SEE FOLLOWING NOTE

☐ **PLEASE NOTE THAT PAGINATION APPEARS IRREGULAR, BUT THE TEXT IS COMPLETE.**

✔ THIS DOCUMENT MAY BE INCOMPLETE OR PARTLY ILLEGIBLE. NO BETTER COPIES ARE AVAILABLE, MICROMEDIA HAS DECIDED TO FILM THE DOCUMENT FOR ARCHIVAL PURPOSES

VOIR NOTE CI-APRÉS

☐ VEUILLEZ NOTER QUE LA PAGINATION EST ERRONEÉ MAIS LE TEXTE EST INTÉGRAL.

✔ CE DOCUMENT N'EST PAS COMPLETE ET/OU EST EN PARTIE ILLISIBLE. MEILLEURS COPIES N'EXISTENT PAS DONC MICROMEDIA A DECIDE DE FILMER LE DOCUMENT POUR LES BESOINS DES ARCHIVES.

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
tel: (416) 362-5211
toll free: 1-800-387-2689
fax: (416) 362-6161
web: www.micromedia.ca

la sensibilité des industries au commerce inter-régional: le cas du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada

Léon Courville
Marcel Dagenais
Carmine Nappi
Alain VanPeeterssen

avec l'assistance de
Michel Bastien

LEGISLATIVE LIBRARY OF ONTARIO
TORONTO, ONTARIO
SEP 0 2 1981
RECEIVED

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires intergouvernementales

104-00826/

la sensibilité des industries au commerce inter-régional: le cas du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada

préparé pour le compte du
ministère des affaires intergouvernementales du québec

par: Léon Courville
Marcel Dagenais
Carmine Nappi
Alain VanPeeterssen

avec l'assistance de
Michel Bastien

Le texte n'engage que la
responsabilité des auteurs.

© Éditeur officiel du Québec, 1979
Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous pays. Toute reproduction pour fins commerciales, par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction, est interdite sans l'autorisation écrite de l'Editeur officiel du Québec

Dépôt légal — 1er trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-401-00040-2

la sensibilité des industries au commerce inter-régional: le cas du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada

Notes biographiques des auteurs:

LÉON COURVILLE

Docteur en économie (Carnegie-Mellon University), l'auteur a été professeur adjoint en sciences économiques à l'Université de Rochester, chargé d'enseignement à Carnegie-Mellon et il est actuellement professeur et directeur de l'Institut d'économie appliquée de l'École des Hautes Études Commerciales. Ses travaux ont surtout porté sur les structures de marchés et sur la réglementation publique.

MARCEL DAGENAIS

Docteur en sciences économiques (Yale), l'auteur a été successivement professeur à l'Université de Montréal et à l'École des Hautes Études Commerciales et professeur invité aux universités Sir George Williams, de Genève et de Toulouse. Il est présentement professeur d'économétrie à l'Université de Montréal. Il a servi comme expert-conseil auprès de nombreux organismes privés et gouvernementaux. Ses publications ont surtout été dans les domaines de la statistique, de l'économétrie et la théorie de l'input-output.

CARMINE NAPPI

Docteur en sciences économiques de l'Université McGill, monsieur Nappi a été professeur à l'Université du Québec à Montréal et professeur invité à l'Université Laval. Il enseigne actuellement à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. Ses travaux et publications ont surtout porté sur le commerce international et interprovincial.

ALAIN VANPEETERSSEN

Détenteur d'un doctorat en sciences économiques de l'Université de Bruxelles, l'auteur a enseigné à l'École des Hautes Etudes Commerciales et à l'Université du Québec à Montréal. Il a de plus été conseiller à l'Université de Bruxelles, à l'Université de Pennsylvanie et à l'Institut International d'Économie Quantitative de l'Université Concordia. Il est actuellement professeur à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. Ses travaux et publications ont surtout porté sur l'économétrie et les modèles de prévision du commerce international.

Remerciements

Nous remercions le Bureau de la Statistique du Québec, principalement messieurs A. Dumas, T. Matuszewski et R. Marshall ainsi que Statistique-Canada, principalement messieurs G. Leclerc, R.B. Hoffman et C. Gaston. Monsieur C. Dewaleyne de l'Office Statistique des Communautés Européennes a également fourni quelques suggestions techniques.

PLAN DU RAPPORT

PARTIE I: RESUME DU RAPPORT

PARTIE II: RAPPORT

PARTIE III: APPENDICES

PARTIE I : RÉSUMÉ DU RAPPORT

PARTIE I TABLE DES MATIERES

	Pages
Préface	v
Sommaire	ix
I - Introduction	1
II - L'outil et la méthode	6
A - L'outil: avantages et limites	7
B - La méthode	11
III - Les résultats	17
A - Une capacité d'absorption sans limite: une image de la situation actuelle, quant au niveau de l'activité économique	17
B - Une capacité d'absorption nulle: le cas du blocus économique ou une image saisissante des interdépendances commerciales entre les régions du Canada	22
C - Une capacité d'absorption limitée par la marge bénéficiaire minimale observée entre 1961 et 1974	26
D - Scénarios de libre-échange limité entre le Québec et le reste du Canada	36
E - Les droits de douane comme recette fiscale	41
IV - Conclusion	46

PREFACE

L'étude qui est à la source du présent rapport a débuté il y a plus d'un an et a été complétée il y a un certain temps déjà. Au cours de cette année, une série d'études ayant pour objet les relations commerciales entre le Québec et le reste du Canada ont été publiées. Certaines de ces études étaient nettement descriptives puisqu'elles se bornaient à examiner l'importance relative du marché canadien pour les produits du Québec par rapport à celle du marché québécois pour les produits des autres provinces. D'autres études étaient nettement plus ambitieuses puisqu'elles voulaient calculer l'ensemble des bénéfices et des coûts associés au fait de demeurer dans le marché commun actuel, pour une province.

La présente étude examine les relations commerciales entre le Québec et les autres provinces du Canada sous un angle analytique poussé mais sans pour autant avoir la prétention d'offrir une réponse à la question des avantages et inconvénients pour le Québec de son union avec le reste du Canada.

La question de l'intégration économique a une longue histoire en théorie économique et elle bénéficie d'une longue tradition. Cette tradition se résume à peu près à ceci: lorsqu'on permet la libre circulation des marchandises le bien-être économique se trouve amélioré. Autrement dit, l'intégration économique résultant de la libre circulation des biens favorise une augmentation du revenu réel

global des consommateurs alors qu'un morcellement ou des entraves au commerce (comme les tarifs) ont pour effet de diminuer ce revenu réel. Cependant, cette tradition montre que ces avantages ne favorisent pas tout le monde et qu'il y a même une tendance à la diminution du revenu réel de certains groupes. De plus, cette tradition est muette quant aux éléments de négociation implicites à tout rapport d'échanges économiques. Prenons la question de la négociation: si chaque région ou nation a des avantages comparatifs, certains sont plus importants que d'autres. Or, l'histoire des Etats-nations et des régions se caractérise par l'ambition qu'ont les Etats ou les régions de renforcer leur position par l'introduction de politiques commerciales au bénéfice de l'ensemble de leur propre communauté, ou au bénéfice et pour la protection d'un groupe restreint.

Le sujet des rapports commerciaux peut donc être examiné sous le double point de vue suivant: d'une part il y a les bénéfices de l'intégration économique (ou les coûts d'une moins grande intégration) et d'autre part il y a les éléments stratégiques reliés aux échanges, ce qui inclut l'identification des groupes qui bénéficient de l'intégration et les forces relatives de négociation.

La présente étude qui a pour objet l'union commerciale entre le Québec et le reste du Canada traite essentiellement des bénéfices de l'intégration économique, soit le premier point mentionné ci-haut. L'étude répond à la question suivante: suite à une modification des rapports politiques entre le Québec et le reste du Canada,

quels seront dans chacune des régions concernées les effets sur la production et l'emploi consécutifs à une modification des rapports de marché? La deuxième partie de la question relative à l'union commerciale, à savoir qui bénéficie de l'union, n'a pas été touchée dans notre étude, d'une part parce que ceci dépassait le cadre de notre mandat et d'autre part parce que la réponse à cette question suppose l'existence d'hypothèses de nature politique qui n'ont pas encore été explicitées publiquement. Qu'il soit cependant permis d'ajouter que la méthodologie développée dans le cadre de notre recherche permettrait de contribuer à éclairer ce second aspect.

Comment a-t-on procédé? Si l'étude permet de dégager des effets globaux sur l'emploi et la production pour le Québec, l'Ontario et les autres provinces du Canada, ces effets globaux sont la somme des effets sur chacune des principales industries. On a donc cherché à identifier les secteurs industriels pour lesquels le marché des autres régions est plus vital et qui seraient le moins susceptibles de résister à des perturbations. Ces secteurs sont évidemment ceux que le tarif canadien protège substantiellement et qui en même temps ont une faible rentabilité. En somme, on tente de répondre à la question: quels sont les secteurs qui bénéficient actuellement de l'union commerciale canadienne et qui seraient sensibles à des modifications de cette union?

Cette question est bien précise et la réponse l'est également, dans la mesure où la méthodologie utilisée est appropriée à la question. En dépit des tentatives, il ne faudra pas interpréter les conclusions de cette étude comme la réponse à d'autres questions qui pourraient être plus attrayantes.

Enfin, il convient de souligner que tous les secteurs de l'activité économique ont été intégrés à l'étude et que l'on a tenu compte des relations commerciales de l'ensemble des secteurs, entre chacune des trois régions considérées, c'est-à-dire le Québec, l'Ontario et les autres provinces du Canada.

Le rapport de cette étude se divise en trois parties: un résumé de l'étude, le rapport lui-même et une série d'appendices techniques. La première partie qui utilise un langage plus accessible est en outre précédée d'une énumération des principales conclusions de l'étude. Le rapport proprement dit décrit en détail l'ensemble des étapes de la recherche et analyse les conclusions. L'appendice technique présente les détails de la méthode utilisée et la source des principales données.

SOMMAIRE

On peut résumer l'analyse de la façon suivante:

- les modifications au régime commercial actuel entre le Québec et le reste du Canada se traduisent par des effets relativement mineurs;

- le Québec est plus touché en général que l'Ontario et ce pour deux raisons. Premièrement le reste du Canada est un débouché plus important pour les produits québécois que le Québec l'est pour les produits du reste du Canada. Deuxièmement les secteurs québécois que l'union commerciale actuelle protège le plus ont une très faible rentabilité; ainsi, la presque totalité des différences Québec-Ontario est donc aux secteurs du textile et du vêtement;

- les effets de rupture de marché sont plus concentrés dans la structure industrielle québécoise qu'ils ne le sont en Ontario. Autrement dit, les effets sont très marqués pour certains secteurs québécois alors qu'ils sont répartis plus uniformément dans le cas de l'Ontario;

- l'étude a porté sur l'ensemble des secteurs industriels et non pas uniquement les secteurs manufacturiers. Ceci a permis de constater que le Québec concentre une bonne partie de son activité dans les secteurs de service et que la production de ceux-ci

est soit directement exportée, soit reliée indirectement aux échanges commerciaux dans une proportion importante. Par conséquent, une baisse du volume des échanges entraîne une baisse d'activité dans ces secteurs;

- lorsqu'on suppose une plus grande capacité de résistance face aux modifications, les secteurs qui sont affectés le restent encore, ce qui équivaut à dire que la méthodologie adoptée pour cette étude a permis de déceler les secteurs marginaux dans chacune des régions concernées et que ces secteurs sont ceux qui bénéficient (dépendent) le plus de la protection tarifaire canadienne;

- lorsque les ruptures de marché deviennent plus marquées, les effets négatifs sont tout aussi importants pour l'Ontario que pour le Québec. Ce résultat est surprenant si l'on considère que le marché québécois est moins important pour l'Ontario que ne l'est celui de l'Ontario pour le Québec.

- cette dernière conclusion illustre assez bien:

  1° que l'Ontario dépend de la structure tarifaire actuelle mais que sa dépendance se situe dans des secteurs à rentabilité plus élevée;

  2° que les effets négatifs de rupture de marché doivent d'abord être analysés d'une façon spécifique (c'est-à-dire en fonction

2° de secteurs spécifiques). S'il y avait une négociation commerciale entre le Québec et les autres partenaires canadiens, les enjeux seraient avant tout sectoriels;

3° ceci est d'autant plus vrai que s'il y avait une négociation commerciale entre le Québec et les autres partenaires canadiens, le reste du Canada n'aurait sans doute pas une position homogène, l'Ontario ayant des intérêts différents des autres provinces du Canada;

- lorsqu'on ouvre des perspectives de libre-échange, les effets négatifs sont plus faibles et pour le Québec et pour l'Ontario. Ces effets négatifs sont presque identiques lorsque l'on cherche à assurer le libre-échange sur la base des exportations les plus importantes pour chacune des régions. Ils sont à l'avantage de l'Ontario lorsque le libre-échange est basé sur les secteurs où il y a une forte inter-pénétration, la différence dans ce cas étant due essentiellement aux secteurs du textile et du vêtement;

Cette dernière observation montre que dans l'optique de la négociation d'un partnership commercial les stratégies québécoises sont importantes; pour un niveau donné de commerce libre entre le Québec et le reste du Canada, les effets sont assez différents selon les scénarios retenus.

- nous avons essayé de tenir compte du fait que les barrières tarifaires au commerce sont une source de recettes fiscales et que ces recettes pourraient être utilisées pour compenser les secteurs frappés par des ruptures de marché. Ainsi, des droits de douane actuellement perçus par le gouvernement central seraient perçus par le Québec. Nous avons en quelque sorte mesuré ce transfert puisqu'il peut servir de compensation aux secteurs frappés par des ruptures de marché.

I - INTRODUCTION

Ce rapport résume les résultats d'une étude sur les effets de modifications dans les relations commerciales entre le Québec et le reste du Canada. Suite à des changements dans les relations politiques entre ces deux entités, les rapports commerciaux seront aussi modifiés. Des modifications dans les rapports commerciaux affecteront ces économies au niveau des industries qui sont les plus dépendantes des autres régions, directement ou indirectement. Il convient donc de mesurer la sensibilité des industries à des modifications dans les relations commerciales et d'examiner les répercussions de ces modifications.

Comment mesurer le degré de sensibilité de ces industries? Notre démarche peut se résumer ainsi. Après avoir divisé le Canada en trois régions (le Québec, l'Ontario et les autres provinces), nous avons supposé que suite à une modification constitutionnelle le Québec et le reste du Canada maintiendraient le tarif canadien actuel pour leur région respective.[1]

---

1 Ceci met les biens produits au Québec sur le même pied dans le reste du Canada que les biens produits à l'étranger. La même chose s'applique au Québec pour les biens produits dans le reste du Canada. Ainsi, les exportateurs de l'Ontario vendant leurs produits sur le marché québécois doivent maintenant franchir une barrière tarifaire et concurrencer des biens en provenance de l'étranger. Le producteur québécois qui exporte vers l'Ontario ou les autres provinces du Canada doit faire face à la même contrainte.

Nous avons également examiné des scénarios où les structures de tarifs seraient différentes de la structure canadienne actuelle.

Dans un tel cas, le producteur québécois qui doit maintenant franchir une barrière tarifaire et faire face à la concurrence étrangère sur les marchés du reste du Canada peut chercher, du moins à court terme, à protéger son marché en absorbant le droit de douane que lui impose le reste du Canada. En effet, il baisse son prix de vente à l'importateur ontarien ou canadien pour que son produit soit concurrent à un produit similaire provenant d'autres pays. Le producteur ontarien peut avoir la même réaction en ce qui concerne le marché québécois. Cependant, pour certains secteurs, une telle réaction n'est peut-être pas financièrement possible. Cela dépend de la capacité financière de l'entreprise. Nous avons mesuré cette capacité d'absorber les droits de douane par la marge bénéficiaire brute.[1] Donc, si l'absorption des droits de douane, suite au maintien des exportations québécoises vers le reste du Canada, réduit la marge bénéficiaire brute en deça d'un certain niveau tolérable dans certaines industries québécoises, on suppose que les producteurs réduiront alors leurs exportations vers le reste du Canada (puisque celles-ci sont devenues moins rémunératrices à cause de la baisse de prix qu'ils ont dû concéder). Cette baisse des exportations entraîne une baisse de la production, donc une baisse de l'emploi dans le secteur à l'étude. La baisse de la production au niveau sectoriel entraîne une baisse de la production nationale et, par les effets directs et indirects provenant du jeu des échanges inter-industriels, provoque une baisse de l'emploi dans l'ensemble des secteurs des régions considérées. Plus le niveau

---

1 La marge bénéficiaire brute correspond à la valeur de la production moins le paiement des facteurs de production directs, c'est-à-dire la valeur des salaires et les matières premières.

de tolérance des secteurs est fort, moins il y aura d'effets désastreux sur le commerce inter-régional suite à une modification du régime commercial. Plus la marge bénéficiaire minimale est élevée (tolérance faible), plus les effets commerciaux seront importants, plus les producteurs seront touchés et plus les effets sur la production et l'emploi seront substantiels.

Quelle est la capacité d'absorption de chacun des secteurs de l'économie québécoise et canadienne si ces régions appliquent à leur commerce inter-régional la structure tarifaire canadienne actuelle? Dans le but de répondre à cette question importante, nous avons supposé différentes situations:

- une capacité d'absorption sans limite (dans ce cas, il n'y a pas de modification du commerce entre les régions mais la rentabilité de certains secteurs peut être sérieusement comprimée);

- une capacité d'absorption basée sur la marge bénéficiaire la plus petite observée entre 1961 et 1974 (nous avons également laissé varier ce niveau de tolérance à la hausse et à la baisse pour mesurer la sensibilité des résultats);

- une capacité d'absorption nulle (cette situation reflète la possibilité théorique d'un blocus économique; dans un tel cas, les exportations inter-régionales sont inexistantes et les effets sur la production et l'emploi sont très substantiels);

- nous avons supposé enfin trois scénarios de libre-échange limité entre le Québec et le reste du Canada.

Quelles sont les conclusions générales pouvant être tirées des différentes situations mentionnées? Les principaux résultats peuvent être résumés ainsi:

- Premièrement, si la capacité d'absorption est limitée par la marge bénéficiaire minimale, les effets sur l'emploi et la production des modifications au régime commercial s'avèrent relativement minimes pour les trois régions considérées. Certains secteurs demeurent par contre plus sérieusement touchés que d'autres.

- Deuxièmement, si nous augmentons pour chaque secteur le niveau de la marge bénéficiaire minimale et que l'on diminue par le fait même la capacité d'absorption des tarifs douaniers par les producteurs, les effets de réduction du commerce inter-régional et de la production deviennent plus marqués.

- Troisièmement, deux régions sont particulièrement affectées: le Québec et l'Ontario. Lorsque le commerce inter-provincial n'est pas sérieusement touché, les effets mineurs sont plus importants et plus concentrés (industriellement) au Québec qu'en Ontario. Lorsque les variations du niveau de tolérance conduisent à des variations de commerce plus sérieuses, ces deux régions subissent des chocs presque équivalents.

- Quatrièmement, lorsque les scénarios de libre-échange limité sont analysés, on remarque que l'écart entre les effets au Québec et en Ontario est moins grand mais qu'encore là le Québec est plus sérieusement touché.

- Enfin, signalons que dans le cadre du régime commercial retenu, le Québec devient un percepteur fiscal de droits de douane. Une partie de ces droits de douane (actuellement perçus par le gouvernement fédéral), ajoutés à ceux qui seraient perçus en raison du commerce avec le reste du Canada, compensent, en partie du moins, les pertes des industries provenant de l'absorption des tarifs douaniers. Il faut cependant remarquer que l'autonomie commerciale du Québec comporterait aussi des charges additionnelles qui devraient également être soutenues par les recettes douanières.

II - L'OUTIL ET LA METHODE

Le principal mandat était d'étudier et de mesurer la sensibilité des industries du Québec et celles du reste du Canada à des modifications soudaines dans les rapports commerciaux entre ces régions. Ainsi, on passe d'une situation pouvant être décrite par une union économique (c'est-à-dire monnaie commune, libre-échange des biens et personnes à l'intérieur du Canada et imposition par l'ensemble des régions d'un tarif extérieur commun sur les importations en provenance des pays étrangers) à une situation où toutes ces caractéristiques ne seraient pas présentes. Plus précisément, on a adopté comme hypothèse de travail que suite à des modifications des liens politiques entre le Québec et le reste du Canada, les monnaies, si elles sont différentes, continueront à s'échanger au pair, mais qu'il n'y aura par ailleurs aucune préférence commerciale entre les nouvelles unités économiques. La principale différence avec la situation actuelle consiste donc dans le fait que ces régions auront une politique tarifaire les unes à l'égard des autres identique à celle qu'elles auront avec le reste du monde. Ainsi, les autres régions du Canada imposeront aux produits venant du Québec un tarif identique à celui qu'elles imposeront au reste du monde et le Québec fera la même chose. De plus, nous faisons l'hypothèse que le tarif qui sera imposé sera le même pour les deux régions et que, dans un premier temps, il

est identique au tarif canadien actuel pour chacun des biens considérés. D'autres structures tarifaires ont également été considérées. Etant donné une telle modification des rapports commerciaux, quels sont les effets économiques possibles sur les industries québécoises et canadiennes? Ces effets étant différents selon ces industries, peut-on localiser celles qui sont les plus sensibles?

A - L'outil: avantages et limites

Les questions soulevées ci-haut déterminent le type d'outils qu'on peut utiliser. D'une part, nous sommes intéressés aux mesures d'ensemble et, d'autre part, on veut localiser les répercussions au niveau des principales industries. Le tableau des échanges inter-industriels est l'outil privilégié pour conduire ce type d'analyse pour autant qu'on en reconnaisse les limites.

Qu'est-ce qu'un tableau des échanges inter-industriels? C'est un tableau qui décrit, à un point dans le temps, l'apport d'une industrie à une autre. Cette description est le relevé des flux des biens que s'échangent les industries. Par exemple, l'industrie de la fabrication des véhicules moteurs utilise pour réaliser $1,000,000 de production, tant de dollars en inputs provenant de l'industrie des métaux primaires, tant de dollars de produits du papier, etc. Egalement, l'industrie de la fabrication des véhicules moteurs livre tant de dollars de sa production à l'industrie du transport, tant de dollars de sa production à la consommation des ménages, etc.

Cette énumération des flux entre les industries montre le degré de dépendance ou de complémentarité des industries les unes par rapport aux autres, de façon directe et indirecte. Ainsi, dans l'exemple cité, l'industrie du papier est reliée à l'industrie du transport via (entre autres) l'industrie de la fabrication des véhicules moteurs. Cette représentation des flux entre les principaux secteurs d'une économie représente la structure de cette économie; elle est en quelque sorte le schéma de production de l'économie puisqu'elle nous indique la quantité de produits du papier, la quantité de produits de métaux primaires (et ainsi de suite pour l'ensemble des autres biens et services) nécessaires à la fabrication de $1,000,000 de véhicules moteurs.

Les tableaux inter-industriels sont habituellement construits pour des entités économiques bien définies et assez larges. Ainsi, le Canada et le Québec possèdent depuis un bon nombre d'années un tel outil. Statistique-Canada a également mis sur pied, pour l'année 1966, un tableau d'échanges industriels sur une base régionalisée. Le tableau indique, par exemple, que l'industrie du transport au Québec achète des véhicules moteurs de l'Ontario qui utilise comme inputs du papier dont une certaine quantité vient du Québec et des métaux dont également une certaine quantité vient du Québec.

Si l'on retourne au problème qui nous préoccupe, on voit tout de suite qu'une baisse des quantités demandées par l'industrie du transport du Québec aura des effets, non seulement sur l'industrie des véhicules moteurs en Ontario, mais également sur l'industrie du papier au Québec. Donc, pour tenir compte des modifications de marché dues à des changements dans les relations politiques, l'analyse inter-industrielle est un outil privilégié puisqu'elle retrace les répercussions en fonction de la structure de l'économie. Quoiqu'elle ne soit pas le seul outil utilisable pour de telles analyses, elle est un outil essentiel dans le cas qui nous occupe puisque les diverses régions canadiennes sont étroitement inter-reliées.

Malgré l'attrait de cet outil, l'analyse inter-industrielle possède certaines limites que nous aimerions souligner:

- Premièrement, le tableau des échanges inter-industriels représente avant tout un système comptable énumérant des flux entre industries et décrivant la structure d'une économie à un point donné dans le temps. Or, ces flux sont le produit de forces et tendances économiques. Si les forces économiques de base sont modifiées (par des changements du régime commercial par exemple), la structure économique qui en résultera sera elle aussi modifiée, de telle sorte que l'utilisation du tableau (décrivant

l'ancienne structure) pour prédire les résultats des changements ne sera pas adéquate. Tout de même, si le tableau est utilisé pour prédire des événements dans un délai qui correspond à celui où l'on s'attend à peu de changements structurels, l'utilisation du tableau inter-industriel demeure adéquate. Or, puisque notre étude vise à analyser la sensibilité des industries du Québec, de l'Ontario et des autres provinces du Canada telles qu'elles existent actuellement face à des modifications des flux commerciaux, l'utilisation du tableau nous semble pertinente. Tel n'aurait pas été le cas si le mandat nous avait forcé à une étude prévisionnelle à moyen et long terme des effets économiques par secteurs de l'abolition du tarif extérieur commun.

- Deuxièmement, le tableau inter-industriel régionalisé le plus récent (produit par Statistique-Canada) date de 1966. Il est évident que la structure de l'économie canadienne a pu connaître des modifications depuis cette date. Son utilisation pourrait donc amoindrir la validité de notre étude qui porte sur la structure actuelle, même s'il s'avère que la composition de la production industrielle n'a pas beaucoup changé depuis 1966. C'est pourquoi, afin de tenir compte de cette limitation, nous avons rajeuni le tableau des échanges inter-industriels ainsi que la distribution des

flux commerciaux. Ce rajeunissement a été effectué à l'aide de données statistiques portant sur les années 1971-1974.[1]

B - La méthode

Maintenant que les principales contraintes de l'utilisation du tableau des échanges inter-industriels ont été explicitées, expliquons brièvement la méthode employée pour mesurer le niveau de sensibilité des industries à des modifications dans les rapports commerciaux et l'effet de ces changements sur le commerce inter-régional de ces industries, leur marge bénéficiaire et sur l'emploi qu'elles assurent.

La méthode utilisée en est une de simulation, basée sur trois hypothèses de travail:

- Premièrement, nous supposons l'instauration au Québec, pour les biens provenant du reste du Canada, d'un tarif équivalent au tarif canadien actuel, avec quelques variantes dans certaines simulations, et la même chose dans le reste du Canada par rapport aux biens provenant du Québec.

  Etant donné que le commerce inter-régional est actuellement libre de toute entrave tarifaire, pourquoi le Québec et le reste du Canada vont-ils imposer des droits de douane sur de

---

1 Le lecteur intéressé par les méthodes d'ajustement utilisées pour rajeunir le tableau ainsi que par les méthodes employées pour tenir compte des autres contraintes reliées à l'utilisation de cet outil, est référé aux parties II et III de ce rapport.

tels flux commerciaux? Le tarif canadien actuel est conçu comme une protection à certaines industries localisées soit en Ontario, soit au Québec, soit dans le reste du Canada. Lorsque ce tarif vise une industrie localisée en Ontario, les autres provinces et le Québec ont en quelque sorte l'impression de "subventionner" l'industrialisation en Ontario. La même impression se manifeste en Ontario et dans le reste du Canada lorsque le tarif vise une industrie localisée au Québec. Ces impressions sont fondées puisque les consommateurs paient alors pour le produit québécois ou ontarien un prix supérieur au prix mondial.[1] Suite à une modification politique, il serait naturel de la part du Québec (et du reste du Canada) de continuer à protéger via un droit de douane ses industries non concurrentielles contre les produits canadiens et étrangers, et d'acquérir les biens qu'il ne produit pas (actuellement frappés par un tarif canadien) sur le marché international.

- Deuxièmement, nous supposons que suite à la mise en place par le reste du Canada d'une barrière tarifaire pour les

---

1 En effet, si un produit du textile peut être importé à $10 d'une région asiatique (le prix mondial) et que le même produit peut être fabriqué au Québec à $12, un droit de douane de 25% forcerait le produit importé à être vendu à $12.50 (le prix payé par le consommateur canadien s'il achète le produit asiatique). Le produit québécois pourrait alors se vendre à $12, protégé ainsi de la concurrence étrangère. Dans un tel cas, nous assistons à un transfert de fonds des consommateurs vers les producteurs québécois.

produits québécois, les entrepreneurs du Québec réagiront initialement par une baisse du prix de vente au reste du Canada afin de maintenir leurs marchés. La même réaction sera enregistrée pour les entrepreneurs du reste du Canada pour leurs exportations vers le Québec. Nous postulons donc que suite à une modification du régime politique, les producteurs de chacune des régions dont le marché est actuellement protégé par le tarif canadien, absorberont (à des degrés divers selon les scénarios) la perte causée par l'instauration du tarif inter-régional entre le Québec et le reste du Canada. La mesure dans laquelle la perte pourra être absorbée est déterminée par le niveau de la marge bénéficiaire brute (la valeur de la production moins la valeur des salaires et des matières premières) après absorption. Ainsi, prenons une industrie où le tarif canadien moyen est présentement de 5%; l'imposition par l'Ontario d'un tarif équivalent sur ses importations en provenance du Québec implique une baisse de revenus bruts de 5% pour les producteurs québécois sur ses exportations si ceux-ci absorbent complètement le tarif douanier.

- Troisièmement, nous supposons que lorsque l'absorption des droits de douane entraîne une baisse "tolérable" des marges bénéficiaires, la perte est totalement absorbée par les producteurs. Dans un tel cas, le commerce inter-régional,

la production et donc l'emploi ne seront pas affectés. Si par contre l'absorption des nouveaux droits de douane réduit la marge bénéficiaire en deça du niveau "tolérable", les industries affectées réduiront alors partiellement les exportations vers le reste du Canada. Dans un tel cas, la production et l'emploi diminueront dans de telles industries.

Une telle approche nous amène donc à définir le niveau "tolérable" de la marge bénéficiaire dans chaque industrie. Nous définissons un tel niveau comme étant la marge bénéficiaire brute la plus faible observée entre 1961 et 1974.[1]

Etant donné ces trois hypothèses de travail, la méthode employée pour mesurer le niveau de sensibilité des industries québécoises, ontariennes et du reste du Canada à des modifications dans les rapports commerciaux, a suivi les étapes suivantes:

- au point de départ, nous connaissons par le tableau régionalisé des échanges inter-industriels, la production de chaque secteur des trois régions retenues;

---

1 Mentionnons qu'il y a des disparités régionales dans l'évolution des marges bénéficiaires de quelques industries. Ceci nous a conduit à considérer des niveaux minima différents selon les régions. Nous avons retenu pour chacune de ces industries le minimum des minima régionaux comme marge minimale acceptable.

- nous imputons aux exportations inter-régionales les droits de douane que le Québec imposera au reste du Canada et que le reste du Canada imposera au Québec;

- nous obtenons ainsi un niveau de production par secteur qui nous permet de calculer les marges bénéficiaires brutes;

- ces dernières sont amputées du montant que doivent maintenant absorber les producteurs qui s'adonnent au commerce inter-régional;

- lorsque les marges bénéficiaires calculées sont inférieures au minimum historique observé, nous supposons que les producteurs réduiront leurs exportations afin de permettre à leur marge bénéficiaire moyenne de remonter à un niveau acceptable;

- on calcule alors la réduction d'exportations nécessaire dans chaque secteur;

- on recalcule le nouveau niveau d'emplois permis par cette production, le commerce inter-régional et les marges bénéficiaires;

- on arrête la simulation lorsque tous les effets directs et indirects engendrés par l'instauration du droit de douane inter-régional ont été captés.[1]

---

1 La méthode est un peu plus complexe que le laisse croire ce résumé. Le lecteur intéressé par les détails de la méthode est référé aux parties II et III de ce rapport.

Cette méthode a été employée pour effectuer onze simulations, chacune d'elles supposant pour les producteurs une capacité d'absorption différente. Le prochain chapitre analyse les résultats ainsi obtenus.

III - LES RESULTATS

Les résultats portant sur 11 simulations peuvent être classés selon l'hypothèse retenue concernant la capacité d'absorption de chacun des secteurs de l'économie québécoise et canadienne suite à l'imposition d'un droit de douane sur le commerce inter-régional.

A - Une capacité d'absorption sans limite: une image de la situation actuelle, quant au niveau de l'activité économique

Dans un premier temps, nous avons supposé que suite aux droits de douane imposés par le Québec sur les biens en provenance de l'étranger et du reste du Canada, et ceux imposés par le reste du Canada sur les biens en provenance de l'étranger et du Québec, les producteurs absorberaient totalement les droits de douane imposés par l'autre entité économique. Dans un tel cas, les marges bénéficiaires sont amputées de montants appréciables mais, par ailleurs, on n'observe aucune baisse d'exportation inter-régionale, donc aucune baisse de production et aucune baisse d'emploi dues à la modification politique.

Le tableau I présente les résultats obtenus. Signalons, en ce qui concerne le niveau d'activité économique, que ceux-ci reflètent un peu la situation actuelle telle que conçue en termes du tableau des échanges inter-industriels rajeuni que nous avons construit. Nous en dégageons les informations suivantes:

TABLEAU I

ETAT DE LA SITUATION ACTUELLE SELON LES REGIONS

Autres provinces	Ontario	Québec	
80,378.9	105,981.8	64,285.5	Valeur totale de la production des secteurs industriels en millions de $
19,200.3	19,648.7	13,704.2	marges bénéficiaires avant absorption des droits de douane en millions de $
2,783.3	3,279.2	2,276.7	emplois en milliers
3,004.5	8,867.2	12,209.5	exportations vers l'autre. région (i.e. autres provinces vers Québec, Ontario vers Québec et Québec vers reste du Canada) en millions de dollars
49.5	257.4	514.4 *	droits de douane perçus par l'autre région sur les produits exportés par la région concernée, en millions de $
19,150.8	19,391.3	13,189.8 *	marges bénéficiaires en millions de $ après absorption des droits de douane
52,659.4	59,576.0	34,927.4	produit intérieur brut en millions de $

* Ces deux derniers items supposent que la situation actuelle prévaut et que les nouvelles barrières tarifaires entre les régions n'ont aucun effet sur la production.

- Le reste du Canada représente, en termes de flux d'exportations, un marché à peu près équivalent pour le Québec que celui-ci représente pour le reste du Canada.

- Les biens exportés du Québec vers le reste du Canada sont plus protégés par le système des tarifs actuels que ceux exportés au Québec par le reste du Canada. En effet, les droits de douane que percevrait le reste du Canada sur les biens que le Québec exporte seraient de $514.4 millions versus $306.9 millions ($254.4 + $49.5); ce dernier montant représente le montant que percevrait le Québec du reste du Canada. Ceci explique pourquoi dans l'ensemble les industries québécoises seraient quelque peu plus touchées par les baisses de marges bénéficiaires que les industries du reste du Canada.

- L'absorption des droits de douane représente en termes de pourcentage des marges bénéficiaires un effort de 4.1% pour le Québec, de 1.7% pour l'Ontario et de 0.3% pour les autres provinces du Canada.

- Notons également un fait connu de la structure industrielle canadienne: l'emploi par unité de production est plus faible en Ontario que pour les autres régions, soit 3.09% versus 3.54% pour le Québec et 3.46% pour les autres provinces

du Canada. Ainsi, toute baisse de la production entraîne un choc moins grand sur l'emploi en Ontario qu'au Québec ou dans les autres provinces.

Notre étude ne s'est pas uniquement limitée aux effets globaux d'une modification dans les relations commerciales, mais aussi aux effets sectoriels et cela pour un ensemble de 43 secteurs productifs et 83 biens et services. Même si nous ne reproduisons pas ici ces résultats très désagrégés, nous croyons pertinent de faire ressortir les principales caractéristiques qui s'en dégagent. Notons encore une fois qu'étant donné l'hypothèse de capacité d'absorption illimitée correspondant à cette première simulation, les exportations inter-régionales n'ont pas été affectées. Les caractéristiques que nous allons énumérer s'appliquent donc aux flux commerciaux actuels.

- Si nous regardons le niveau des exportations d'une région vers l'autre, on constate que certains marchés s'avèrent mutuellement importants; c'est le cas du caoutchouc et matière plastique, textile, industrie métallique primaire, matériel de transport, appareils électriques, industrie chimique, fourniture de bureau, de laboratoire et de cafétéria. Pour d'autres secteurs, il y a trafic dans un sens prépondérant. Ainsi, le Québec représente pour les autres provinces du Canada un marché important pour l'agriculture, mines métalliques, aliments et boissons, transport et

entreposage. Le reste du Canada s'avère pour le Québec un marché important pour les vêtements, bois, papier, produits métalliques, finances, assurance et affaires immobilières.

- Si nous analysons maintenant, pour chaque secteur, le pourcentage de la production qui est exportée vers l'autre région, on remarque que le Québec représente pour l'Ontario un débouché majeur dans les cas du tabac, caoutchouc, textile, bonneterie, papier, industrie métallique primaire et industrie chimique. Pour le Québec, le reste du Canada incluant l'Ontario est un débouché majeur dans les cas du caoutchouc et matières plastiques, cuir, textile, bonneterie, bois, papier, imprimerie et édition, produits de l'industrie métallique primaire, industrie des produits métalliques, machinerie, matériel de transport, appareils électriques, produits minéraux non métalliques, produits du pétrole, de l'industrie chimique et de l'industrie manufacturière diverse. En ce qui concerne les autres provinces, on note le caoutchouc, le textile et la bonneterie.

- Il convient également de faire remarquer que certains secteurs de l'économie peuvent être plus sensibles que d'autres aux variations du commerce inter-régional; c'est le cas du secteur des services. Au Québec, 51.4% de la production totale des secteurs industriels origine de ces secteurs, alors que pour

les autres provinces du Canada, le pourcentage est de 46.7%. Dans le cas de l'Ontario, il s'élève à 49.2%. Signalons par contre que dans le cas du Québec une portion importante de l'activité de ces secteurs est dirigée vers l'exportation au reste du Canada (16.1% en moyenne contre 7.5% pour l'Ontario et 2.5% pour le reste du Canada).

B - Une capacité d'absorption nulle: le cas du blocus économique ou une image saisissante des interdépendances commerciales entre les régions du Canada

La simulation précédente illustre bien sûr un cas extrême. On ne peut en effet s'attendre à ce que les industries québécoises et canadiennes reflètent une capacité d'absorption sans limite. De ce cas extrême, nous passons maintenant à l'autre cas polaire, celui du blocus économique où les exportations inter-régionales sont nulles. Cette situation est bien sûr similaire à celle où la capacité d'absorption serait nulle et où l'instauration même marginale d'un tarif inter-régional réduirait à néant les exportations à l'intérieur du Canada. Inutile de souligner que cette simulation représente un cas limite et ne doit en aucune façon être considérée comme une prévision à laquelle on doive attacher quelque probabilité. Elle est utile comme point de comparaison avec les autres car c'est l'ensemble des simulations qui constitue l'analyse et non pas telle ou telle simulation prise isolément.

Le tableau II présente l'état de la situation sous l'hypothèse de rupture commerciale complète. Les caractéristiques suivantes méritent d'être soulignées:

- Les résultats montrent clairement l'inter-dépendance des régions canadiennes entre elles; cependant, le Québec est plus fortement dépendant des autres que celles-ci ne le sont du Québec. Ce résultat n'a rien de surprenant. Si le Québec représente 24% de la production canadienne et que les économies sont fortement inter-reliées à des degrés comparables, un blocus par les trois quarts a plus d'effet sur l'autre quart qu'un blocus du quart sur le reste. Aussi, étant donné que le nombre des industries au Québec qui dépendent dans une proportion importante des exportations vers le reste du Canada est plus grand que celui observé en Ontario ou dans les autres provinces, il va de soi qu'une brisure totale dans les rapports commerciaux touchera le Québec plus durement.

- A un niveau plus désagrégé (dont les résultats peuvent être retrouvés dans les parties II et III de ce rapport), nous constatons qu'au Québec l'ensemble des secteurs des services est fortement affecté par une rupture commerciale complète. Ainsi, l'activité du secteur commerce de gros baisse de 48.1% au Québec, comparativement à 24.0% pour l'Ontario et 6.2% pour les autres provinces. Le secteur fourniture de bureau subit une baisse de 57% au Québec, 21.9% en Ontario et 10.5% dans le reste du Canada... Un tel résultat n'a rien

TABLEAU II

ETAT DE LA SITUATION SOUS L'HYPOTHESE
DE RUPTURE COMMERCIALE COMPLETE

	Autres provinces	Ontario	Québec
Production (en millions de $)	75,355.9	90,867.9	46,745.2
Baisse en % de la production par rapport à la situation actuelle	6.2	14.3	27.3
Marges bénéficiaires (en millions de $)	17,983.6	17,326.6	10,618.4
Baisse en % des marges bénéficiaires par rapport à la situation actuelle	6.3	11.8	22.5
Emploi (en milliers)	2,623.3	2,816.5	1,629.2
Baisse en % de l'emploi par rapport à la situation actuelle	5.7	14.7	28.4
Baisse en % dans le P.I.B.	5.7	15.2	24.5

de surprenant dans la mesure où il existe au Québec une forte concentration de ces secteurs dont l'activité est en grande partie directement exportée ou indirectement reliée à toutes les activités d'échanges commerciaux.

- Signalons par ailleurs que si nous coupons seulement les exportations pour l'ensemble des biens et services sujets actuellement à des droits de douane, ce qui exempte la plupart des services,[1] les effets de la rupture commerciale s'avèrent moins violents. Ainsi, lorsque toutes les exportations des secteurs industriels sont annulées mais que sont maintenues les exportations des secteurs des services, la baisse de la production passe de 27.3% à 17.1% tandis que la baisse de l'emploi n'est que de 15.2% au lieu de 28.4%.

- Notons en terminant que le Québec exporte une part plus importante de sa production vers le reste du Canada que l'Ontario (18.9% comparativement à 8.3%). De plus, le reste du Canada représente le plus important marché du Québec puisque 55.9% des exportations québécoises se dirigent vers les autres provinces.

---

1 Une telle simulation correspond à la simulation 2A du rapport.

C - Une capacité d'absorption limitée par la marge bénéficiaire minimale observée entre 1961 et 1974

Nous passons maintenant aux résultats obtenus sous l'hypothèse que suite à l'imposition d'un tarif inter-régional, les producteurs absorberont, afin de protéger leur marché, une partie du droit de douane. Une telle absorption impliquant une baisse dans les marges bénéficiaires, si ces dernières se situent en dessous de la marge historique minimale, l'industrie cessera d'absorber le droit de douane (en tout ou en partie) en réduisant ses exportations et donc sa production. Le tableau III présente les résultats où le niveau tolérable pour chaque secteur est le minimum observé depuis 1961 pour la plupart des secteurs considérés (la simulation 3). Tout de même, dans le but de mesurer la sensibilité des résultats, nous avons fait varier le niveau de tolérance à la hausse et à la baisse. Ainsi, les simulations 4, 5 et 6 correspondent à des situations où la marge tolérable a été établie à 95%, 90% et 85% de la marge observée pour les secteurs touchés, tandis que les simulations 7 et 8 correspondent à des situations où la marge tolérable a été fixée à 110% et 120% de la marge bénéficiaire minimale observée. Nous dégageons de toutes ces simulations les caractéristiques suivantes:

TABLEAU III

EFFET D'UNE CAPACITE D'ABSORPTION LIMITEE PAR LA MARGE BENEFICIAIRE MINIMALE OBSERVEE ENTRE 1961 ET 1974

(A) ETAT DE LA SITUATION SOUS L'HYPOTHESE QUE LE NIVEAU TOLERABLE DES MARGES BENEFICIAIRES EST LE NIVEAU MINIMUM RENCONTRE DEPUIS 1961 OU 100% DU NIVEAU CALCULE

	Autres provinces	Ontario	Québec
Production en millions de $	79,861.8	103,079.5	60,385.7
Baisse en % par rapport à la situation actuelle	0.6	2.8	6.1
Marges bénéficiaires en millions de $	19,040.0	18,857.7	12,823.2
Baisse en % par rapport à la situation actuelle	0.8	4.02	6.4
Emploi en milliers	2,767.5	3,194.9	2,127.2
Baisse en % par rapport à la situation actuelle	0.56	2.6	6.5
Exportations vers l'autre région en millions de $	2,711.6	7,072.1	9,466.6
Baisse en % par rapport à la situation actuelle	9.7	20.2	22.4
Baisse en % dans le P.I.B.	0.6	2.6	4.8

(B) BAISSES DANS LES DIFFERENTES VARIABLES PAR RAPPORT A LA SITUATION ACTUELLE SOUS DIFFERENTES VALEURS POUR LE NIVEAU MINIMUM DES MARGES BENEFICIAIRES.*

	Autres provinces			Ontario			Québec		
	4	5	6	4	5	6	4	5	6
Production (en pourcentage)	0.3	0.3	0.3	1.7	1.7	1.8	5.7	5.6	5.6
Emploi (en milliers)	10.0	10.0	9.9	60.3	59.9	59.4	140.9	139.4	137.8
(en pourcentage)	0.4	0.4	0.4	1.8	1.8	1.8	6.2	6.1	6.1
Marges bénéficiaires (en millions de $)	109.3	109.1	109.0	600.7	601.0	601.0	841.8	843.2	844.6
(en pourcentage)	0.6	0.6	0.6	3.1	3.1	3.1	6.1	6.2	6.2
Exportations (en pourcentage)	4.7	4.7	4.7	12.5	12.5	12.4	20.9	20.7	20.5
P.I.B. (en pourcentage)	0.2	0.2	0.2	1.5	1.5	1.5	4.4	4.4	4.3

* 4 correspond à une marge de 95% par rapport à la marge originale pour les secteurs dont la marge bénéficiaire calculée avant absorption est inférieure au minimum observé entre 1961 et 1974.

5 correspond à une marge de 90% par rapport à la marge originale pour les mêmes secteurs.

6 correspond à une marge de 85% par rapport à la marge originale pour les mêmes secteurs.

(C) BAISSES DANS LES DIFFERENTES VARIABLES PAR RAPPORT A LA SITUATION ACTUELLE LORSQUE LE NIVEAU MINIMUM DES MARGES BENEFICIAIRES EST HAUSSE DE 10% ET 20% RESPECTIVEMENT.

	Autres provinces		Ontario		Québec	
	7	8	7	8	7	8
Production (en pourcentage)	1.4	2.6	5.4	7.0	9.2	11.4
Emploi (en milliers)	41.7	74.0	183.2	232.7	208.4	251.0
(en pourcentage)	1.5	2.7	5.6	7.1	9.2	11.0
Marges bénéficiaires (en millions de $)	281.7	448.3	1087.4	1251.6	1127.6	1289.4
(en pourcentage)	1.5	2.3	5.5	6.4	8.2	9.4
Exportations (en pourcentage)	21.4	40.3	39.8	50.5	33.3	41.3
P.I.B. (baisse en %)	0.2	0.2	5.2	6.0	7.3	9.1

- Si le niveau tolérable des marges bénéficiaires de chaque secteur après absorption du droit de douane est établi au niveau minimal rencontré depuis 1961, le tableau III nous indique alors que par rapport à la situation actuelle, le Québec verrait sa production baisser de 6.1% et son emploi de 6.5%. La production de l'Ontario baisserait de 2.8% et son emploi de 2.6%. Les effets s'avèrent mineurs pour les autres provinces du Canada puisque leur production serait réduite de 0.6% et l'emploi de 0.5%. De tels résultats nous incitent à conclure que:

  . L'effet économique d'une modification politique semble relativement mineur pour l'Ontario et les autres provinces dans l'horizon où nous nous plaçons puisque ceci affecte la production de seulement 2.8% dans le cas de l'Ontario et 0.6% pour les autres provinces.

  . L'effet sur le Québec est moins négligeable puisque l'emploi baisse de 6.5%. Malgré tout, ce chiffre est inférieur à ce que l'on pourrait attendre compte tenu de l'ampleur du marché canadien pour la production québécoise.

  . L'impact économique d'ensemble est faible même si le trafic commercial est assez perturbé. En effet, en passant d'un régime d'union économique sous lequel nous

vivons présentement à un régime sans préférence commerciale, le commerce inter-régional du Québec baisserait de 22.4%, celui de l'Ontario de 20% et celui des autres provinces de 9.7%. Ceci représente 18.8% des échanges commerciaux actuels entre le Québec et le reste du Canada.

. Au niveau des effets sur l'emploi, notons que 84,400 emplois ontariens seraient perdus à cause de la baisse des exportations ontariennes vers le Québec, tandis que 149,400 emplois québécois seraient perdus à cause de la baisse des exportations québécoises vers le reste du Canada. Dans ce dernier cas, 60,000 emplois sont attribuables aux seuls secteurs vêtements et textiles (à eux seuls ils comblent la différence entre l'Ontario et le Québec).

. En terme des marges bénéficiaires, l'Ontario connaît un effet comparable à celui du Québec puisque l'industrie ontarienne subirait une perte de $790.7 millions et le Québec $881 millions.

. Si l'on quitte les effets globaux pour passer aux effets sectoriels, on constate que dans le cas du Québec l'emploi sera touché sérieusement dans l'industrie du caoutchouc (5,200), textile (25,600), vêtement (34,500),

meuble (8,700), produits métalliques (8,000), industrie chimique (9,700), transports et entreposage (5,900), commerce de gros (4,600) et fourniture de bureau (4,000). Pour l'Ontario, l'emploi est menacé dans l'agriculture (3,000), textile (9,700), vêtement (3,500), papier (4,300), industrie chimique (3,200), transports et entreposage (15,100), fourniture de bureau (5,600) et tourisme, promotion, publicité (2,900). L'instauration d'un régime sans préférence commerciale n'affecte pas seulement l'emploi mais aussi la profitabilité des entreprises. Dans le cas du Québec, la profitabilité sera handicapée dans les industries du tabac, caoutchouc et produits de matières plastiques, textile, meuble, produits métalliques, industrie chimique, appareils électriques et matériel de transports. Pour l'Ontario, les industries fortement affectées sont le tabac, cuir, textile et bonneterie.

- Si nous baissons le niveau de la marge tolérable à 95%, 90% et 85% de la marge minimale dans le but de permettre une plus grande production (étant donné que la capacité d'absorption se trouve accrue), nous constatons que les résultats varient très peu. Ceci suggère que le niveau choisi des marges bénéficiaires (le minimum historique) élimine les industries

marginales relativement au commerce inter-régional canadien. Malgré ce faible niveau de variation, soulignons tout de même que:

. L'effet global (mesuré par la baisse de l'emploi ou les marges bénéficiaires) demeure relativement faible pour l'Ontario et les autres provinces du Canada. Il est nettement plus marqué pour le Québec et ceci en grande partie à cause du textile et du vêtement.

. Certaines industries sont touchées à la fois au Québec et en Ontario, soit le textile, le vêtement, le transport, les fournitures de bureau...

. L'industrie du papier semble plus affectée en Ontario qu'au Québec, alors que dans cette dernière province l'industrie des produits métalliques et celles du caoutchouc et des produits de matières plastiques sont plus affectées.

- Que se passe-t-il si nous haussons le niveau tolérable des marges bénéficiaires à 110% et 120% de la marge minimale observée? Une telle opération rend l'hypothèse sur la capacité d'absorption des industries plus restrictive et permet de déceler les prochains secteurs à être touchés. Nous constatons alors qu'une hausse du niveau minimal produit des effets plus marqués sur les économies du Québec et de l'Ontario. En effet:

. Si le niveau tolérable est établi à 120% de la marge minimale, le commerce inter-régional est sérieusement touché puisque les exportations de l'Ontario vers le Québec tombent de 50.5% tandis que celles du Québec vers l'Ontario chutent de 41.3%. Dans les deux cas, l'emploi est presque aussi sérieusement touché: 232.7 mille pour l'Ontario contre 251.0 mille pour le Québec. Ceci se produit en dépit d'une chute plus dramatique des exportations de l'Ontario ce qui tend à confirmer que l'Ontario est doté d'une structure de production plus intense en capital.

. Au niveau des résultats sectoriels, les industries suivantes viennent s'ajouter à celles mentionnées auparavant comme étant les plus affectées en terme d'emplois. Dans le cas de l'Ontario, mentionnons: l'industrie des mines métalliques, aliments et boissons, imprimerie et édition, industrie métallique primaire, industrie des produits métalliques, des appareils électriques, l'industrie chimique, l'industrie de la construction et celle des services fournis aux entreprises. Dans le cas du Québec, il faut ajouter l'agriculture, les mines métalliques, aliments et boissons, meuble, papier, imprimerie et édition, industrie métallique primaire, matériel de transports, industrie chimique,

communications, commerce de détail et l'industrie des services fournis aux entreprises. On voit donc qu'en plus de toucher des secteurs similaires - ce qui illustre assez bien l'inter-pénétration des industries entre le Québec et l'Ontario - on affecte plus lourdement les secteurs-service et on commence à toucher certains secteurs manufacturiers importants et reconnus comme efficaces. Il est important de noter que l'Ontario connaît maintenant des effets presque aussi marqués que le Québec. Cette observation s'avère cohérente avec la plus forte capitalisation de l'industrie en Ontario et/ou sa plus grande rentabilité. Le phénomène est assez intéressant puisqu'il se produit à la suite d'une très faible modification du niveau minimal des marges bénéficiaires. Ceci montre encore une fois l'inter-pénétration importante des économies de l'Ontario et du Québec.

Soulignons enfin que même si les dernières simulations nous ont permis d'identifier une seconde classe d'industries vulnérables à des modifications dans les rapports commerciaux, nous quittons l'horizon du court terme vers celui du moyen terme (étant donné les exigences imposées par nos simulations). Ces résultats constituent néanmoins une analyse de la sensibilité de notre méthode et peuvent être une indication des secteurs où une imposition plus sélective des tarifs douaniers pourrait avoir des effets.

D - Scénarios de libre-échange limité entre le Québec et le reste du Canada

Nous avons supposé jusqu'à maintenant que suite à une modification constitutionnelle le Québec et le reste du Canada maintiendraient le tarif canadien actuel pour leur région respective. Cette hypothèse implique qu'une très grande partie du commerce inter-régional est frappée d'un droit de douane lorsque les produits traversent les nouvelles frontières commerciales. Cette hypothèse qui peut sembler à certains un peu trop restrictive a été retenue pour simuler les effets réciproques de restrictions commerciales. Si on tient compte des différences dans les structures industrielles des régions, il y a place pour des concessions mutuelles ouvrant ainsi la porte à certaines formes de libre-échange.

Parmi les scénarios susceptibles d'illustrer l'établissement d'une zone de libre-échange limité (c'est-à-dire abolition de droits de douane sur le commerce de certaines catégories de produits et leur maintien pour d'autres catégories) nous en avons retenu trois:

1º Aucune modification de la structure tarifaire actuelle mais établissement d'une certaine politique de troc par laquelle

- le Québec assure une libre-entrée à certains produits canadiens pour lesquels il possède habituellement un

déficit commercial dans les échanges inter-provinciaux (équipement de transport, aliments et boissons, caoutchouc et matières plastiques, machinerie);

- en retour, les autres provinces du Canada accordent la libre-entrée à des produits québécois pour lesquels le Québec possède habituellement un surplus dans les échanges inter-provinciaux (habillement, textile, bonneterie, papier et métaux primaires);

- signalons cependant que sur cette base le troc n'avantagerait pas les autres provinces du Canada puisque la libre-entrée permettrait un commerce de $566 millions pour le Canada et de $1,176 millions pour le Québec.

2° Aucune modification de la structure tarifaire actuelle sauf que le Québec accorde aux autres provinces la libre-entrée des produits canadiens les plus importants dans leur structure d'exportations inter-provinciales tandis que les autres provinces font de même avec les exportations du Québec sous la contrainte d'un certain équilibre dans les échanges commerciaux.

- Selon ce scénario, le Québec accorderait la libre-entrée à aliments et boissons, équipement de transport, produits électriques, produits chimiques et métaux primaires;

- en retour les autres provinces canadiennes accorderaient la libre-entrée à aliments et boissons, habillement,

fabrication de métaux primaires, produits chimiques et papier;

- signalons que dans ce cas les flux sont très équilibrés puisque ce libre-échange limité permettrait un commerce du reste du Canada de $2,979 millions et un commerce québécois de $3,038 millions.

3° Aucune modification de la structure tarifaire actuelle sauf que le Québec et le reste du Canada négocient des ententes de libre-échange pour les secteurs industriels où il existe une très forte inter-pénétration, c'est-à-dire des secteurs où les échanges inter-provinciaux de produits sont équilibrés.

- Les secteurs suivants ont alors été retenus:

Aliments et boissons où le Québec exporte $823 millions et les autres provinces exportent $1,031 millions;

Produits chimiques où le Québec exporte $539 millions et les autres provinces $498 millions;

Produits électriques où le Québec exporte $495 millions et les autres provinces $510 millions;

Métaux primaires où le Québec exporte $556 millions et les autres provinces $426 millions

Produits métalliques où le Québec exporte $401 millions et les autres provinces $349 millions.

Ces trois scénarios correspondent aux simulations 11, 12 et 13 [1] dont les résultats sont présentés au tableau IV. Nous en dégageons les caractéristiques suivantes:

- Les effets absolus sur la production, les marges bénéficiaires, l'emploi et les exportations s'avèrent presque aussi importants en Ontario qu'au Québec. Ceci demeure vrai même si nous excluons la simulation 11 où les dés étaient en quelque sorte pipés contre l'Ontario (le troc proposé défavorisant alors cette province et le reste du Canada).

- L'effet sur les exportations inter-provinciales québécoises est nettement plus faible si on permet un libre-échange entre les deux régions sur la base des exportations les plus importantes pour chacun des partenaires que si le libre-échange est établi sur la base des secteurs où il existe une forte inter-pénétration. Un tel résultat est obtenu en dépit du fait que les montants d'exportation sous libre-échange sont équivalents dans les deux scénarios. De plus, l'écart entre le Québec et l'Ontario sur la base de l'emploi s'élève à 14.1 milliers dans le cas décrit par la simulation 12, tandis qu'il atteint 49.7 milliers pour le scénario traité par la simulation 13. De telles divergences sont explicables par le fait que si on adopte un régime de libre-échange basé sur le critère de l'inter-pénétration

---

1 Les simulations 9 et 10 ne sont pas discutées dans ce résumé.

TABLEAU IV

BAISSES DES PRINCIPALES VARIABLES PAR RAPPORT A LA SITUATION ACTUELLE SELON LES TROIS SCENARIOS DE LIBRE-ECHANGE LIMITE

	Autres provinces			Ontario			Québec		
Simulations	I1	I2	I3	I1	I2	I3	I1	I2	I3
Production									
(en millions)	426.4	458.0	461.2	2,777.4	2,533.9	2,527.3	2,260.0	2,434.7	3,042.1
(en pourcentage)	0.5	0.6	0.6	2.6	2.4	2.4	3.5	3.8	4.7
Marges bénéficiaires									
(en millions)	130.0	125.9	123.4	661.3	562.3	579.1	638.4	583.0	598.3
(en pourcentage)	0.7	0.7	0.6	3.4	2.9	2.9	4.7	4.3	4.4
Emploi									
(en milliers)	11.9	13.8	14.1	80.5	74.5	74.6	76.6	88.6	124.3
(en pourcentage)	0.4	0.5	0.5	2.5	2.3	2.3	3.4	3.9	5.5
Exportations									
(en millions)	230.2	264.7	268.0	1,741.8	1,589.8	1,580.2	1,595.6	1,741.9	2,129.1
(en pourcentage)	7.7	8.8	8.9	19.6	17.9	17.8	13.1	14.3	17.4
P.I.B. (baisse en %)	0.3	0.5	0.5	2.5	2.3	2.3	3.0	3.1	3.7

(simulation 13), cette entente ne couvre pas le textile et le vêtement. Ceci entraîne pour le Québec une perte de 60,000 emplois. Le problème du textile doit encore une fois être souligné: ce secteur est responsable à lui seul de la moitié de l'effet sur l'emploi dans la simulation 13 et de 35% de l'effet sur la production. En comparant les résultats des simulations 12 et 13, nous pouvons donc constater qu'un scénario où le libre-échange est introduit en fonction des secteurs d'importance permet des effets moins concentrés au Québec dans la structure industrielle et en termes d'emplois qu'un scénario de libre-échange dans les secteurs à forte inter-pénétration.

- Notons enfin que dans le cas des scénarios de libre-échange (tout comme dans les cas précédents), l'effet absolu sur le Québec est assez semblable à celui de l'Ontario en dépit du fait que l'Ontario représente pour le Québec un marché proportionnellement beaucoup plus important que le Québec pour l'Ontario.

E - Les droits de douane comme recette fiscale

Etant donné que nous considérons dans nos simulations le Québec comme une région autonome au plan commercial, son gouvernement pourra percevoir des droits de douane aussi bien sur ses importations internationales qu'inter-provinciales. En effet, les

recettes douanières perçues actuellement par le gouvernement fédéral sur la majeure partie des importations québécoises en provenance des marchés internationaux, seront dorénavant perçues par le gouvernement du Québec. De plus, à ces recettes douanières viendront s'ajouter celles levées sur les importations québécoises en provenance de l'Ontario et du reste du Canada.

Malgré le niveau intéressant de ces nouvelles entrées fiscales, il ne faut pas oublier que l'autonomie commerciale implique aussi des charges additionnelles (le coût des contrôles douaniers devrait être défrayé par le gouvernement du Québec, par exemple); ces charges sont présentement encourues par le gouvernement fédéral et sont présumément payées en partie à même les recettes de la fiscalité tarifaire. De plus, signalons que les recettes douanières perçues sur le commerce international seront plus faibles. En effet, nous avons noté au cours des différentes simulations que les modifications commerciales provoquent en général une baisse de l'activité économique. Celle-ci implique une diminution des importations, d'où un affaiblissement des entrées fiscales douanières.

Nous avons calculé pour cinq simulations les recettes douanières susceptibles d'aller enrichir le trésor provincial. Celles-ci proviennent des droits de douane imposés aussi bien sur les importations internationales qu'inter-provinciales. Dans tous

les cas, nous avons tenu compte de la variation de l'activité économique et de ses effets sur les importations internationales et donc sur de telles entrées fiscales. Par contre, il nous a été impossible de calculer les nouvelles charges découlant de l'autonomie commerciale. Le tableau V présente les résultats obtenus pour le Québec et le reste du Canada dans son ensemble. Les commentaires suivants s'imposent:

. Les droits perçus par le Québec varient, selon les simulations, entre $714.0 millions et $1,000.9 millions. Plus de 65% de ces sommes proviennent des tarifs imposés sur les importations internationales. Pour le reste du Canada (incluant l'Ontario), les droits perçus dépassent dans la plupart des cas $3,000 millions. Environ 90% de ce montant émane des tarifs levés sur le commerce international.

. Ces sommes sont évidemment disponibles pour fins de compensation. Un exemple semble ici approprié. Nous remarquons dans la simulation 3 (hypothèse que le niveau tolérable pour chaque secteur est le minimum observé depuis 1961 pour la plupart des secteurs considérés) que le Québec peut percevoir des droits totalisant $994.3 millions: $337.6 millions sur les exportations ontariennes vers le Québec, $58.1 millions des autres provinces canadiennes et $598.3

TABLEAU V

DROITS PERCUS PAR LE QUEBEC SELON LA PROVENANCE DE SES IMPORTATIONS ET POUR DIFFERENTES SIMULATIONS (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	3	6	7	10	11
Ontario	337.6	340.8	219.5	157.5	176.7
Autres provinces	58.1	58.6	47.6	37.5	34.5
Reste du monde	598.3	601.5	588.3	576.8	603.3
Total	994.0	1,000.9	855.4	714.0	814.5

millions sur les importations québécoises de produits étrangers. Ces montants peuvent servir à compenser les producteurs québécois pour les baisses enregistrées dans leurs marges bénéficiaires suite aux modifications dans les relations commerciales. Dans le cadre de la simulation 3, la baisse des marges bénéficiaires s'élevait à $881 millions ($417.1 millions absorbés par les producteurs qui n'exportent plus). On constate alors que les entrées fiscales brutes (excluant les nouvelles charges reliées à l'autonomie commerciale) suffisent à compenser les pertes des producteurs.

Le principal but du tableau V est de faire constater que suite aux modifications du contexte politique, certaines recettes fiscales alimentant présentement le trésor fédéral, pourraient être transférées au gouvernement du Québec. De plus, s'il y a baisse des bénéfices dans certains secteurs, une partie de ces recettes peut servir de compensation. Nous laissons au lecteur intéressé le soin de comparer les montants apparaissant au tableau V avec les baisses des marges bénéficiaires notées aux tableaux des simulations correspondantes.

IV - CONCLUSION

Nous avons résumé dans les pages précédentes les résultats d'une étude sur les effets de modifications dans les relations commerciales entre le Québec et le reste du Canada. Cette étude visait à étudier la sensibilité de leurs industries dans la situation où suite à une modification constitutionnelle, le Québec et le reste du Canada maintiendraient le tarif canadien actuel pour leur région respective. Nous avons alors supposé que le producteur québécois, obligé maintenant de franchir une barrière tarifaire s'il désire écouler ses produits sur le marché canadien, cherchera, du moins à court terme, à protéger un tel marché en absorbant le droit de douane que lui impose le reste du Canada. Le producteur ontarien réagira de la même façon en ce qui concerne le marché québécois. Leur degré d'absorption étant fonction du niveau de la nouvelle marge bénéficiaire brute, nous avons supposé divers niveaux de tolérance: capacité d'absorption sans limite, capacité limitée par la marge bénéficiaire brute minimale observée entre 1961 et 1974, capacité d'absorption nulle, et autres variantes. De plus, nous avons imaginé différents scénarios de libre-échange. Dans tous les cas, on peut anticiper que plus la marge bénéficiaire minimale requise est élevée (tolérance faible), plus les exportations inter-provinciales sont affectées, plus la production diminue et plus les effets sur l'emploi sont substantiels.

Etant donné un tel cadre d'analyse, quelles conclusions peut-on tirer des conséquences d'une modification dans le régime commercial sur l'économie du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada? Parmi les nombreuses conclusions déjà mentionnées dans le chapitre précédent, nous aimerions dégager celles qui à notre avis semblent les plus importantes:

- Dans les situations où nous permettons une capacité d'absorption élevée (donc un niveau de tolérance substantiel étant donné une faible marge bénéficiaire requise pour poursuivre les exportations et donc maintenir la production), les différentes ruptures de marché proposées frappent le Québec plus durement que les autres régions du Canada. En effet, lors de la première simulation, nous avons constaté que les marges bénéficiaires absorbées par les producteurs québécois représentaient un effort de 6.4%, contre 4.1% pour l'Ontario et 0.8% pour les autres provinces du Canada.

- A mesure que nous avons diminué la capacité d'absorption et donc haussé la marge bénéficiaire minimale requise pour poursuivre les exportations et donc maintenir la production, nous avons constaté que l'Ontario subissait des effets plus marqués, tandis que le Québec n'empirait pas son sort de façon appréciable. Une telle caractéristique illustre tout simplement que les secteurs marginaux du Québec sont moins rentables que les secteurs marginaux de l'Ontario. Signalons

de plus que l'effet absolu en Ontario s'avère presque aussi grand qu'au Québec. Cela demeure vrai en dépit du fait que le Québec représente une plus faible portion des débouchés pour les produits de l'Ontario que la situation inverse (10% contre 30%). Un tel résultat s'explique par le fait que les flux inter-provinciaux de commerce entre ces deux régions s'avèrent en général assez équilibrés.

- Au niveau des secteurs marginaux, notons que les industries québécoises du vêtement et du textile jouent un rôle déterminant dans la mesure des conséquences de rupture de marché.

- Les résultats des simulations nous portent à croire que les effets de rupture de marché sont nettement plus concentrés dans la structure industrielle au Québec qu'en Ontario.

- Les scénarios de libre-échange limité nous incitent à conclure que dans l'optique d'une négociation de partnership commercial, les stratégies proposées par le gouvernement du Québec (le choix des secteurs devant être couverts par de telles ententes de libre-échange) seront très importantes puisque pour un niveau donné de commerce libre entre le Québec et le reste du Canada, les effets s'avèrent fort différents.

- Enfin, les résultats des onze simulations discutées dans ce rapport font ressortir comme conclusion générale qu'il existe une forte inter-relation des régions canadiennes. Il faut cependant noter

que cette inter-relation est beaucoup moins évidente entre le Canada (excluant l'Ontario) et le Québec qu'entre cette province et l'Ontario. En effet, dans ce dernier cas, les soubresauts dans une de ces deux régions ont des conséquences importantes dans l'autre. Dans cette optique, et sur le plan des relations commerciales, le reste du Canada ne présente pas une situation homogène face au Québec.

PARTIE II: RAPPORT

PARTIE II TABLE DES MATIERES

	Pages
I - Introduction	iv
II - L'outil et la méthode	1
A - Bref exposé de la question	1
B - L'outil: avantages et limites	5
1. Le tableau des échanges inter-industriels	5
2. Le tableau inter-industriel régionalisé	8
3. Les limites	9
a) les limites propres à l'outil	9
b) la limite provenant de la date de compilation des données	11
c) limite méthodologique	12
C - La méthode	13
1. Hypothèse sur les tarifs	13
2. Hypothèse concernant les industries	14
3. La marge bénéficiaire minimale	16
4. Le fonctionnement de la méthode: une simulation-type	18
a) La demande finale	18
b) La simulation-type	20
III - Présentation des résultats	22
1. Simulation N^{O} 1 - Une image de la situation actuelle	24
2. Simulation N^{O} 2 - Le cas polaire du blocus économique	31

Pages

3. Simulations 3 à 10: les résultats de l'étude sous l'hypothèse que chaque région impose un tarif identique au tarif actuel et que les producteurs absorbent les droits de douane 37

a) Rappel des hypothèses 37

b) Les résultats 40

c) La sensibilité des résultats à une diminution des marges bénéficiaires minima 44

d) La sensibilité des résultats à une hausse des marges bénéficiaires minima 47

e) La performance des industries lorsque le niveau tolérable des marges bénéficiaires est haussé soit à la marge moyenne des années 1961-1974, soit au point milieu entre cette marge moyenne et la marge minimum. 61

4. Trois simulations selon des scénarios de libre-échange limité entre le Québec et le reste du Canada. 70

5. Les droits de douane comme recette fiscale 75

IV - Conclusion 80

I - INTRODUCTION

Ce rapport résume les résultats d'une étude sur les effets de modifications dans les relations commerciales entre le Québec et le reste du Canada.

Advenant des changements dans les relations politiques entre le Québec et le reste du Canada, les rapports commerciaux seront modifiés. Or, les économies des différentes régions canadiennes sont intimement inter-reliées. Des modifications dans les rapports commerciaux affecteront les économies dans les secteurs où les liens sont importants, c'est-à-dire dans les industries qui sont les plus dépendantes des autres régions, directement ou indirectement. Il convient de mesurer la sensibilité des industries à des modifications dans les relations commerciales et d'examiner les répercussions de ces modifications.

L'outil privilégié pour une telle analyse est le tableau des échanges inter-industriels. Des tableaux régionaux étaient disponibles pour 1966. Il a été possible en utilisant ces tableaux de constituer un système d'input-output inter-régional. A l'aide du tableau canadien de 1971 et du tableau du Bureau de la Statistique du Québec de 1973, nous avons ensuite rajeuni le système de 1966. Nous avons également rajeuni les coefficients des flux commerciaux entre les régions en nous servant de données se rapportant à l'année 1974.

Nous avons, pour notre étude, divisé le Canada en trois régions: le Québec, l'Ontario et les autres provinces (y compris les territoires du Nord-Ouest). Le régime de commerce inter-régional qui décrit les relations actuelles entre ces régions correspond à ce qui est communément appelé une union économique. Advenant une modification politique, qu'arriverait-il à l'union économique? Nous n'avons pas essayé de répondre à cette question mais afin d'analyser la sensibilité des industries à des modifications possibles des relations commerciales, nous avons supposé qu'il n'y aurait pas de régime de préférences commerciales entre le Québec, d'une part, et le reste du Canada, d'autre part. Cette hypothèse a été quelque peu modifiée pour en illustrer les conséquences.[1]

Nous avons de plus supposé, en jugeant que cela constituait un point de départ historique raisonnable pour les exercices de simulation, que suite à une modification constitutionnelle, le Québec et le reste du Canada maintiendraient le tarif canadien actuel pour leur région respective. Ceci mettrait donc les

---

1 Le mandat qui a donné lieu à cette étude nous avait donné comme objectif de mesurer la sensibilité des industries à des ruptures de marché. Il s'agit d'analyser cette question à l'aide de scénarios qui correspondent à différents degrés de rupture. Les résultats de cette étude sont conditionnés par cette hypothèse de rupture, ce qui n'implique pas que ces scénarios seront ceux qui se réaliseront. Les scénarios ont une connotation pessimiste tout simplement parce que la rupture de marché est une condition qui force la nature pessimiste des scénarios.

biens produits au Québec sur le même pied dans le reste du Canada que les biens produits à l'étranger; la même chose s'appliquerait au Québec pour les biens produits dans le reste du Canada. Ainsi, les exportateurs de l'Ontario actifs sur le marché québécois devraient maintenant franchir une barrière tarifaire et concurrencer des biens en provenance de l'étranger. Le producteur québécois qui exporte vers l'Ontario ou les autres provinces du Canada aurait à faire face à la même contrainte.

Afin de mesurer l'impact de ces modifications commerciales hypothétiques, nous avons développé le concept de l'absorption. Le producteur québécois qui doit maintenant faire face à la concurrence étrangère sur les marchés du reste du Canada et ce, sans traitement préférentiel, pourrait chercher, à court terme du moins, à protéger son marché en absorbant le droit de douane que lui impose le reste du Canada. Le producteur ontarien pourrait avoir la même réaction en ce qui concerne le marché québécois.

Cependant, pour certains secteurs, une telle réaction n'est peut-être pas financièrement possible; la sensibilité est donc mesurée en rapport avec la rentabilité des industries. Nous avons alors fait intervenir les marges bénéficiaires. Dans le tableau d'input-output, la valeur de la production représente le niveau des ventes de telle sorte que la différence entre les ventes et le paiement des facteurs variables identifiés dans le système (emploi et biens intermédiaires) représente les marges

bénéficiaires qui contribuent au paiement des autres facteurs de production.[1] La capacité d'absorption du droit de douane dépend du niveau de la marge bénéficiaire. Nous avons alors fait un examen de l'évolution du ratio des marges bénéficiaires sur la production et avons retenu comme niveau de tolérance le minimum observé entre 1961 et 1974.

Les résultats que nous présentons sont basés sur les hypothèses que nous venons de mentionner. Nous croyons que ces hypothèses ont, d'un côté, un certain caractère pessimiste puisqu'elles nous font passer d'un régime d'union économique à un régime sans préférence commerciale; par ailleurs, le niveau de tolérance des marges bénéficiaires a peut-être été imparfaitement évalué. Afin de pallier cette dernière éventualité, nous avons fait varier le niveau de tolérance au cours de différentes simulations.

Les résultats présentés font intervenir différentes variantes de nos hypothèses globales:

- D'abord, nous avons supposé une capacité d'absorption sans limite. Dans ce cas, il n'y a pas de modification du commerce entre les régions mais la rentabilité de certains secteurs industriels est sérieusement comprimée.

---

1 Ceci correspond en quelque sorte à ce que la théorie économique nous enseigne; à court terme les recettes doivent couvrir la totalité des frais variable plus une partie (pouvant être nulle) des frais dits fixes.

- De ce premier cas extrême, on passe à l'autre extrême, celui du blocus économique où les exportations inter-régionales sont nulles.

- Nous présentons, troisièmement, le résultat de la simulation qui se conforme à notre hypothèse de base. Puis, nous faisons varier le niveau de tolérance à la hausse et à la baisse pour mesurer la sensibilité des résultats.

- Enfin, nous présentons les résultats qui sont basés sur des scénarios de libre-échange limité entre le Québec et le reste du Canada. Comme il n'y a pas d'hypothèse naturelle, nous avons examiné trois situations différentes.

On peut résumer les résultats comme suit:

- En suivant notre hypothèse de base, les effets sur l'emploi et la production des modifications au régime commercial sont relativement faibles pour les trois régions considérées. Certains secteurs sont par contre touchés plus sérieusement que d'autres.

- Lorsqu'on hausse le niveau des marges minima acceptables et que l'on diminue, par le fait même, l'ampleur de l'absorption des tarifs douaniers par les producteurs, les effets de réduction du commerce inter-régional et de la production deviennent plus marqués.

- Deux régions sont particulièrement affectées: d'abord le Québec et puis ensuite l'Ontario. Lorsque le commerce inter-provincial n'est pas sérieusement touché, les effets mineurs sont plus importants et plus concentrés (industriellement) au Québec qu'en Ontario. Lorsque les variations du niveau de tolérance conduisent à des variations de commerce plus sérieuses, ces deux régions subissent des chocs presque équivalents.

- Lorsque les scénarios de libre-échange limité sont analysés, on remarque que l'écart entre les effets au Québec et en Ontario est moins grand mais qu'encore là le Québec est plus sérieusement touché.

Il convient d'ajouter que dans le cadre des hypothèses fixées précédemment, le Québec devient un percepteur fiscal de droits de douane; une partie de ces droits de douane, actuellement perçus par le gouvernement fédéral, plus ceux perçus via le commerce avec le reste du Canada, pourraient compenser les pertes des industries provenant de l'absorption des tarifs douaniers. Il faut remarquer cependant que l'autonomie commerciale du Québec comporterait aussi des charges additionnelles qui devraient également être compensées par les recettes douanières.

Le texte de ce rapport se termine en suggérant quelques extensions possibles. En particulier, il faut constater qu'un outil important a été développé et qu'il pourrait désormais être utilisé à des fins plus raffinées. L'analyse de sensibilité

que nous présentons pourrait, par exemple, être suivie de simulations sous l'hypothèse de tarifs différenciés puisque les avantages commerciaux respectifs conduiront sûrement à de telles différenciations. De plus, toutes nos simulations ont été faites en supposant une demande finale exogène fixe. On pourrait vouloir faire varier tant le niveau que la composition de cette demande.

II - L'OUTIL ET LA METHODE

A - Bref exposé de la question

Un des aspects des modifications des rapports constitutionnels entre le Québec et le reste du Canada concerne les relations commerciales entre ces deux régions. Le but de cette étude est de fournir des éléments permettant d'évaluer l'impact d'une modification des rapports commerciaux en fonction de la structure actuelle des échanges inter-industriels à l'intérieur de ces régions.

Le mandat qui a mené à cette étude consistait à étudier les répercussions sur les diverses industries québécoises et celles du reste du Canada de modifications dans les rapports commerciaux. Il y a évidemment plusieurs façons d'aborder cette question selon le type d'examen que l'on recherche. L'examen qu'on nous a demandé avait d'abord et avant tout comme objectif d'estimer la sensibilité de certaines industries à des modifications du régime commercial entre les régions du Canada.

Pour ce faire, nous avons cherché à déduire les modifications possibles du commerce inter-régional et évaluer leur impact à partir d'un cadre d'analyse plus général. Donc, même si la question fondamentale touche les industries qui sont sensibles à des variations dans le commerce entre les régions, nous nous sommes imposés de fonctionner avec un cadre d'analyse susceptible d'affecter l'ensemble des secteurs considérés.

Examinons maintenant les problèmes que présente la modification d'un régime politique sur les relations commerciales. Il y a peut-être lieu de souligner que du point de vue de l'économiste, le type de démarche que nous nous proposons de suivre est relativement ignorée dans la documentation professionnelle puisque ce sont généralement les questions d'intégration économique qu'on y trouve abordées; on a analysé, par exemple, en Europe, l'intégration économique des pays du Marché Commun alors qu'au Canada on a souvent abordé la question du libre-échange avec les Etats-Unis. Dans le cas qui nous préoccupe, nous partons plutôt du fait que la situation actuelle est décrite par une union économique, c'est-à-dire qu'il y a monnaie commune et libre-échange des biens et personnes, et marché commun au sens où face aux régions non-membres de l'union économique, il y a un tarif extérieur commun. Une modification des liens politiques peut également provoquer des changements dans les liens économiques. Les modifications économiques peuvent être relativement mineures comme par exemple l'abolition d'un tarif extérieur commun, ou plus draconiennes comme l'abolition de la monnaie commune. Voici une nomenclature plus précise:

- Régime sans préférence commerciale et sans monnaie commune (le cas des relations économiques entre le Canada et le Japon).

- Union commerciale (le cas du Canada avec la Grande-Bretagne). Elle est caractérisée par des arrangements commerciaux préférentiels.

- Zone de libre échange. C'est le cas du libre-échange entre les partenaires.

- Union douanière. Dans ce cas-ci, il y a une politique commerciale commune et libre-échange entre les partenaires.

  Marché commun. C'est le cas précédent mais cette fois-ci les partenaires ont un tarif extérieur commun et libre mouvement des facteurs.

- Union économique. C'est le marché commun avec monnaie commune. Ceci implique également, en général, harmonisation des politiques fiscales et monétaires.

Etant donné que notre mandat ne portait pas sur l'étude du commerce extérieur du Canada et du Québec avec le reste du monde, il ne nous est pas possible de présenter une analyse qui permettrait de comparer les effets des modifications commerciales sous l'un ou l'autre régime. Notre étude vise plus modestement à fournir des éléments de mesure de la sensibilité des industries à des modifications soudaines dans les rapports commerciaux entre les régions du Canada. Nous ne cherchons donc pas à dégager des réponses quantitatives concernant, par exemple, les effets du passage du système actuel à une union douanière.

Notre hypothèse de travail est en quelque sorte une situation hybride, à partir de laquelle on pourra cependant modifier certains éléments. Ainsi,

nous faisons l'hypothèse que suite à des modifications des liens politiques entre le Québec et le reste du Canada, les monnaies, si elles sont différentes, continueront à s'échanger au pair; mais par ailleurs, nous supposons qu'il n'y aura aucune préférence commerciale entre les nouvelles unités économiques. Ainsi, celles-ci auront une politique tarifaire les unes à l'égard des autres identique à celle qu'elles auront avec le reste du monde; les autres régions du Canada imposeront aux produits venant du Québec un tarif identique à celui qu'elles imposeront au reste du monde et le Québec fera la même chose. Plus précisément, nous faisons l'hypothèse que le tarif qui sera imposé sera le même pour les deux régions et qu'il est identique au tarif canadien actuel, pour chacun des biens considérés. En un sens, cette hypothèse est pessimiste puisque d'une situation d'intégration économique complète, on passe à une situation où il n'y a pas de préférences commerciales. Cette hypothèse pessimiste doublée d'une hypothèse de fixité des structures de production risque donc d'exagérer dans l'ensemble les effets défavorables des changements dans les relations commerciales suite à une modification des relations politiques. Notons cependant qu'il pourrait y avoir des hypothèses plus pessimistes encore comme l'application de tarifs différents pour les deux régions, choisis sélectivement selon les industries afin de les protéger plus complètement, heurtant ainsi plus violemment les mêmes industries dans l'autre région.

L'hypothèse que nous avons retenue nous semble donner un schéma de travail adéquat pour identifier les effets économiques possibles résultant de l'accession du Québec à un statut autonome quant à sa politique commerciale. Ces effets sont différents selon les industries, ce qui permet de localiser celles qui sont plus sensibles. Compte tenu du temps dont nous disposions, il nous est apparu impossible de déborder le cadre décrit ci-dessus; il aurait été intéressant, par exemple, d'examiner l'influence des effets commerciaux sur la structure industrielle des régions, mais cela exigerait des recherches sectorielles plus élaborées.

B - L'outil: avantages et limites

1. Le tableau des échanges inter-industriels

L'objet de l'étude et les questions soulevées, telles que décrites dans le bref exposé qui précède, déterminent le type d'outils qu'on peut utiliser. D'une part, on est intéressé aux mesures d'ensemble et, d'autre part, on veut localiser les répercussions au niveau des principales industries. Le tableau des échanges inter-industriels est l'outil privilégié pour conduire ce type d'analyse pour autant qu'on en reconnaisse les limites.

Le tableau des échanges inter-industriels décrit, à un point dans le temps, l'apport d'une industrie à une autre. Cette description est le relevé des flux des biens que s'échangent les industries. Par exemple, l'industrie de la fabrication des véhicules moteurs utilise pour réaliser $1,000,000 de production, tant de dollars en inputs provenant de l'industrie des métaux primaires, tant de dollars de produits du papier, etc. Egalement, l'industrie de la fabrication des véhicules moteurs livre tant de dollars de sa production à l'industrie du transport, tant de dollars de sa production à la consommation des ménages, etc.

Cette énumération des flux entre les industries montre le degré de dépendance ou de complémentarité des industries les unes par rapport aux autres, de façon directe et indirecte. Ainsi, dans l'exemple cité, l'industrie du papier est reliée à l'industrie du transport via (entre autres) l'industrie de la fabrication des véhicules moteurs. Cette représentation des flux entre les principaux secteurs d'une économie représente la structure de cette économie; elle est en quelque sorte le schéma de production de l'économie puisqu'elle nous indique la quantité de produits du papier, la quantité de produits de métaux primaires (et ainsi de suite pour l'ensemble des autres biens et services) nécessaires à la fabrication de $1,000,000 de véhicules moteurs.

Les tableaux inter-industriels sont habituellement construits pour des entités économiques bien définies et assez larges. Ainsi, le Canada et le Québec possèdent depuis un bon nombre d'années un tel outil. Statistique-Canada a également mis sur pied, pour l'année 1966, un tableau d'échanges industriels sur une base régionalisée. Le tableau indique, par exemple, que l'industrie du transport au Québec achète des véhicules moteurs de l'Ontario qui utilise comme inputs du papier dont une certaine quantité vient du Québec et des métaux dont également une certaine quantité vient du Québec.

Si l'on retourne au problème qui nous préoccupe, on voit tout de suite qu'une baisse des quantités demandées par l'industrie du transport du Québec aura des effets, non seulement sur l'industrie des véhicules moteurs en Ontario, mais également sur l'industrie du papier au Québec. Donc, pour tenir compte des modifications de marché dues à des changements dans les relations politiques, l'analyse inter-industrielle est un outil privilégié puisqu'elle retrace les répercussions en fonction de la structure de l'économie. Quoiqu'elle ne soit pas le seul outil utilisable pour de telles analyses, elle est un outil essentiel dans le cas qui nous occupe puisque les diverses régions canadiennes sont étroitement inter-reliées.

2. Le tableau inter-industriel régionalisé

La description détaillée de l'outil particulier que nous avons utilisé fait l'objet de documents annexés: un appendice descriptif d'abord, puis un second appendice technique.[1] Il importe de mentionner ici les grandes lignes de cette description. Pour les fins de notre travail, nous avons divisé le Canada en trois régions: le Québec, l'Ontario et les autres provinces du Canada (incluant les T. N.-O.). Pour chacune de ces régions, nous avons:

- une matrice d'output qui indique, pour la région concernée, le niveau de la production des différents biens et services classés selon les secteurs qui les produisent;
- une matrice d'input, qui indique la quantité des différents biens et services utilisés par les divers secteurs pour réaliser leur production.

Les biens et les secteurs sont l'objet d'agrégations différentes. Ainsi, pour chaque région, il y a 43 secteurs productifs et 93 biens, (plus précisément il y a 83 biens et services et 10 facteurs primaires).

Pour chacun des 83 biens produits exclusivement ou conjointement par un ou plusieurs des 43 secteurs, nous disposons de 83 matrices de répartition des flux commerciaux nous indiquant, pour chaque bien, la valeur des exportations, la région d'où le bien est exporté et la région qui l'importe.

---

1 Les appendices constituent la partie III du rapport.

Ainsi, une modification de la quantité demandée d'un bien quelconque par la région de l'Ontario aura des effets sur la production au Québec si ce bien est exporté par le Québec et sur les autres industries ou secteurs contribuant directement ou indirectement à la production de ce bien que cela soit au Québec, en Ontario ou dans les autres provinces du Canada. Cependant, les biens produits au Québec ne sont pas seulement vendus au Québec ou dans le reste du Canada, mais aussi dans le reste du monde. A cet effet, il est utile de noter que les matrices de répartition des flux commerciaux incluent aussi le reste du monde.

3. Les limites

Le tableau des échanges inter-industriels comme outil d'analyse possède certaines limites. On peut distinguer trois types de limites: la première est propre à l'outil comme tel, la seconde relève de la date de compilation des données tandis que la troisième est d'ordre méthodologique.

a) Les limites propres à l'outil

Comme on l'a vu plus haut, le tableau des échanges intersectoriels est une énumération des flux entre industries, décrivant ainsi la structure de l'économie. C'est d'abord et avant tout un système comptable, puisque ces flux sont mesurés pour une période donnée. Ces flux sont cependant le produit de forces et tendances économiques. Si on utilise

ce tableau pour simuler certains changements, les forces et tendances qui ont produit les relations constituant le tableau peuvent demeurer intactes mais elles peuvent également être modifiées.

En réalité, si les forces économiques de base sont modifiées, la structure (postérieure) qui en résultera sera elle aussi modifiée, de telle sorte que l'utilisation du tableau (antérieur) pour prédire les résultats des changements ne sera pas adéquate. Il est important ici de faire des distinctions selon l'horizon de la prévision: si le tableau est utilisé pour prédire des événements dans un délai qui correspond à celui où l'on s'attend à peu de changements structurels, l'utilisation du tableau inter-industriel demeure adéquate. En d'autres mots, notre étude suppose que les modifications dans les rapports commerciaux se font dans le cadre de la structure économique existante. Cependant, à moyen ou à long terme, la structure économique elle-même se modifiera; ainsi, il ne faut pas voir notre étude comme une étude prévisionnelle, mais plutôt comme une analyse de sensibilité.

Comme le mandat de notre étude vise la sensibilité des industries du Québec, de l'Ontario et des autres provinces du Canada

telles qu'elles existent actuellement, face à des modifications des flux commerciaux, notre optique n'est pas contradictoire avec les remarques précédentes.

b) La limitation provenant de la date de compilation des données

Le tableau inter-industriel régionalisé produit par Statistique-Canada date de 1966. Il est évident que la structure de l'économie canadienne a connu des modifications depuis cette date, de telle sorte que la validité de notre étude qui porte sur la structure actuelle pourrait en être amoindrie même s'il s'avère que la composition de la production industrielle n'a pas beaucoup changé depuis 1966. De toute façon, afin de tenir compte de cette limitation, nous avons procédé à des ajustements du tableau des échanges inter-industriels ainsi qu'à des ajustements dans la matrice des flux commerciaux entre les trois régions considérées. Ces ajustements sont en fait un rajeunissement du tableau. Une section de ce rapport ainsi que plusieurs sections des appendices concernent directement le rajeunissement qui a été effectué à l'aide des données portant sur les années 1961-1974.

c) La limite méthodologique

Le tableau inter-industriel régionalisé de Statistique-Canada comporte en soi d'autres limites qui ont elles aussi été l'objet d'ajustements dans la mesure du possible. Si nous possédons une matrice nous indiquant les exportations d'un bien quelconque, provenant du Québec et expédiées vers l'Ontario, par exemple, nous ne connaissons pas vers quel secteur en Ontario se sont dirigées ces exportations. Ceci est important dans le contexte de cette étude, d'où la nécessité de procéder à l'ajustement décrit en appendice.[1] Egalement, certains secteurs sont considérés comme nationaux par Statistique-Canada; c'est ainsi que le secteur du commerce en gros, celui des marges de transport, celui des sièges sociaux et laboratoires, celui des voyages et de la publicité et celui des transports, n'avaient pas de correspondance régionale. Nous avons réparti entre les trois régions considérées pour cette étude les éléments d'input et d'output correspondant à ces secteurs.

Finalement, Statistique-Canada a considéré cinq régions pour la matrice des flux commerciaux: le Québec, l'Ontario, le

---

1 Il serait peut-être plus approprié de parler de construction que d'ajustement car il nous a fallu inter-régionaliser le tableau qu'on nous avait fourni.

reste du Canada, le reste du monde et une cinquième indéterminée qui reflétait, pour certains biens, l'ignorance soit de leur destination, soit de leur provenance. Encore une fois, nous avons procédé à des ajustements pour éliminer cette indétermination. Un appendice explique au lecteur comment la répartition a été effectuée.

C - La méthode

1. Hypothèse sur les tarifs

Nous avons décrit plus haut notre principale hypothèse de travail concernant le commerce inter-régional entre le Québec et le reste du Canada. Cette hypothèse de travail suppose l'instauration au Québec pour les biens provenant du reste du Canada d'un tarif équivalent au tarif canadien actuel et la même chose dans le reste du Canada par rapport aux biens provenant du Québec. Cette hypothèse de travail semble un bon point de départ historique pour une première analyse. Elle a été quelque peu modifiée dans les dernières analyses qui ont été effectuées. En effet, le tarif canadien actuel est conçu comme une protection à certaines industries; ces industries sont localisées soit en Ontario, soit au Québec, soit dans le reste du Canada. Lorsque le tarif vise une industrie localisée en Ontario, les autres provinces du Canada et le Québec ont en quelque sorte l'impression de "subventionner" l'industrialisation de l'Ontario. Suite à une modification politique, il serait naturel, par ailleurs, de la part du Québec

et du reste du Canada d'acquérir les biens actuellement frappés par un tarif canadien sur le marché international.

Considérons, par exemple, l'industrie du textile. Certains des vêtements actuellement fabriqués au Québec sont vendus en Ontario. Des vêtements semblables sont également disponibles sur le marché international, disons en provenance des Etats-Unis. La raison pour laquelle les Ontariens achètent ces vêtements du Québec, c'est qu'ils coûtent moins cher que ceux en provenance des Etats-Unis. Et la raison pour laquelle les vêtements en provenance du Québec coûtent moins cher à l'Ontario tient au tarif canadien. Le tarif canadien majore le prix du vêtement américain d'un certain pourcentage, rendant sa perçée du marché canadien plus difficile.

S'il y a des droits de douane sur les vêtements en provenance du Québec, les Ontariens pourraient être tentés d'acheter les vêtements en question des Etats-Unis plutôt que du Québec, puisqu'ils leur coûteront moins cher. La même chose s'appliquerait pour des biens actuellement fabriqués en Ontario et vendus au Québec.

2. Hypothèse concernant les industries

Cette hypothèse concernant la structure tarifaire du reste du Canada et celle du Québec suite à une rupture politique

a des implications au niveau de chacune des industries. Ainsi, suite à la mise en place par le reste du Canada d'une barrière tarifaire pour les vêtements québécois, les entrepreneurs québécois pourraient avoir comme réaction initiale de baisser leur prix de vente au reste du Canada afin de maintenir leurs marchés.[1] Ce type de réaction est analogue à celle qui suit une dévaluation par un pays. Suite à une dévaluation dans un pays donné il arrive que les fournisseurs étrangers absorbent, du moins à court terme, la différence entre le prix antérieur et le niveau auquel devrait se situer le nouveau prix. Ceci est équivalant, pour l'exportateur étranger, à une hausse du coût de production.

Dans la mesure où la marge bénéficiaire n'est pas trop sensiblement affectée, cette hypothèse de comportement semble vraisemblable, dans une première phase du moins. Nous avons retenu cette hypothèse et nous postulons que suite à une modification du régime politique, les producteurs de chacune des régions dont le marché global est actuellement protégé par le tarif canadien, absorberont (à des degrés divers selon les scénarios) la perte causée par l'instauration du tarif interrégional entre le Québec et le reste du Canada. Ce qui déterminera la mesure dans laquelle la perte pourra être absorbée, c'est le niveau de la marge bénéficiaire brute après absorption. Ainsi, si le tarif canadien moyen est présentement de 5% dans une industrie, l'imposition par

---

1 Signalons que d'après l'article VI du Texte de l'Accord Général du GATT, 1969, cette réaction peut difficilement être taxée de "pratique antidumping".

l'Ontario d'un tarif équivalent implique une baisse de revenus bruts de 5% pour les exportateurs québécois si ceux-ci absorbent complètement le tarif douanier.[1] Les marges bénéficiaires seront réduites d'autant. La marge bénéficiaire brute correspond à la valeur de la production moins le paiement des facteurs de production directs, c'est-à-dire la valeur des salaires et les matières premières. Les coûts de production ainsi définis (c'est-à-dire matières premières et main-d'oeuvre) correspondent aux principaux coûts à court terme selon la classification traditionnelle de la théorie économique et ils excluent le facteur capital et les autres charges fixes.

3. La marge bénéficiaire minimale

Si l'absorption des droits de douane, soit par le producteur québécois ou les autres producteurs du reste du Canada, entraîne une baisse tolérable des marges bénéficiaires, alors nous avons supposé que la perte pourrait être totalement absorbée par les producteurs. Afin de concrétiser cette hypothèse, il a fallu trouver un critère permettant de déterminer le niveau minimum des marges bénéficiaires. Pour l'ensemble des secteurs constituant le tableau, nous avons procédé à une analyse des marges bénéficiaires observées depuis 1961. Nous avons retenu comme niveau tolérable, pour chaque secteur, la marge brute la plus faible rencontrée depuis 1961. Un

---

1 En jargon technique, ceci reflète notre hypothèse que l'élasticité de l'offre est nulle à court terme.

appendice technique décrit plus précisément la procédure suivie. Mentionnons tout de suite qu'il y a des disparités régionales dans l'évolution des marges bénéficiaires de quelques secteurs et que ceci nous a conduit à considérer des niveaux minima différents selon les régions pour ces secteurs. Nous avons retenu pour chacun de ces secteurs le minimum des minima régionaux comme marge minimale acceptable.

En somme, si l'absorption des droits de douane, suite au maintien des exportations québécoises vers le reste du Canada, réduit la marge en deça du niveau tolérable dans certaines industries québécoises, on suppose que l'on coupera au moins partiellement les exportations. Cette baisse des exportations entraîne une baisse de la production, donc une baisse de l'emploi dans le secteur. Cette baisse de la production entraîne une baisse de la production nationale et, par les effets directs et indirects, une baisse de l'emploi dans l'ensemble des secteurs des régions considérées. Plus le niveau tolérable est faible, moins il y aura d'effets désastreux sur le commerce inter-régional, suite à une modification du régime commercial. Plus la marge bénéficiaire minimum est élevée, plus les effets commerciaux seront importants et plus les producteurs seront touchés.

4. Le fonctionnement de la méthode: une simulation-type

a) La demande finale

Dans un système d'analyse inter-industriel, on distingue généralement la structure de la production correspondant aux matrices d'input-output et la demande finale. La structure de la production a été décrite précédemment. Le vecteur de la demande finale est composé de la consommation des ménages, de l'investissement, des dépenses gouvernementales, des exportations et des variations de stocks. Ces éléments résument les usages de la production.

Ayant, par hypothèse ou par construction, un vecteur de demande finale, on peut en déduire la production de chacun des secteurs de l'économie étant donné le système d'input-output. Il nous a donc fallu construire, pour chacune des trois régions que nous considérons - le Québec, l'Ontario et les autres provinces du Canada - un vecteur de demande finale. Deux approches ont été utilisées quoiqu'une seule a été retenue. Ces deux approches se résument comme suit: la première a consisté à rajeunir la demande finale de 1966. Ainsi, ayant cette demande finale et la structure de la production, on pourrait dégager un vecteur de production pour les secteurs industriels en 1974. La seconde approche consiste à déduire la demande finale du tableau rajeuni

à l'aide des chiffres observés de la production des secteurs en 1974 (ou de la valeur ajoutée lorsque le chiffre de production n'est pas disponible). Dans le premier cas les niveaux de production ne seront pas les mêmes que ceux observés alors que dans le second cas la demande finale ne sera pas nécessairement celle qui existait en réalité. De plus, dans ce cas il nous faut passer d'un vecteur à 43 dimensions correspondant aux 43 secteurs à un vecteur à 83 dimensions correspondant aux 83 biens et évidemment la solution n'est pas unique.[1] Nous avons retenu la seconde approche pour deux raisons: d'abord la demande finale est sujette à plus de changements que la structure de la production et deuxièmement la première approche engendrait des niveaux de production qui s'éloignaient sensiblement de ceux observés. Comme notre objectif est avant tout d'examiner les effets sur la production, il nous a semblé préférable de produire un modèle qui reproduit la réalité de 1974 d'une façon cohérente sur le plan de la production.

Il faut noter cependant que dans notre système, ne sont exogènes que les exportations vers le reste du monde, les exportations d'une région à l'autre étant endogènes.

---

1 La solution implicitement retenue dans l'espace des biens s'est tout de même inspirée de la structure de la demande finale suggérée par la première approche.

b) La simulation-type

La simulation part donc d'un vecteur de demande finale et l'on essaie de dégager les effets, pour chaque région, sur:

- la production
- les marges bénéficiaires
- le commerce inter-régional (par exemple, exportations du Québec vers le reste du Canada)
- l'emploi
- les droits de douane prélevés par chaque région sur le commerce inter-régional et le commerce avec l'étranger.

Ayant un vecteur de demande finale, nous appliquons l'hypothèse décrite précédemment, à savoir: chacune des deux nouvelles régions (Québec et reste du Canada) impose un droit de douane identique à celui qu'impose actuellement le Canada. Pour permettre la pénétration des marchés traditionnels, les industries doivent, dans l'immédiat, absorber les montants des tarifs et réduire leurs marges bénéficiaires puisque ces biens devront maintenant être concurrentiels avec des biens provenant du reste du monde.

La procédure de calcul procède par itération. Dans un premier temps, à l'aide du vecteur initial de demande finale, on impute aux exportations inter-régionales les droits de douane que le Québec imposera au reste du Canada et que le reste du Canada imposera au Québec. On obtient ainsi un niveau de production par secteur et on peut calculer les marges bénéficiaires. Ces dernières sont amputées du montant que doivent maintenant absorber les producteurs qui s'adonnent au commerce inter-régional.

Lorsque les marges bénéficiaires sont inférieures au minimum historique que nous avons par ailleurs calculé, nous supposons que les producteurs réduiront leurs exportations afin de permettre à leur marge bénéficiaire moyenne de remonter à un niveau acceptable. On calcule donc la réduction d'exportations nécessaire dans ce secteur. On impute ensuite à la demande finale cette réduction du niveau d'exportations et on recalcule la production de chacun des secteurs, le commerce inter-régional et les marges bénéficiaires. On vérifie ensuite si, à la deuxième itération, les réductions nécessaires dans le commerce inter-régional pour chacun des secteurs correspondent aux corrections qu'on a effectuées à la fin de l'itération précédente. Sinon, on recalcule de nouvelles

estimations des réductions en prenant la moyenne de la réduction indiquée par cette itération et celle de l'itération précédente. On procède alors à une troisième itération en ajustant la demande finale pour les nouvelles estimations des réductions d'exportations. On itère ainsi jusqu'à ce que les réductions d'importations calculées à deux itérations successives diffèrent de moins de 0.5% pour chaque secteur. On arrête alors et on considère la simulation terminée.

III - PRESENTATION DES RESULTATS [1]

Treize simulations ont été effectuées.[2] Deux d'entre elles présentent en quelque sorte des cas polaires. La première maintient le niveau de commerce inter-régional même si certains secteurs subissent une baisse phénoménale dans leur marge bénéficiaire. La seconde simulation a deux versions: la première version est l'autre cas polaire (par rapport à la simulation 1); nous avons arbitrairement forcé toutes les exportations inter-régionales à être nulles. Ce cas correspond à une rupture totale des marchés: l'Ontario n'achète plus aucun bien du Québec et vice versa.

---

1 Les résultats sont présentés en dollars de 1974.

2 Pour une description des hypothèses sur les marges bénéficiaires reliées à chacune de ces simulations, consultez la note explicative accompagnant l'appendice 9.

Quant à la deuxième version, elle est construite sous l'hypothèse que le commerce inter-régional ne sera maintenu que pour les secteurs où il n'y a pas de droits de douane présentement.

Les simulations 3, 4, 5 et 6 sont à peu près identiques. Nous avons dit antérieurement que le niveau des marges bénéficiaires représentait en quelque sorte le critère du niveau de tolérance des producteurs. Pour chaque secteur, nous avons spécifié le niveau minimum tolérable de ces marges. La simulation 3 représente ce qui résulterait si le niveau tolérable après absorption était égal au niveau minimum fixé essentiellement d'après l'analyse historique de la période 1961-1974. Comme dans quelques cas la marge bénéficiaire estimée par le système d'input-output avant l'absorption des droits de douane était déjà inférieure au minimum observé, la marge estimée par le système a été retenue comme la marge tolérable pour ces secteurs dans la simulation 3. Par ailleurs, dans les simulations 4, 5 et 6, les marges minima de ces derniers secteurs ont été réduites à 95%, 90% et 85%, respectivement, des marges calculées par le système avant absorption. Pour les simulations 7 et 8, tous les secteurs ayant une marge minimum supérieure à la marge calculée par le système, ont subi une majoration de la marge minimum à 110% et 120% respectivement. Un avant-dernier groupe de deux simulations a été effectué en prenant cette fois comme niveau minimum la marge moyenne durant la période 1961-1974 ou le point milieu entre cette marge moyenne et la marge minimum.

Un dernier groupe de trois simulations a été effectué dans le but d'illustrer comment l'outil que nous avons développé peut être utilisé lorsque des scénarios différents concernant les tarifs sont développés.

Dans ce cas, nous avons introduit des hypothèses de libre-échange restreint entre le Québec et le reste du Canada.

En partant d'un vecteur de demande finale, on dégage la production de chacun des quarante-trois secteurs, le niveau des exportations de chacun de ces secteurs et les marges bénéficiaires qui en résultent.

1. Simulation N^{O} 1 - Une image de la situation actuelle

a) Vue d'ensemble

Dans le cas de la simulation N^{O} 1, nous avons fait l'hypothèse que suite aux tarifs imposés par le Québec sur les biens en provenance de l'étranger et du reste du Canada, et ceux imposés par le reste du Canada sur les biens en provenance de l'étranger et du Québec, il n'y aurait aucun effet de détournement d'exportations. En d'autres termes, il n'y a aucune baisse d'exportation donc aucune baisse de production et aucune baisse d'emploi dues à la modification politique. Il y aurait seulement une baisse des marges bénéficiaires due à l'absorption par les producteurs des droits de douane imposés par l'autre entité économique.

Cette simulation nous indique un peu la situation actuelle telle que conçue en termes du tableau input-output rajeuni que nous avons construit. A la lumière du tableau I ci-dessous, on voit entre autres que le reste du Canada représente un marché à peu près équivalent pour le Québec à ce que celui-ci représente pour le reste du Canada.

TABLEAU I *

ETAT DE LA SITUATION ACTUELLE SELON LES REGIONS

Autres provinces	Ontario	Québec	
80,378.9	105,981.8	64,285.5	Valeur totale de la production des secteurs industriels en millions de $
19,200.3	19,648.7	13,704.2	marges bénéficiaires avant absorption des droits de douane en millions de $
2,783.3	3,279.2	2,276.7	emplois en milliers
3,004.5	8,867.2	12,209.5	exportations vers l'autre région (i.e. autres provinces vers Québec, Ontario vers Québec et Québec vers reste du Canada) en millions de dollars
49.5	257.4	514.4 **	droits de douane perçus par l'autre région sur les produits exportés par la région concernée, en millions de $
19,150.8	19,391.3	13,189.8 **	marges bénéficiaires en millions de $ après absorption des droits de douane
52,659.4	59,576.0	34,927.4	produit intérieur brut en millions de $

* Résultats détaillés par secteur en appendice.

** Ces deux derniers items supposent que la situation actuelle prévaut et que les nouvelles barrières tarifaires entre les régions n'ont aucun effet sur la production.

Par contre, les biens exportés du Québec vers le reste du Canada sont plus protégés par le système des tarifs actuels que ceux que le reste du Canada exporte au Québec. Les droits de douane que percevrait le reste du Canada sur les biens que le Québec exporte seraient de $514.4 millions versus $306.9 millions ($257.4 + $49.5) qui représente le montant que percevrait le Québec du reste du Canada. D'où le résultat, que dans l'ensemble, les industries québécoises seraient quelque peu plus touchées que les industries du reste du Canada.

L'absorption des droits de douane représente en termes de pourcentage des marges bénéficiaires un effort de 4.1% pour le Québec, de 1.7% pour l'Ontario et de 0.3% pour les autres provinces du Canada. On note également un fait connu de la structure industrielle canadienne: l'emploi par unité d'output est plus faible en Ontario que pour les autres régions, soit 3.09% versus 3.54% pour le Québec et 3.46% pour les autres provinces du Canada. Ainsi, toute baisse de la production entraîne un choc moins grand sur l'emploi en Ontario qu'au Québec ou dans les autres provinces.

b) Sensibilité des secteurs

Il convient également de faire remarquer que certains secteurs de l'économie sont plus sensibles que d'autres aux variations du commerce inter-régional; c'est le cas des secteurs des services. Au Québec, 51.49% de la production totale des secteurs industriels origine de ces secteurs, alors que pour les autres provinces du Canada,

le pourcentage est de 46.7%. Dans le cas de l'Ontario, il s'élève à 49.2%. Par contre, une portion importante de l'activité de ces secteurs est dirigée vers l'exportation au reste du Canada dans le cas du Québec. Le tableau II résume la situation.

TABLEAU II

% DE LA PRODUCTION EXPORTEE PAR LES SECTEURS DE SERVICE, SELON LES REGIONS

Secteurs	Autres provinces	Ontario	Québec
Commerce de gros	4.4	15.9	37.0
Commerce de détail	1.9	2.4	19.1
Autres financements	3.7	10.3	29.3
Services fournis aux entreprises	5.6	16.5	21.1
Fourniture de bureau et de laboratoire	4.3	12.0	43.2
Tourisme, promotion, publicité	4.3	12.0	43.2

Suite à une modification du régime constitutionnel pouvant entraîner des changements dans les flux commerciaux, la sensibilité de chacun des secteurs de l'économie peut se mesurer de deux façons: premièrement, la taille du marché situé dans l'autre région pour un secteur donné (par exemple le chiffre

des ventes en Ontario par l'industrie du papier du Québec) et deuxièmement, le pourcentage de la production qui est exportée vers l'autre région (par exemple le pourcentage de la production de l'industrie du papier au Québec qui est exportée vers l'Ontario). Les tableaux III et IV représentent ces deux concepts.

Le tableau III nous montre les exportations d'une région vers l'autre. Certains marchés sont mutuellement importants tels caoutchouc et matières plastiques, textile, industrie métallique primaire, matériel de transport, appareil électrique, industrie chimique, fourniture de bureau, de laboratoire et cafétéria. Pour d'autres secteurs, il y a trafic dans un sens prépondérant: pour les autres provinces du Canada, le Québec est un marché important dans les cas de l'agriculture, mine métallique, aliments et boissons, transport et entreposage alors que pour le Québec, le reste du Canada est un marché important dans le cas des vêtements, bois, papier, produits métalliques, finances, assurance et affaires immobilières.

Le tableau IV est un reflet de l'importance relative du marché du reste du Canada pour les producteurs québécois et du marché québécois pour les exportateurs du reste du Canada, puisque ce tableau nous indique selon les secteurs, le pourcentage de la production

TABLEAU III

MONTANT DES EXPORTATIONS, EN MILLIONS DE $, D'UNE REGION VERS L'AUTRE REGION (AUTRES PROVINCES VERS LE QUEBEC, ONTARIO VERS LE QUEBEC, QUEBEC VERS LE RESTE DU CANADA)

	Exportations des autres provinces vers le Québec en millions de $	Exportations de l'Ontario vers le Québec en millions de $	Exportations du Québec vers le reste du Canada en millions de $
AGRICULTURE	552.095	40.221	35.231
FORETS	10.639	0.069	34.980
PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	3.464	0.167	0.935
MINES METALLIQUES	210.077	157.164	70.029
COMBUSTIBLES MINERAUX	79.159	0.049	0.0
MINES & CARR NON METAL	17.834	34.869	38.323
SERVICES MINIERS	48.728	10.648	3.711
IND DES ALIM & BOISSONS	418.258	613.895	823.287
INDUSTRIE DU TABAC	0.0	135.507	197.309
CAOUT & PROD MAT PLAST	55.640	215.937	179.180
INDUSTRIE DU CUIR	2.851	59.463	120.766
INDUSTRIE DU TEXTILE	26.538	270.665	491.221
BONNETERIE	11.980	38.486	161.569
INDUSTRIE DU VETEMENT	16.867	60.701	587.491
INDUSTRIE DU BOIS	72.022	42.256	146.190
INDUSTRIE DU MEUBLE	2.994	61.619	198.197
INDUSTRIE DU PAPIER	49.964	286.246	533.799
IMPR, ED. & ACT ANNEXES	2.778	73.264	166.692
IND METALLIQUE PRIMAIRE	61.569	424.665	556.850
IND DES PROD METALLIQUES	50.964	339.396	401.826
IND DE LA MACHINERIE	24.679	227.561	147.201
IND DU MAT DE TRANSPORT	20.648	495.216	282.848
IND DES APP ELECTRIQUES	10.800	499.519	495.298
IND DES PROD MIN NON MET	10.270	104.746	88.977
IND DES PROD DU PETROLE	242.133	20.973	289.638
IND CHIMIQUE & PROD CONN	37.500	493.862	539.122
IND MANUF DIVERSES	6.327	190.772	267.992
IND DE LA CONSTRUCTION	2.346	4.892	5.316
TRANSPORTS & ENT	148.821	671.772	134.057
COMMUNICATIONS	3.052	16.851	57.863
ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	0.745	0.519	73.931
COMMERCE DE GROS	149.727	528.942	953.371
COMMERCE DE DETAIL	84.580	103.642	692.128
IMM OCC PAR LEUR PROP	0.0	0.0	0.0
AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	177.956	707.924	1212.488
ENSEIGN & SERV MEDICAUX	0.014	0.041	0.061
SERV DIV & LOISIRS	0.227	0.871	3.201
SERV FOURNIS AUX ENT	186.063	573.720	588.861
HEBERGEMENT,RESTAURATION	1.610	5.278	7.527
AUT SERV PERS & DIVERS	0.169	0.696	0.775
MARGES DE TRANSPORTS	55.047	375.701	55.641
FOURNI DE BUR, LAB, CAF	94.533	637.123	1032.338
TOURISME, PROMOTION, PUB	48.875	329.378	533.377

TABLEAU IV

POURCENTAGE DE LA PRODUCTION EXPORTEE VERS L'AUTRE REGION, PAR SECTEUR

	Autres provinces vers le Québec	Ontario vers le Québec	Québec vers le reste du Canada
AGRICULTURE	0.095	0.014	0.025
FORETS	0.005	0.013	0.069
PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	0.012	0.011	0.046
MINES METALLIQUES	0.094	0.077	0.104
COMBUSTIBLES MINERAUX	0.015	0.001	0.0
MINES & CARR NON METAL	0.087	0.092	0.070
SERVICES MINIERS	0.121	0.085	0.059
IND DES ALIM & BOISSONS	0.086	0.106	0.214
INDUSTRIE DU TABAC	0.0	0.340	0.604
CAOUT & PROD MAT PLAST	0.332	0.176	0.413
INDUSTRIE DU CUIR	0.074	0.213	0.479
INDUSTRIE DU TEXTILE	0.199	0.258	0.389
BONNETERIE	0.280	0.256	0.397
INDUSTRIE DU VETEMENT	0.071	0.140	0.418
INDUSTRIE DU BOIS	0.028	0.067	0.191
INDUSTRIE DU MEUBLE	0.017	0.092	0.402
INDUSTRIE DU PAPIER	0.018	0.119	0.222
IMPR, ED. & ACT ANNEXES	0.006	0.058	0.216
IND METALLIQUE PRIMAIRE	0.064	0.110	0.322
IND DES PROD METALLIQUES	0.053	0.097	0.296
IND DE LA MACHINERIE	0.050	0.106	0.300
IND DU MAT DE TRANSPORT	0.021	0.063	0.207
IND DES APP ELECTRIQUES	0.037	0.167	0.470
IND DES PROD MIN NON MET	0.019	0.092	0.151
IND DES PROD DU PETROLE	0.118	0.014	0.175
IND CHIMIQUE & PROD CONN	0.061	0.179	0.437
IND MANUF DIVERSES	0.052	0.158	0.585
IND DE LA CONSTRUCTION	0.000	0.001	0.001
TRANSPORTS & ENT	0.046	0.105	0.046
COMMUNICATIONS	0.003	0.008	0.053
ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	0.001	0.000	0.063
COMMERCE DE GROS	0.044	0.159	0.370
COMMERCE DE DETAIL	0.019	0.024	0.191
IMM OCC PAR LEUR PROP	0.0	0.0	0.0
AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	0.037	0.103	0.293
ENSEIGN & SERV MEDICAUX	0.000	0.000	0.000
SERV DIV & LOISIRS	0.000	0.001	0.003
SERV FOURNIS AUX ENT	0.056	0.165	0.211
HEBERGEMENT,RESTAURATION	0.000	0.001	0.002
AUT SERV PERS & DIVERS	0.000	0.000	0.001
MARGES DE TRANSPORTS	0.049	0.130	0.042
FOURNI DE BUR, LAB, CAF	0.043	0.120	0.432
TOURISME, PROMOTION, PUB	0.043	0.120	0.432

qui est exportée vers l'autre région. Pour l'Ontario, le Québec est un débouché majeur dans les cas du tabac, caoutchouc, textile, bonneterie, papier, industrie métallique primaire, industrie chimique.

Pour le Québec, le reste du Canada incluant l'Ontario est un débouché majeur dans les cas du caoutchouc et matières plastiques, cuir, textile, bonneterie, bois, papier, imprimerie et édition, produits de l'industrie métallique primaire, l'industrie des produits métalliques, machinerie, matériel de transport, appareils électriques, produits minéraux non métalliques, produits du pétrole, de l'industrie chimique et de l'industrie manufacturière diverse. En ce qui concerne les autres provinces, on note le caoutchouc, le textile et la bonneterie.

2. Simulation N^{O} 2 - Le cas polaire du blocus économique

La simulation N^{O} 2 a deux versions. La première version correspond à ce cas draconien où tout commerce entre les régions serait annulé.[1] Les résultats sont résumés dans le tableau V.

Inutile de souligner encore une fois que cette simulation représente à notre avis un cas limite et ne doit en aucune façon être considérée comme une prévision à laquelle on doive attacher quelque probabilité. Cette simulation est utile comme point de comparaison avec les autres car c'est l'ensemble

---

1 Voir résultats des simulations 2B à l'appendice 9.

TABLEAU V

ETAT DE LA SITUATION SOUS L'HYPOTHESE
DE RUPTURE COMMERCIALE COMPLETE

	Autres provinces	Ontario	Québec
Production (en millions de $)	75,355.9	90,867.9	46,745.2
Baisse en % de la production par rapport à la situation actuelle	6.2	14.3	27.3
Marges bénéficiaires (en millions de $)	17,983.6	17,326.6	10,618.4
Baisse en % des marges bénéficiaires par rapport à la situation actuelle	6.3	11.8	22.5
Emploi (en milliers)	2,623.3	2,816.5	1,629.2
Baisse en % de l'emploi par rapport à la situation actuelle	5.7	14.7	28.4
Baisse en % dans le P.I.B.	5.7	15.2	24.5

des simulations qui constitue l'analyse et non pas telle ou telle simulation prise isolément. Les résultats montrent clairement la plus forte dépendance du Québec sur les autres régions canadiennes que l'inverse. Ce résultat n'a rien de surprenant. Si le Québec représente 25.6% de la production canadienne et que les économies sont fortement interreliées à des degrés comparables, un blocus par les trois-quart a plus d'effet sur l'autre quart qu'un blocus du quart sur le reste. Deuxièmement, la situation actuelle, reflétée dans la solution de référence,[1] nous révèle qu'il y a plus d'industries québécoises dépendantes du reste du Canada comme marché que l'inverse. On a vu également, précédemment, que le nombre des industries au Québec qui dépendent dans une proportion importante des exportations vers le reste du Canada est plus grand que celui qu'on retrouve en Ontario ou dans les autres provinces. Cela va de soi qu'une brisure totale dans les rapports commerciaux touchera le Québec plus durement.

Troisièmement, il y a une concentration au Québec d'une bonne partie d'un ensemble de secteurs des services, dont l'activité est en grande partie directement exportée et par ailleurs, de toute façon, indirectement reliée à toutes les activités d'échanges commerciaux. Ainsi, l'activité du secteur commerce de gros baisse de 48.1% au Québec, comparativement à 24.0% pour l'Ontario et 6.2% pour les autres provinces (excluant l'Ontario) dans cette simulation. Le secteur fourniture de bureau... subit une baisse de 57% au Québec, 21.9% en Ontario et 10.5% dans les autres provinces.

---

1 Voir les trois premiers tableaux de l'appendice 9.

De plus, 18.9% de la production québécoise est exporté vers le reste du Canada. Etant donné que la production québécoise subit une chute de 27.3% on peut affirmer que les effets induits défavorisent le Québec. Ceci doit se comparer avec l'Ontario dont le Québec achète 8.3% de la production mais qui voit sa production baisser de 14.3%. Les effets induits sont forts pour l'Ontario également mais leur répercussion est moins violente puisque l'ensemble du Canada constitue un marché vaste qui est moins perturbé dans son cas.

Finalement, ajoutons que les effets induits se localisent en grande partie dans les secteurs de services.

Il est possible d'illustrer cette assertion davantage à l'aide de la seconde version de la simulation N^{O} 2.[1] Les secteurs mentionnés au tableau II, et qui constituent une majeure partie des secteurs services, ne font pas l'objet d'un droit de douane. Les secteurs autres que les services ne faisant pas l'objet de tarifs sont le secteur de la pêche, chasse et piégeage et le secteur de la construction qui sont marginaux dans le commerce inter-régional. Ainsi, la deuxième version de la simulation N^{O} 2 coupe les exportations pour l'ensemble des biens et services sujets à des droits de douane, ce qui exempte les services surtout. Le tableau VI résume les résultats.

---

1 Voir résultats des simulations 2A à l'appendice 9.

TABLEAU VI

ETAT DE LA SITUATION LORSQUE SEULES LES EXPORTATIONS SUJETTES A DES DROITS DE DOUANE SONT NULLES

	Autres provinces	Ontario	Québec
Production (en millions de $)	76,204.1	95,027.5	51,629,5
Baisse en % de la production par rapport à la situation actuelle	5.1	10.3	19.6
Marges bénéficiaires (en millions de $)	18,178.5	18,031.2	11,579.2
Baisse en % des marges bénéficiaires par rapport à la situation actuelle	5.3	8.2	15.5
Emploi (en milliers)	2,655.0	2,952	1,809.7
Baisse en % de l'emploi par rapport à la situation actuelle	4.6	9.9	20.5
Baisse en % dans le P.I.B.	4.7	9.3	17.7

Ces résultats sont révélateurs par rapport aux précédents. Lorsque toutes les exportations des secteurs industriels sont annulées mais que sont maintenues les exportations des secteurs des services (sauf pour le commerce de gros et commerce de détail), la baisse de la production passe de 27.3% à 19.6% et la baisse d'emploi de 28.4% à 20.5% dans le cas du Québec. Lorsque les secteurs commerce de gros et commerce de détail sont réinclus, la baisse de production passe à 17.1% (en regard de 27.3%) et la baisse de l'emploi n'est que de 15.2% au lieu de 28.4%.

Avant de passer aux autres simulations, un autre résultat permet d'illustrer la différence de structure entre le Québec et le reste du Canada. Non seulement le Québec exporte-t-il une part plus importante de sa production vers le reste du Canada (18.9% comparativement à 8.3% pour l'Ontario), mais un volume appréciable des exportations québécoises se dirige vers la demande finale soit $4,401 millions comparativement à $3,351 millions pour l'Ontario. Finalement, il faut noter que le reste du Canada est le marché le plus important du Québec, puisque 55.9% des exportations québécoises se dirigent vers le reste du Canada alors que le Québec n'absorbe que 20.3% des exportations de l'Ontario.

3. Simulations N^os 3 à 10

Nous présentons maintenant les résultats de l'étude en fonction de l'hypothèse que chaque région imposera un tarif identique au tarif actuel et que les producteurs absorberont dans une certaine mesure le droit de douane afin de protéger leur marché.

a) Un rappel des hypothèses

Avant de commenter les résultats il y a lieu de rappeler les hypothèses que nous avons utilisées.
Les quatre principales hypothèses sont les suivantes:

1) Suite à une modification du statut politique, les deux nouvelles entités politiques continueront de protéger leurs producteurs en appliquant le tarif canadien actuel. Par conséquent le Québec, d'une part et le reste du Canada, d'autre part, auront une structure tarifaire identique à celle qui prévaut actuellement pour le Canada.

2) L'hypothèse précédente implique que les produits québécois devront maintenant franchir une barrière douanière lorsqu'ils seront exportés vers le reste du Canada. Il en serait de même pour les produits exportés du reste du Canada vers le Québec. Nous faisons

l'hypothèse que les producteurs de chacune des deux nouvelles régions absorberont le droit de douane de l'autre région afin que le prix de leurs biens ait le même rapport que présentement avec le prix international des biens concurrents.

3) Le mandat de notre étude visait la sensibilité des industries à des modifications dans les relations commerciales entre les régions du Canada. Egalement, on nous avait spécifié de prendre en compte les effets inter-industriels. Il découle de ceci que l'analyse industrielle actuelle que nous présentons suppose la permanence de la structure et qu'elle ne tient pas compte des effets de relocalisation que pourraient entraîner les modifications dans les relations commerciales. Par conséquent, l'absorption des droits de douane par les producteurs de chacune des régions ne décrit pas un nouvel état à long terme mais elle nous indique le degré de sensibilité des industries. Ainsi, l'absorption des droits de douane implique une baisse dans les marges bénéficiaires. Si ces marges sont en dessous d'un niveau acceptable, l'industrie cessera d'absorber le droit de douane (en tout ou en partie) en réduisant ses exportations et donc sa production.

4. Le niveau acceptable des marges bénéficiaires qu'on a choisi pour chacune des industries correspond au minimum des marges bénéficiaires que l'industrie en question a obtenues depuis 1961. Il est peut-être bon de rappeler que les marges bénéficiaires dont nous parlons correspondent à la valeur de la production moins le paiement des salaires et des biens intermédiaires. Elles correspondent donc essentiellement au profit net des entreprises plus le paiement des charges fixes.

Mentionnons enfin que l'ensemble de ces quatre hypothèses constitue en quelque sorte une hypothèse pessimiste puisque d'un régime d'union économique, nous passons à un régime sans préférence commerciale. Cette hypothèse est peut-être moins pessimiste qu'elle ne le semble dans la mesure où le niveau des marges bénéficiaires que nous avons considéré comme tolérable pourrait être en fait une surestimation de la capacité d'absorption des entreprises. D'autre part, comme le niveau choisi a déjà été observé, notre hypothèse n'est peut-être pas trop pessimiste. Pour cette raison, nous présentons des résultats qui correspondent à l'hypothèse retenue mais nous les complétons par des résultats obtenus en faisant varier le niveau minimum tolérable des marges bénéficiaires.

b) Les résultats

Nous présentons maintenant les résultats de 6 simulations. Ces simulations sont toutes identiques sauf pour le niveau tolérable des marges bénéficiaires. La simulation 3 correspond à notre hypothèse que le niveau tolérable pour chaque secteur est le minimum rencontré depuis 1961 pour la plupart des secteurs considérés. Pour les secteurs où la marge bénéficiaire calculée dans notre système était inférieure à la marge spécifiée par notre analyse historique, nous avons retenu la marge calculée comme marge bénéficiaire minimum. Les simulations 4, 5 et 6 correspondent à une capacité d'absorption plus grande de la part de ces derniers secteurs. Afin de permettre un volume d'exportations plus élevé pour ces secteurs, nous avons baissé le niveau minimum respectivement à 95%, 90% et 85% du niveau observé. Par contre, les simulations 7 et 8 correspondent à une diminution de la capacité d'absorption en haussant le niveau des marges tolérables à 110% et 120% respectivement des marges minima observées entre 1961 et 1974 pour les cas où la marge observée est inférieure à la marge calculée dans notre système et en gardant comme marge minimum la marge calculée dans notre système dans les autres cas.

Analysons d'abord les résultats de la simulation 3. Comme précédemment, un tableau récapitulatif des résultats est présenté. Le tableau VII nous indique que par rapport à la situation actuelle, le Québec verrait sa production baisser

de 6.1% et son emploi de 6.5%; quant à l'Ontario, sa production baisserait de 2.8% et son emploi de 2.6%. Pour les autres provinces du Canada, l'effet est mineur puisque la production baisserait de 0.6% et l'emploi de 0.5%.

TABLEAU VII

ETAT DE LA SITUATION SOUS L'HYPOTHESE QUE LE NIVEAU TOLERABLE DES MARGES BENEFICIAIRES EST LE NIVEAU MINIMUM RENCONTRE DEPUIS 1961 OU 100% DU NIVEAU CALCULE

	Autres provinces	Ontario	Québec
Production en millions de $	79,861.8	103,079.5	60,385.7
Baisse en % par rapport à la situation actuelle	0.6	2.8	6.1
Marges bénéficiaires en millions de $	19,040.0	18,857.7	12,823.2
Baisse en % par rapport à la situation actuelle	0.8	4.02	6.4
Emploi en milliers	2,767.5	3,194.9	2,127.2
Baisse en % par rapport à la situation actuelle	0.56	2.6	6.5
Exportations vers l'autre région en millions de $	2,711.6	7,072.1	9,466.6
Baisse en % par rapport à la situation actuelle	9.7	20.2	22.4
Baisse en % dans le P.I.B.	0.6	2.6	4.8

Avant de présenter d'autres résultats correspondant à la simulation 3, certaines conclusions méritent d'être dégagées.

- Premièrement, l'effet économique d'une modification politique semble relativement mineur pour l'Ontario et les autres provinces dans l'horizon où nous nous plaçons

puisque ceci affecte la production de seulement 2.8% dans le cas de l'Ontario et 0.6% pour les autres provinces.

- Deuxièmement, l'effet sur le Québec est non négligeable puisque l'emploi baisse de 6.5%.

- Troisièmement, l'impact économique d'ensemble est faible même si le trafic commercial est assez perturbé. En effet, en passant d'un régime d'union économique sous lequel nous vivons présentement à un régime sans préférence commerciale, le commerce inter-régional du Québec baisserait de 22.4%, celui de l'Ontario de 20% et celui des autres provinces de 9.7% avec le Québec. Ceci représente 18.8% des flux commerciaux actuels entre le Québec et le reste du Canada.

- Quatrièmement, le Québec et l'Ontario sont touchés à des degrés divers à tous les points de vue. Le plus sérieux est peut-être l'emploi puisque 84,400 emplois ontariens seraient perdus à cause de la baisse des exportations ontariennes vers le Québec et 149,400 emplois québécois seraient perdus à cause de la baisse des exportations québécoises vers le reste du Canada.

Dans ce dernier cas, 60,000 emplois sont attribuables aux seuls secteurs vêtements et textiles (à eux seuls ils comblent la différence entre l'Ontario et le Québec).

Il convient finalement de noter qu'en terme de marges bénéficiaires l'Ontario connaît un effet comparable à celui du Québec puisque l'industrie ontarienne subirait une perte de $790.7 millions et le Québec $881 millions.

Si l'on consulte les tableaux se référant à la simulation 3 en appendice, on pourra dégager les industries les plus sensibles. Identifions d'abord les industries qui ne pourraient absorber aucun des droits de douane que l'autre région imposerait selon nos critères. Au Québec, il s'agit du textile, du vêtement, transports et entreposage. En Ontario, le textile perdrait 92.3% de ses exportations actuelles vers le Québec, le vêtement n'exporterait plus au Québec, tout comme le secteur transports et entreposage, électricité, gaz et autres services publics.

La question de la sensibilité des industries se mesure de deux façons: l'impact sur les marges bénéficiaires puisqu'on grève la profitabilité des entreprises et l'emploi en chiffres absolus. Certains des secteurs touchés sous un critère ne le sont pas nécessairement sous l'autre. Dans le cas du Québec, l'emploi sera touché sérieusement dans l'industrie du caoutchouc (5,200), l'industrie du textile

(25,600), vêtement (34,500), meuble (8,700), industrie des produits métalliques (8,000), industrie chimique (9,700), transports et entreposage (5,900), commerce de gros (4,600), fourniture de bureau (4,000); au niveau de la capacité des entreprises à soutenir des baisses de revenus, les industries fortement affectées sont le tabac, cuir, caoutchouc et produits de matières plastiques, textile, meuble, produits métalliques, industries chimiques, appareil électrique, matériel des transports. Dans le cas de l'Ontario, l'emploi est menacé dans l'agriculture (3,000), le textile (9,700), vêtement (3,500), le papier (4,300) industrie chimique (3,200), transport et entreposage (15,100), fourniture de bureau (5,600) et tourisme, promotion, publicité (2,900); pour cette région, la profitabilité sera handicapée dans les industries du tabac, du cuir, du textile et bonneterie.[1]

c) La sensibilité des résultats à une diminution des marges bénéficiaires minima

Les simulations 4, 5 et 6 permettent de mesurer la sensibilité des résultats aux variations dans le niveau tolérable des marges bénéficiaires. Le tableau VIII nous

---

1 Les tableaux X, XI et XII, en ce qui a trait à l'emploi, et les tableaux XIII, XIV et XV, en ce qui concerne les marges bénéficiaires, recensent les secteurs plus gravement affectés.

donne une indication des résultats, lorsque nous considérons que le niveau minimum peut être baissé, par rapport au niveau tolérable original pour les secteurs dont la marge effective est déjà inférieure à la marge minimum. Une baisse du niveau de marge tolérable permet évidemment une production plus grande puisque la capacité d'absorption se trouve accrue.

TABLEAU VIII

BAISSES DANS LES DIFFERENTES VARIABLES PAR RAPPORT A LA SITUATION ACTUELLE SOUS DIFFERENTES VALEURS POUR LE NIVEAU MINIMUM DES MARGES BENEFICIAIRES.*

	Autres provinces			Ontario			Québec		
	4	5	6	4	5	6	4	5	6
Production (en pourcentage)	0.3	0.3	0.3	1.7	1.7	1.8	5.7	5.6	5.6
Emploi (en milliers)	10.0	10.0	9.9	60.3	59.9	59.4	140.9	139.4	137.8
(en pourcentage)	0.4	0.4	0.4	1.8	1.8	1.8	6.2	6.1	6.1
Marges bénéficiaires (en millions de $)	109.3	109.1	109.0	600.7	601.0	601.0	841.8	843.2	844.6
(en pourcentage)	0.6	0.6	0.6	3.1	3.1	3.1	6.1	6.2	6.2
Exportations (en pourcentage)	4.7	4.7	4.7	12.5	12.5	12.4	20.9	20.7	20.5
P.I.B. (en pourcentage)	0.2	0.2	0.2	1.5	1.5	1.5	4.4	4.4	4.3

* 4 correspond à une marge de 95% par rapport à la marge originale pour les secteurs dont la marge bénéficiaire calculée avant absorption est inférieure au minimum observé entre 1961 et 1974.

5 correspond à une marge de 90% par rapport à la marge originale pour les mêmes secteurs.

6 correspond à une marge de 85% par rapport à la marge originale pour les mêmes secteurs.

Les résultats des simulations 4, 5 et 6 montrent que par rapport à la simulation 3, celle qui reflète les hypothèses posées, il n'y a pas beaucoup de sensibilité. Ceci voudrait dire que l'hypothèse sur le niveau minimum des marges bénéficiaires dans la simulation 3 a éliminé les principaux secteurs marginaux.

Pour résumer cette section, on peut faire remarquer que:

1° L'effet global sur chacune des régions considérées est relativement faible, pour l'Ontario et les autres provinces du Canada, tel que mesuré par la baisse dans l'emploi ou les marges bénéficiaires. L'effet est nettement plus marqué pour le Québec et ceci en grande partie à cause du textile et du vêtement.

2° Certaines industries sont touchées à la fois au Québec et en Ontario soit le textile, le vêtement, le transport, les fournitures de bureau..

3° L'industrie du papier semble plus affectée en Ontario qu'au Québec, alors qu'au Québec l'industrie des produits métalliques et celles du caoutchouc et des produits de matières plastiques sont affectées.

4° Par rapport à la simulation 3, les résultats varient peu; ce résultat suggère que le niveau choisi des marges bénéficiaires élimine les industries marginales relativement au commerce inter-régional canadien.

d) La sensibilité des résultats à une hausse des marges bénéficiaires minima

Nous présentons maintenant des résultats des simulations 7 et 8. Celles-ci sont obtenues en haussant les marges minima des secteurs où les marges bénéficiaires actuelles sont supérieures aux marges minima. Une telle opération permet de déceler quels seront les prochains secteurs qui seraient sensibles. Autrement dit, dans les simulations précédentes, on a déjà identifié certains secteurs qui n'exporteraient pas ou qui verraient leurs exportations réduites, affectant ainsi l'emploi de ces secteurs. Si notre hypothèse concernant la capacité d'absorption est trop souple et impose implicitement à certains secteurs un niveau de rentabilité qui serait trop bas, on peut se demander quels seraient les autres secteurs qui seraient touchés si on avait une hypothèse plus restrictive concernant la capacité d'absorption des industries. Les résultats des simulations 7 et 8 répondent à ces questions.

Le tableau IX nous montre qu'en haussant le niveau minimum, on produit des effets plus marqués sur les économies de l'Ontario et du Québec.

TABLEAU IX

BAISSES DANS LES DIFFERENTES VARIABLES PAR RAPPORT A LA SITUATION ACTUELLE LORSQUE LE NIVEAU MINIMUM DES MARGES BENEFICIAIRES EST HAUSSE DE 10% ET 20% RESPECTIVEMENT.

	Autres provinces		Ontario		Québec	
	7	8	7	8	7	8
Production (en pourcentage)	1.4	2.6	5.4	7.0	9.2	11.4
Emploi (en milliers)	41.7	74.0	183.2	232.7	208.4	251.0
(en pourcentage)	1.5	2.7	5.6	7.1	9.2	11.0
Marges bénéficiaires (en millions de $)	281.7	448.3	1087.4	1251.6	1127.6	1289.4
(en pourcentage)	1.5	2.3	5.5	6.4	8.2	9.4
Exportations (en pourcentage)	21.4	40.3	39.8	50.5	33.3	41.3
P.I.B. (baisse en %)	0.2	0.2	5.2	6.0	7.3	9.1

En effet, le commerce inter-régional est sérieusement touché puisque les exportations des autres provinces du Canada vers le Québec tombent respectivement de 21.4% et 40.3% et celles de l'Ontario vers le Québec tombent de 39.8% et 50.5%. Dans les deux cas l'emploi est presque aussi sérieusement touché en Ontario qu'au Québec - 183.2 versus 208.4 et 232.7 versus 251. Ceci se produit en dépit d'une chute plus dramatique des exportations de l'Ontario ce qui tend à confirmer que l'Ontario a une structure de production plus intense en capital.

Si l'on compare la simulation 8 avec la simulation 3, on peut examiner quels sont les secteurs qui sont touchés par une réduction du niveau de tolérance. Du point de vue de l'emploi (voir tableau XI) viennent s'ajouter aux secteurs mentionnés plus haut, dans le cas de l'Ontario l'industrie des mines métalliques, aliments et boissons, l'imprimerie et l'édition, industrie métallique primaire, l'industrie des produits métalliques, l'industrie des appareils électriques, l'industrie chimique, l'industrie de la construction et l'industrie des services fournis aux entreprises. Dans le cas du Québec (tableau X), il faut ajouter l'agriculture, les mines métalliques, aliments et boissons, meuble, papier, imprimerie et édition, industrie métallique primaire, matériel de transport, industrie chimique, communications, commerce de détail et l'industrie des services fournis aux entreprises. On voit donc qu'en plus de toucher des secteurs similaires - ce qui illustre assez bien l'inter-pénétration des industries entre le Québec et l'Ontario on affecte plus lourdement les secteurs-service et on commence à toucher certains secteurs manufacturiers importants et reconnus comme efficaces. Il est important de noter que l'Ontario connaît maintenant des effets presque aussi marqués que le Québec. Cette observation est cohérente avec la plus forte capitalisation de l'industrie en Ontario et/ou sa plus grande rentabilité. Le phénomène est assez intéressant

puisqu'il se produit à la suite d'une très faible modification du niveau minimum des marges bénéficiaires. Ceci montre encore une fois l'inter-pénétration importante des économies de l'Ontario et du Québec.

Cette constatation nous amène à nous poser la question du niveau minimum tolérable des marges bénéficiaires. Par exemple, étant donné la plus forte capitalisation de l'industrie ontarienne, un niveau minimum plus strict pourrait s'appliquer à cause des charges financières annuelles plus importantes que cela implique. Un examen plus détaillé par industrie permettrait de résoudre cette question.

Enfin, il convient de souligner que certains des principaux secteurs touchés au Québec produisent plus pour la demande finale que c'est le cas pour l'Ontario. Ainsi, dans la mesure où les ruptures de marché sont le moindrement importantes, l'Ontario apparaît presque autant touché que le Québec. De plus, comme il a été souligné précédemment, notre analyse ne tient pas compte des substitutions dans l'offre de produits pour une région. Ainsi, si le textile ontarien ne peut pas être exporté vers le Québec, nous avons fait l'hypothèse que la demande finale pour ce produit était comblée par le marché international. Les producteurs québécois pourraient présumément augmenter leur livraison

au Québec. Or, dans la mesure où les produits principalement touchés au Québec se dirigent vers la demande finale et que ceci est moins vrai pour l'Ontario, les producteurs québécois pourraient réagir plus facilement que leurs producteurs ontariens, ceux-ci produisant d'une façon importante pour la demande intermédiaire (québécoise).

Si ces deux dernières simulations nous ont permis d'identifier une seconde classe d'industries vulnérables à des modifications dans les rapports commerciaux, on peut peut-être dire que l'on quitte l'horizon du court terme vers celui du moyen terme en imposant les exigences sous-jacentes à ces simulations. Ces résultats constituent néanmoins une analyse de la sensibilité de notre solution de base et peuvent être une indication des secteurs où une imposition plus sélective des tarifs douaniers pourrait avoir des effets.

TABLEAU X

SECTEURS AU QUEBEC OU L'EMPLOI EST PLUS SERIEUSEMENT AFFECTE, SELON QUE LA MARGE BENEFICIAIRE EST A 85% DE LA MARGE CALCULEE POUR CERTAINS SECTEURS (SIMULATION 6) OU A 100% (SIMULATION 3) OU SELON QUE LA MARGE MINIMUM A ETE EN GENERAL HAUSSEE DE 20% (SIMULATION 8)

VARIATIONS EN MILLIERS ET VALEUR RELATIVE DE L'EMPLOI DU SECTEUR

	Simulation 6	Simulation 3	Simulation 8
Simulation 6			
Agriculture	- 2.7 (-0.032)	- 5.8 (-0.033)	-13.1 (-0.155)
Ind. du tabac	- 4.9 (-0.718)	- 4.9 (-0.718)	- 5.0 (-0.739)
Caout. et prod. mat. plast.	- 5.2 (-0.321)	- 5.2 (-0.324)	- 7.7 (-0.479)
Ind. du cuir	- 6.6 (-0.455)	- 6.7 (-0.456)	- 7.1 (-0.484)
Ind. du textile	-23.6 (-0.519)	-25.6 (-0.562)	-26.0 (-0.572)
Ind. du vêtement	-32.8 (-0.420)	-34.5 (-0.442)	-34.6 (-0.443)
Bonneterie	- 5.1 (-0.274)	- 5.2 (-0.280)	- 6.2 (-0.330)
Ind. du meuble	- 8.7 (-0.374)	- 8.7 (-0.374)	- 9.6 (-0.413)
Ind. prod. métalliques	- 8.0 (-0.175)	- 8.0 (-0.176)	-15.2 (-0.334)
Ind. chimique, Prod. conn.	- 9.6 (-0.310)	- 9.7 (-0.312)	-16.3 (-0.524)
Ind. manuf. div.	- 3.6 (-0.168)	- 3.7 (-0.171)	- 9.5 (-0.440)
Commerce de gros	- 4.1 (-0.025)	- 4.6 (-0.028)	- 8.9 (-0.054)
Fourn. bur. lab. caf.	- 3.3 (-0.030)	- 4.0 (-0.036)	- 8.2 (-0.074)
Simulation 3			
Transports et entrep.		- 5.9 (-0.064)	- 7.6 (-0.082)
Tourisme, prom. publicité		- 2.0 (-0.036)	- 4.2 (-0.074)
Simulation 8			
Ind. aliments, boissons			-17.2 (-0.260)
Ind. du papier			- 3.9 (-0.074)
Impr. éd. et act. conn.			- 8.0 (-0.271)
Ind. métall. primaire			- 9.7 (-0.275)
Ind. du mat. de transport			- 5.2 (-0.148)
Communications			- 2.7 (-0.077)
Elect. gaz et aut. serv. pub.			- 4.4 (-0.116)
Commerce de détail			- 3.3 (-0.014)
Aut. fin., ass. & aff. immob.			- 2.2 (-0.029)
Marges de transports			- 2.6 (-0.062)

Voir note explicative page 55.

TABLEAU XI

SECTEURS EN ONTARIO OU L'EMPLOI EST PLUS SERIEUSEMENT AFFECTE, SELON QUE LA MARGE BENEFICIAIRE EST A 85% DE LA MARGE CALCULEE POUR CERTAINS SECTEURS (SIMULATION 6) OU 100% (SIMULATION 3) OU SELON QUE LA MARGE MINIMUM A ETE EN GENERAL HAUSSEE DE 20% (SIMULATION 8)

VARIATIONS EN MILLIERS ET VALEUR RELATIVE DE L'EMPLOI DU SECTEUR

	Simulation 6	Simulation 3	Simulation 8
Simulation 3			
Agriculture	- 3.2 (-0.027)	- 3.3 (-0.027)	- 5.1 (-0.042)
Ind. textile	- 9.5 (-0.277)	- 9.7 (-0.281)	-10.4 (-0.302)
Ind. du vêtement	- 2.7 (-0.112)	- 3.5 (-0.147)	- 3.6 (-0.149)
Ind. du papier	- 4.2 (-0.082)	- 4.3 (-0.083)	- 8.5 (-0.166)
Ind. chimique, Prod. conn.	- 3.1 (-0.065)	- 3.2 (-0.067)	-10.9 (-0.228)
Commerce de gros	-10.7 (-0.042)	-12.1 (-0.048)	-50.2 (-0.197)
Fourn. bur. lab. caf.	- 4.0 (-0.017)	- 5.6 (-0.024)	-14.4 (-0.062)
Tourisme, prom. publicité	- 2.1 (-0.017)	- 2.9 (-0.024)	- 7.5 (-0.062)
Simulation 6			
Ind. des app. électriques		- 2.0 (-0.020)	-18.1 (-0.186)
Transports et entrep.		-15.1 (-0.126)	-17.8 (-0.149)
Commerce de détail		- 2.1 (-0.006)	-12.1 (-0.037)
Simulation 8			
Ind. aliments, boissons			- 2.1 (-0.023)
Caout. et prod. mat. plast.			- 3.4 (-0.092)
Ind. du meuble			- 2.6 (-0.099)
Impr. éd. et act. conn.			- 5.6 (-0.109)
Ind. métall. primaire			-12.1 (-0.157)
Ind. prod. métalliques			-12.7 (-0.132)
Ind. prod. min. non métall.			- 3.8 (-0.123)
Ind. manuf. diverses			- 2.6 (-0.060)
Ind. de la construction			- 2.2 (-0.010)
Aut. fin., ass. & aff. immob.			- 3.2 (-0.024)
Serv. fournis aux entrep.			- 3.9 (-0.026)
Hébergement, restauration			- 2.2 (-0.011)
Marges de transport			- 2.5 (-0.047)

Voir note explicative page 55.

TABLEAU XII

SECTEURS DANS LES AUTRES PROVINCES DU CANADA OU L'EMPLOI EST PLUS SERIEUSEMENT AFFECTE, SELON QUE LA MARGE BENEFICIAIRE MINIMUM EST A 85% DE LA MARGE CALCULEE POUR CERTAINS SECTEURS (SIMULATION 6) OU 100% SIMULATION 3) OU SELON QUE LA MARGE MINIMUM A ETE EN GENERAL HAUSSEE DE 20% (SIMULATION 8)

VARIATIONS EN MILLIERS ET VALEUR RELATIVE DE L'EMPLOI DU SECTEUR

	Simulation 6	Simulation 3	Simulation 8
Simulation 3			
Caout. et prod. mat. plast.	-2.3 (-0.286)	-2.4 (-0.288)	- 2.8 (-0.342)
Simulation 6			
Transports et entrep.		-3.4 (-0.053)	- 4.1 (-0.065)
Simulation 8			
Ind. aliments, boissons			- 8.9 (-0.098)
Agriculture			-10.2 (-0.038)
Ind. du bois			- 2.4 (-0.034)
Ind. des prod. métall.			- 2.2 (-0.056)
Commerce de gros			-13.4 (-0.053)
Commerce de détail			- 7.6 (-0.023)
Fourn. bur. lab. caf.			- 3.7 (-0.031)

Voir note explicative page 55.

Note explicative:

Le groupe de tableaux qui suit est disposé de façon à faire ressortir l'impact associé à une hypothèse de plus en plus restrictive en regard des marges bénéficiaires jugées acceptables. Ainsi, pour le tableau X, le groupe 6 comprend les secteurs qui sont les plus sérieusement affectés dans le cadre de la simulation 6 (c'est-à-dire diminution d'emploi > 2,000). Pour la région du Québec, le secteur "caoutchouc et produits matières plastiques" répond à ce critère avec une perte de 5,200 emplois, soit 32.1% de l'emploi total du secteur dans cette région. Sous la simulation 3 correspondant à une hypothèse plus contraignante sur les marges bénéficiaires, les secteurs transport et entreposage ainsi que tourisme et publicité s'ajoutent à ceux du groupe 6. Par contre, on retrouve dans le groupe 8 quantité de secteurs nouvellement affectés par une nouvelle modification du niveau des marges bénéficiaires admises, modification reflétée dans la simulation 8. L'industrie du papier, avec une perte de 3,900 emplois, est un de ces secteurs.

Les tableaux XIII, XIV et XV nous montrent par ailleurs, qu'en termes des marges bénéficiaires, les secteurs sensibles au Québec, en Ontario ou dans les autres provinces sont les mêmes ou à peu près selon que l'on fixe les marges minima comme dans la simulation 3 ou dans les simulations 4, 5, 6, 7 et 8. Dans le cas de la simulation 8 où les marges minima sont haussées de 20%, la sensibilité est mesurée par le niveau ex-post des marges bénéficiaires. Les tableaux XIII, XIV et XV sont basés sur une sélection des secteurs pour lesquels les marges bénéficiaires résultantes sont en deça du point milieu entre la marge minimum et la marge moyenne observées pour chacun des secteurs entre 1961 et 1974. Ainsi, ce premier quartile est considéré comme une zone de faible rendement. La comparaison entre ces tableaux illustre que plusieurs secteurs sont touchés, même lorsque le niveau de tolérance est rehaussé. Par contre, les effets sont plus concentrés au Québec qu'en Ontario puisqu'il y a moins de secteurs touchés, même lorsque le degré de tolérance est plus grand, permettant une plus grande absorption. Le fait qu'il y ait moins de secteurs touchés au Québec ne veut pas dire que l'effet est moins grand au Québec: c'est plutôt le contraire qui se produit car dans la simulation 8, les marges bénéficiaires chutent de 7.6% au Québec versus 4.7% en Ontario. Par contre, les secteurs touchés au Québec sont moins nombreux.

TABLEAU XIII

SECTEURS AU QUEBEC OU LES MARGES BENEFICIAIRES RESULTANTES SONT EN DECA DU POINT MILIEU ENTRE LA MARGE MINIMUM ET LA MARGE MOYENNE OBSERVEES ENTRE 1961 ET 1974, SELON LES SIMULATIONS 6, 3 OU 8

VARIATIONS EN MILLIONS OU EN VALEUR RELATIVE DES MARGES BENEFICIAIRES DU SECTEUR

	Simulation 6		Simulation 3		Simulation 8	
Simulation 6						
Combustibles minéraux	0.0	(0.0)	0.0	(0.0)	0.0	(0.0)
Ind. aliments, boissons	-48.4	(-0.149)	-48.5	(-0.149)	-84.7	(-0.260)
Ind. du tabac	-29.9	(-0.755)	-29.9	(-0.755)	-29.2	(-0.739)
Caout. et prod. mat. plast.	-30.0	(-0.447)	-30.1	(-0.449)	-32.9	(-0.490)
Ind. du textile	-53.0	(-0.592)	-50.3	(-0.562)	-51.2	(-0.572)
Bonneterie	-28.9	(-0.663)	-29.0	(-0.666)	-27.3	(-0.626)
Ind. du vêtement	-38.1	(-0.507)	-33.2	(-0.442)	-33.3	(-0.443)
Ind. du meuble	-20.0	(-0.425)	-20.0	(-0.425)	-19.5	(-0.413)
Ind. métall. primaire	-38.3	(-0.173)	-38.5	(-0.174)	-73.3	(-0.332)
Ind. prod. métalliques	-49.4	(-0.288)	-49.6	(-0.289)	-57.2	(-0.334)
Ind. du mat. de transport	-33.8	(-0.318)	-33.8	(-0.319)	-27.9	(-0.263)
Ind. chimique, prod. conn.	-69.9	(-0.397)	-70.2	(-0.399)	-92.3	(-0.524)
Ind. manuf. div.	-33.8	(-0.451)	-33.9	(-0.452)	-41.7	(-0.556)
Transports et entrep.	- 8.7	(-0.015)	-37.0	(-0.064)	-47.9	(-0.082)
Communications	- 5.6	(-0.017)	- 6.7	(-0.020)	-25.1	(-0.077)
Simulation 3						
Ind. du cuir			- 9.5	(-0.727)	- 9.0	(-0.689)
Simulation 8	aucun secteur additionnel					

Voir note explicative page 55.

TABLEAU XIV

SECTEURS EN ONTARIO OU LES MARGES BENEFICIAIRES RESULTANTES SONT EN DECA DU POINT MILIEU ENTRE LA MARGE MINIMUM ET LA MARGE MOYENNE OBSERVEES ENTRE 1961 ET 1974 SELON LES SIMULATIONS 6, 3 OU 8

VARIATIONS EN MILLIONS OU EN VALEUR RELATIVE DES MARGES BENEFICIAIRES DU SECTEUR

	Simulation 6		Simulation 3		Simulation 8	
Simulation 3						
Ind. du tabac	-27.6	(-0.444)	-27.6	(-0.444)	-24.8	(-0.400)
Ind. du cuir	- 8.0	(-0.487)	- 8.0	(-0.488)	- 7.9	(-0.485)
Ind. du textile	-31.4	(-0.309)	-31.7	(-0.311)	-30.7	(-0.302)
Ind. du vêtement	- 5.9	(-0.244)	- 3.5	(-0.147)	- 3.6	(-0.149)
Ind. du bois	- 1.8	(-0.046)	- 1.8	(-0.048)	- 2.6	(-0.066)
Ind. du meuble	- 7.5	(-0.117)	- 7.5	(-0.118)	- 6.3	(-0.099)
Ind. du papier	-33.1	(-0.140)	-33.5	(-0.142)	-39.3	(-0.166)
Impr. éd. et act. conn.	- 6.3	(-0.038)	- 7.2	(-0.044)	-17.9	(-0.109)
Ind. des app. électriques	-54.8	(-0.189)	-55.2	(-0.190)	-55.8	(-0.192)
Ind. prod. min. non métall.	- 8.3	(-0.044)	- 8.7	(-0.045)	-23.4	(-0.123)
Ind. chimique, prod. conn.	-53.1	(-0.141)	-53.9	(-0.143)	-85.7	(-0.228)
Commerce de détail	- 6.8	(-0.008)	- 9.3	(-0.011)	-31.7	(-0.037)
Ind. des prod. métall.	-37.3	(-0.086)	-38.1	(-0.088)	-57.3	(-0.132)
Simulation 6	aucun secteur additionnel					
Simulation 8						
Ind. métall. primaire					-69.8	(-0.157)

Voir note explicative page 55.

TABLEAU XV

SECTEURS DES AUTRES PROVINCES DU CANADA OU LES MARGES BENEFICIAIRES SONT EN DECA DU POINT MILIEU ENTRE LA MARGE MINIMUM ET LA MARGE MOYENNE OBSERVEES ENTRE 1961 ET 1974 SELON LES SIMULATIONS 6, 3 OU 8

VARIATIONS EN MILLIONS OU EN VALEUR RELATIVE DES MARGES BENEFICIAIRES DU SECTEUR

	Simulation 6	Simulation 3	Simulation 8
Simulation 3			
Ind. aliments et boissons	-12.4 (-0.031)	-12.5 (-0.031)	-39.5 (-0.098)
Caout. et prod. mat. plast.	- 7.4 (-0.330)	- 7.4 (-0.331)	- 7.7 (-0.342)
Ind. du textile	- 3.5 (-0.259)	- 3.5 (-0.260)	- 3.2 (-0.235)
Ind. du vêtement	- 2.3 (-0.154)	- 2.3 (-0.155)	- 1.1 (-0.075)
Ind. du meuble	- 0.4 (-0.023)	- 0.4 (-0.023)	- 0.3 (-0.020)
Ind. de la machinerie	- 1.8 (-0.051)	- 1.8 (-0.052)	- 1.9 (-0.055)
Ind. des prod. pétrole	- 1.4 (-0.019)	- 1.7 (-0.022)	- 2.4 (-0.032)
Simulation 6	aucun secteur additionnel		
Simulation 8	aucun secteur additionnel		

Voir note explicative page 55.

Le fait que plusieurs secteurs sont touchés du point de vue de leur rendement tant dans le reste du Canada que dans le Québec est une indication de l'inter-relation de ces économies et de leur dépendance et sensibilité au commerce qu'elles font entre elles.

Les deux derniers groupes de simulation nous ont aidé à mesurer la sensibilité de la simulation 3 puisque dans le cas du groupe 4-5-6, on a permis aux secteurs dont les marges bénéficiaires rendaient l'absorption impossible, de baisser le niveau minimum tolérable, ce qui pourrait se faire, par exemple, grâce à une subvention. Dans le cas du groupe 7-8, on devenait plus exigeant pour les secteurs qui n'avaient pas de problèmes d'absorption dans la simulation 3. On a pu dégager les conclusions suivantes:

1° Lorsqu'on permettait plus de latitude aux secteurs en difficulté, on notait peu d'effets marquants soit sur ces secteurs ou sur l'ensemble de l'activité.

2° Les secteurs qui deviennent touchés lorsque l'on resserre le niveau de tolérance, étaient déjà menacés dans leur profitabilité même lorsqu'on était moins exigeant.

3° Dans ce dernier cas, les effets globaux étaient nettement significatifs.

e) La performance des industries lorsque le niveau tolérable des marges bénéficiaires est haussé soit à la marge moyenne des années 1961-74, soit au point milieu entre cette marge moyenne et la marge minimum

Nous présentons maintenant un avant-dernier groupe de simulations. Celles-ci sont des alternatives à la simulation 3.

Alors que les simulations 4-5-6 et 7-8 mesuraient la sensibilité des résultats de la simulation 3 par l'imposition de niveaux de tolérance différents, en les variant uniformément d'un certain pourcentage, les simulations 9 et 10 que nous présentons maintenant sont basées sur des variations dans les niveaux de tolérance à l'absorption qui sont particulières à chaque secteur.

Ainsi, un examen de l'évolution des marges bénéficiaires montrent que dans certains cas celles-ci sont relativement stables et que les mauvaises années impliquent des variations en pourcentage très faibles par rapport au niveau moyen. Par contre, pour d'autres secteurs, les marges fluctuent d'une façon plus marquée.

Les deux simulations que nous présentons dans cette section correspondent à un ajustement des marges minima de chacun des secteurs soit au niveau moyen observé (simulation 10), soit au point milieu entre le niveau moyen et la marge minimum (simulation 9). Encore une fois, il y a lieu de considérer ces simulations comme des alternatives à la simulation 3, quoique de nature nettement plus restrictive.

D'autre part, si elles sont plus restrictives, elles sont cependant une meilleure indication de la sensibilité à moyen terme puisqu'en imposant un niveau plus élevé aux marges considérées comme tolérables, les secteurs moins touchés sont ceux qui peuvent opérer sous ce choc plus longtemps.

Les résultats globaux sont résumés dans le tableau XVI.

TABLEAU XVI

BAISSES DES PRINCIPALES VARIABLES PAR RAPPORT A LA SITUATION ACTUELLE LORSQUE LES MARGES MINIMA POUR CHAQUE SECTEUR SONT HAUSSEES, SOIT AU NIVEAU MOYEN OBSERVE (SIMULATION 9), SOIT AU POINT MILIEU ENTRE LA MOYENNE ET LE POINT MINIMUM (SIMULATION 10)

	Reste du Canada		Ontario		Québec	
	9	10	9	10	9	10
Production						
(en millions)	2,995.2	2,300.7	8,104.1	6,236.1	7,897.7	6,353.4
(en pourcentage)	3.7	2.9	7.6	5.9	12.3	9.9
Marges bénéficiaires						
(en millions de $)	625.4	481.0	1,328.3	1,140.5	1,260.3	1,131.9
(en pourcentage)	3.3	2.5	6.8	5.8	9.2	8.3
Emplois						
(en milliers)	86.3	67.0	252.3	204.1	260.7	220.9
(en pourcentage)	3.1	2.4	7.7	6.2	11.5	9.2
Exportations						
(en millions)	1,718.8	1,282.6	4,885.1	3,772.9	5,454.9	4,350.7
(en pourcentage)	57.2	42.7	55.1	42.5	44.7	35.6
P.I.B. (baisse en pourcentage	3.1	2.3	7.2	5.6	9.4	7.7

Dans la simulation 9, en haussant la marge tolérable au niveau moyen observé pour chacun des secteurs on coupe 50% du commerce entre le Québec et le reste du Canada. Cette mesure draconienne entraîne un effet de 7.57% sur le total de la production canadienne, soit 7.6% en Ontario et 12.3% au Québec. Ceci provoque une baisse de l'emploi de près de 7.7% en Ontario, de 11.5% au Québec et de 3.1% dans les autres provinces du Canada. En dépit du caractère très restrictif de cette simulation, les effets sont d'un ordre de grandeur moins catastrophique qu'on aurait pu penser.[1]

Lorsque l'on contraint les producteurs à une marge bénéficiaire équivalente au premier quartile (point milieu entre la moyenne et le minimum), les effets sont moins prononcés mais quand même assez importants; d'après ces résultats l'emploi au Québec baisserait de 220.9 milliers et de 204.1 milliers en Ontario.

Il est également assez curieux de constater que même si l'effet relatif est plus sérieux au Québec, l'effet absolu est à peu près le même au Québec qu'en Ontario. Quel poids relatif doit-on attacher à l'effet absolu par rapport à

---

1 A ce sujet, les tableaux XVII, XVIII et XIX pour l'emploi et les tableaux XX, XXI et XXII pour les marges bénéficiaires recensent les secteurs les plus sérieusement affectés.

TABLEAU XVII

SECTEURS AU QUEBEC OU L'EMPLOI EST PLUS SERIEUSEMENT AFFECTE SELON QUE LA MARGE BENEFICIAIRE MINIMUM EST FIXEE AU PREMIER QUARTILE (SIMULATION 9) OU AU NIVEAU MOYEN (SIMULATION 10)

VARIATIONS EN MILLIERS ET VALEUR RELATIVE DE L'EMPLOI DU SECTEUR

	Simulation 9		Simulation 10	
Agriculture	-13.2	(-0.156)	-13.1	(-0.154)
Forêts	- 3.0	(-0.169)	- 2.2	(-0.122)
Ind. aliments et boissons	-17.2	(-0.261)	-17.2	(-0.260)
Ind. du tabac	- 5.0	(-0.739)	- 5.0	(-0.739)
Caout. et prod. mat. plast.	- 7.4	(-0.461)	- 6.5	(-0.403)
Ind. du cuir	- 8.2	(-0.563)	- 7.5	(-0.517)
Ind. du textile	-26.3	(-0.578)	-26.0	(-0.572)
Bonneterie	- 8.4	(-0.450)	- 7.0	(-0.376)
Ind. du vêtement	-34.7	(-0.445)	-34.6	(-0.444)
Ind. du bois	- 5.2	(-0.179)		
Ind. du meuble	- 9.6	(-0.412)	- 9.1	(-0.391)
Ind. du papier	- 3.5	(-0.067)	- 3.1	(-0.059)
Ind. métall. primaire	-11.2	(-0.317)	- 2.5	(-0.070)
Ind. des prod. métall.	-15.1	(-0.331)	-12.0	(-0.264)
Ind. du mat. de transport	- 7.6	(-0.219)	- 5.4	(-0.154)
Ind. chimique et prod. conn.	-16.4	(-0.525)	-16.1	(-0.517)
Ind. manuf. diverses	-10.0	(-0.461)	- 5.3	(-0.247)
Transports et entrep.	- 8.0	(-0.086)	- 7.2	(-0.078)
Communications	- 2.6	(-0.075)	- 2.5	(-0.072)
Elect. gaz et aut. serv. pub.	- 2.1	(-0.055)		
Commerce de gros	- 9.7	(-0.059)	- 7.8	(-0.047)
Commerce de détail	- 3.5	(-0.015)	- 3.1	(-0.013)
Aut. fin., ass. & aff. immob.	- 2.4	(-0.032)	- 2.0	(-0.027)
Services fournis aux entrep.	- 2.2	(-0.017)		
Marges de transport	- 2.7	(-0.065)	- 2.2	(-0.053)
Fourn. bur. lab. caf.	- 9.2	(-0.083)	- 7.4	(-0.067)
Tourisme, prom. publicité	- 4.7	(-0.083)	- 3.8	(-0.067)

TABLEAU XVIII

SECTEURS EN ONTARIO OU L'EMPLOI EST PLUS SERIEUSEMENT AFFECTE, SELON QUE LA MARGE BENEFICIAIRE MINIMUM EST FIXEE AU PREMIER QUARTILE (SIMULATION 9) OU AU NIVEAU MOYEN (SIMULATION 10)

VARIATIONS EN MILLIERS ET VALEUR RELATIVE DE L'EMPLOI DU SECTEUR

	Simulation 9		Simulation 10	
Agriculture	- 5.5	(-0.046)	- 5.0	(-0.042)
Mines métalliques	- 3.9	(-0.127)		
Ind. aliments et boissons	- 2.3	(-0.024)	- 2.1	(-0.022)
Caout, et prod. mat. plast.	- 2.5	(-0.066)		
Ind. du cuir	- 2.6	(-0.199)		
Ind. du textile	-10.6	(-0.307)	-10.3	(-0.301)
Ind. du vêtement	- 3.6	(-0.149)	- 3.5	(-0.148)
Ind. du bois	- 2.4	(-0.109)	- 2.2	(-0.102)
Ind. du meuble	- 2.6	(-0.099)		
Ind. du papier	- 8.6	(-0.169)	- 8.3	(-0.162)
Impr. éd. et act. conn.	- 5.9	(-0.115)	- 3.4	(-0.067)
Ind. métall. primaire	-12.5	(-0.162)	- 3.8	(-0.050)
Ind. prod. métall.	-13.1	(-0.136)	- 5.9	(-0.061)
Ind. du mat. de transp.	- 3.5	(-0.029)		
Ind. des app. élect.	-18.8	(-0.194)	-17.9	(-0.184)
Ind. prod. min. non métall.	- 3.9	(-0.126)	- 3.2	(-0.102)
Ind. chimique et prod. conn.	-11.1	(-0.232)	-10.7	(-0.224)
Ind. manuf. diverses	- 4.0	(-0.092)		
Ind. de la construction	- 2.4	(-0.011)		
Transports et entrep.	-18.3	(-0.153)	-17.2	(-0.144)
Commerce de gros	-51.3	(-0.202)	-48.7	(-0.191)
Commerce de détail	-12.5	(-0.038)	-11.1	(-0.035)
Aut. fin., ass. & aff. immob.	- 3.6	(-0.027)	- 2.9	(-0.023)
Services fourn. aux entrep.	- 4.5	(-0.030)	- 3.5	(-0.023)
Hébergement, restauration	- 2.4	(-0.012)		
Marges de transport	- 2.8	(-0.051)	- 2.1	(-0.039)
Fourn. bur. lab. caf.	-16.1	(-0.069)	-12.7	(-0.055)
Tourisme, prom. publicité	- 8.3	(-0.069)	- 6.6	(-0.055)

TABLEAU XIX

SECTEURS DANS LES AUTRES PROVINCES DU CANADA OU L'EMPLOI EST PLUS SERIEUSEMENT AFFECTE SELON QUE LA MARGE BENEFICIAIRE MINIMUM SOIT FIXEE AU PREMIER QUARTILE (SIMULATION 9) OU AU NIVEAU MOYEN (SIMULATION 10)

VARIATIONS EN MILLIERS ET VALEUR RELATIVE DE L'EMPLOI DU SECTEUR

	Simulation 9		Simulation 10	
Agriculture	-10.3	(-0.038)	-10.1	(-0.038)
Mines métalliques	- 2.3	(-0.107)		
Combustibles minéraux	- 2.0	(-0.040)		
Ind. aliments, boissons	- 9.0	(-0.098)	- 8.9	(-0.097)
Caout. prod. mat. plast.	- 2.8	(-0.344)	- 2.8	(-0.342)
Ind. du bois	- 2.6	(-0.037)	- 2.4	(-0.035)
Ind. des prod. métall.	- 2.3	(-0.068)		
Transports et entrep.	- 4.5	(-0.070)	- 4.2	(-0.066)
Commerce de gros	-13.9	(-0.054)	-13.3	(-0.052)
Commerce de détail	- 8.0	(-0.024)		
Fourn. bur. lab. caf.	- 4.9	(-0.042)	- 3.5	(-0.030)
Tourisme, prom. publicité	- 2.5	(-0.042)		

TABLEAU XX

SECTEURS AU QUEBEC OU LES MARGES BENEFICIAIRES RESULTANTES SONT EN DECA DU POINT MILIEU ENTRE LA MARGE MINIMUM ET LA MARGE MOYENNE OBSERVEES ENTRE 1961 ET 1974, SELON LES SIMULATIONS 9 ET 10

VARIATIONS EN MILLIONS ET VALEUR RELATIVE DES MARGES BENEFICIAIRES DU SECTEUR

	Simulation 9		Simulation 10	
Ind. aliments, boissons	-84.9	(-0.261)	-84.5	(-0.260)
Ind. du tabac	-29.2	(-0.739)	-29.2	(-0.739)
Ind. du cuir	- 7.4	(-0.567)	- 8.3	(-0.636)
Ind. du textile	-51.8	(-0.578)	-51.2	(-0.572)
Bonneterie	-22.6	(-0.517	-25.4	(-0.582)
Ind. du vêtement	-33.4	(-0.445)	-33.3	(-0.444)
Ind. du meuble	-19.6	(-0.416)	-19.9	(-0.421)
Ind. métall. primaire	-79.1	(-0.359)	-45.6	(-0.206)
Ind. prod. métall.	-57.8	(-0.337)	-54.5	(-0.318)
Ind. du mat. de transport	-23.2	(-0.219)	-27.5	(-0.259)
Ind. chimique et prod. conn.	-92.6	(-0.525)	-91.1	(-0.517)
Ind. manuf. diverses	-42.4	(-0.565)	-36.3	(-0.484)
Transports et entrep.	-50.1	(-0.086)	-45.4	(-0.078)
Communications	-24.6	(-0.075)	-23.4	(-0.072)
Caout. prod. mat. plast.	-32.9	(-0.491)	-31.9	(-0.475)

TABLEAU XXI

SECTEURS EN ONTARIO OU LES MARGES BENEFICIAIRES RESULTANTES SONT EN DECA DU POINT MILIEU ENTRE LA MARGE MINIMUM ET LA MARGE MOYENNE OBSERVEES ENTRE 1961 ET 1974, SELON LES SIMULATIONS 9 ET 10

VARIATIONS EN MILLIONS ET VALEUR RELATIVE DES MARGES BENEFICIAIRES DU SECTEUR

	Simulation 9		Simulation 10	
Ind. du tabac	-23.0	(-0.369)	-25.0	(-0.402)
Ind. du cuir	- 4.8	(-0.296)	- 6.6	(-0.406)
Ind. du textile	-31.2	(-0.307)	-30.6	(-0.301)
Bonneterie	- 5.8	(-0.347)	- 6.9	(-0.410)
Ind. du vêtement	- 3.6	(-0.149)	- 3.6	(-0.148)
Ind. du bois	- 4.2	(-0.109)	- 3.9	(-0.102)
Ind. du meuble	- 6.4	(-0.100)	- 7.1	(-0.111)
Ind. du papier	-40.0	(-0.169)	-38.3	(-0.162)
Impr. éd. et act. conn.	-18.9	(-0.115)	-13.4	(-0.082)
Ind. prod. métall.	-58.9	(-0.136)	-48.5	(-0.112)
Ind. appareils élect.	-56.1	(-0.194)	-55.3	(-0.191)
Ind. prod. min. non métall.	-24.1	(-0.126)	-20.7	(-0.108)
Ind. chimique et prod. conn.	-87.2	(-0.232)	-84.1	(-0.224)
Commerce de détail	-32.7	(-0.038)	-30.7	(-0.035)

TABLEAU XXII

SECTEURS DANS LES AUTRES PROVINCES DU CANADA OU LES MARGES BENEFICIAIRES RESULTANTES SONT EN DECA DU POINT MILIEU ENTRE LA MARGE MINIMUM ET LA MARGE MOYENNE OBSERVEES ENTRE 1961 ET 1974, SELON LES SIMULATIONS 9 ET 10

VARIATIONS EN MILLIONS ET VALEUR RELATIVE DES MARGES BENEFICIAIRES DU SECTEUR

	Simulation 9		Simulation 10	
Ind. aliments, boissons	-39.7	(-0.098)	-39.4	(-0.097)
Caout. prod. mat. plast.	- 7.7	(-0.344)	- 7.7	(-0.342)
Ind. du textile	- 3.2	(-0.238)	- 3.1	(-0.234)
Ind. du meuble	- 0.3	(-0.021)	- 0.4	(-0.022)
Ind. de la machinerie	- 1.9	(-0.056)	- 1.9	(-0.054)
Ind. des prod. pétrole	- 9.9	(-0.134)	- 9.6	(-0.130)
Ind. du vêtement	- 1.1	(-0.076)	- 1.4	(-0.091)

l'effet relatif? Il n'y a pas de réponse simple à cette question puisqu'elle est en partie due à un jugement de valeur. Si le chômage n'augmente que de 6.2% en Ontario versus 9.2% au Québec, il y a tout de même 220.9 chômeurs de plus en Ontario versus 204.1 au Québec. Par contre, dans le cas de l'Ontario ceux-ci sont moins concentrés dans la structure industrielle que dans le cas du Québec, puisqu'il y a plus d'industries qui sont frappées, autrement dit, l'effet est plus diffus mais aussi important alors qu'au Québec il est plus petit en termes absolus mais plus concentré. La même remarque s'applique aux variations dans les marges bénéficiaires des secteurs.

4. Trois simulations selon des scénarios de libre-échange limité entre le Québec et le reste du Canada

Comme il a été mentionné dans l'introduction, le mandat qui a donné lieu à cette étude avait pour but une analyse de la sensibilité des industries à des modifications dans les marchés. Cette analyse de sensibilité ne doit donc pas être conçue comme une prévision. Cependant, l'outil que nous avons développé s'accommode tout aussi aisément de scénarios qui seraient plus circonstanciés en ce qui a trait aux arrangements douaniers entre un Québec politiquement autonome et le reste du Canada. Le problème consiste alors à élaborer ces scénarios: ceux-ci sont le produit d'une extrapolation politique pour laquelle nous n'avons aucune expertise et malheureusement ces

débats publics n'ont pas pu nous aider. Afin d'illustrer l'allure que pourrait prendre la situation sous un régime que pratiquerait une certaine forme de libre-échange, nous avons construit trois scénarios susceptibles d'illustrer comment l'outil que nous avons développé peut être utilisé et qui présentent un intérêt en ce sens qu'ils peuvent fournir une certaine idée de ce qui se passerait si des rapports de libre-échange pouvaient être introduits.[1]

Les trois scénarios ne présentent qu'une ébauche des possibilités des différenciations de tarifs. Les trois scénarios ont ceci de commun qu'ils peuvent être qualifiés de zone limitée de libre-échange. Le premier scénario (simulation 11) suppose aucune modification de la structure tarifaire actuelle mais une certaine politique de troc; le Québec assure une libre entrée à certains produits canadiens pour lesquels il possède habituellement un déficit commercial dans les échanges inter-provinciaux et en retour les autres provinces du Canada accordent la libre entrée à des produits québécois pour lesquels le Québec possède habituellement un surplus. Dans ce cas, le Québec accorde la libre-entrée à l'équipement de transport, à aliments et boissons, au caoutchouc et matière plastique et à la machinerie. En retour

---

1 Nous tenons à remercier MM. Bernard Bonin et Mario Polèse pour leur contribution à cet égard.

le Canada accorde la libre entrée à l'habillement, au textile, à la bonneterie, au papier et aux métaux primaires. Sur cette base, cependant, le troc n'avantagerait pas les autres provinces du Canada puisque la libre entrée permettrait un commerce de $566 millions pour le Canada et de $1,176 millions pour le Québec.

Le deuxième scénario (simulation 12) est basé sur la structure tarifaire actuelle sauf que le Québec accorde la libre-entrée aux produits canadiens les plus importants dans leur structure d'exportation inter-provinciale et que les autres provinces du Canada font de même avec la contrainte d'un certain équilibre dans les échanges commerciaux. Selon cette hypothèse, le Québec accorderait la libre-entrée aux aliments et boissons, à l'équipement de transport, aux produits électriques, aux produits chimiques et aux métaux primaires. En retour, les autres provinces canadiennes accorderaient la libre-entrée aux aliments et boissons, à l'habillement, à la fabrication de métaux primaires, aux produits chimiques et au papier. Dans ce cas-ci, les flux sont très équilibrés puisque ce libre-échange limité permettrait un commerce du reste du Canada de $2,979 millions et un commerce québécois de $3,038 millions.

Le troisième scénario (simulation 13) part encore de l'hypothèse de base qu'il n'y aura aucune modification à la structure tarifaire actuelle mais qu'il y aura ententes de libre-échange pour des secteurs où il y a une très forte inter-pénétration. Les secteurs suivants ont été retenus:

Aliments et boissons	où le Québec exporte $823 millions et les autres provinces exportent $1,031 millions
Produits chimiques	où le Québec exporte $539 millions et les autres provinces exportent $498 millions
Produits électriques	où le Québec exporte $495 millions et les autres provinces exportent $510 millions
Métaux primaires	où le Québec exporte $556 millions et les autres provinces exportent $426 millions
Produits métalliques	où le Québec exporte $401 millions et les autres provinces exportent $349 millions

Tel que précédemment, les résultats de ces simulations sont présentés dans le tableau XXIII.

TABLEAU XXIII

BAISSES DES PRINCIPALES VARIABLES PAR RAPPORT A LA SITUATION ACTUELLE SELON LES TROIS SCENARIOS DE LIBRE-ECHANGE LIMITE

	Autres provinces			Ontario			Québec		
Simulations	11	12	13	11	12	13	11	12	13
Production									
(en millions)	426.4	458.0	461.2	2,777.4	2,533.9	2,527.3	2,260.0	2,434.7	3,042.1
(en pourcentage)	0.5	0.6	0.6	2.6	2.4	2.4	3.5	3.8	4.7
Marges bénéficiaires									
(en millions)	130.0	125.9	123.4	661.3	562.3	579.1	638.4	583.0	598.3
(en pourcentage)	0.7	0.7	0.6	3.4	2.9	2.9	4.7	4.3	4.4
Emploi									
(en milliers)	11.9	13.8	14.1	80.5	74.5	74.6	76.6	88.6	124.3
(en pourcentage)	0.4	0.5	0.5	2.5	2.3	2.3	3.4	3.9	5.5
Exportations									
(en millions)	230.2	264.7	268.0	1,741.8	1,589.8	1,580.2	1,595.6	1,741.9	2,129.1
(en pourcentage)	7.7	8.8	8.9	19.6	17.9	17.8	13.1	14.3	17.4
P.I.B. (baisse en %)	0.5	0.5	0.5	2.5	2.3	2.3	3.0	3.1	3.7

Ces résultats montrent la nécessité d'examiner plus à fond certaines options concernant la structure puisque selon nous elles révèlent des surprises. D'abord les effets absolus sont presque aussi importants au Québec qu'en Ontario, même si on exclut la simulation 11 où les dés étaient en quelque sorte pipés contre cette dernière province. Deuxièmement, si l'on permet un libre-échange entre les deux régions sur la base des exportations les plus importantes pour chacun des partenaires, l'effet des restrictions au commerce est nettement moins grand au Québec que si on permettait le libre-échange sur la base des secteurs où il y a inter-pénétration et ceci en dépit du fait que les montants d'exportation sous libre-échange soient équivalents dans les deux scénarios: un examen plus poussé nous montre cependant que l'écart entre le Québec et l'Ontario sur la base de l'emploi est de 49.7 mille dans le cas de la simulation 13. Or, cette simulation a laissé de côté les secteurs du textile et vêtement; ceci entraîne pour le Québec une perte de 60 mille emplois. Cette dernière observation illustre encore une fois l'ampleur du problème du textile pour le Québec, ce secteur étant responsable de la moitié de l'effet dans la simulation 13 (en termes d'emploi) et 35% en termes de production. Le scénario où le libre-échange est introduit en fonction des secteurs d'importance permet donc des effets plus diffus en termes de structure industrielle et d'emplois, tout en suscitant des effets

similaires sur le plan de la production globale mais nettement inférieurs sur le plan de l'emploi que le scénario du libre-échange dans les secteurs à forte inter-pénétration. Pour tirer des conclusions additionnelles sur cette question, qui implique évidemment des stratégies commerciales fort différentes, il nous faudrait tenir compte de la "protection effective" des secteurs en cause et également de la capacité d'absorption des industries.

Il convient cependant de noter que la simulation 12 neutralise l'effet sur le vêtement au Québec par rapport à la simulation 13. Or, dans ce cas comme dans d'autres précédents, l'effet absolu sur le Québec est assez semblable à celui de l'Ontario en dépit du fait que l'Ontario représente pour le Québec un marché proportionnellement beaucoup plus important que le Québec n'en représente un pour l'Ontario.

5. Les droits de douane comme recette fiscale

Les résultats que nous avons présentés jusqu'à maintenant visaient seulement les effets sur les économies des régions considérées et les principaux secteurs affectés par l'absorption des droits de douane. Le fait que le Québec soit considéré comme une région autonome sur le plan commercial permet cependant un transfert de recettes fiscales du gouvernement central vers le Québec. Certains des biens qui sont importés par le Québec sont frappés d'un tarif douanier perçu par le gouverne-

ment fédéral et certains des biens protégés par le tarif canadien et qui circulent de l'Ontario ou des autres provinces du Canada vers le Québec seraient également l'objet d'une entrée fiscale dans le cadre de nos hypothèses. Par contre, la baisse de l'activité économique due aux modifications dans les relations commerciales vient diminuer le montant qui serait transféré du gouvernement fédéral vers le gouvernement du Québec.

Ainsi, à la simulation 3, le Québec percevait sur ses importations en provenance du reste du Canada et du reste du monde des droits totalisant $994 millions. Ces montants sont évidemment disponibles en partie pour fins de compensation. On a vu précédemment que les producteurs québécois verraient leurs marges bénéficiaires baisser de $881 millions. Ce dernier montant comprend les montants absorbés par les producteurs québécois qui continuent à exporter et la baisse des bénéfices de ceux qui n'exportent plus, baisse due à la chute de leurs exportations. Dans la simulation 3, ce montant de $881 millions se décompose en deux: $417.1 millions sont les droits absorbés par les producteurs québécois et $463.9 millions sont les baisses de bénéfices dues à la chute des exportations. Dans la simulation 3, le Québec reçoit en droits $337.6 millions des exportations ontariennes vers le Québec et $58.1 millions des autres provinces, soit un total de $395.7; quant aux droits transférés du

gouvernement fédéral au gouvernement québécois sur les importations québécoises de produits étrangers, compte tenu de la variation de l'activité économique, le montant se chiffre à $598.3 millions.

Les deux tableaux suivant résument la situation pour les simulations 3, 5, 7, 9, 12 et 13.

TABLEAU XXIV

DROITS PERCUS PAR LE QUEBEC SELON LA PROVENANCE DE SES IMPORTATIONS ET POUR DIFFERENTES SIMULATIONS (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	3	6	7	9	12	13
Ontario	337.6	340.8	219.5	114.4	157.5	176.7
Autres provinces	58.1	58.6	47.6	22.8	37.5	34.5
Reste du monde	598.3	601.5	588.3	576.8	624.4	603.3
Total	994.0	1,000.9	855.4	714.0	819.4	814.5

TABLEAU XXV

DROITS PERCUS PAR LE RESTE DU CANADA (INCLUANT L'ONTARIO) SELON LA PROVENANCE DE SES IMPORTATIONS ET POUR DIFFERENTES SIMULATIONS (EN MILLIONS DE DOLLARS).

	3	6	7	9	12	13
Québec	417.1	431.4	327.6	230.2	278.7	260.8
Reste du monde	2,439.3	2,443.8	2,423.0	2,401.7	2,442.2	2,441.7
Total	2,856.4	2,875.2	2,750.6	2,631.9	2,720.9	2,702.5

L'intérêt de ces derniers tableaux est de faire constater que suite aux modifications du contexte politique, certaines recettes fiscales du gouvernement fédéral pourraient être transférées au gouvernement du Québec et que, s'il y a baisse de bénéfices de certains secteurs, une partie de ces recettes peut servir de compensation. On peut donc comparer les montants apparaissant à ces tableaux avec les baisses des marges bénéficiaires enregistrées aux tableaux des simulations correspondantes. Il ne faudrait pas oublier d'autre part que le transfert de recettes fiscales s'accompagnera d'un transfert de charges puisqu'une autonomie commerciale du Québec face au reste du monde impliquerait des charges additionnelles (par exemple, les coûts des contrôles douaniers); ces charges sont encourues présentement par le gouvernement fédéral et sont présumément payées en partie à même les recettes de la fiscalité tarifaire.

IV - CONCLUSION

Il n'y a pas lieu, dans cette conclusion, de rappeler la méthodologie suivie ni la justification des hypothèses formulées: le texte nous semble suffisamment précis à cet égard.

Abordons en premier lieu la question de l'outillage développé. Les résultats que nous avons obtenus l'ont été sur la base du rajeunissement et de l'extension d'un modèle inter-régional inter-sectoriel du Canada. Ce modèle nous a permis de dégager les effets d'une modification dans les rapports commerciaux sur l'ensemble de l'économie à partir des principaux secteurs touchés. Cependant, étant donné le temps mis à notre disposition, nous n'avons pu analyser les causes propres à chacun des secteurs. Dans certains cas, une telle analyse serait peu nécessaire - le textile est un exemple. Mais d'autres industries sont touchées et les causes de cette sensibilité mériteraient d'être examinées. Ainsi, pourquoi l'industrie du papier en Ontario est heurtée sévèrement alors que ce n'est pas le cas au Québec? Pourquoi l'industrie des produits métalliques est touchée au Québec et non en Ontario alors qu'en Ontario c'est l'industrie métallique primaire qui est plus affectée?

La deuxième constatation est que l'outillage développé pourrait être utilisé à des fins plus raffinées. On s'en est tenu à des hypothèses relativement générales en ce qui concerne les tarifs. Les résultats

présentés suggèrent assez rapidement que des tarifs différentiels pourraient être appliqués. En fait, on peut fort bien imaginer que suite à une modification politique, la question des tarifs devienne l'objet d'une négociation entre les partenaires. La sensibilité respective des industries ontariennes à des tarifs québécois différents de ceux qui existent présentement pour le Canada et vice versa seront en partie l'enjeu de ces négociations. Une telle approche serait le prolongement naturel des résultats présentés. Les dernières simulations présentées illustrent assez bien cet aspect.

Pour ce faire cependant il nous faut noter une lacune que les présents résultats contiennent. En jargon technique, le modèle n'est pas fermé. Autrement dit, on n'a pas pu tenir compte de l'effet de "feedback" qu'il y a entre la production et la dépense. Si l'on retourne à la section sur la simulation-type on remarquera que nous parlons d'abord de la demande finale exogène puis nous en dégageons la production. Toutes nos simulations ont été faites à partir d'un même vecteur de demande finale exogène. Or, on sait bien que, par exemple, si l'emploi au Québec baisse de 20% comme dans la simulation 2, la demande finale des ménages devrait elle aussi subir une diminution qui, par effet de feedback, diminuerait l'emploi encore davantage. Pour certaines simulations, cette lacune n'est pas grave mais pour celles où les effets sont importants, il y aurait lieu de procéder à la fermeture du modèle.

L'analyse de la sensibilité pourrait également être mieux précisée. Quelle importance doit-on attacher au volume d'emplois perdus par rapport au pourcentage d'emplois perdus? Doit-on

attacher la même importance aux emplois perdus, quel que soit le secteur? (La réponse à cette dernière question est évidemment négative et doit être reliée à la question des tarifs différenciés soulevée plus haut). Les baisses de marges bénéficiaires devraient également faire l'objet d'une étude plus désagrégée. En effet, il serait nettement préférable de relier les marges bénéficiaires selon le concept de l'input-output à la notion de bénéfices bruts et charges fixes que pourraient nous procurer les statistiques fiscales. L'analyse préliminaire que nous avons entreprise montre que sous le concept comptable ou fiscal, le minimum dans les marges se produit à peu près en même temps que sous le concept de l'input-output. Cependant, l'évolution est différente et une correspondance entre les deux permettrait de mieux saisir le niveau qui serait tolérable pour chacun des secteurs selon différents délais. Cette question est d'autant plus pertinente que les taux de capitalisation sont nettement plus élevés en Ontario qu'au Québec.

Si nous avons pu présenter des résultats à propos de différentes hypothèses sur les marges bénéficiaires, le dernier commentaire qui précède illustre qu'il peut être difficile de choisir parmi les différentes hypothèses celle qui, à notre point de vue, refléterait mieux les fins de notre analyse. En un sens, la simulation 3, celle où les marges minima sont fixées à leur minimum historique, peut être retenue si l'horizon de notre analyse de sensibilité est court; mais peut-être que pour un ou deux secteurs, cette hypothèse est trop restrictive. On a vu, cependant, qu'une certaine relaxation pour les secteurs plus sensibles ne modifiait pas beaucoup la solution. Cette

simulation est remarquable à cause des effets mineurs qu'elle génère. Par contre, lorsqu'on passe au groupe 9-10, là où on fixe les marges minima à la moyenne historique ou au point milieu entre le minimum et la moyenne, les effets sur les entreprises et l'emploi sont beaucoup plus marqués. Dans ce cas, on note clairement l'inter-relation des régions économiques: les secteurs frappés sont des secteurs où le commerce inter-régional est important soit parce qu'il est protégé par le tarif canadien ou soit à cause de la complémentarité inter-industrielle.

Nous notons que notre analyse tient compte du commerce du Québec et du reste du Canada d'avec le reste du monde de façon très agrégée. Il aurait été préférable que soit inséré formellement dans l'analyse le marché américain puisqu'il est une source de débouchés majeurs.

Pour terminer, il convient de rappeler certaines conclusions d'ordre général.

1° Lorsque l'on permet une capacité d'absorption assez forte, les ruptures de marché frappent le Québec plus durement que les autres régions du Canada.

2° Lorsque l'on resserre quelque peu la capacité d'absorption, l'Ontario connaît des effets plus marqués alors que le Québec n'empire pas son sort de façon appréciable. Ceci fait ressortir que les secteurs marginaux au Québec sont

moins rentables que ceux de l'Ontario. Il fut également surprenant de constater que l'effet absolu en Ontario est presque aussi grand qu'au Québec en dépit du fait que le Québec représente une plus faible portion des débouchés pour les produits de l'Ontario. Nous attribuons cette conclusion à la structure industrielle de l'Ontario dont une des caractéristiques majeures est l'inter-dépendance avec les autres régions.

3° Puisqu'on parle des secteurs marginaux, il faut noter que les industries du textile et du vêtement ont une part très déterminante dans la mesure des conséquences de rupture de marché.

4° Les effets de rupture de marché sont nettement plus concentrés dans la structure industrielle au Québec qu'en Ontario.

5° Dans l'optique d'une négociation de partnership commercial les stratégies québécoises sont importantes puisque, pour un niveau donné de commerce libre entre le Québec et le reste du Canada, les effets diffèrent sensiblement selon les scénarios retenus.

6° La présente étude illustre bien l'inter-relation des régions canadiennes. Il faut cependant noter que cette inter-relation est beaucoup moins évidente entre le Canada excluant l'Ontario et le Québec qu'elle l'est entre l'Ontario et le Québec où les

soubresauts dans une de ces deux régions ont des conséquences importantes dans l'autre. Dans cette optique, et sur le plan des relations commerciales, le reste du Canada ne présente pas une situation homogène face au Québec.

PARTIE III : APPENDICES

PARTIE III TABLE DES MATIERES

1. La nomenclature des biens et services

2. La nomenclature des secteurs

3. Les marges bénéficiaires

4. Le vecteur d'emplois

5. Le code de correspondance entre la nomenclature CMCC et la classification de l'input-output

6. Le tableau d'input-output inter-régional

7. Les flux commerciaux entre les régions canadiennes

8. Appendice technique

I - Données de départ

II - Procédure d'achèvement des matrices de flux commerciaux inter-régionaux et des matrices d'input-output

III - Construction de la matrice d'input-output inter-régionale pour le Canada en 1966

IV - Rajeunissement des tableaux

a) introduction du tableau inter-industriel pour le Québec pour 1973

b) introduction du tableau inter-industriel pour le Canada pour 1971

c) rajeunissement des matrices de commerce inter-provincial à partir de la comparaison des matrices d'expéditions manufacturières des enquêtes de 1967 et 1974

d) estimation d'un vecteur de demande finale pour chacune des trois régions pour 1974 dans la classification des biens et services de l'input-output

V - Mesure de l'impact d'une imposition réciproque par le Québec d'une part et le reste du Canada d'autre part, de droits de douane selon le tarif canadien de 1974, sur les importations en provenance de l'autre région

VI - Procédure de calcul

9. Tableaux détaillés des résultats des simulations.

APPENDICE 1

NOMENCLATURE DES BIENS ET SERVICES

1. Céréales
2. Autres produits agricoles
3. Produits forestiers
4. Produits de la chasse et du piégeage
5. Pétrole brut
6. Gaz naturel
7. Soufre
8. Charbon
9. Minerai de fer
10. Amiante
11. Autres minéraux
12. Produits de la viande
13. Produits laitiers
14. Produits du poisson
15. Aliments pour animaux
16. Farine et blé
17. Autres produits céréaliers
18. Produits de boulangerie
19. Boissons gazeuses
20. Autres produits alimentaires
21. Boissons alcooliques
22. Tabac et produits du tabac
23. Pneus et chambre à air
24. Autres produits du caoutchouc
25. Cuir et produits du cuir
26. Fils et fibres chimiques
27. Tissus
28. Autres produits textiles
29. Vêtements
30. Sciages et contre-plaqués
31. Produits divers en bois
32. Meubles et articles d'ameublement
33. (Non utilisé)
34. Pâtes de bois
35. Papier-journal
36. Autres pâtes travaillées
37. Produits de papier industriel
38. Produits de papier domestique
39. Imprimerie
40. Produits du fer et de l'acier
41. Produits de l'aluminium
42. Produits du cuir et alliage de cuivre
43. Produits du nickel
44. Autres produits de métaux non ferreux
45. Autres produits métalliques
46. Machines agricoles

47. Autres machines industrielles
48. Véhicules automobiles
49. Pièces de véhicules automobiles
50. Autre matériel de transport
51. Appareils électriques ménagers
52. Autres produits électriques
53. Produits du ciment et du béton
54. Autres produits minéraux non métalliques
55. Essence et mazout
56. Autres produits du pétrole et du charbon
57. Produits chimiques industriels
58. Engrais
59. Produits pharmaceutiques
60. Autres produits chimiques
61. Matériel scientifique
62. Produits plastiques manufacturés
63. Autres produits manufacturés
64. Construction de résidences
65. Construction non résidentielle
66. Routes, rues et terrains d'atterrissage
67. Canalisations d'huile et de gaz
68. Barrages et réservoirs
69. Rails, lignes de téléphone et de télégraphie
70. Autres génie civil
71. Construction de réparation
72. Services de transport
73. Marges de transport
74. Communication
75. Electricité
76. Marges: distribution de gaz
77. Autres services publics
78. Commerce de gros
79. Commerce de détail
80. Finance, assurance et affaire immobilière
81. Loyer imputé
82. Services personnels
83. Services commerciaux
84. Fictif
85. Importations non concurrentielles
86. Ajustements de la balance des paiements
87. (Non utilisé)
88. Biens et services gouvernementaux
89. Impôts indirects sur les biens
90. Subventions
91. Autres impôts indirects
92. Salaires et traitements
93. Revenu supplémentaire du travail
94. Revenu net des entreprises non incorporées
95. Autres excédents d'exploitation
96. Importations concurrentielles du reste du monde
97. Total des impôts intermédiaires
98. Total des facteurs primaires
99. Total de tous les impôts

APPENDICE 2

NOMENCLATURE DES SECTEURS

1. Agriculture
2. Forêts
3. Pêche, chasse et piégeage
4. Mines métalliques
5. Combustibles minéraux
6. Mines et carrières non métalliques
7. Services miniers
8. Industrie des aliments et boissons
9. Industrie du tabac
10. Caoutchouc et produits en matières plastiques
11. Industrie du cuir
12. Industrie textile
13. Bonneterie
14. Industrie du vêtement
15. Industrie du bois
16. Industrie du meuble et articles d'ameublement
17. Industrie du papier et activités annexes
18. Imprimerie, édition et activités annexes
19. Industrie métalliques primaires
20. Industrie des produits métalliques
21. Industrie de la machinerie
22. Industrie du matériel de transport
23. Industrie des appareils et du matériel électriques
24. Industrie des produits minéraux non métalliques
25. Industrie des produits du pétrole
26. Industrie chimique et produits connexes
27. Industries manufacturières diverses
28. Industrie de la construction
29. Transports et entreposage
30. Communications
31. Electricité, gaz et autres services publiques
32. Commerce de gros
33. Commerce de détail
34. Immeubles occupés par leur propriétaire
35. Autres finances, assurances et affaires immobilières
36. Enseignement et services médicaux
37. Services de divertissement et de loisirs
38. Services fournis aux entreprises
39. Hébergement, restauration
40. Autres services personnels et divers
41. Marges de transports
42. Fournitures de bureau, de laboratoire, de cafétéria
43. Tourisme, promotion, publicité

APPENDICE 3

LES MARGES BENEFICIAIRES:

Dans cette étude, le mécanisme déclanchant le processus d'ajustement aux modifications apportées dans les rapports commerciaux entre le Québec et les autres régions du Canada s'appuie sur l'impact de ces modifications sur le niveau d'exportations des différents partenaires commerciaux canadiens. Nous avons supposé que le traitement privilégié accordé aux partenaires canadiens n'existerait plus et que cette situation obligerait les producteurs, s'ils voulaient conserver leurs marchés, à s'ajuster, dans un premier temps, en absorbant les tarifs douaniers imposés entre le Québec et les autres régions du Canada.

Cependant, en admettant que les producteurs soient intéressés à poursuivre leurs échanges commerciaux avec les clients canadiens séparés par une barrière tarifaire, l'existence d'un trop faible rendement pourrait freiner les activités des producteurs sur ces marchés. Ceci pourrait être dû au fait que le maintien d'activités de ventes dans les autres régions du Canada entraîne des frais trop élevés par rapport aux marges bénéficiaires résiduelles sur les biens exportés, c'est-à-dire après absorption des tarifs douaniers. Ou, encore, il se pourrait qu'un certain nombre de producteurs de l'industrie se trouvent en difficultés financières graves lorsque la marge bénéficiaire de l'industrie baisse en deça d'un certain seuil et qu'alors, ces producteurs soient forcés de cesser leurs exportations.

Ce critère de rendement critique fut opérationnalisé en faisant référence aux performances passées des secteurs représentés dans les tables inter-industrielles régionales. Nous avons supposé que le rendement le plus faible réalisé depuis 1961 pour chaque secteur représentait la mesure d'un rendement qui demeurerait tolérable, au moins à court terme, pour le producteur.

A cet égard, notre principale préoccupation était de retenir un taux de rendement représentatif des conditions spécifiques à chacun des secteurs de l'économie. Nous avons donc effectué une analyse systématique des données disponibles se référant à la performance des secteurs.

Le tableau input-output canadien[1] fut, à cet égard, une source privilégiée car les concepts utilisés dans ce tableau étaient similaires à ceux contenus dans nos tables inter-sectorielles régionales. Les données puisées à cette source nous ont permis d'établir des marges de bénéfices[2] pour la totalité de nos secteurs sur une période de 11 années. Nous avons également recueilli dans cette publication des informations sur la valeur ajoutée par secteur.[3] Pour actualiser ces résultats et accroître leur crédibilité, nous avons utilisé des informations issues du recensement annuel des manufactures[4] sur les marges de bénéfices bruts du secteur manufacturier[5] et du système de comptabilité nationale

---

1 Statistique-Canada, "La structure par entrées-sorties de l'économie canadienne, 1961-71", Nº de catalogue 15-506 F, hors série.

2 Définies comme le rapport de la somme de "revenu net des entrepreneurs individuels" et "autre excédent d'opération" et de la production totale du secteur.

3 Soit la somme de "revenu net des entrepreneurs individuels", de "autre excédent d'opération", de "salaires et traitements" et de "revenu supplémentaire du travail", données puisées dans les matrices d'input.

4 Statistique-Canada, "Industries manufacturières du Canada", Revue générale, Vol. I, Nº de catalogue 31-203.

5 (Valeur ajoutée - Salaires) / Valeur des expéditions.

pour les autres secteurs.[1] Nous avons également tiré profit de la disponibilité de publications gouvernementales spécialisées pour compléter nos informations sur le secteur primaire.[2] Nous avons ainsi obtenu des renseignements sur le revenu des agriculteurs et certaines statistiques principales[3] pour le secteur forestier et le secteur minier. Toutes ces données ont été compilées pour les années 1961 à 1974 inclusivement.

L'utilisation de ces sources statistiques répondait à un double objectif. Dans un premier temps, nous voulions obtenir l'assurance que l'évolution des marges bénéficiaires issues du tableau input-output canadien présentait quelques affinités avec la réalité vécue par les entreprises de chacun des secteurs, ce qui fut confirmé par notre analyse du comportement des marges bénéficiaires qui a révélé une structure de marges bénéficiaires relativement uniforme selon les concepts utilisés. Concrètement, ce résultat signifie que si, par exemple, l'analyse du comportement des marges bénéficiaires issues du tableau canadien nous conduit à conclure

---

1 Statistique-Canada, "Les comptes nationaux de revenus et de dépenses", Vol. I, N° de catalogue 13-531, hors série. De cette publication, on a tiré des données sur la répartition industrielle de la production intérieure brute et de la rémunération des salariés. Tableau 28-29, section B.

2 a) Statistique-Canada, "Bulletin trimestriel de la statistique agricole" N° de catalogue 25-003.

b) Statistique-Canada, "Exploitation forestière", N° de catalogue 25-201.

c) Statistique-Canada, "Revue générale sur les industries minérales: mines, carrières et puits de pétrole", N° de catalogue 26-201.

3 Essentiellement, le même genre d'information que pour le secteur manufacturier: marges bénéficiaires (c'est-à-dire valeur ajoutée - salaires) et valeur des livraisons.

que l'industrie du papier a connu une de ses années les plus difficiles en 1971, cette conclusion se trouve corroborée par les statistiques principales de ce secteur manufacturier.

Dans un deuxième temps, nous voulions dégager une base d'extrapolation des marges bénéficiaires issues du tableau input-output canadien pour étendre la période couverte par nos données initiales. Effectivement, il a été possible de prolonger notre série de marges bénéficiaires sur une période de 3 années. La procédure suivie consistait à tirer partie de la stabilité des relations que nous observions entre les marges bénéficiaires issues du tableau input-output canadien et certains rapports que nous avions compilés. Par exemple, pour la période s'étendant de 1961 à 1971, les marges bénéficiaires calculées à partir des statistiques principales de l'industrie du bois présentaient un comportement très similaire aux marges bénéficiaires issues du tableau input-output canadien. À partir de cette constatation, nous avons établi une constante de proportionnalité entre ces deux variables, constante qui appliquée aux marges bénéficiaires provenant des statistiques principales pour 1972, 1973 et 1974 dans ce secteur, nous a permis d'extrapoler les marges bénéficiaires des tableaux d'input-output pour les mêmes années.

Le travail fut un peu plus laborieux pour le secteur non-manufacturier compte tenu du type de données que nous avions à notre disposition. En effet, le système de comptabilité nationale nous livre certaines informations sur la valeur ajoutée (PIB) et la rémunération des salariés mais aucune sur le niveau de production de chacun des secteurs. Pour ces secteurs, il nous a fallu travailler au niveau des ratios marges bénéficiaires[1]/valeur ajoutée pour établir

---

1 Marges bénéficiaires: PIB - rémunération des salariés.

la correspondance nécessaire à l'extrapolation des marges bénéficiaires du tableau canadien. Ainsi, pour le secteur "commerce de gros", la projection des marges bénéficiaires pour la période s'étendant de 1972 à 1974 s'est effectuée en supposant tout d'abord une égalité entre les rapports marges bénéficiaires/valeur ajoutée selon que ce ratio est établi en utilisant les données du tableau input-output canadien ou les données de la comptabilité nationale (cette hypothèse traduit naturellement un phénomène observé). Dès lors, la relation $M.B./_{Output} = \frac{M.B.}{V.A.} * \frac{V.A.}{Output}$ [2] peut-être exploité dans la mesure où le ratio $V.A./_{Output}$ est constant sur l'ensemble de la période. Ainsi, pour le secteur considéré, le ratio moyen que nous avons constaté et retenu pour fins de projection fut de .68. Possédant des informations sur le ratio marges bénéficiaires / valeur ajoutée pour les années 1972 à 1974 grâce au système de comptabilité nationale, l'application de notre constante à ces ratios nous procure des valeurs acceptables de marges bénéficiaires.

Pour l'ensemble des secteurs, nous disposions donc de 14 années d'observations et la marge bénéficiaire minimum fut initialement fixée comme étant la marge la plus faible sur cette période.

Cependant, un examen sommaire des tables inter-industrielles régionales nous a amenés à conclure à la présence de disparités régionales très importantes dans la performance de certaines industries. Pour ces secteurs, nous devions résoudre le problème que posait le fait de retenir des marges bénéficiaires minima supérieures aux marges réalisées par une ou plusieurs des régions analysées. Nous avons

---

1 M.B. pour marges bénéficiaires et V.A. pour valeur ajoutée

donc décomposé les marges bénéficiaires canadiennes en marges régionales (c'est-à-dire Québec, Ontario et reste du Canada) pour les secteurs où nous disposions des informations nécessaires[1] et, avons analysé les relations qui sont apparues. La constance de certaines structures de relations nous a amené, pour certains secteurs, à retenir la marge minimum réalisée par la région la moins efficace comme marge bénéficiaire minimum. Ainsi, pour l'industrie des aliments et boissons, le reste du Canada a affiché une performance régulièrement inférieure à la moyenne canadienne selon les statistiques principales de ce secteur. Un calcul nous a permis d'établir à 17% la différence moyenne entre la performance canadienne et la performance de cette région, différence que nous avons imputée à la marge bénéficiaire minimum (selon l'I/O) initialement retenue pour obtenir une nouvelle marge minimum. Cette politique se justifie si on accepte l'hypothèse de la libre circulation des facteurs de production entre les différentes régions canadiennes.

Pour les autres secteurs où la structure de relations ne permettait aucune extrapolation de ce genre, nous avons retenu la marge minimum constatée dans les tables input-output régionales comme marge bénéficiaire minimum, ou un certain pourcentage de cette marge constatée suivant la simulation réalisée.

---

1 Essentiellement, nous avons établi une décomposition régionale des marges bénéficiaires pour les secteurs suivants: Agriculture, Mines (dans son ensemble) et le secteur manufacturier.

APPENDICE 4

LE VECTEUR D'EMPLOIS:

Le vecteur d'emplois que nous avons utilisé fut construit en grande partie à l'aide de compilations spéciales issues de l'enquête sur la population active, compilations qu'avait réalisées Statistique-Canada pour le compte de la Direction générale de la Recherche du ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre.[1] De ces compilations, nous avons retenu celle se rapportant à l'année 1974.

Comme ces compilations ne distinguaient qu'onze (11) secteurs économiques,[2] il a été décidé de désagréger l'emploi du secteur de la Fabrication à l'aide d'informations provenant du recensement des manufactures sur la répartition de l'emploi manufacturier.[3] A cet effet, nous disposions d'indications sur le nombre de salariés oeuvrant dans chacune des industries manufacturières.

L'écart relatif aux unités de mesure (emploi vs salarié) fut corrigé en ajustant les données provenant du recensement des manufactures suivant les indications de l'enquête sur la population active. Cet ajustement, en plus d'uniformiser le vecteur d'emplois,

---

1 On trouvera ces données dans la publication de M.M. Goyette et R. Lachapelle: "Etude comparative de l'évolution du marché du travail: Québec, Ontario, Canada", Editeur officiel du Québec, avril 1977, p. 113.

2 Soit Agriculture, Pêche et Trappage, Foresterie, Mines, Fabrication, Construction, Transport et Communication, Commerce, Finances et Assurance, Services, Administration publique.

3 Ces informations ont été puisées dans la revue "Industries manufacturières du Canada: niveaux national et provincial", Statistique-Canada, N° de catalogue 31-203. On trouve également ces informations dans Goyette et Lachapelle, op. cit., p. 115.

s'explique également par notre préoccupation d'intégrer les individus dont le travail sera rémunéré d'une autre façon que par salariat.[1]

Les coefficients d'ajustement sont définis par le rapport de l'emploi dans le secteur de la Fabrication et de l'emploi manufacturier pour l'ensemble des industries. On obtient ainsi un coefficient québécois, ontarien et canadien, ce dernier coefficient étant affecté à l'emploi manufacturier pour la région "Reste du Canada".

Cette procédure visait à concilier les deux types de statistiques que nous avions à notre disposition. Par exemple, pour le Québec en 1974, Statistique-Canada dénombrait 541,000 salariés oeuvrant dans le secteur manufacturier comparativement à 627,000 emplois dans le même secteur. Le rapport de ces deux statistiques (627/541.5) a servi de coefficient d'ajustement de l'emploi manufacturier au Québec. Ainsi, les 56,840 salariés de l'industrie des aliments et boissons sont devenus 66,093 employés et les 26,779 salariés qui oeuvraient dans l'industrie chimique ont été remplacés par 31,138 employés. L'hypothèse sous-jacente à cette procédure est que ce rapport entre emploi et salarié est constant pour toutes les industries du secteur manufacturier.

Pour les autres grands secteurs (Mines, Commerce, Services, etc...), les données sur l'emploi ont été réparties entre les composantes de ces secteurs suivant la contribution de ces composantes à la production du secteur. L'emploi du secteur Commerce a ainsi été réparti entre commerce de gros et commerce de détail, etc... .

---

1 Par exemple, les individus oeuvrant pour leur propre compte ou, encore, ceux qui ne reçoivent aucune rémunération directe pour leur travail comme les conjoints de cultivateurs, individus qui occupent des emplois sans recevoir de salaires au sens du recensement des manufactures.

APPENDICE 5

LE CODE DE CORRESPONDANCE ENTRE LA NOMENCLATURE CMCC ET LA CLASSIFICATION DE L'INPUT-OUTPUT

Etant donné que nous voulons mesurer à l'aide d'un tableau input-output inter-régional du Canada les effets sur l'emploi, la production et les marges de bénéfices de l'imposition d'un droit de douane sur le commerce interprovincial, il se pose un problème de réconciliation des données. En effet, le calcul des droits de douane nominaux exige l'emploi de données sur les importations canadiennes (importations en franchise, valeur imposable et droits perçus). Or, Statistique-Canada utilise, pour inventorier la nature et les quantités de biens faisant l'objet d'échanges internationaux, la classification des marchandises pour le commerce du Canada (CMCC), c'est-à-dire, un mode de classification basé sur la classification type des produits ou des marchandises. A l'opposé, la base de classification qui anime le tableau input-output est axée sur les activités économiques plutôt que sur les produits. Il a fallu donc déterminer la composition des différentes catégories de produits composant le tableau input-output en termes d'éléments du CMCC.

Pour minimiser le risque inhérent à ce genre d'exercice et pour accroître la précision et la qualité de notre réconciliation, il a été décidé de travailler au niveau des classes de produits, soit au niveau du code à 5 chiffres dans le CMCC. Nous avons également adopté une procédure en deux étapes qui fut appliquée systématiquement.

1. En premier lieu, nous avons utilisé les informations disponibles sur la composition des différents groupes du tableau input-output en effectuant un rapprochement entre ces informations et le code CMCC. Par exemple, le groupe des

boissons alcooliques (02400) se compose de trois sous-groupes, soit celui des boissons alcoolisées distillées (12000), celui qui regroupe l'ale, la bière, le porter et le stout (12400) et celui des vins de raisin (12500). Sur la foi de ces informations, nous avons pu faire correspondre à ce groupe des boissons alcooliques, les codes 172 et 173 du CMCC dont la composition présente des affinités évidentes avec le groupe qui nous intéresse. Pour réaliser cette réconciliation, notre tâche fut grandement simplifiée par la présence d'un index alphabétique et d'un sommaire de la classification des marchandises pour le commerce du Canada.

2. La deuxième étape de notre procédure consistait à reprendre l'exercice mais dans le sens inverse, soit de répartir chaque classe de produits du CMCC à un groupe correspondant dans la classification input-output. Ce faisant, nous avons pu vérifier et corriger les erreurs accumulées au cours de la réalisation de la première étape. Nous sommes ainsi parvenus à répartir la totalité des classes de produits du CMCC.

Cependant, pour certains groupes de la classification input-output, nous n'avons pu établir de correspondance avec la classification des marchandises pour le commerce canadien (CMCC). Ces groupes sont:

00400	Sortie de l'eau (poissons)
00500	Produits de la chasse et du piégeage
01300	Services auxiliaires aux mines
04010	Pâtes et papier, fictif et transferts intra
04400	Publicité, journaux
04510	Fer et acier, fictif et transferts intra

Ce résultat peut s'expliquer de deux façons:

Premièrement, il existe des produits qui, pour une raison ou une autre, ne sont pas importés et donc, ne sont pas inventoriés dans le CMCC. On peut supposer que les groupes 00400 et 04400 font partie de cette catégorie de produits. Deuxièmement, en raison du caractère très synthétique de l'information disponible sur la composition des groupes de produits, il peut arriver que cette information soit insuffisante pour justifier une quelconque correspondance. Dans un tel cas, nous avons préféré ne pas prendre le risque de réconcilier les données. Le groupe 01300 est de cette catégorie de biens mal définis.

Une telle démarche nous a permis de trouver une correspondance entre 71 groupes de produits classifiés selon le code input-output et plus de 725 produits ou groupes de produits classifiés selon le code CMCC. Une telle correspondance étant effectuée, nous avons pu utiliser les données sur les importations (en franchise, valeur imposable et droits perçus) et calculer ainsi les droits de douane nominaux imposés en 1974 sur les importations reliées aux 71 groupes de produits de la table input-output.

Les tarifs utilisés dans nos calculs ont été obtenus en divisant pour chaque bien la valeur totale des importations par les droits perçus, sauf dans le cas du matériel de transport où nous avons divisé la valeur imposable par les droits perçus afin de faire abstraction du pacte de l'automobile.

APPENDICE 6

LE TABLEAU D'INPUT-OUTPUT INTERREGIONAL

Les régions: Nous avons distingué trois régions, à savoir: le Québec, l'Ontario et les autres provinces du Canada.

Les données de base. Statistique Canada nous a fourni pour 1966, pour chacune des trois régions, un tableau d'inputs et un tableau d'outputs.

Chaque tableau d'output est de dimension 83 (lignes) x 43 (colonnes). Le total de chaque colonne donne la valeur de la production du secteur industriel concerné. Cette production totale est ventilée selon les biens et services produits par le secteur en question. Un secteur donné produit en général seulement un petit nombre de biens ou services, si bien que dans chaque colonne, plusieurs des éléments sont égaux à zéro. Les biens et services sont évalués aux prix aux producteurs, c'est-à-dire aux prix perçus par les producteurs, sans frais de transport, sans marge de commerce et sans taxes indirectes. Par ailleurs, le secteur du commerce de gros, par exemple, produit principalement un service appelé marge de commerce.

Chaque tableau d'input est de dimension 93 (lignes) x 43 (colonnes). Le total de chaque colonne correspond encore une fois à la valeur de la production du secteur concerné. Les éléments de la colonne représentent les inputs utilisés par le secteur. Ces inputs correspondent aux 83 biens et services produits par les 43 secteurs industriels plus dix inputs primaires correspondant entre autres, aux taxes indirectes payés sur les inputs achetés, aux salaires, etc..

Statistique Canada nous a également fourni pour chacun des 83 biens et services mentionnés plus haut, une matrice de commerce interrégional pour l'année 1967. Cette matrice devrait normalement être de dimension

4 x 4, soit une ligne et une colonne pour chaque région du Canada et une ligne et une colonne pour le reste du monde. Dans les cases de ces matrices, on doit trouver, pour chaque bien ou service donné, la valeur de la production provenant de la région indiquée en tête de ligne, qui a été utilisée dans la région correspondant à la colonne.

Quelques ajustements

Malheureusement, les matrices de commerce interrégional fournies par Statistique Canada contenaient une cinquième colonne et une cinquième ligne que l'on pourrait intituler "région indéterminée" et où se retrouvent les quantités de biens et services de provenance ou de destination inconnues. Dans beaucoup de cas, les quantités associées à la région indéterminée étaient peu importantes et la réallocation de ces quantités aux quatre autres régions pouvait se faire au pro rata, sans entraîner d'erreur grave. Dans les cas où les quantités non allouées étaient importantes, des ajustements spécifiques furent effectués en utilisant des sources de renseignements complémentaires (1).

Par ailleurs, l'activité économique de 5 des 43 secteurs identifiés par Statistique Canada n'avait pas été répartie sur une base régionale, à savoir: le transport, le commerce de gros, les marges de transport, les sièges sociaux et laboratoires, etc., et enfin, la publicité et les voyages. Pour chacune de ces activités, on ne disposait que d'un vecteur d'output et un vecteur d'input, pour l'ensemble du Canada. La répartition des activités de ces industries canadiennes entre les régions fut effectuée en se basant essentiellement sur les matrices de commerce interrégional concernant les principaux produits fabriqués par ces secteurs.

---

(1) On trouvera plus de détail dans l'appendice 7.

Le tableau interrégional

Les données de Statistique Canada correspondent essentiellement à trois tableaux d'input-output régionaux distincts, à quoi il faut ajouter des renseignements sur les mouvements interrégionaux des biens et services. Notre objectif était par ailleurs d'élaborer un système interrégional intégré de 3 fois 83 biens et services (=249) par trois fois 43 secteurs (=129); dans un tel système, le secteur des textiles du Québec est considéré comme un secteur différent des textiles de l'Ontario et de la même façon, les vêtements faits au Québec sont considérés comme des biens différents des vêtements faits dans le reste du Canada.

Pour arriver à façonner la matrice d'input de ce système global, nous avons dû faire l'hypothèse que pour chacun des secteurs industriels, la part de chaque input provenant de chaque région, était identique à la part indiquée dans le tableau de commerce interrégional du bien concerné. Cette façon de procéder est courante dans l'élaboration des modèles d'input-output interrégionaux.

Il n'y a pas de changement à faire dans la matrice d'output: par définition, un secteur d'une région ne peut produire que les biens et services définis comme étant produits dans cette région! La matrice d'output du système interrégional est donc une matrice rectangulaire blocdiagonale dont les blocs correspondent aux tableaux d'input régionaux déjà obtenus précédemment.

Une fois le système des flux interrégionaux mis au point, on peut en déduire des coefficients d'input et des coefficients d'output.

La mise à jour des coefficients.

Comme nos coefficients d'input et d'output dataient de 1966 et nos coefficients de commerce interrégional dataient de 1967, nous nous sommes efforcés de mettre ces données plus à date en tenant compte d'informations additionnelles se rapportant à des données plus récentes. Comme nous disposions de tableaux globaux pour l'ensemble du Canada pour les années 1966 et 1971, nous avons pu faire l'hypothèse que tous les coefficients d'input et d'output le moindrement importants, en Ontario et dans les autres provinces, avaient changé entre 1966 et 1971 de façon analogue aux coefficients globaux pour l'ensemble du Canada. Pour le Québec, nous avons obtenu du Bureau de la Statistique du Québec, des tableaux pour les années 1966 et 1973, selon une agrégation un peu différente cependant. En faisant les ajustements requis pour réconcilier les systèmes d'agrégation, nous avons également ajusté nos coefficients québécois en supposant encore une fois que les coefficients avaient changé entre 1966 et 1973 de façon analogue aux coefficients provenant des données du B.S.Q., (même si les données du B.S.Q. n'étaient pas parfaitement comparables: par exemple, les coefficients d'input du B.S.Q. sont exprimés aux prix du consommateur plutôt qu'aux prix du producteur).

Pour faire la mise à jour des coefficients de commerce interrégional, nous ne disposions essentiellement que des données sur les livraisons interrégionales des industries manufacturières en 1967 et 1974. Etant donné les limites des moyens dont nous disposions pour la présente étude, nous n'avons donc pu ajuster que les coefficients de commerce interrégional que pour les industries manufacturières en supposant que les coefficients d'exportations des différentes régions canadiennes avaient changé dans la même proportion que leurs coefficients d'expéditions.

Comme, par ailleurs, nos données sur les expéditions ne donnaient aucune information sur les importations provenant de l'extérieur du Canada, nous avons ajusté les coefficients des importations des régions canadiennes en provenance de l'extérieur du Canada, pour chaque bien ou service, en supposant que, dans chaque région, la variation de la part des importations extérieures dans la disponibilité totale était proportionnelle à la variation correspondante pour l'ensemble du Canada.

La demande finale

Pour pouvoir effectuer nos simulations, il nous fallait enfin disposer d'un vecteur de demande finale exogène. Etant donné que dans notre système, les importations ainsi que les exportations interrégionales sont endogènes, la demande finale exogène devait être constituée de la consommation plus les investissements, les dépenses gouvernementales, les variations de stock et les exportations en dehors du Canada.

Nous avons supposé que le niveau global de cette demande finale exogène, était pour chaque région, égal au niveau de 1974 tel que fourni par Statistique Canada.

Pour ensuite ventiler cette dépense globale entre les différents biens et services, nous nous sommes servis des coefficients de distribution tirés des tableaux interrégionaux de 1966, que nous avons rajeunis. Pour le Québec, nous avons fait une mise à jour des coefficients de distribution pour 1973 en appliquant des facteurs de corrections calculés à partir des tableaux du B.S.Q. de 1966 et 1973. Pour l'Ontario et les autres provinces, les corrections furent calculées à partir des tableaux canadiens de 1966 et 1971.

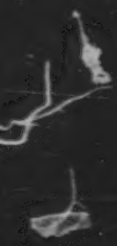

APPENDICE 7

LES FLUX COMMERCIAUX ENTRE LES REGIONS CANADIENNES

Les données sur le type, la quantité et la valeur des marchandises que les nations du monde échangent entre elles constituent l'une des plus anciennes formes connues de la statistique officielle. Les principaux pays industriels compilent ce genre de données depuis des siècles. Le Canada établit ces données depuis le début de la colonisation. La statistique des mouvements de marchandises entre les diverses régions d'un même pays commence cependant depuis quelques années à revêtir un intérêt général pour l'analyse de l'interdépendance régionale et la planification de l'économie.

Ainsi, pour les années 1967 et 1974, Statistique-Canada a publié des données sur la première destination et valeur des expéditions de produits de fabrication selon leur province d'origine. Non seulement ces données n'incluent pas les flux inter-régionaux des secteurs primaires et tertiaires, mais de plus, elles ne sont pas corrigées pour tenir compte des différences entre les notions d'expédition et d'exportation. En effet, Statistique-Canada met en garde le lecteur contre toute utilisation des données sur les expéditions manufacturières qui ne tiendrait pas compte pleinement des facteurs suivants:

" 1. Les chiffres portent sur la valeur globale des expéditions de marchandises de fabrication propre (ce qui comprend les sommes perçues pour le travail effectué sur des matériaux et des produits appartenant à des tiers). L'enquête n'a pas tenu compte des ventes de marchandises achetées pour la revente, des recettes provenant des réparations et de l'entretien, ni des recettes de publicité.

2. Un autre aspect important de cette étude, c'est que les fabricants devaient déclarer la destination première de leurs produits. 'Destination première' est très souvent synonyme de destination finale ou de point de consommation. Toutefois, tel n'est pas le cas dans certaines industries (matériel roulant des chemins de fer, construction et réparation de navires, fabricants de pièces et d'aéronefs), et il y a alors nette surévaluation des données pour la province de destination déclarée. Cette situation se présente lorsque l'on a pris comme destination le siège social ou un autre siège administratif indépendamment du fait que les marchandises elles-mêmes peuvent être utilisées dans une partie quelconque du Canada.

3. Certaines données ont été comptées deux fois. A titre d'exemple, un produit fabriqué au Québec et expédié à un établissement du Nouveau-Brunswick compte comme expédition du Québec au Nouveau-Brunswick. Cependant, ce produit peut entrer dans la fabrication d'un autre produit expédié du Nouveau-Brunswick au Québec et être recompté une nouvelle fois comme expédition du Nouveau-Brunswick au Québec.

4. La diversité des méthodes comptables amène une certaine distorsion des données déclarées. Par exemple, deux sociétés fabriquant les mêmes séries de produits pour la même clientèle indiqueront des mouvements de marchandises différents si l'une considère ses bureaux de vente comme des prolongements de son usine de fabrication tandis que l'autre considère ses bureaux de vente comme entités comptables distinctes.

5. Bien que l'on puisse tirer du contenu statistique du rapport certaines conclusions au sujet des marchandises, les divers tableaux font état des valeurs globales au niveau de l'usine. Dans chaque cas, l'usine a été rattachée à l'un des groupes de la Classification type des industries en fonction de son principal produit de fabrication. Par conséquent, les résultats ne peuvent être interprétés comme des données détaillées sur chacun des produits.

6. On a omis certaines données afin de respecter le secret imposé par la Loi sur la statistique, ce qui limite le volume des renseignements publiables. " (1)

Etant donné l'importance de ces restrictions, nous avons décidé de ne pas les employer dans leur forme actuelle. Nous avons plutôt préféré employer un jeu de 83 matrices de 5 lignes et 5 colonnes C_n dont les éléments C_{ink} ($i = 1, \ldots, 83$; $n = 1, \ldots, 5$; $k = 1, \ldots, 5$), représentent les exportations de bien "i" par la région "n" vers la région "k". Ce jeu de matrices a été compilé par Statistique-

---

(1). Bureau Fédéral de la Statistique, Destination des expéditions des manufacturiers, 1967, No de catalogue 31-504, Hors série, Ottawa, Juillet 1971, p. 6.

Canada pour 1966 et les statistiques à l'origine de ces 83 matrices sont l'enquête des expéditions des industries manufacturières de 1967, corrigées pour tenir compte des différences entre les notions d'expédition et d'exportation et complétées pour inclure également les exportations des secteurs primaires et tertiaires.

L'utilisation de telles données pose par contre deux problèmes:

Premièrement, bien qu'elles portent sur les exportations interprovinciales et internationales du Québec, de l'Ontario et des autres régions canadiennes (y compris vers elles-mêmes), 49 des 83 matrices contiennent aussi des colonnes et des lignes d'exportations "nationales", c'est-à-dire, une colonne d'éléments C_{in5} représentant une production de bien "i" par la province "n" dont le statisticien ignore la destination, et une ligne d'éléments C_{i5k} de disponibilité de bien "i" dans la province "k" d'origine inconnue du statisticien. Il a donc fallu compléter les matrices de flux d'exportations inter-régionales pour allouer toute la production "nationale" de chaque bien entre les provinces et pour chacune, répartir toute sa production entre les régions clientes (y compris elle-même) de telle façon qu'il ne reste aucune quantité d'origine ou de destination inconnue. Pour réaliser une telle répartition, nous avons consulté et utilisé les informations contenues dans:

- Destination des expéditions des manufacturiers, 1967, BFS 31-504
- Le tableau économique du Québec, 1966
- La destination des expéditions de minerai de fer pour chaque province, BFS 26-005
- La Revue Statistique du Québec.

Un document de travail interne intitulé "Modes de répartition des productions classées 'nationales' " explique comment la répartition s'est effectuée pour les 49 matrices qu'il fallait corriger.

Le deuxième problème concerne l'actualité des données puisque les 83 matrices des flux commerciaux sont pour l'année 1966. Il a donc fallu rajeunir ces matrices. Le "updating" a été effectué uniquement pour les exportations interprovinciales de produits manufacturés. Après avoir corrigé pour les différences dans les classifications, nous avons supposé que les coefficients d'importation ont varié entre 1966 et 1974 du même pourcentage que les expéditions manufacturières. Il nous a été impossible de rajeunir les coefficients d'importation des produits du secteur primaire et tertiaire, l'hypothèse étant que ces coefficients sont demeurés fixes entre 1966 et 1974.

APPENDICE TECHNIQUE (8)

PROCEDURE D'ELABORATION DU TABLEAU D'INPUT-OUTPUT INTER-REGIONAL POUR LE CANADA ET SON UTILISATION POUR EVALUER L'IMPACT DE TARIFS DOUANIERS FRAPPANT LE COMMERCE ENTRE LE QUEBEC ET LES AUTRES REGIONS. (*)

I - DONNEES DE DEPART

Le noyau et le point de départ de la construction de ce modèle inter-industriel inter-régional sont constitués par différentes matrices d'input-output par régions pour 1966 compilées par Statistique Canada et par un jeu de matrices de flux commerciaux entre régions.

Comme ce point de départ est un système rectangulaire d'input-output où il n'y a pas de relations bi-univoques entre biens fabriqués et secteurs productifs, il faudra toujours se rappeler qu'il y a deux systèmes de classification en présence: 1'un concernant 83 biens et services plus 10 facteurs primaires, 1'autre concernant 43 secteurs productifs.

Le nombre de régions canadiennes considérées s'élève à trois: le Québec, 1'Ontario et le Reste du Canada.

Statistique Canada nous a fourni:

- trois matrices d'output, une par région, de 83 lignes et de 43 colonnes, appelons-les B_n dont les éléments B_{nij} ($n = 1,\ldots,3$, $i = 1,\ldots,83$, $j = 1,\ldots,43$) représentent la production de bien i par le secteur j dans la province ou région n;

En général, dans ce texte, les indices i, j, m, n, k réfèrent respectivement aux biens et services et facteurs primaires (i), aux secteurs productifs (j, m) et aux régions (n, k).

(*) Nous tenons ici à remercier R.B. Hoffman et C. Gaston de Statistique-Canada et R. Marshall du Bureau de la Statistique du Québec pour nous avoir fourni les données indispensables à ce travail.

- trois matrices d'input, une par région, de 93 lignes et 43 colonnes: A_n dont les éléments A_{nij} ($n = 1,\ldots,3$; $i = 1,\ldots,93$; $j = 1,\ldots,43$) représentent les inputs de bien ou de facteur primaire i, utilisés par le secteur j dans la province ou région n.

- quatre-vingt-trois matrices de 5 lignes et 5 colonnes C_n dont les éléments C_{ink} ($i = 1,\ldots,83$; $n = 1,\ldots,5$; $k = 1,\ldots,5$), représentent les exportations de bien i par la région n vers la région k.

Comme nous distinguons trois régions auxquelles il faut ajouter le Reste du Monde (c'est-à-dire les exportations et les importations internationales de chaque région) nous devrions avoir des matrices 4 x 4.

Malheureusement, beaucoup de matrices contenaient une cinquième colonne d'éléments C_{in5} représentant une production de bien i par la province n dont le statisticien ignore la destination, et une cinquième ligne d'éléments C_{i5k} de disponibilité de bien i dans la province k d'origine inconnue du statisticien; quant à l'élément $C_{i,5,5}$, il représente simultanément un montant de production et de consommation de bien i pour lequel nous n'avons qu'une seule indication, soit que la région d'origine ou de destination se trouvent au Canada.

Les statistiques à l'origine de ces 83 matrices proviennent de l'enquête des expéditions des industries manufacturières de 1967, corrigées pour tenir compte des différences entre les notions d'expédition et d'exportation et complétées pour inclure également les exportations des secteurs primaires et tertiaires.

II - PROCEDURE D'ACHEVEMENT DES MATRICES DE FLUX COMMERCIAUX INTER-REGIONAUX ET DES MATRICES D'INPUT-OUTPUT

La première étape était de compléter les 83 matrices de flux d'exportations inter-régionales pour éliminer ces cinquièmes lignes et colonnes et ainsi allouer toute la production nationale de chaque bien entre les provinces et pour chacune, répartir toute sa production entre les régions clientes - y compris elle-même - de telle façon qu'il ne reste aucune quantité d'origine ou de destination inconnue.

Ce travail fut réalisé par Michel Bastien et une note technique explique dans chaque cas la procédure suivie.

Après il a fallu répartir entre les trois régions considérées, 5 vecteurs de 83 éléments des matrices d'output et 5 vecteurs pour les matrices d'input correspondant à des secteurs qui n'étaient définis qu'au niveau national; ces secteurs correspondaient essentiellement aux transports et marge de transport, aux dépenses des sièges sociaux, des laboratoires et des dépenses en publicité: c'étaient les secteurs #29: transport; #32: commerce de gros; #41: marge de transport; #42: fournitures de bureau, de laboratoire, de cafétéria...; #43: tourisme, promotion, publicité... .

La répartition de ces branches dites "nationales" entre les trois régions fut exécutée conformément aux matrices de flux commerciaux correspondant aux biens et services principaux fabriqués par ces secteurs.

A ce moment-là seulement, nous disposions de tableaux d'input-output rectangulaires pour chacune des trois régions et de matrices complètes de flux commerciaux inter-régionaux.

III - CONSTRUCTION DE LA MATRICE D'INPUT-OUTPUT INTER-REGIONAL POUR LE CANADA EN 1966

Plusieurs modèles inter-régionaux d'input-output existent, et peuvent être sommairement classés entre modèles:

- à coefficients colonnes constants où la part des importations en provenance de chaque origine est constante dans les disponibilités d'une région: $C_{ink}/C_{i.k}$ constants;

- à coefficients lignes constants où la distribution de la production entre régions clientes est constante: $C_{ink}/C_{in.}$ constants

- ou les flux inter-régionaux dépendent d'autres variables, comme le niveau d'activité dans les régions fournisseuses et clientes (modèle gravitationnel) ou la variation de coûts de transport (modèle de programmation mathématique)... .

A ce stade-ci nous avons choisi le modèle à coefficients colonnes constants, qui semble être celui qui apporte le moins de biais par son utilisation.

La procédure de construction est la suivante:

Soit donc A_{kij} les inputs de biens i utilisé par le secteur j dans la province k; distribuons ces inputs entre les quatre régions fournisseuses de bien i acheté par la région k:

$$D_{nkij} = A_{kij} * C_{ink} / C_{i.k} \qquad (1)$$

pour k = 1,...,3

n = 1,...,4 (où 4 refère aux importations internationales en provenance du Reste du Monde)

i = 1,...,83

j = 1,...,43 .

Ce faisant nous faisons l'hypothèse que les coefficients $C_{ink} / C_{i.k}$ sont constants pour tous les secteurs j; c'est-à-dire que chaque secteur j importe de chaque région n (y compris d'elle-même et du Reste du Monde) la même proportion de bien i que la moyenne de cette région, ou en d'autres mots que le vecteur de provenance de bien i dans la région k $[C_{ink} / C_{i.k}$ pour n = 1,...,4] s'applique à chaque secteur j de cette $k^{ème}$ région.

Le montant D_{nkij} correspond alors aux achats par le secteur j de la province k de biens i en provenance de la région n.

Ces achats seront ensuite répartis entre les différents secteurs producteurs de biens i dans la région n, en utilisant la matrice d'output de la région n: B_n

$$E_{nkimj} = D_{nkij} * B_{nim} / B_{ni.} \qquad (2)$$

pour k et n = 1,...,3

m et j = 1,...,43

i = 1,...,83

Nous supposons ainsi que la répartition de la production de bien i entre les différents secteurs producteurs dans la province n est identique quelle que soit la destination de ce bien i: le vecteur $|B_{nim} / B_{ni.}$, m = 1...43| est appliqué uniformément à toutes les demandes de bien i dans la province n, quels que soient le secteur j et la province k de destination.

Bien sûr, comme seules les relations entre secteurs nous intéressent, nous pouvons éliminer l'indice i et nous débarrasser de l'espace des biens et services.

Ainsi, le total des livraisons du secteur m de la région n au secteur j de la région k sera la somme pour tout i de 1 à 83 des E_{nkimj}, soit

$$F_{nkmj} = \sum_{i=1}^{83} E_{nkimj} = \sum_{i=1}^{83} A_{kij} * C_{ink} * B_{nim} / (C_{i.k} * B_{ni.}) \; . \qquad (3)$$

pour n, k = 1,...,3 et m,j = 1,...,43 .

Cette matrice F à 4 indices peut être réordonnancée en une matrice F* de 3*43 lignes et 3*43 colonnes tel que

$$F^*_{(n-1).43+m;\ (k-1).43+j} = F_{nkmj} \quad . \qquad (4)$$

Cette matrice F* carrée d'ordre 129 a comme élément caractéristique F^*_{pq} qui représente les achats par le secteur q de biens fabriqués par le secteur p, ces deux secteurs n'appartenant pas nécessairement à la même région.

La configuration de la matrice F* dans le cas de 3 régions et 43 secteurs est la suivante:

		Reste du Canada (1 – 43)	Québec (44 – 70 / 86)	Ontario (87 – 129)
Reste du Canada	1 – 43	$F_{11\ mj}$ $m,j = 1,\ldots,43$	$F_{12\ mj}$ $m,j = 1,\ldots,43$	$F_{13\ mj}$ $m,j = 1,\ldots,43$
Québec	44 – 86	$F_{21\ mj}$ $m,j = 1,\ldots,43$	$F_{22\ mj}$ $m,j = 1,\ldots,43$	$F_{23\ mj}$ $m,j = 1,\ldots,43$
Ontario	87 – 129	$F_{31\ mj}$ $m,j = 1,\ldots,43$	$F_{32\ mj}$ $m,j = 1,\ldots,43$	$F_{33\ mj}$ $m,j = 1,\ldots,43$
	130 – 140	Facteurs primaires		
	141	Importations internationales de produits concurrentiels		
	142	Total des inputs intermédiaires "nationaux"		
	143	Total des facteurs primaires		
	144	Output		

$F^*_{97,70} = F_{3,1,11,27}$

Par exemple, l'élément au croisement de la ligne 97 et de la colonne 70: $F^*_{97,70} = F_{3,1,11,27}$ sont les importations à destination du Québec en provenance de l'Ontario par le secteur québécois #27: "autres produits manufacturiers" de biens fabriqués par le secteur ontarien #11: "industrie du cuir".

Bien sûr, comme la provenance en bien i dans chaque région pouvait également être le Reste du Monde, l'ensemble des inputs, de chaque secteur de chaque région, en provenance de l'étranger est réuni dans le vecteur ligne #141, dont l'élément

$$F^*_{141,(k-1)43+q} = \sum_{i=1}^{83} C_{i4k} A_{kiq} / Ci.k \qquad (5)$$

A partir de cette matrice F*, il est aisé d'en calculer les coefficients techniques directs

$$G_{pq} = F^*_{pq} \; / \; F^*_{144,q} \qquad \begin{matrix} q=1,\ldots,129 \\ p=1,\ldots,141 \end{matrix} \qquad (6)$$

et d'en calculer les coefficients techniques directs et indirects issus de l'inverse $(I - G)^{-1}$.

Ayant cette matrice inverse $(I - G)^{-1}$, on peut calculer l'impact sur la production (et l'emploi) du secteur j dans la province k d'une modification de la demande finale pour les biens fabriqués par le secteur m de la province n, ou plus généralement d'une modification de la demande finale de quelque région que ce soit.

Statistique Canada n'a pu, à l'heure actuelle, estimer les vecteurs de demande finale dans l'espace des biens ou des secteurs productifs

pour chacune des régions, seules les valeurs des grands agrégats de la demande finale existent, telles que la consommation privée totale, formation brute de capital fixe, ...

Bien sûr, si nous disposons d'une demande finale par région exprimée dans l'espace des biens - comme il se doit dans le système interindustriel rectangulaire - il faudra convertir ces trois vecteurs de 83 éléments en un vecteur de 129 éléments, à l'aide d'une matrice H de 129 lignes et 249 colonnes dont l'élément

$$H_{qr} = H^*_{(k-1).43+j,\ (n-1).83+i} = \sum_{i=1}^{83} \frac{C_{ink}}{C_{i.k}} \cdot \frac{B_{nim}}{B_{ni.}} \qquad (7)$$

distribue la demande finale en bien i dans la région n entre demande finale pour les biens produits par les secteurs m dans la région n; la multiplication par les rapports $C_{ink}/C_{i.k}$ exprime le fait qu'une proportion des biens consommés dans la région n sont directement importés d'ailleurs au lieu d'être produits sur place.

On a alors le schéma suivant de calcul:

$$\begin{bmatrix} \text{OUTPUT} \\ 1 \\ 43 \\ 44 \\ 86 \\ 87 \\ 129 \end{bmatrix} = \begin{array}{c} \begin{array}{cccc} & 1 & 43\ 44 & 86\ 87\ 129 \end{array} \\ \begin{array}{c} 43 \\ 44 \\ 86 \\ 129 \end{array} \begin{bmatrix} & & \\ & (I - G)^{-1} & \\ & & \end{bmatrix} \end{array} * \begin{array}{c} \begin{array}{ccc} 1 & 83\ 84 & 166\ 167\ 249 \end{array} \\ \begin{bmatrix} & & \\ & H & \\ & & \end{bmatrix} \begin{array}{l} 129 \end{array} \end{array} * \begin{bmatrix} Y_1 \\ Y_2 \\ Y_3 \end{bmatrix} \begin{array}{l} 1 \\ 83 \\ 84 \\ 166 \\ 167 \\ 249 \end{array} \qquad (8)$$

IV - RAJEUNISSEMENT ("UPDATING") DES TABLES

Jusqu'ici le tableau interindustriel inter-régional décrit ci-dessus se réfère à l'année 1966, qui est actuellement la seule année pour laquelle Statistique Canada pouvait nous fournir les matrices d'output et d'input par région ainsi que les 83 matrices de flux commerciaux.

Bien que des efforts sont actuellement accomplis à Statistique Canada pour élaborer un système analogue pour 1974 (à l'aide notamment de l'enquête sur les expéditions manufacturières de 1974), aucune donnée pour 1974 n'est actuellement disponible.

Nous avons alors essayé de rajeunir notre modèle interindustriel inter-régional au mieux à l'aide des informations qui nous étaient disponibles.

a) Introduction du tableau interindustriel pour le Québec pour 1973

Nous avons obtenu du Bureau de la Statistique du Québec les matrices d'output et d'input pour 1973 et pour 1966 pour 60 biens et services et 33 secteurs et nous avons calculé les taux de variation de 1966 à 1973 pour chaque coefficient d'output et d'input des matrices du B.S.Q., et les avons appliqués aux coefficients d'output et d'input des matrices pour le Québec pour 1966 de Statistique Canada, en veillant à respecter l'additivité.

Bien sûr, comme les nomenclatures des biens et services (60 pour le B.S.Q.; 83 pour Statistique Canada) et de secteurs (33 pour le B.S.Q. et 43 pour Statistique Canada) ne correspondaient pas, divers agrégations et ajustements durent être effectués.

Un autre problème s'est posé, à savoir que les matrices d'input sont aux prix consommateurs pour le B.S.Q., et aux prix producteurs pour Statistique Canada.

Deux solutions étaient possibles: on pourrait convertir les matrices d'input du B.S.Q. aux prix producteurs en calculant pour chaque bien un taux de taxation et de marge commerciale et de transport et en en déflatant tous les flux de la ligne de ce bien, ce faisant on fait l'hypothèse que la part des taxes et marge est identique pour un bien quelle que soit sa destination, or ceci est manifestement incorrect, les taux de taxation frappant par exemple les achats pour la consommation privée différent des achats interindustriels, et il en va de même des marges. L'autre solution consistait à utiliser les flux tels quels puisqu'ils n'étaient utilisés que pour calculer la variation dans les coefficients de 1966 à 1973. C'est cette solution que nous avons adoptée.

Si $P_i q_{ijt}$ représente les inputs aux prix producteurs de bien i utilisés par le secteur j à l'année t et $p_j q_{jt}$ l'output total de j en t, et si T_i représente le pourcentage de taxes et de marges, notre but était de calculer:

$$\frac{P_i q_{ij73}}{P_j q_{j73}} \Big/ \frac{P_i q_{ij66}}{P_j q_{j66}} \text{ ; or en utilisant les matrices du B.S.Q.}$$

nous calculions:

$$\frac{(1+T_{i73})\ P_i q_{ij73}}{(1+T_{j73})\ P_j q_{j73}} \Big/ \frac{(1+T_{i66})\ P_i q_{ij66}}{(1+T_{j66})\ P_j q_{j66}} \qquad (9)$$

Ceci n'aurait pas entraîné de biais si

$$\frac{1+T_{i73}}{1+T_{j73}} \cdot \frac{1+T_{j66}}{1+T_{i66}} = 1 \qquad (10)$$

c'est-à-dire si 1966 à 1973, les modifications éventuelles dans les taux de taxations et de marges étaient proportionnelles dans tous les secteurs.

Nous avons supposé que les différences éventuelles dans les variations des T_i, T_j de 1966 à 1973 entraîneraient moins d'erreurs que de supposer que ces taux de taxations et de marges sont identiques pour toutes les utilisations d'un même bien.

Si les indices supérieurs bsq et sc identifient les matrices d'output B et d'input A en provenance du B.S.Q. et de Statistique Canada, nous avons procédé aux corrections suivantes:

$$\left(\frac{B^{sc}_{i,j,}}{B^{sc}_{i,.,}}\right)^{*} = \frac{B^{sc}_{i,j,66}\, B^{bsq}_{IL(i),IC(j),73}\, B^{bsq}_{IL(i),.,66}}{B^{sc}_{i,.,66}\, B^{bsq}_{IL(i),.,73}\, B^{bsq}_{IL(i),IC(j),66}} \qquad (11)$$

où IL(i) est l'indice du bien qui dans l'espace des biens du B.S.Q. correspond au bien i pour Statistique Canada, de même pour IC(j) qui est l'indice du secteur qui dans l'espace du B.S.Q. correspond au secteur j pour Statistique Canada.

Bien sûr une correction additionnelle est effectuée pour assurer que la somme des coefficients égale l'unité.

$$\left(\frac{B^{sc}_{ij}}{B^{sc}_{i.}}\right)^{\text{corrigé}} = \left(\frac{B^{sc}_{ij}}{B_{i.}}\right)^{*} \Big/ \sum_{j}^{43} \left(\frac{B_{ij}}{B_{i.}}\right)^{*} \qquad (12)$$

La même procédure fut utilisée pour les coefficients d'inputs.

b) Introduction du tableau interindustriel pour le Canada pour 1971

Le dernier tableau interindustriel pour le Canada qui était disponible était celui de 1971. Nous l'avons utilisé pour rajeunir les coefficients d'output et d'input des autres régions que le Québec, c'est-à-dire l'Ontario et le "Reste du Canada".

Pour ce faire, nous avons agrégé les 3 matrices régionales d'output et les 3 matrices d'input pour 1966, pour avoir une matrice canadienne d'output $B_{C,1966}$ et d'input $A_{C,1966}$.

L'agrégation des biens et services n'étant, comme de coutume, pas la même pour le tableau canadien de 1971 de Statistique Canada et le tableau agrégé tel qu'expliqué ci-dessus pour 1966, il a fallu procéder à des agrégations de lignes sur les tableaux de 1966 et de 1971.

Nous avons calculé l'accroissement des coefficients d'output et d'input entre 1966 et 1971 pour le Canada et avons appliqué ces accroissements aux coefficients des deux autres régions.

Si $B_{O,1966,i,j}$, $B_{Q,1966,i,j}$ et $B_{R,1966,i,j}$ représentant les éléments des matrices d'output pour l'Ontario, le Québec

et les autres provinces, la matrice agrégée régionalement pour 1966 est constituée des éléments

$$B_{C,1966,i,j} = B_{O,1966,i,j} + B_{R,1966,i,j} + B_{Q,1966,i,j} \quad (13)$$

les coefficients d'output en sont $B_{C,1966,i,j} / B_{C,1966,i,.}$.

Si $B_{C,1971,i,j}$ est un élément de la matrice d'output pour 1971 pour le Canada, nous avons calculé les accroissements

$$\Delta_{C,IL(i),j} = \frac{B_{C,1971,IC(i),j}}{B_{C,1971,IC(i),.}} * \frac{B_{C,1966,IL(i),.}}{B_{C,1966,IL(i),j}} \quad (14)$$

où IC(i) et IL(i) sont les indices des biens et services qui correspondent au bien i dans la classification de 1971 et de 1966.

Ces $\Delta_{C,i,j}$ furent alors appliqués aux coefficients d'output pour l'Ontario et les autres provinces.

$$\left(\frac{B_{O,i,j}}{B_{O,i,.}} \right)^* = \frac{B_{O,1966,i,j}}{B_{O,1966,i,.}} * \Delta_{C,IL(i),j} \quad (15)$$

$$\left(\frac{B_{R,i,j}}{B_{R,i,.}} \right)^* = \frac{B_{R,1966,i,j}}{B_{R,1966,i,.}} * \Delta_{C,IL(i),j} \quad (16)$$

et une correction supplémentaire assure l'additivité pour chaque région et chaque bien:

$$\left(\frac{B_{O,i,j}}{B_{O,i,.}} \right)^{\text{corrigé}} = \left(\frac{B_{O,i,j}}{B_{O,i,.}} \right)^* \Big/ \sum_{j}^{43} \left(\frac{B_{O,i,j}}{B_{O,i,.}} \right)^* \quad (17)$$

de même pour les autres provinces.

Enfin la même procédure fut suivie pour les coefficients d'inputs.

c) Rajeunissement des matrices de commerce interprovincial à partir de la comparaison des matrices d'expéditions manufacturières des enquêtes de 1967 et de 1974

Pour rajeunir les 84 matrices C_i nous avons calculé pour les industries manufacturières les taux d'accroissement des coefficients d'exportation pour chaque bien manufacturier et chaque région d'origine; bien sûr, les classifications des biens ne correspondaient pas. Soit $C_{ink} / C_{i.k}$ le coefficient d'importation en 1966 pour le bien i de la région exportatrice n vers la région importatrice k, et

$D_{IL(i),1967,n,k} / D_{IL(i),1967,.,k}$,

$D_{IL(i),1974,n,k} / D_{IL(i),1974,.,k}$

les coefficients de répartitions des disponibilités manufacturières par origines de la région n vers la région k pour le bien IL(i) qui correspon au bien i dans la classification de l'input-output. Nous avons calculé

$$\left(\frac{C_{i,n,k}}{C_{i,.,k}}\right)^{*} = \frac{C_{i,n,k}}{C_{i,n,.}} \cdot \frac{D_{IL(i),1974,n,k}}{D_{IL(i),1974,.,k}} \cdot \frac{D_{IL(i),1967,.,k}}{D_{IL(i),1967,n,k}} \qquad (18)$$

Comme les statistiques du recensement des expéditions manufacturières ne donnaient aucune information sur les importations d'origine internationale, nous avons ajusté la quatrième ligne des matrices de commerce pour tenir compte de l'évolution, pour chaque bien et service, de la variation des importations canadiennes dans les disponibilités nationales.

$$\left(\frac{C_{i,4,k}}{C_{i,.,k}}\right)^{*} = \frac{C_{i,4,k}}{C_{i,.,k}} \frac{M_{i,1974}}{\left(P_{i,1974} + M_{i,1974}\right)} \frac{\left(P_{i,1966} + M_{i,1966}\right)}{M_{i,1966}} \qquad (19)$$

où P_{it}, M_{it} sont la production et les importations de i à l'année t. Ce faisant nous supposons que la variation de la part des importations internationales de bien i dans les disponibilités totales de bien i fut proportionnelle dans chaque province à la variation au niveau national.

Nous avons ensuite procédé à un ajustement pour respecter l'additivité.

$$\left(\frac{C_{i,n,k}}{C_{i,.,k}}\right)^{\text{corrigé}} = \left(\frac{C_{i,n,k}}{C_{i,.,k}}\right)^{*} \Big/ \sum_{j}^{4} \left(\frac{C_{i,n,k}}{C_{i,.,k}}\right)^{*} \qquad (20)$$

d) Estimation d'un vecteur de demande finale pour chacune des trois régions pour 1974 dans la classification des biens et services de l'input-output

Pour ce tableau d'input-output pas mal arlequin nous avons dû estimer une demande finale pour chaque région.

A partir du tableau présenté ci-dessus, nous avons estimé un vecteur de demande finale dans l'espace des secteurs qui soit compatible avec le niveau d'output des secteurs observés en 1974; appelons ce vecteur Z^{o}.

Comme les droits de douane et les matrices de commerce interrégional sont dans l'espace des biens et services nous devions passer d'un vecteur de 129 demandes finales sectorielles à 249 demandes finales pour les biens et services. Pour choisir parmi l'infinité de solution possible nous adoptâmes la procédure suivante:

De sources indépendantes nous estimâmes un vecteur de demande finale dans l'espace des biens et services D* en partant des "Comptes économiques provinciaux - 1961-1974" de la Division du Produit National Brut de Statistique Canada qui nous fournirent les montants régionaux de dépenses totales et en les distribuant entre les biens et les services à l'aide de trois vecteurs de parts budgétaires, un par région.

Ces trois vecteurs régionaux de parts budgétaires furent construits à partir des vecteurs observés dans l'input-output interrégional de 1966, et furent rajeunis, chacun, en leur appliquant une correction égale à l'accroissement de chaque coefficient de répartition dans les tableaux interindustriels de Québec, du B.S.Q. de 1966 à 1973 pour cette région et dans les tableaux interindustriels du Canada de 1966 à 1971 pour les deux autres régions.

Bien sûr, une correction additionnelle éliminait du vecteur de demande finale, les exportations vers le reste du pays. En effet, les exportations vers les deux autres régions du Canada ainsi que toutes les importations sont endogènes au système d'input-output interrégional, le vecteur de demande finale exogène au système ne doit contenir que C, G, I, ΔS et X (vers le reste du monde).

A partir de ce vecteur D* ainsi corrigé, nous calculâmes le vecteur de demande finale sectorielle correspondant Z* dont le nm ième élément est:

$$Z^*_{nm} = \sum_{i}^{83} \sum_{k}^{3} D^*_{ik} C_{ink} 'B_{nim} / (C_{i.k} B_{ni.})$$

Avec Z*, D* et Z^O nous pouvions calculer un vecteur D^O de demande finale dans l'espace des bien et service qui soit compatible avec les niveaux d'outputs sectoriels observés pour 1974:

$$D^O_{ik} = \sum_{n}^{3} \sum_{m}^{43} Z^O_{nm} D^*_{ik} C_{ink} B_{nim} / (Z^*_{nm} C_{i.k} B_{ni})$$

Ce vecteur D^O fut alors utilisé pour calculer les importations directes de la demande finale et les droits de douane y afférant; en retournant dans l'espace des secteurs nous avons ainsi réparti le vecteur Z^O entre demande finale sectorielle d'origine domestique: Z^O_1, et demande finale sectorielle qui est une exportation directe vers la demande finale des autres régions: Z^O_2, cette dernière fraction de la demande finale fut modifiée de façon que les exportations

sectorielles totales interrégionales manufacturières calculées en 1974 soient presque identiques avec les flux observés d'expéditions manufacturières pour cette année. En faisant glisser des montants de Z^0_2 à Z^0_1 sans modifier Z^0 qui devait rester compatible avec l'output observé en 1974, nous avons pu rapprocher nos exportations sectorielles aux expéditions observées.

Bien sûr, les vecteurs Z^0_1, Z^0_2 issus de D^0 avaient subi une correction ad'hoc telle que $Z^0_{1nm} + Z^0_{2nm} = Z^0_{nm}$ compatible avec les outputs observés.

L'ensemble de ces corrections peut effectivement paraître arbitraire mais c'était la seule façon de pouvoir disposer d'un instrument de travail qui ne soit pas désuet.

V - MESURE DE L'IMPACT D'UNE IMPOSITION RECIPROQUE PAR D'UNE PART LE QUEBEC, ET D'AUTRE PART L'ONTARIO ET LES AUTRES PROVINCES DE DROITS DE DOUANE SELON LE TARIF CANADIEN DE 1974, SUR LES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE L'AUTRE REGION

Un peu de notation:

soit P_{kj}: la production du secteur j dans la région k,

a_{kij}: le coefficient direct d'input en bien i par le secteur j de la région k: $a_{kij} = A_{kij} / A_{ki.}$,

b_{nim}: le coefficient d'output du bien i par le secteur m de la région n, aussi appelé coefficient de répartition ou de disbritution: $b_{nim} = B_{nim} / B_{ni.}$,

c_{ink}: le coefficient d'importation du bien i dans la région importatrice k provenant de la région exportatrice n: $c_{ink} = C_{ink} / C_{i.k}$,

dd_i: le taux de droits de douane frappant le bien i, qui dans cette simulation est égal au taux canadien pour le bien i en 1974.

Comme d'habitude ici, i = 1..., 83 est un indice de bien et service; j et m = 1,..., 43 sont des indices de secteurs, respectivement utilisateur de bien i et producteur de bien i;

n et k = 1, 2, 3 sont les indices de régions, respectivement exportatrice et importatrice de bien i, les régions 1, 2, 3 étant respectivement les autres provinces du Canada, c'est-à-dire les Provinces atlantiques, les Prairies, B.C., Yukon et les TN-O; le Québec et l'Ontario.

- Procédure:

. l'importation de bien i par le secteur j de la région k en provenance de la région n est: $a_{kij} * P_{kj} * C_{ink}$; (20)

. l'importation totale de bien i par la région k en provenance de la région n est: $\left(\sum_{j=1}^{43} a_{kij} * P_{kj}\right) C_{ink}$; (21)

. l'importation totale de bien i par la région k en provenance de la région n et de son secteur m est:
$b_{nim}\left(\sum_{i=j}^{43} a_{kij} * P_{kj}\right) C_{ink}$; (22)

. l'importation totale de tous les biens par la région k en provenance du secteur m de la région n est:
$\sum_{i=1}^{83} b_{nim} \left(\sum_{j=1}^{43} a_{kij} * P_{kj}\right) C_{ink}$ (23)

. l'importation totale de tous les biens par la région k en provenance du reste du monde est: $\sum_{i=1}^{83} C_{i4k} \left(\sum_{j=1}^{43} a_{kij} * P_{kj}\right)$ (24)

Des droits de douane seront perçus sur ces flux si: $n \neq k$ car il n'y a pas de tarif sur le commerce intrarégional et si $n = 1$ avec $k \neq 3$ ou si $n = 3$ avec $k \neq 1$ car l'Ontario et les autres provinces

sont supposés ne pas imposer de tarif sur leur commerce entre eux. Moyennant ces conditions sur n et k, les droits de douane qui frappent les exportations du secteur m de la région n vers la région importatrice k s'élèvent à:

$$DD_{nmk} = \sum_{i=1}^{84} b_{nim} * dd_i * C_{ink} \left(\sum_{j=1}^{43} a_{kij} * P_{kj} \right). \qquad (25)$$

Les droits de douane récoltés sur les importations de la région k provenant du reste du monde, s'élèvent à:

$$DD_{4k} = \sum_{i=1}^{83} dd_i * C_{i4k} * \left(\sum_{j=1}^{43} a_{kij} * P_{kj} \right) \qquad (26)$$

Comme cet exercice-ci se concentre sur l'impact de l'imposition de droits de douane par les régions canadiennes importatrices de biens fabriqués dans d'autres régions canadiennes, nous ne parlerons plus ci-après des droits perçus sur les importations en provenance du reste du monde, et n'envisagerons que ceux perçus sur le commerce entre le Québec d'une part et l'Ontario plus le Reste du Canada d'autre part.

Si ces droits sont "absorbés" par le secteur exportateur on a:

- les profits du secteur m au Québec (n = 2) diminueront de: $DD_{2m1} + DD_{2m3}$;
- les profits du secteur m en Ontario (n = 3) diminueront de: DD_{3m2};
- les profits du secteur m dans les autres provinces diminueront de: DD_{1m2}.

Du côté des recettes gouvernementales, pour le Québec, elles augmentent de $\sum_{m=1}^{43} \left(DD_{1m2} + DD_{3m2}\right)$; pour l'Ontario, elles s'élèvent de $\sum_{m=1}^{43} DD_{2m3}$; et pour les autres provinces de $\sum_{m=1}^{43} DD_{2m1}$.

Les résultats se présentent ainsi sous la forme de 4 vecteurs de 43 positions: DD_{1m2}, DD_{2m1}, DD_{2m3} et DD_{3m2}, la somme des deux vecteurs $DD_{2m1} + DD_{2m3}$ représentant les droits de douane frappant les exportations québécoises du secteur m vers le reste du Canada.

Les totaux pour les secteurs forment une matrice 3 * 3

$$\begin{bmatrix} 0 & \sum_{m=1}^{43} DD_{1m2} & 0 \\ \sum_{m=1}^{43} DD_{2m1} & 0 & \sum_{m=1}^{43} DD_{2m3} \\ 0 & \sum_{m=1}^{43} DD_{3m2} & 0 \end{bmatrix} \qquad (27)$$

dont la somme de la ligne n représente le total des diminutions des profits dans la région n et la somme de la colonne k représente les recettes gouvernementales dans la région k.

VI - PROCEDURE DE CALCUL

La procédure de calcul est itérative, à chaque itération les niveaux de production, d'emploi, de profits, de commerce interrégional et de droits de douane collectés sur ces flux commerciaux sont calculés à partir d'un vecteur de demande finale qui est modifié à la fin de chaque itération.

Comme expliqué à la fin de la section IV, la demande finale exogène au système interindustriel interrégional comprend les consommations privées et publiques, la formation brute de capital y compris les variations de stock et les exportations vers le reste du monde, mais exclut les exportations vers les autres régions du Canada; en effet ces dernières sont endogènes au système puisque les importations de matières premières requises par chacun des secteurs de chaque région dépend du niveau d'activité de ce secteur.

Or, nous désirons calculer l'impact des droits de douane collectés, sur les exportations intra canadiennes de chaque région par les autres régions importatrices, sur les marges de profits et ensuite nous désirons diminuer les exportations intra canadiennes de façon à conserver des marges de profit minimales données. Cette perturbation était imposée aux exportations intra canadiennes qui sont endogènes au système interindustriel, interrégional.

Pour contourner cette difficulté, nous avons imposé à notre demande finale la variation que nous aurions dû infliger au commerce

interrégional; de cette façon les niveaux de production et d'emploi correspondent à la demande finale totale effective y compris les exportations intra canadiennes même si la perturbation n'a pas été introduite via la bonne variable. D'une manière imagée nous écrivons que la demande finale exogène joue le rôle de variable instrumentale en endossant les variations qui auraient dû toucher les exportations vers les autres régions.

Donc si Z_o représente le vecteur initial de demande finale exogène composé de 129 éléments Z_{om} (m=1,...,129), à l'itération 0 dans l'espace des activités (secteurs), comme expliqué ci-avant à l'équation (8) à la fin de la section III, $Z_o = HY_o$ où Y_o est la demande finale exogène initiale dans l'espace des biens et services.

L'application de (8) nous fournit la production $X_o = (I-G)^{-1}Z_o$ où X_{om} est la production du secteur m à l'itération zéro, et de là nous avons les rémunérations de facteurs notamment les profits $P_{om} = X_{om}*(f_{139,m} + f_{140,m})$ et l'emploi $L_{om} = \ell_m X_{om}$, où $f_{139,m}$ et $f_{140,m}$ sont les coefficients dans la matrice 144 * 129: (F) afférant au revenu de l'entreprise non incorporée et au surplus et ℓ_m est le coefficient d'emploi pour le $m^{ème}$ secteur en 1974.

Comme expliqué à la section V, nous calculions les droits de douane DD_{om} frappant les exportations intra canadiennes du secteur m, et moyennant l'hypothèse que les secteurs exportateurs absorbent ces droits de douane pour continuer à exporter, nous avons une nouvelle marge de profit "après absorption" $(P_{om} - DD_{om}) / X_{om} = m_{om}$.

Si cette nouvelle marge m_{om} est inférieure à la marge minimale requise, m^*_m, calculée sur des données historiques pour chaque secteur, nous supposons que le secteur m réduira ses exportations de façon à rétablir au moins le niveau minimum de marges; le nouveau niveau d'exportation est ainsi donné par:

$$E^n_{om} = \frac{(X_{om} - E_{om}) * \left[m^*_m - (f_{139,m} + f_{140,m}) \right]}{(f_{139,m} + f_{140,m}) - m^*_m - \rho_{om}} \qquad (28)$$

où. E_{om} représente les exportations intra canadiennes du secteur m,

. $(f_{139,m} + f_{140,m})$ représente la marge de profit dans la table d'input-output avant absorption des droits de douane,

. E^n_{om} représente le nouveau niveau d'exportation qui satisfait la contrainte de marge de profit minimale,

et où $\rho_{om} = DD_{om}/E_{om}$,

et ceci pour tout m tel que $m_{om} < m^*_m$.

Cependant E^n_{om} ne peut être introduit ainsi dans le modèle, puisque les variables E_{om} y sont endogènes; la variation d'exportation $\Delta_{om} = E_{om} - E^n_{om}$ fut imposée à la demande finale Z_{om}: $Z_{im} = Z_{om} + \Delta_{om}$ et ainsi nous sommes prêt à entamer les calculs de la seconde

---

(*) en effet il nous faut:

$$(f_{139,m}+f_{140,m})\ (X_{om}-E^n_{om}+E^n_{om}) - \rho_{om}E^n_{om} = m^*_m\ (X_{om}-E^n_{om}+E^n_{om})$$

isoler E^n_{om} donne l'expression (28); bien sûr, dû à la simultanéité, à droite du signe d'égalité, E_{om} remplace E^n_{om}, à chaque itération, mais le processus converge vers des valeurs stables pour E_m.

itération, c'est-à-dire l'estimation des X_{1m}, P_{1m}, m_{1m} et E_{1m}.

Il est à noter que E_{1m} sera inférieur ou égal à E_{om} dû à la baisse d'activité dans les secteurs clients dans les autres régions du Canada, mais sera encore bien supérieur à E^n_{om} car les propensions à importer dans le modèle sont fixes et la perturbation Δ_{oim} imposée à Z_{om} au lieu de E_{om} s'est diffusée.

De ce fait, pour certains secteurs, nous aurons $m_{1m} < m^*_m$ et nous calculerons un vecteur de E^n_{1m} et de $\Delta_{1m} = E_{1m} - E^n_{1m}$, et nous modifions notre demande finale exogène: $Z_{2m} = Z_{om} + (\Delta_{om} + \Delta_{1m})/2$ et entamons la troisième itération.

Ainsi à la q+1 ème itération nous calculons

$$X_q = (I-G)^{-1} Z_q$$

$$P_{qm} = (f_{139,m} + f_{140,m}) X_{qm}$$

$$m_{qm} = (P_{qm} - DD_m)/X_{qm}$$

$$E^n_{qm}$$

$$\Delta_{qm} = E_{qi} - E^n_{qm}$$

et la modification de demande finale:

$$Z_{q+1,m} = Z_{om} + (\Delta_{q-1,m} + \Delta_{q,m})/2. \qquad (29)$$

Ce processus est poursuivi jusqu'à convergence - en fait nous ne calculâmes pas plus de 5 itérations, à la cinquième, les variations dans les Δ_m étaient devenus faibles par rapport à la production:

$$|\Delta_{qm} - \Delta_{q-1,m}|/X_{qm} \leqslant 0.005. \qquad (30)$$

Arrivé à la dernière itération, un certain nombre de corrections étaient requises pour calculer le niveau du commerce intra canadien, puisque le niveau des exportations E_{qi} surestime les flux à cause de l'hypothèse de constance des propensions à importer.

Le niveau des exportations vers les autres régions du Canada s'élève à

$$E^{n}_{qm} = E_{qm} + (\Delta_{q-1,m}+\Delta_{qm})/2. \qquad (31)$$

Cette réduction des exportations implique une réduction de droits de douane les frappant et ainsi, implique une augmentation de profits par rapport aux profits <u>après</u> absorption.

Nous avons donc dû calculer les variations de droits de douane pour chaque <u>secteur</u>. Or ces droits sont définis dans l'espace des <u>biens et services</u>. Bien que le panier de biens et services exportés par chaque secteur ne correspond pas nécessairement à son "product mix", nous avons calculé le taux de droits de douane moyen frappant les exportations de chaque secteur dans l'hypothèse où le panier de biens et services exportés est identique au product mix, soit d^{*}_{m}.

Les droits de douane récoltés sur les exportations du secteur m par les régions importatrices diminuent ainsi de

$$d^{*}_{m} * (\Delta_{q-1,m} + \Delta_{qm})/2 \qquad (32)$$

et les profits du secteur m augmentent du même montant.

Bien sûr à cette diminution d'importation d'origine canadienne $(\Delta_{q-1,m} + \Delta_{qm})/2$ correspond une augmentation d'importations à partir du reste du monde, et il en est de même pour les droits de douane.

Les autres variables: production, emploi, salaires... de chaque secteur gardent la valeur acquise au cours de la dernière itération.

Bien sûr, suite à la diversité des définitions et des sources statistiques, parfois:

- $f_{139,m} + f_{140,m} = m^*_m$, dans ce cas il n'y a pas d'exportation du secteur m;
- $f_{139,m} + f_{140,m} < m^*_m$, dans ce cas, plus grave, qui nous conduisait à des exportations négatives pour le secteur m si on laissait l'équation (28) jouer librement, nous avons redéfini m^*_m comme étant égal à une fraction θ de $f_{139,m} + f_{140,m}$.

Pour la simulation "3", θ vaut 100%. Dans les simulations "4", "5", "6", θ vaut respectivement 95%, 90% et 85%.

Enfin, deux simulations appelées 2^a et 2^b; 2^a impliquait $m^*_m = f_{139,m} + f_{140,m}$ avec donc pas de commerce entre le Québec et le reste du pays sauf pour les services non frappés par des droits de douane et 2^b impliquait aucun commerce interrégional pour tous les biens et pour tous les services.

La simulation "1" en fait reflétait la situation de départ sans aucun droit de douane. On peut l'interpréter également comme une situation où l'imposition de droits de douane ne modifierait en rien le volume du commerce inter-régional.

APPENDICE 9

Les tableaux qui suivent sont composés des principaux résultats de nos simulations. Chaque groupe de résultats (trois tableaux de résultats par simulation correspondant au nombre de régions) correspond à une hypothèse spécifique sur les marges bénéficiaires minima. Ces hypothèses, ainsi que la correspondance avec la nomenclature suivie dans le présent rapport, sont les suivantes:

. Simulation 1: aucune marge bénéficiaire minimum (ou absorption par les producteurs des droits de douanes)

. Simulation 2a (sim. N^{O} 2, deuxième version): la marge bénéficiaire minimum est la marge estimée par le système (donc exportations nulles pour les secteurs affectés par un tarif douanier)

. Simulation 2b (sim. N^{O} 2, première version): niveau d'exportations fixé arbitrairement à zéro pour tous les secteurs, incluant les services.

. Simulation 3: la marge bénéficiaire minimum est le plus petit des deux éléments suivants: marge minimum observée ou 100% de la marge estimée dans le tableau input-output.

. Simulation 4: la marge bénéficiaire minimum est le plus petit des deux éléments suivants: marge minimum observée ou 95% de la marge estimée dans le tableau input-output.

. Simulation 5: la marge bénéficiaire minimum est le plus petit des deux éléments suivants: marge minimum observée ou 90% de la marge estimée dans le tableau input-output.

. Simulation 6: la marge bénéficiaire minimum est le plus petit des deux éléments suivants: marge minimum observée ou 85% de la marge estimée dans le tableau input-output.

. Simulation 7: la marge bénéficiaire minimum est le plus petit des deux éléments suivants: 110% de la marge minimum observée ou la marge estimée dans le tableau input-output.

. Simulation 8: la marge bénéficiaire minimum est le plus petit des deux éléments suivants: 120% de la marge minimum observée ou la marge estimée dans le tableau input-output.

. Simulation 9: la marge bénéficiaire minimum est le plus petit des deux éléments suivants: le point milieu entre la marge bénéficiaire moyenne observée et la marge minimum, ou la marge estimée dans le tableau input-output.

. Simulation 10: la marge bénéficiaire minimum est le plus petit des deux éléments suivants: la marge bénéficiaire moyenne observée ou la marge estimée dans le tableau input-output.

A ces simulations s'ajoute, au début des tableaux de résultats proprement dits, la solution de référence qui reproduit la situation initiale de départ. La disposition des données sectorielles est la même pour tous les tableaux (sauf pour la simulation 1). Chaque tableau couvre quatre groupes de résultats en raison de trois colonnes par groupe. Ces groupes sont, dans l'ordre, la production, les marges bénéficiaires, l'emploi et le niveau des exportations. Pour chacun de ces groupes, on trouve la répartition sectorielle des résultats de nos simulations en première colonne; en deuxième colonne, il est présenté la déviation en termes absolus de ces résultats à la solution de référence, alors qu'en troisième colonne, on retrouve la variation pourcentuelle, ce qui devrait faciliter l'analyse de ces résultats. Ainsi, dans le cadre de la simulation 2a, l'industrie chimique québécoise a vu sa production diminuer de 31.8%, soit un montant de $511.1 millions, et perdre 9,900 emplois pour aboutir à un niveau de 21,300 emplois pour ce secteur. Ses marges bénéficiaires seraient de $157 millions, pour une perte de 73.1 millions par rapport aux marges bénéficiaires initiales fixées à $230.1 millions.

La simulation 1 constitue un cas à part dans la mesure où le seul impact que provoque l'introduction de tarifs douaniers est de modifier

la répartition de la richesse. Donc, seuls les renseignements concernant les marges bénéficiaires sont présentés pour cette simulation. Dans un même tableau, on retrouve pour chaque région (autres provinces, Québec et Ontario, dans cet ordre) les marges bénéficiaires initiales en première colonne, les droits de douanes qu'absorbent les producteurs de chacune des régions en deuxième colonne et les nouvelles marges bénéficiaires en troisième colonne.

Les données sur la production, sur les marges de bénéfices et sur les exportations sont exprimées en millions de dollars ($'000,000) tandis que les données relatives à l'emploi sont exprimées en milliers ('000).

Les résultats globaux sont présentés sous chaque colonne. Seuls les totaux relatifs aux variations pourcentuelles ne sont pas valides, les pourcentages n'étant pas additifs. Pour connaître ces variations pourcentuelles globales, nous référons le lecteur aux différents tableaux intégrés dans ce rapport.

REGION # REST.CND

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	ROC AGRICULTURE	5836.3	0.0	0.0	3113.3	0.0	0.0	268.0	0.0	0.0	552.1	0.0	0.0
2	ROC FORETS	1972.5	0.0	0.0	135.3	0.0	0.0	32.6	0.0	0.0	10.6	0.0	0.0
3	ROC PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	280.4	0.0	0.0	117.3	0.0	0.0	22.1	0.0	0.0	3.5	0.0	0.0
4	ROC MINES METALLIQUES	2270.3	0.0	0.0	718.3	0.0	0.0	21.9	0.0	0.0	218.1	0.0	0.0
5	ROC COMBUSTIBLES MINERAUX	5155.7	0.0	0.0	2104.5	0.0	0.0	49.7	0.0	0.0	79.2	0.0	0.0
6	ROC MINES & CARR NON METAL	205.5	0.0	0.0	78.8	0.0	0.0	2.0	0.0	0.0	17.8	0.0	0.0
7	ROC SERVICES MINIERS	403.6	0.0	0.0	53.6	0.0	0.0	3.9	0.0	0.0	48.7	0.0	0.0
8	ROC IND DES ALIM & BOISSONS	8855.4	0.0	0.0	404.6	0.0	0.0	91.3	0.0	0.0	418.3	0.0	0.0
9	ROC INDUSTRIE DU TABAC	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10	ROC CAOUT & PROD MAT PLAST	167.4	0.0	0.0	22.5	0.0	0.0	8.2	0.0	0.0	55.6	0.0	0.0
11	ROC INDUSTRIE DU CUIR	38.3	0.0	0.0	3.0	0.0	0.0	2.2	0.0	0.0	2.9	0.0	0.0
12	ROC INDUSTRIE DU TEXTILE	133.1	0.0	0.0	13.4	0.0	0.0	6.0	0.0	0.0	26.5	0.0	0.0
13	ROC BONNETERIE	42.7	0.0	0.0	5.5	0.0	0.0	2.5	0.0	0.0	12.0	0.0	0.0
14	ROC INDUSTRIE DU VETEMENT	239.1	0.0	0.0	15.2	0.0	0.0	13.6	0.0	0.0	16.9	0.0	0.0
15	ROC INDUSTRIE DU BOIS	2595.3	0.0	0.0	148.9	0.0	0.0	70.3	0.0	0.0	72.0	0.0	0.0
16	ROC INDUSTRIE DU MEUBLE	176.2	0.0	0.0	16.2	0.0	0.0	8.6	0.0	0.0	3.0	0.0	0.0
17	ROC INDUSTRIE DU PAPIER	2824.4	0.0	0.0	358.2	0.0	0.0	85.5	0.0	0.0	50.0	0.0	0.0
18	ROC IMPR, ED. & ACT ANNEXES	895.6	0.0	0.0	66.9	0.0	0.0	24.6	0.0	0.0	2.8	0.0	0.0
19	ROC IND METALLIQUE PRIMAIRE	956.4	0.0	0.0	126.1	0.0	0.0	26.8	0.0	0.0	61.6	0.0	0.0
20	ROC IND DES PROD METALLIQUES	967.3	0.0	0.0	120.4	0.0	0.0	33.2	0.0	0.0	51.0	0.0	0.0
21	ROC IND DE LA MACHINERIE	493.4	0.0	0.0	34.5	0.0	0.0	19.9	0.0	0.0	24.7	0.0	0.0
22	ROC IND DU MAT DE TRANSPORT	968.2	0.0	0.0	114.0	0.0	0.0	37.8	0.0	0.0	20.6	0.0	0.0
23	ROC IND DES APP ELECTRIQUES	291.9	0.0	0.0	36.5	0.0	0.0	15.0	0.0	0.0	10.8	0.0	0.0
24	ROC IND DES PROD MIN NON MET	551.4	0.0	0.0	129.2	0.0	0.0	16.4	0.0	0.0	10.3	0.0	0.0
25	ROC IND DES PROD DU PETROLE	2051.3	0.0	0.0	73.9	0.0	0.0	5.9	0.0	0.0	242.1	0.0	0.0
26	ROC IND CHIMIQUE & PROD CONN	611.8	0.0	0.0	99.8	0.0	0.0	11.9	0.0	0.0	37.5	0.0	0.0
27	ROC IND MANUF DIVERSES	121.6	0.0	0.0	17.8	0.0	0.0	9.5	0.0	0.0	6.3	0.0	0.0
28	ROC IND DE LA CONSTRUCTION	8114.8	0.0	0.0	749.8	0.0	0.0	232.0	0.0	0.0	2.3	0.0	0.0
29	ROC TRANSPORTS & ENT	3249.2	0.0	0.0	659.3	0.0	0.0	66.0	0.0	0.0	148.8	0.0	0.0
30	ROC COMMUNICATIONS	1105.2	0.0	0.0	350.2	0.0	0.0	21.8	0.0	0.0	3.1	0.0	0.0
31	ROC ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1271.5	0.0	0.0	685.5	0.0	0.0	25.1	0.0	0.0	0.7	0.0	0.0
32	ROC COMMERCE DE GROS	3392.1	0.0	0.0	713.8	0.0	0.0	254.5	0.0	0.0	149.7	0.0	0.0
33	ROC COMMERCE DE DETAIL	4512.9	0.0	0.0	918.1	0.0	0.0	338.5	0.0	0.0	84.6	0.0	0.0
34	ROC IMM OCC PAR LEUR PROP	2335.5	0.0	0.0	1403.2	0.0	0.0	45.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
35	ROC AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	4848.7	0.0	0.0	1698.0	0.0	0.0	93.8	0.0	0.0	178.0	0.0	0.0
36	ROC ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1867.3	0.0	0.0	1120.9	0.0	0.0	99.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
37	ROC SERV DIV & LOISIRS	1034.3	0.0	0.0	197.0	0.0	0.0	55.1	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0
38	ROC SERV FOURNIS AUX ENT	3301.2	0.0	0.0	1147.2	0.0	0.0	175.7	0.0	0.0	146.1	0.0	0.0
39	ROC HEBERGEMENT,RESTAURATION	4923.2	0.0	0.0	1029.7	0.0	0.0	262.1	0.0	0.0	1.6	0.0	0.0
40	ROC AUT SERV PERS & DIVERS	1275.6	0.0	0.0	373.9	0.0	0.0	67.9	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0
41	ROC MARGES DE TRANSPORTS	1172.3	0.0	0.0	-0.0	0.0	0.0	22.1	0.0	0.0	55.0	0.0	0.0
42	ROC FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2188.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	116.5	0.0	0.0	94.5	0.0	0.0
43	ROC TOURISME, PROMOTION, PUB	1131.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	60.2	0.0	0.0	48.9	0.0	0.0

SIMULATION 1: Solution de référence.

REGION 8 QUEBEC

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
44 QUE AGRICULTURE	1404.4	0.0	0.0	637.9	0.0	0.0	85.0	0.0	0.0	35.2	0.0	0.0
45 QUE FORETS	506.1	0.0	0.0	33.9	0.0	0.0	18.0	0.0	0.0	35.0	0.0	0.0
46 QUE PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	20.4	0.0	0.0	9.6	0.0	0.0	1.9	0.0	0.0	0.9	0.0	0.0
47 QUE MINES METALLIQUES	671.1	0.0	0.0	292.2	0.0	0.0	15.7	0.0	0.0	70.0	0.0	0.0
48 QUE COMBUSTIBLES MINERAUX	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
49 QUE MINES & CARR NON METAL	550.0	0.0	0.0	215.2	0.0	0.0	12.9	0.0	0.0	38.3	0.0	0.0
50 QUE SERVICES MINIERS	42.8	0.0	0.0	10.6	0.0	0.0	1.5	0.0	0.0	3.7	0.0	0.0
51 QUE IND DES ALIM & BOISSONS	3845.1	0.0	0.0	325.2	0.0	0.0	66.1	0.0	0.0	823.3	0.0	0.0
52 QUE INDUSTRIE DU TABAC	306.2	0.0	0.0	39.6	0.0	0.0	6.8	0.0	0.0	197.3	0.0	0.0
53 QUE CAOUT & PROD MAT PLAST	434.0	0.0	0.0	67.1	0.0	0.0	16.1	0.0	0.0	179.2	0.0	0.0
54 QUE INDUSTRIE DU CUIR	252.1	0.0	0.0	13.0	0.0	0.0	14.6	0.0	0.0	120.8	0.0	0.0
55 QUE INDUSTRIE DU TEXTILE	1264.3	0.0	0.0	89.6	0.0	0.0	65.5	0.0	0.0	491.2	0.0	0.0
56 QUE BONNETERIE	406.8	0.0	0.0	43.6	0.0	0.0	18.6	0.0	0.0	161.6	0.0	0.0
57 QUE INDUSTRIE DU VETEMENT	1484.3	0.0	0.0	75.0	0.0	0.0	78.1	0.0	0.0	587.5	0.0	0.0
58 QUE INDUSTRIE DU BOIS	745.8	0.0	0.0	71.5	0.0	0.0	28.8	0.0	0.0	186.2	0.0	0.0
59 QUE INDUSTRIE DU MEUBLE	493.0	0.0	0.0	47.2	0.0	0.0	25.3	0.0	0.0	198.2	0.0	0.0
60 QUE INDUSTRIE DU PAPIER	2407.4	0.0	0.0	323.3	0.0	0.0	52.8	0.0	0.0	533.8	0.0	0.0
61 QUE IMPR, ED, & ACT ANNEXES	771.1	0.0	0.0	113.4	0.0	0.0	29.4	0.0	0.0	166.7	0.0	0.0
62 QUE IND METALLIQUE PRIMAIRE	1727.9	0.0	0.0	220.8	0.0	0.0	35.2	0.0	0.0	556.6	0.0	0.0
63 QUE IND DES PROD METALLIQUES	1357.3	0.0	0.0	171.5	0.0	0.0	45.5	0.0	0.0	401.8	0.0	0.0
64 QUE IND DE LA MACHINERIE	491.1	0.0	0.0	75.0	0.0	0.0	20.3	0.0	0.0	197.2	0.0	0.0
65 QUE IND DU MAT DE TRANSPORT	1366.5	0.0	0.0	106.1	0.0	0.0	39.9	0.0	0.0	282.8	0.0	0.0
66 QUE IND DES APP ELECTRIQUES	1052.9	0.0	0.0	171.8	0.0	0.0	39.2	0.0	0.0	495.3	0.0	0.0
67 QUE IND DES PROD MIN NON MET	589.4	0.0	0.0	172.4	0.0	0.0	16.1	0.0	0.0	99.0	0.0	0.0
68 QUE IND DES PROD DU PETROLE	1658.9	0.0	0.0	72.9	0.0	0.0	3.8	0.0	0.0	289.6	0.0	0.0
69 QUE IND CHIMIQUE & PROD CONN	1212.3	0.0	0.0	176.2	0.0	0.0	31.1	0.0	0.0	539.1	0.0	0.0
70 QUE IND MANUF DIVERSES	458.3	0.0	0.0	79.9	0.0	0.0	21.6	0.0	0.0	268.0	0.0	0.0
71 QUE IND DE LA CONSTRUCTION	5689.2	0.0	0.0	478.3	0.0	0.0	101.0	0.0	0.0	5.3	0.0	0.0
72 QUE TRANSPORTS & ENT	2981.5	0.0	0.0	582.1	0.0	0.0	92.5	0.0	0.0	134.1	0.0	0.0
73 QUE COMMUNICATIONS	1095.4	0.0	0.0	321.4	0.0	0.0	38.9	0.0	0.0	57.9	0.0	0.0
74 QUE ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1177.6	0.0	0.0	701.5	0.0	0.0	37.6	0.0	0.0	73.9	0.0	0.0
75 QUE COMMERCE DE GROS	2576.2	0.0	0.0	791.7	0.0	0.0	168.8	0.0	0.0	953.4	0.0	0.0
76 QUE COMMERCE DE DETAIL	3628.2	0.0	0.0	1055.8	0.0	0.0	231.6	0.0	0.0	692.1	0.0	0.0
77 QUE IMM OCC PAR LEUR PROP	2192.5	0.0	0.0	1316.1	0.0	0.0	39.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
78 QUE AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	4140.8	0.0	0.0	1397.7	0.0	0.0	75.2	0.0	0.0	1212.5	0.0	0.0
79 QUE ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1732.9	0.0	0.0	841.0	0.0	0.0	80.4	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0
80 QUE SERV DIV & LOISIRS	1056.6	0.0	0.0	233.4	0.0	0.0	89.0	0.0	0.0	3.2	0.0	0.0
81 QUE SERV FOURNIS AUX ENT	2747.5	0.0	0.0	1094.0	0.0	0.0	129.4	0.0	0.0	588.9	0.0	0.0
82 QUE HEBERGEMENT,RESTAURATION	3678.6	0.0	0.0	858.6	0.0	0.0	170.7	0.0	0.0	7.5	0.0	0.0
83 QUE AUT SERV PERS & DIVERS	1187.2	0.0	0.0	360.8	0.0	0.0	55.1	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0
84 QUE MARGES DE TRANSPORTS	1317.1	0.0	0.0	-0.0	0.0	0.0	42.0	0.0	0.0	55.6	0.0	0.0
85 QUE FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2391.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	111.0	0.0	0.0	1032.3	0.0	0.0
86 QUE TOURISME, PROMOTION, PUB	1235.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	57.3	0.0	0.0	533.4	0.0	0.0

SIMULATION 1: Solution de référence.

REGION # ONTARIO

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
87	ONT	AGRICULTURE	3267.6	0.0	0.0	1189.6	0.0	0.0	120.0	0.0	0.0	44.2	0.0	0.0
88	ONT	FORETS	324.7	0.0	0.0	18.6	0.0	0.0	11.1	0.0	0.0	4.1	0.0	0.0
89	ONT	PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	15.2	0.0	0.0	8.9	0.0	0.0	1.4	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0
90	ONT	MINES METALLIQUES	2049.7	0.0	0.0	608.6	0.0	0.0	31.1	0.0	0.0	157.2	0.0	0.0
91	ONT	COMBUSTIBLES MINERAUX	52.3	0.0	0.0	22.3	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
92	ONT	MINES & CARR NON METAL	377.3	0.0	0.0	101.7	0.0	0.0	5.7	0.0	0.0	34.9	0.0	0.0
93	ONT	SERVICES MINIERS	124.8	0.0	0.0	16.6	0.0	0.0	1.9	0.0	0.0	10.6	0.0	0.0
94	ONT	IND DES ALIM & BOISSONS	5765.3	0.0	0.0	665.8	0.0	0.0	93.7	0.0	0.0	613.9	0.0	0.0
95	ONT	INDUSTRIE DU TABAC	398.5	0.0	0.0	62.2	0.0	0.0	3.8	0.0	0.0	135.5	0.0	0.0
96	ONT	CAOUT & PROD MAT PLAST	1226.9	0.0	0.0	205.6	0.0	0.0	37.3	0.0	0.0	215.9	0.0	0.0
97	ONT	INDUSTRIE DU CUIR	279.4	0.0	0.0	16.4	0.0	0.0	13.3	0.0	0.0	59.5	0.0	0.0
98	ONT	INDUSTRIE DU TEXTILE	1066.4	0.0	0.0	101.7	0.0	0.0	34.4	0.0	0.0	278.7	0.0	0.0
99	ONT	BONNETERIE	150.3	0.0	0.0	16.8	0.0	0.0	7.9	0.0	0.0	38.5	0.0	0.0
100	ONT	INDUSTRIE DU VETEMENT	432.6	0.0	0.0	24.1	0.0	0.0	23.9	0.0	0.0	60.7	0.0	0.0
101	ONT	INDUSTRIE DU BOIS	630.2	0.0	0.0	38.7	0.0	0.0	22.0	0.0	0.0	42.3	0.0	0.0
102	ONT	INDUSTRIE DU MEUBLE	668.6	0.0	0.0	63.6	0.0	0.0	26.6	0.0	0.0	61.6	0.0	0.0
103	ONT	INDUSTRIE DU PAPIER	2406.1	0.0	0.0	236.6	0.0	0.0	51.0	0.0	0.0	286.2	0.0	0.0
104	ONT	IMPR, ED, & ACT ANNEXES	1271.0	0.0	0.0	163.9	0.0	0.0	51.0	0.0	0.0	73.3	0.0	0.0
105	ONT	IND METALLIQUE PRIMAIRE	3806.0	0.0	0.0	443.8	0.0	0.0	76.9	0.0	0.0	424.7	0.0	0.0
106	ONT	IND DES PROD METALLIQUES	3809.2	0.0	0.0	432.9	0.0	0.0	96.0	0.0	0.0	339.4	0.0	0.0
107	ONT	IND DE LA MACHINERIE	2150.1	0.0	0.0	233.8	0.0	0.0	61.0	0.0	0.0	227.6	0.0	0.0
108	ONT	IND DU MAT DE TRANSPORT	7833.8	0.0	0.0	667.4	0.0	0.0	122.7	0.0	0.0	495.2	0.0	0.0
109	ONT	IND DES APP ELECTRIQUES	2995.2	0.0	0.0	290.0	0.0	0.0	97.2	0.0	0.0	499.5	0.0	0.0
110	ONT	IND DES PROD MIN NON MET	1135.8	0.0	0.0	191.0	0.0	0.0	30.9	0.0	0.0	104.7	0.0	0.0
111	ONT	IND DES PROD DU PETROLE	1468.2	0.0	0.0	62.1	0.0	0.0	10.1	0.0	0.0	21.0	0.0	0.0
112	ONT	IND CHIMIQUE & PROD CONN	2758.0	0.0	0.0	375.8	0.0	0.0	47.7	0.0	0.0	493.9	0.0	0.0
113	ONT	IND MANUF DIVERSES	1210.4	0.0	0.0	171.3	0.0	0.0	42.9	0.0	0.0	190.8	0.0	0.0
114	ONT	IND DE LA CONSTRUCTION	6434.3	0.0	0.0	593.4	0.0	0.0	225.0	0.0	0.0	4.9	0.0	0.0
115	ONT	TRANSPORTS & ENT	6398.4	0.0	0.0	1277.5	0.0	0.0	119.6	0.0	0.0	671.8	0.0	0.0
116	ONT	COMMUNICATIONS	2169.0	0.0	0.0	758.4	0.0	0.0	40.6	0.0	0.0	16.9	0.0	0.0
117	ONT	ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	2307.4	0.0	0.0	1204.9	0.0	0.0	43.9	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0
118	ONT	COMMERCE DE GROS	3334.3	0.0	0.0	701.2	0.0	0.0	254.5	0.0	0.0	528.9	0.0	0.0
119	ONT	COMMERCE DE DETAIL	4343.8	0.0	0.0	868.1	0.0	0.0	331.5	0.0	0.0	103.6	0.0	0.0
120	ONT	IMM OCC PAR LEUR PROP	3226.3	0.0	0.0	1938.4	0.0	0.0	61.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
121	ONT	AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	6890.8	0.0	0.0	1931.4	0.0	0.0	130.8	0.0	0.0	707.9	0.0	0.0
122	ONT	ENSEIGN & SERV MEDICAUX	2069.1	0.0	0.0	1221.9	0.0	0.0	90.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
123	ONT	SERV DIV & LOISIRS	1164.6	0.0	0.0	226.8	0.0	0.0	50.8	0.0	0.0	0.9	0.0	0.0
124	ONT	SERV FOURNIS AUX ENT	3477.4	0.0	0.0	1183.0	0.0	0.0	151.6	0.0	0.0	573.7	0.0	0.0
125	ONT	HEBERGEMENT,RESTAURATION	4365.3	0.0	0.0	914.1	0.0	0.0	190.3	0.0	0.0	5.3	0.0	0.0
126	ONT	AUT SERV PERS & DIVERS	1412.1	0.0	0.0	404.0	0.0	0.0	61.6	0.0	0.0	0.7	0.0	0.0
127	ONT	MARGES DE TRANSPORTS	2844.0	0.0	0.0	-0.0	0.0	0.0	53.9	0.0	0.0	375.7	0.0	0.0
128	ONT	FOURNI DE BUR, LAB, CAF	5314.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	231.7	0.0	0.0	637.1	0.0	0.0
129	ONT	TOURISME, PROMOTION, PUB	2747.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	119.8	0.0	0.0	329.4	0.0	0.0

SIMULATION 1: Solution de référence.

REGION # WEST.CND

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1 ROC AGRICULTURE	5064.7	-771.6	-0.152	2701.7	-411.6	-0.152	232.6	-35.4	-0.152	0.0	-552.1	-1.000
2 ROC FORETS	1911.4	-61.0	-0.031	181.1	-8.2	-0.031	31.6	-1.0	-0.031	0.0	-10.6	-1.000
3 ROC PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	252.1	-24.2	-0.101	105.5	-11.8	-0.101	19.9	-2.2	-0.101	0.0	-3.5	-1.000
4 ROC MINES METALLIQUES	2011.7	-258.6	-0.114	433.0	-81.4	-0.114	19.4	-2.5	-0.114	0.0	-214.1	-1.000
5 ROC COMBUSTIBLES MINERAUX	9835.2	-320.5	-0.062	1973.7	-130.8	-0.062	96.6	-3.1	-0.062	0.0	-79.2	-1.000
6 ROC MINES & CARR NON METAL	178.6	-26.9	-0.131	67.8	-10.2	-0.131	1.7	-0.3	-0.131	0.0	-17.8	-1.000
7 ROC SERVICES MINIERS	337.6	-66.0	-0.168	88.8	-8.8	-0.168	5.3	-0.6	-0.168	0.0	-48.7	-1.000
8 ROC IND DES ALIM & BOISSONS	4130.3	-525.1	-0.108	809.8	-85.8	-0.108	81.4	-9.9	-0.108	0.0	-418.3	-1.000
9 ROC INDUSTRIE DU TABAC	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10 ROC CAOUT & PROD MAT PLAST	108.3	-54.0	-0.353	14.5	-7.9	-0.353	5.3	-2.9	-0.353	0.0	-55.6	-1.000
11 ROC INDUSTRIE DU CUIR	38.2	-4.0	-0.105	2.7	-0.3	-0.105	2.0	-0.2	-0.105	0.0	-2.9	-1.000
12 ROC INDUSTRIE DU TEXTILE	99.8	-33.3	-0.250	10.1	-3.9	-0.250	8.5	-1.5	-0.250	0.0	-25.5	-1.000
13 ROC BONNETERIE	29.7	-13.0	-0.305	5.6	-1.7	-0.305	1.7	-0.8	-0.305	0.0	-12.6	-1.000
14 ROC INDUSTRIE DU VETEMENT	220.8	-18.3	-0.077	18.0	-1.2	-0.077	12.6	-1.0	-0.077	0.0	-16.9	-1.000
15 ROC INDUSTRIE DU BOIS	2692.9	-102.8	-0.039	143.0	-5.9	-0.039	67.5	-2.6	-0.039	0.0	-72.0	-1.000
16 ROC INDUSTRIE DU MEUBLE	172.1	-4.1	-0.023	15.8	-0.4	-0.023	8.4	-0.2	-0.023	0.0	-4.0	-1.000
17 ROC INDUSTRIE DU PAPIER	2747.3	-77.1	-0.027	308.5	-8.7	-0.027	84.2	-1.2	-0.027	0.0	-50.0	-1.000
18 ROC IMPR, ED, & SER ANNEXES	870.5	-25.1	-0.051	63.5	-3.4	-0.051	23.8	-1.2	-0.051	0.0	-27.8	-1.000
19 ROC IND METALLIQUE PRIMAIRE	809.4	-107.0	-0.112	112.0	-14.1	-0.112	23.8	-3.0	-0.112	0.0	-61.6	-1.000
20 ROC IND DES PROD METALLIQUES	891.1	-76.1	-0.079	110.9	-9.5	-0.079	30.6	-2.4	-0.079	0.0	-51.0	-1.000
21 ROC IND DE LA MACHINERIE	862.4	-51.1	-0.063	52.3	-2.2	-0.063	18.7	-1.3	-0.063	0.0	-29.7	-1.000
22 ROC IND DU MAT DE TRANSPORT	932.0	-56.2	-0.057	109.7	-8.3	-0.057	46.4	-1.4	-0.057	0.0	-28.6	-1.000
23 ROC IND DES APP ELECTRIQUES	2760	-15.9	-0.054	38.5	-2.6	-0.054	14.2	-0.4	-0.054	0.0	-18.6	-1.000
24 ROC IND DES PROD MIN NON MET	532.8	-19.0	-0.035	119.9	-4.3	-0.035	15.9	-0.6	-0.035	0.0	-18.5	-1.000
25 ROC IND DES PROD DU PETROLE	1787.1	-508.2	-0.198	63.0	-11.0	-0.198	5.0	-0.4	-0.198	0.0	-282.1	-1.000
26 ROC IND CHIMIQUE & PROD CONX	529.2	-82.6	-0.135	86.3	-13.5	-0.135	10.3	-1.6	-0.135	0.0	-57.5	-1.000
27 ROC IND MANUF DIVERSES	133.1	-9.6	-0.071	14.6	-1.3	-0.071	8.6	-0.7	-0.071	0.0	-6.3	-1.000
28 ROC IND DE LA CONSTRUCTION	8691.2	-73.6	-0.009	762.8	-7.0	-0.009	229.9	-2.1	-0.009	0.0	-2.3	-1.000
29 ROC TRANSPORTS & ENT	2928.2	-320.9	-0.099	598.2	-65.1	-0.099	57.7	-6.3	-0.099	0.0	-146.8	-1.000
30 ROC COMMUNICATIONS	1063.4	-81.8	-0.038	336.9	-13.2	-0.038	21.0	-0.8	-0.038	0.0	-5.1	-1.000
31 ROC FLEET,GAZ & AUT SERV PUB	1219.6	-56.9	-0.045	659.8	-30.7	-0.045	25.9	-1.1	-0.045	0.0	-8.7	-1.000
32 ROC COMMERCE DE GROS	3180.3	-211.7	-0.062	669.2	-44.6	-0.062	238.6	-15.9	-0.062	0.0	-149.7	-1.000
33 ROC COMMERCE DE DETAIL	9383.7	-129.3	-0.029	691.6	-20.3	-0.029	320.8	-9.7	-0.029	0.0	-84.6	-1.000
34 ROC IMM OCC PAR LEUR PROP	2335.5	0.0	0.0	1403.2	0.0	0.0	85.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
35 ROC AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	8504.5	-388.2	-0.071	1577.5	-120.5	-0.071	87.2	-6.7	-0.071	0.0	-178.6	-1.000
36 ROC ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1484.6	-14.5	-0.010	1109.7	-11.2	-0.010	98.4	-1.0	-0.010	0.0	-0.8	-1.000
37 ROC SERV DIV & LOISIRS	1028.7	-5.6	-0.005	195.9	-1.1	-0.005	58.8	-0.3	-0.005	0.0	-0.2	-1.000
38 ROC SERV FOURNIS AUX ENT	3056.3	-208.9	-0.070	1080.6	-86.6	-0.070	182.7	-13.0	-0.070	0.0	-186.1	-1.000
39 ROC HEBERGEMENT,RESTAURATION	8482.5	-40.8	-0.008	1023.2	-8.5	-0.008	259.9	-2.2	-0.008	0.0	-1.5	-1.000
40 ROC AUT SERV PERS & DIVERS	1262.7	-12.8	-0.010	370.1	-3.8	-0.010	87.2	-0.7	-0.010	0.0	-0.2	-1.000
41 ROC MARGES DE TRANSPORTS	1623.5	-96.8	-0.088	-0.0	0.0	-0.088	20.2	-1.9	-0.088	0.0	-55.0	-1.000
42 ROC FOURN DE RUN, LAM, CAF	1959.4	-229.4	-0.105	0.0	-0.0	-0.105	104.3	-12.2	-0.105	0.0	-98.5	-1.000
43 ROC ADMINSME, PROMOTION, PUB	1013.1	-118.6	-0.105	0.0	-0.0	-0.105	53.9	-6.3	-0.105	0.0	-48.4	-1.000

SIMULATION 2a: Aucune exportation entre le Québec d'une part et le reste du Canada d'autre part.

REGION # QUEBEC

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
44 QUE AGRICULTURE	1075.8	-328.7	-0.234	488.6	-149.3	-0.234	65.1	-19.9	-0.234	0.0	-35.2	-1.000
45 QUE FORETS	329.1	-177.0	-0.350	22.1	-11.9	-0.350	11.7	-6.3	-0.350	0.0	-35.0	-1.000
46 QUE PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	15.7	-4.7	-0.230	7.4	-2.2	-0.230	1.5	-0.4	-0.230	0.0	-0.9	-1.000
47 QUE MINES METALLIQUES	510.4	-160.6	-0.239	222.3	-69.9	-0.239	11.9	-5.8	-0.239	0.0	-70.0	-1.000
48 QUE COMBUSTIBLES MINERAUX	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
49 QUE MINES & CARR NON METAL	489.7	-60.3	-0.110	191.7	-23.6	-0.110	11.4	-1.4	-0.110	0.0	-38.3	-1.000
50 QUE SERVICES MINIERS	47.1	-15.3	-0.285	8.0	-2.6	-0.285	1.1	-0.4	-0.285	0.0	-5.7	-1.000
51 QUE IND DES ALIM & BOISSONS	2743.8	-1101.3	-0.286	232.1	-93.2	-0.286	47.2	-18.9	-0.286	0.0	-823.3	-1.000
52 QUE INDUSTRIE DU TABAC	79.4	-226.8	-0.741	10.3	-29.3	-0.741	1.8	-5.0	-0.741	0.0	-197.3	-1.000
53 QUE CAOUT & PROD MAT PLAST	196.2	-237.8	-0.508	30.3	-36.8	-0.508	7.3	-8.8	-0.508	0.0	-174.2	-1.000
54 QUE INDUSTRIE DU CUIR	107.5	-148.6	-0.578	5.6	-7.5	-0.578	6.2	-8.4	-0.578	0.0	-120.4	-1.000
55 QUE INDUSTRIE DU TEXTILE	509.1	-755.2	-0.597	36.1	-53.5	-0.597	18.3	-27.2	-0.597	0.0	-891.2	-1.000
56 QUE BONNETERIE	207.2	-199.6	-0.491	22.2	-21.4	-0.491	9.5	-9.1	-0.491	0.0	-161.6	-1.000
57 QUE INDUSTRIE DU VETEMENT	773.7	-630.6	-0.449	41.3	-33.7	-0.449	83.0	-35.1	-0.449	0.0	-567.5	-1.000
58 QUE INDUSTRIE DU BOIS	550.2	-213.6	-0.280	51.4	-19.9	-0.280	20.7	-8.1	-0.280	0.0	-148.2	-1.000
59 QUE INDUSTRIE DU MEUBLE	283.9	-209.1	-0.424	27.2	-20.0	-0.424	13.4	-9.9	-0.424	0.0	-198.2	-1.000
60 QUE INDUSTRIE DU PAPIER	1616.7	-790.7	-0.328	257.8	-125.9	-0.328	35.8	-17.5	-0.328	0.0	-535.8	-1.000
61 QUE IMPR, ED, & ACT ANNEXES	349.8	-421.7	-0.547	51.4	-62.0	-0.547	13.3	-16.1	-0.547	0.0	-166.7	-1.000
62 QUE IND METALLIQUE PRIMAIRE	929.3	-798.6	-0.462	118.7	-102.0	-0.462	18.9	-16.3	-0.462	0.0	-556.8	-1.000
63 QUE IND DES PROD METALLIQUES	826.8	-530.5	-0.391	104.8	-67.0	-0.391	27.7	-17.8	-0.391	0.0	-401.8	-1.000
64 QUE IND DE LA MACHINERIE	311.2	-179.9	-0.366	47.8	-27.6	-0.366	12.9	-7.4	-0.366	0.0	-147.2	-1.000
65 QUE IND DU MAT DE TRANSPORT	1054.1	-312.3	-0.229	81.9	-28.3	-0.229	26.9	-8.0	-0.229	0.0	-282.8	-1.000
66 QUE IND DES APP ELECTRIQUES	488.2	-568.7	-0.536	79.7	-92.1	-0.536	18.2	-21.0	-0.536	0.0	-895.3	-1.000
67 QUE IND DES PROD MIN NON MET	451.0	-138.4	-0.235	101.3	-31.1	-0.235	13.8	-4.2	-0.235	0.0	-89.6	-1.000
68 QUE IND DES PROD DU PETROLE	1281.9	-377.0	-0.227	56.3	-16.6	-0.227	2.9	-0.9	-0.227	0.0	-249.6	-1.000
69 QUE IND CHIMIQUE & PROD CONS	526.7	-705.6	-0.573	75.3	-100.9	-0.573	13.3	-17.8	-0.573	0.0	-539.1	-1.000
70 QUE IND MANUF DIVERSES	153.7	-304.5	-0.665	25.1	-49.8	-0.665	7.2	-14.4	-0.665	0.0	-268.0	-1.000
71 QUE IND DE LA CONSTRUCTION	5539.9	-149.3	-0.026	885.7	-12.5	-0.026	137.3	-3.7	-0.026	0.0	-5.3	-1.000
72 QUE TRANSPORTS & EMI	2440.5	-461.0	-0.159	489.6	-92.5	-0.159	77.8	-14.7	-0.159	0.0	-134.1	-1.000
73 QUE COMMUNICATIONS	897.5	-198.1	-0.181	268.2	-59.2	-0.181	28.6	-6.3	-0.181	0.0	-57.9	-1.000
74 QUE ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	966.6	-211.0	-0.179	575.8	-125.7	-0.179	30.8	-6.7	-0.179	0.0	-73.9	-1.000
75 QUE COMMERCE DE GROS	1335.8	-1240.4	-0.481	410.5	-381.2	-0.481	85.3	-79.2	-0.481	0.0	-953.4	-1.000
76 QUE COMMERCE DE DETAIL	2739.3	-888.9	-0.245	797.1	-258.7	-0.245	174.8	-56.7	-0.245	0.0	-892.1	-1.000
77 QUE IMM OCC PAR LEUR PROP	2192.5	0.0	0.0	1316.1	0.0	0.0	39.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
78 QUE AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	2598.3	-1542.5	-0.373	877.0	-520.7	-0.373	47.2	-28.0	-0.373	0.0	-1212.5	-1.000
79 QUE ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1676.0	-57.0	-0.033	813.4	-27.6	-0.033	77.8	-2.6	-0.033	0.0	-0.1	-1.000
80 QUE SERV DIV A LOISIRS	1032.8	-23.8	-0.023	229.1	-5.3	-0.023	47.9	-1.1	-0.023	0.0	-3.2	-1.000
81 QUE SERV FOURNIS AUX ENT	2072.0	-715.5	-0.257	813.2	-280.8	-0.257	96.2	-33.2	-0.257	0.0	-584.9	-1.000
82 QUE HEBERGEMENT,RESTAURATION	3541.4	-137.5	-0.037	822.7	-31.9	-0.037	188.4	-6.8	-0.037	0.0	-7.5	-1.000
83 QUE AUT SERV PERS & DIVERS	1135.6	-51.6	-0.043	345.2	-15.7	-0.043	52.7	-2.4	-0.043	0.0	-0.8	-1.000
84 QUE MARGES DE TRANSPORTS	1111.1	-205.9	-0.156	-0.0	0.0	-0.156	35.4	-6.6	-0.156	0.0	-55.6	-1.000
85 QUE FOURNI DE BUR, LAN, CAF	1027.3	-1364.2	-0.570	0.0	-0.0	-0.570	47.7	-63.3	-0.570	0.0	-1032.3	-1.000
86 QUE TOURISME, PROMOTION, PUB	530.8	-704.8	-0.570	0.0	-0.0	-0.570	24.6	-32.7	-0.570	0.0	-533.4	-1.000

SIMULATION 2a: Aucune exportation entre le Québec d'une part et le reste du Canada d'autre part.

REGION # ONTARIO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
87 ONT AGRICULTURE	2945.5	-322.1	-0.099	1072.3	-117.2	-0.099	108.2	-11.8	-0.099	0.0	-44.2	-1.000
88 ONT FORETS	271.5	-53.4	-0.164	15.6	-3.1	-0.164	9.3	-1.8	-0.164	0.0	-4.1	-1.000
89 ONT PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	14.1	-1.1	-0.069	8.3	-0.6	-0.069	1.3	-0.1	-0.069	0.0	-0.2	-1.000
90 ONT MINES METALLIQUES	1774.1	-275.6	-0.134	526.7	-81.8	-0.134	26.9	-4.2	-0.134	0.0	-157.2	-1.000
91 ONT COMBUSTIBLES MINERAUX	49.6	-2.7	-0.052	21.1	-1.1	-0.052	0.8	-0.0	-0.052	0.0	-0.0	-1.000
92 ONT MINES & CARR NON METAL	327.0	-50.4	-0.133	88.1	-13.6	-0.133	5.0	-0.8	-0.133	0.0	-34.9	-1.000
93 ONT SERVICES MINIERS	102.4	-22.4	-0.179	13.6	-3.0	-0.179	1.6	-0.3	-0.179	0.0	-10.6	-1.000
94 ONT IND DES ALIM & BOISSONS	4950.6	-830.7	-0.145	569.4	-96.4	-0.145	80.1	-15.6	-0.185	0.0	-613.9	-1.000
95 ONT INDUSTRIE DU TABAC	254.0	-140.5	-0.565	39.6	-22.6	-0.565	2.4	-1.4	-0.563	0.0	-135.5	-1.000
96 ONT CAOUT & PROD MAT PLAST	910.8	-316.1	-0.258	152.7	-56.0	-0.258	27.7	-9.6	-0.258	0.0	-215.9	-1.000
97 ONT INDUSTRIE DU CUIR	210.7	-68.7	-0.246	12.3	-4.0	-0.246	10.0	-3.3	-0.246	0.0	-59.5	-1.000
98 ONT INDUSTRIE DU TEXTILE	725.1	-343.3	-0.322	64.0	-32.7	-0.322	23.3	-11.1	-0.322	0.0	-270.7	-1.000
99 ONT BONNETERIE	104.1	-46.2	-0.307	11.6	-5.2	-0.307	5.5	-2.4	-0.307	0.0	-38.5	-1.000
100 ONT INDUSTRIE DU VETEMENT	366.9	-65.7	-0.152	20.5	-3.7	-0.152	20.3	-3.6	-0.152	0.0	-60.7	-1.000
101 ONT INDUSTRIE DU BOIS	551.9	-78.5	-0.124	35.9	-4.8	-0.124	19.3	-2.7	-0.124	0.0	-82.3	-1.000
102 ONT INDUSTRIE DU MEUBLE	600.4	-68.2	-0.102	57.1	-6.5	-0.102	23.8	-2.7	-0.102	0.0	-61.6	-1.000
103 ONT INDUSTRIE DU PAPIER	1922.9	-483.1	-0.201	184.1	-47.5	-0.201	40.7	-10.2	-0.201	0.0	-288.2	-1.000
104 ONT IMPR, ED, & ACT ANNEXES	994.2	-276.9	-0.218	128.2	-35.7	-0.218	39.9	-11.1	-0.218	0.0	-75.3	-1.000
105 ONT IND METALLIQUE PRIMAIRE	3148.2	-697.8	-0.181	363.3	-80.5	-0.181	62.9	-13.9	-0.181	0.0	-424.7	-1.000
106 ONT IND DES PROD METALLIQUES	2918.7	-580.6	-0.166	361.0	-71.8	-0.166	80.0	-15.9	-0.166	0.0	-339.4	-1.000
107 ONT IND DE LA MACHINERIE	1852.8	-317.2	-0.148	194.3	-34.5	-0.148	52.0	-9.0	-0.148	0.0	-227.6	-1.000
108 ONT IND DU MAT DE TRANSPORT	7171.7	-661.5	-0.084	611.0	-56.4	-0.084	112.3	-10.4	-0.084	0.0	-495.2	-1.000
109 ONT IND DES APP ELECTRIQUES	2365.6	-631.6	-0.211	224.9	-61.2	-0.211	76.7	-20.5	-0.211	0.0	-499.5	-1.000
110 ONT IND DES PROD MIN NON MET	970.8	-165.1	-0.145	163.2	-27.8	-0.145	26.4	-4.5	-0.145	0.0	-104.7	-1.000
111 ONT IND DES PROD DU PETROLE	1344.9	-123.3	-0.088	56.9	-5.2	-0.088	9.3	-0.9	-0.084	0.0	-21.0	-1.000
112 ONT IND CHIMIQUE & PROD CONN	2027.8	-730.2	-0.265	276.3	-99.5	-0.265	35.1	-12.6	-0.265	0.0	-493.9	-1.000
113 ONT IND MANUF DIVERSES	956.4	-257.0	-0.212	135.0	-36.4	-0.212	33.8	-9.1	-0.212	0.0	-190.8	-1.000
114 ONT IND DE LA CONSTRUCTION	6296.4	-137.9	-0.021	580.7	-12.7	-0.021	220.2	-4.8	-0.021	0.0	-4.9	-1.000
115 ONT TRANSPORTS & ENT	6475.2	-1525.2	-0.238	973.0	-304.5	-0.238	91.1	-28.5	-0.238	0.0	-671.8	-1.000
116 ONT COMMUNICATIONS	1992.8	-176.2	-0.081	646.8	-51.6	-0.081	37.3	-3.3	-0.081	0.0	-19.9	-1.000
117 ONT ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	2243.4	-104.1	-0.044	1151.5	-53.4	-0.044	41.9	-1.9	-0.044	0.0	-0.5	-1.000
118 ONT COMMERCE DE GROS	2532.7	-801.6	-0.240	542.6	-168.6	-0.240	145.3	-61.2	-0.240	0.0	-528.9	-1.000
119 ONT COMMERCE DE DETAIL	4091.4	-252.4	-0.058	817.6	-50.4	-0.058	312.3	-19.3	-0.058	0.0	-105.6	-1.000
120 ONT IMM OCC PAR LEUR PROP	5226.3	0.0	0.0	1436.4	0.0	0.0	61.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
121 ONT AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	5853.4	-1037.4	-0.151	1640.6	-290.8	-0.151	111.1	-19.7	-0.151	0.0	-707.9	-1.000
122 ONT EDUCATION & SERV MEDICAUX	1977.8	-91.5	-0.044	1168.0	-53.9	-0.044	86.2	-4.0	-0.044	0.0	-0.0	-1.000
123 ONT SERV DIV & LOISIRS	1128.2	-36.5	-0.031	215.8	-6.9	-0.031	49.2	-1.6	-0.031	0.0	-0.9	-1.000
124 ONT SERV FOURNIS AUX ENT	2695.4	-782.0	-0.225	916.9	-266.0	-0.225	117.5	-34.1	-0.225	0.0	-575.7	-1.000
125 ONT HEBERGEMENT,RESTAURATION	4222.0	-143.5	-0.033	688.1	-30.0	-0.033	184.1	-6.2	-0.033	0.0	-5.3	-1.000
126 ONT AUT SERV PERS & DIVERS	1350.9	-61.1	-0.043	386.5	-17.5	-0.043	58.9	-2.7	-0.043	0.0	-0.7	-1.000
127 ONT MARGES DE TRANSPORTS	2300.4	-583.6	-0.202	-0.0	0.0	-0.202	43.0	-10.9	-0.202	0.0	-575.7	-1.000
128 ONT FOURNI DE MOB, LAB, CAF	4151.8	-1162.8	-0.219	0.0	-0.0	-0.219	181.0	-50.7	-0.219	0.0	-637.1	-1.000
129 ONT TOURISME, PROMOTION, PUB	2146.5	-601.1	-0.219	0.0	-0.0	-0.219	93.6	-26.2	-0.219	0.0	-329.4	-1.000

SIMULATION 2a: Aucune exportation entre le Québec d'une part et le reste du Canada d'autre part.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1 ROC AGRICULTURE	5071.9	-768.5	-0.131	2705.5	-407.8	-0.131	232.9	-35.1	-0.131	0.0	-552.1	-1.000
2 ROC FORETS	1913.3	-59.1	-0.030	131.2	-4.1	-0.030	31.6	-1.0	-0.030	0.0	-10.6	-1.000
3 ROC PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	255.7	-24.7	-0.088	107.0	-10.3	-0.088	20.2	-1.9	-0.088	2.9	-0.6	-0.169
4 ROC MINES METALLIQUES	2013.1	-257.2	-0.113	633.4	-80.9	-0.113	19.4	-2.5	-0.113	0.0	-214.1	-1.000
5 ROC COMBUSTIBLES MINERAUX	9851.3	-304.4	-0.059	1980.3	-120.3	-0.059	46.7	-2.9	-0.059	0.0	-79.2	-1.000
6 ROC MINES & CARR NON METAL	179.0	-26.5	-0.129	68.0	-10.1	-0.129	1.7	-0.3	-0.129	0.0	-17.8	-1.000
7 ROC SERVICES MINIERS	338.2	-65.4	-0.162	49.9	-8.7	-0.162	3.3	-0.6	-0.162	0.0	-48.7	-1.000
8 ROC IND DES ALIM & BOISSONS	9341.4	-514.0	-0.106	361.8	-42.8	-0.106	81.6	-9.7	-0.106	0.0	-418.3	-1.000
9 ROC INDUSTRIE DU TABAC	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10 ROC CAOUT & PROD MAT PLAST	109.1	-58.2	-0.348	14.6	-7.8	-0.348	5.3	-2.8	-0.348	0.0	-55.6	-1.000
11 ROC INDUSTRIE DU CUIR	34.4	-3.8	-0.100	2.7	-0.3	-0.100	2.0	-0.2	-0.100	0.0	-2.9	-1.000
12 ROC INDUSTRIE DU TEXTILE	100.2	-32.9	-0.247	10.1	-3.3	-0.247	9.6	-1.5	-0.247	0.0	-26.5	-1.000
13 ROC BONNETERIE	29.8	-13.0	-0.304	3.8	-1.7	-0.304	1.7	-0.8	-0.304	0.0	-12.0	-1.000
14 ROC INDUSTRIE DU VETEMENT	220.9	-18.2	-0.076	14.0	-1.2	-0.076	12.6	-1.0	-0.076	0.0	-16.9	-1.000
15 ROC INDUSTRIE DU BOIS	2495.4	-99.9	-0.038	143.2	-5.7	-0.038	67.6	-2.7	-0.038	0.0	-72.0	-1.000
16 ROC INDUSTRIE DU MEUBLE	172.3	-3.9	-0.022	15.8	-0.4	-0.022	8.4	-0.2	-0.022	0.0	-3.0	-1.000
17 ROC INDUSTRIE DU PAPIER	2752.0	-72.3	-0.026	345.1	-9.1	-0.026	44.3	-1.2	-0.026	0.0	-50.0	-1.000
18 ROC IMPR, ED. & ACT ANNEXES	480.2	-15.5	-0.031	64.8	-2.1	-0.031	23.8	-0.8	-0.031	0.0	-2.8	-1.000
19 ROC IND METALLIQUE PRIMAIRE	852.2	-104.2	-0.109	112.4	-13.7	-0.109	23.9	-2.9	-0.109	0.0	-61.6	-1.000
20 ROC IND DES PROD METALLIQUES	895.8	-71.5	-0.074	111.5	-8.9	-0.074	30.8	-2.5	-0.074	0.0	-51.0	-1.000
21 ROC IND DE LA MACHINERIE	464.1	-29.3	-0.059	32.4	-2.0	-0.059	18.7	-1.2	-0.059	0.0	-24.7	-1.000
22 ROC IND DU MAT DE TRANSPORT	935.5	-32.6	-0.034	110.1	-3.8	-0.034	36.5	-1.3	-0.034	0.0	-20.6	-1.000
23 ROC IND DES APP ELECTRIQUES	277.2	-14.7	-0.050	34.7	-1.8	-0.050	14.2	-0.8	-0.050	0.0	-10.8	-1.000
24 ROC IND DES PROD MIN NON MET	533.4	-18.0	-0.033	120.1	-4.1	-0.033	15.9	-0.5	-0.033	0.0	-10.3	-1.000
25 ROC IND DES PROD DU PETROLE	1751.9	-299.4	-0.146	63.1	-10.8	-0.146	5.0	-0.9	-0.146	0.0	-242.1	-1.000
26 ROC IND CHIMIQUE & PROD CONN	532.9	-78.9	-0.129	86.9	-12.9	-0.129	10.3	-1.5	-0.129	0.0	-37.5	-1.000
27 ROC IND MANUF DIVERSES	113.7	-8.0	-0.065	16.7	-1.2	-0.065	8.8	-0.6	-0.065	0.0	-6.3	-1.000
28 ROC IND DE LA CONSTRUCTION	8055.2	-59.6	-0.007	764.2	-5.7	-0.007	230.3	-1.7	-0.007	2.2	-0.2	-0.068
29 ROC TRANSPORTS & ENT	5000.1	-249.1	-0.077	608.7	-50.5	-0.077	59.1	-4.9	-0.077	0.0	-148.8	-1.000
30 ROC COMMUNICATIONS	1074.3	-26.9	-0.024	341.7	-8.5	-0.024	21.3	-0.5	-0.024	0.0	-3.1	-1.000
31 ROC ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1218.0	-53.5	-0.042	656.6	-28.8	-0.042	28.0	-1.1	-0.042	0.0	-0.7	-1.000
32 ROC COMMERCE DE GROS	3191.8	-200.3	-0.059	671.6	-42.1	-0.059	239.4	-15.0	-0.059	0.0	-149.7	-1.000
33 ROC COMMERCE DE DETAIL	8396.4	-116.5	-0.026	894.4	-23.7	-0.026	329.8	-8.7	-0.026	0.0	-84.6	-1.000
34 ROC IDM OCC PAR LEUR PROP	2335.5	0.0	0.0	1403.2	0.0	0.0	45.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
35 ROC AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	4702.9	-145.9	-0.030	1666.9	-51.1	-0.030	91.0	-2.8	-0.030	164.4	-13.5	-0.076
36 ROC ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1455.5	-11.7	-0.006	1113.8	-7.1	-0.006	98.8	-0.6	-0.006	0.0	-0.0	-0.073
37 ROC SERV DIV & LOISIRS	1030.9	-3.4	-0.003	196.3	-0.6	-0.003	54.9	-0.2	-0.003	0.2	-0.0	-0.043
38 ROC SERV FOURNIS AUX ENT	3255.4	-45.8	-0.014	1151.0	-16.2	-0.014	173.3	-2.4	-0.014	180.4	-5.7	-0.030
39 ROC HEBERGEMENT,RESTAURATION	4498.3	-24.9	-0.005	1024.5	-5.2	-0.005	260.8	-1.3	-0.005	1.5	-0.1	-0.051
40 ROC AUT SERV PERS & DIVERS	1266.9	-8.6	-0.007	371.4	-2.5	-0.007	67.4	-0.5	-0.007	0.2	-0.0	-0.049
41 ROC MARGES DE TRANSPORTS	1077.8	-44.5	-0.040	-0.0	0.0	-0.040	21.2	-0.9	-0.040	49.4	-5.7	-0.103
42 ROC FOURNI DE BIEN, LAH, CAF	2060.9	-127.9	-0.058	0.0	-0.0	-0.058	109.7	-6.8	-0.058	79.0	-15.6	-0.165
43 ROC TOURISME, PROMOTION, PUB	1065.6	-66.1	-0.058	0.0	-0.0	-0.058	56.7	-3.5	-0.058	40.8	-8.0	-0.165

SIMULATION 2b: Aucune exportation par les secteurs où des droits de douane sont imposés.

REGION * QUEBEC

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
44 QUE AGRICULTURE	1105.5	-299.0	-0.213	502.1	-135.8	-0.213	66.9	-18.1	-0.213	0.0	-35.2	-1.000
45 QUE FORETS	338.0	-168.1	-0.332	22.7	-11.3	-0.332	12.0	-6.0	-0.332	0.0	-35.0	-1.000
46 QUE PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	17.0	-3.4	-0.168	8.0	-1.6	-0.168	1.6	-0.3	-0.168	0.9	-0.1	-0.084
47 QUE MINES METALLIQUES	512.8	-158.5	-0.256	223.3	-68.9	-0.256	12.0	-3.7	-0.256	0.0	-70.0	-1.000
48 QUE COMBUSTIBLES MINERAUX	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
49 QUE MINES & CARR NON METAL	490.5	-59.5	-0.108	197.0	-23.3	-0.108	11.5	-1.4	-0.108	0.0	-38.3	-1.000
50 QUE SERVICES MINIERS	47.4	-14.9	-0.239	8.1	-2.5	-0.239	1.1	-0.3	-0.239	0.0	-3.7	-1.000
51 QUE IND DES ALIM & BOISSONS	2813.0	-1032.1	-0.268	237.9	-87.3	-0.268	48.9	-17.7	-0.268	0.0	-823.3	-1.000
52 QUE INDUSTRIE DU TABAC	79.6	-226.6	-0.740	10.3	-29.3	-0.740	1.8	-5.0	-0.740	0.0	-197.3	-1.000
53 QUE CAOUT & PROD MAT PLAST	209.7	-224.1	-0.517	32.4	-34.7	-0.517	7.6	-8.3	-0.517	0.0	-179.2	-1.000
54 QUE INDUSTRIE DU CUIR	109.3	-142.8	-0.566	5.6	-7.4	-0.566	6.3	-8.3	-0.566	0.0	-120.8	-1.000
55 QUE INDUSTRIE DU TEXTILE	518.7	-745.5	-0.590	36.7	-52.8	-0.590	18.7	-26.8	-0.590	0.0	-491.2	-1.000
56 QUE BONNETERIE	207.1	-178.8	-0.488	22.3	-21.3	-0.488	9.5	-9.1	-0.488	0.0	-161.6	-1.000
57 QUE INDUSTRIE DU VETEMENT	776.5	-627.3	-0.447	41.3	-33.6	-0.447	43.2	-38.9	-0.447	0.0	-587.5	-1.000
58 QUE INDUSTRIE DU BOIS	555.2	-207.5	-0.272	51.9	-19.4	-0.272	21.0	-7.8	-0.272	0.0	-136.2	-1.000
59 QUE INDUSTRIE DU MEUBLE	285.2	-207.8	-0.422	27.3	-19.9	-0.422	15.3	-9.5	-0.422	0.0	-198.2	-1.000
60 QUE INDUSTRIE DU PAPIER	1573.1	-733.4	-0.305	266.6	-116.7	-0.305	36.7	-16.1	-0.305	0.0	-533.8	-1.000
61 QUE IMPR, ED. & ACT ANNEXES	527.5	-283.5	-0.316	77.6	-35.8	-0.316	20.1	-9.3	-0.315	0.0	-166.7	-1.000
62 QUE IND METALLIQUE PRIMAIRE	940.7	-787.3	-0.456	120.2	-100.6	-0.456	19.2	-16.0	-0.456	0.0	-556.6	-1.000
63 QUE IND DES PROD METALLIQUES	871.5	-485.8	-0.358	110.1	-61.8	-0.358	29.2	-16.3	-0.358	0.0	-401.8	-1.000
64 QUE IND DE LA MACHINERIE	329.5	-161.6	-0.329	50.6	-24.8	-0.329	13.6	-6.7	-0.329	0.0	-147.2	-1.000
65 QUE IND DU MAT DE TRANSPORT	1069.0	-302.5	-0.221	82.7	-23.5	-0.221	27.2	-7.7	-0.221	0.0	-282.4	-1.000
66 QUE IND DES APP ELECTRIQUES	511.6	-591.9	-0.514	43.5	-80.3	-0.514	19.0	-20.1	-0.514	0.0	-495.3	-1.000
67 QUE IND DES PROD DIV NON MET	461.0	-128.4	-0.218	103.6	-29.8	-0.218	10.1	-3.9	-0.218	0.0	-89.0	-1.000
68 QUE IND DES PROD DU PETROLE	1295.4	-363.6	-0.219	56.9	-16.0	-0.219	5.0	-0.8	-0.219	0.0	-289.6	-1.000
69 QUE IND CHIMIQUE & PROD CONN	559.7	-672.6	-0.546	80.0	-96.2	-0.546	10.1	-17.0	-0.546	0.0	-539.1	-1.000
70 QUE IND MANUF DIVERSES	167.9	-290.4	-0.634	27.9	-47.5	-0.634	7.9	-13.7	-0.634	0.0	-250.0	-1.000
71 QUE IND DE LA CONSTRUCTION	5613.6	-75.6	-0.013	471.9	-6.4	-0.013	139.1	-1.9	-0.013	5.1	-0.2	-0.033
72 QUE TRANSPORTS & ENT	2576.5	-325.0	-0.112	516.9	-65.2	-0.112	82.2	-10.4	-0.112	0.0	-139.1	-1.000
73 QUE COMMUNICATIONS	477.9	-117.5	-0.107	292.3	-35.1	-0.107	31.2	-5.7	-0.107	0.0	-57.9	-1.000
74 QUE ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	480.7	-197.6	-0.167	584.2	-117.3	-0.167	31.3	-6.3	-0.167	0.0	-73.9	-1.000
75 QUE COMMERCE DE GROS	1450.1	-1126.1	-0.437	445.6	-346.0	-0.437	92.6	-71.9	-0.437	0.0	-953.4	-1.000
76 QUE COMMERCE DE DETAIL	2861.6	-766.6	-0.211	832.7	-223.1	-0.211	182.6	-48.9	-0.211	0.0	-692.1	-1.000
77 QUE IMM OCC PAR LEUR PROP	2192.5	0.0	0.0	1316.1	0.0	0.0	39.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
78 QUE AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	3092.5	-288.3	-0.060	1313.9	-83.8	-0.060	70.7	-4.5	-0.060	1171.1	-41.4	-0.034
79 QUE ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1713.1	-19.9	-0.011	331.4	-9.6	-0.011	79.5	-0.9	-0.011	0.1	-0.0	-0.032
80 QUE SERV DIV & LOISIRS	1089.2	-7.4	-0.007	231.8	-1.6	-0.007	38.7	-0.3	-0.007	3.1	-0.1	-0.022
81 QUE SERV FOURNIS AUX ENT	2706.1	-81.5	-0.029	1062.0	-32.0	-0.029	125.6	-3.8	-0.029	568.7	-20.2	-0.034
82 QUE HEBERGEMENT,RESTAURATION	3632.6	-46.0	-0.013	843.9	-10.7	-0.013	168.6	-2.1	-0.013	7.3	-0.3	-0.033
83 QUE AUT SERV PERS & DIVERS	1169.1	-18.1	-0.015	355.0	-5.5	-0.015	54.3	-0.8	-0.015	0.7	-0.0	-0.037
84 QUE MARGES DE TRANSPORTS	1190.1	-126.9	-0.096	-0.0	0.0	-0.096	38.0	-4.0	-0.096	52.2	-3.0	-0.062
85 QUE FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2079.2	-312.3	-0.131	0.0	-0.0	-0.131	96.5	-14.5	-0.131	945.6	-86.7	-0.084
86 QUE TOURISME, PROMOTION, PUB	1074.2	-161.4	-0.131	0.0	-0.0	-0.131	49.9	-7.5	-0.131	468.6	-44.8	-0.084

SIMULATION 2b: Aucune exportation par les secteurs où des droits de douane sont imposés.

REGION # ONTARIO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
87 ONT AGRICULTURE	2963.3	-304.3	-0.093	1078.8	-110.8	-0.093	108.8	-11.2	-0.093	0.0	-44.2	-1.000
88 ONT FORETS	275.2	-49.5	-0.152	15.8	-2.8	-0.152	9.4	-1.7	-0.152	0.0	-4.1	-1.000
89 ONT PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	14.4	-0.7	-0.049	8.4	-0.4	-0.049	1.3	-0.1	-0.049	0.1	-0.0	-0.159
90 ONT MINES METALLIQUES	1778.1	-271.6	-0.132	527.9	-80.6	-0.132	27.0	-4.1	-0.132	0.0	-157.2	-1.000
91 ONT COMBUSTIBLES MINERAUX	50.0	-2.3	-0.044	21.3	-1.0	-0.044	0.8	-0.0	-0.044	0.0	-0.0	-1.000
92 ONT MINES & CARR NON METAL	327.7	-89.7	-0.132	88.3	-13.4	-0.132	5.0	-0.8	-0.132	0.0	-34.9	-1.000
93 ONT SERVICES MINIERS	102.8	-21.9	-0.176	13.6	-2.9	-0.176	1.6	-0.3	-0.176	0.0	-10.6	-1.000
94 ONT IND DES ALIM & BOISSONS	8973.7	-791.6	-0.137	574.8	-91.4	-0.137	41.8	-7.9	-0.137	0.0	-613.9	-1.000
95 ONT INDUSTRIE DU TABAC	258.0	-144.5	-0.363	39.6	-22.5	-0.363	7.4	-1.4	-0.363	0.0	-135.5	-1.000
96 ONT CAOUT & PROD MAT PLAST	937.8	-289.1	-0.236	157.2	-48.5	-0.236	28.0	-6.8	-0.236	0.0	-215.9	-1.000
97 ONT INDUSTRIE DU CUIR	212.2	-67.2	-0.241	12.4	-3.9	-0.241	1.8	-3.2	-0.241	0.0	-59.5	-1.000
98 ONT INDUSTRIE DU TEXTILE	727.7	-338.8	-0.318	69.4	-32.3	-0.318	23.5	-10.9	-0.318	0.0	-274.7	-1.000
99 ONT BONNETERIE	104.6	-45.7	-0.304	11.7	-5.1	-0.304	5.5	-2.4	-0.304	0.0	-38.5	-1.000
100 ONT INDUSTRIE DU VETEMENT	367.5	-65.1	-0.150	20.5	-3.6	-0.150	20.3	-3.6	-0.150	0.0	-60.7	-1.000
101 ONT INDUSTRIE DU BOIS	555.9	-74.3	-0.118	34.1	-4.6	-0.118	14.8	-2.6	-0.118	0.0	-42.3	-1.000
102 ONT INDUSTRIE DU MEUBLE	601.1	-67.5	-0.101	57.2	-6.4	-0.101	23.9	-2.7	-0.101	0.0	-61.6	-1.000
103 ONT INDUSTRIE DU PAPIER	1968.3	-881.8	-0.184	193.1	-83.8	-0.184	41.6	-9.4	-0.184	0.0	-286.2	-1.000
104 ONT IMPR, ED. & ACT ANNEXES	1098.0	-173.0	-0.136	141.6	-22.3	-0.136	84.1	-6.9	-0.136	0.0	-73.3	-1.000
105 ONT IND METALLIQUE PRIMAIRE	3167.4	-678.6	-0.176	565.5	-78.3	-0.176	63.3	-13.6	-0.176	0.0	-920.7	-1.000
106 ONT IND DES PROD METALLIQUES	2965.0	-530.2	-0.153	366.8	-66.3	-0.153	81.3	-14.6	-0.153	0.0	-339.4	-1.000
107 ONT IND DE LA MACHINERIE	1866.2	-283.8	-0.132	202.9	-30.9	-0.132	53.0	-8.1	-0.132	0.0	-227.6	-1.000
108 ONT IND DU MAT DE TRANSPORT	7205.8	-627.6	-0.080	613.9	-55.5	-0.080	112.9	-9.8	-0.080	0.0	-695.2	-1.000
109 ONT IND DES APP ELECTRIQUES	2530.9	-608.3	-0.202	231.5	-56.5	-0.202	77.6	-19.6	-0.202	0.0	-499.5	-1.000
110 ONT IND DES PROD MIN NON MET	978.5	-157.3	-0.139	163.5	-26.5	-0.139	26.6	-4.3	-0.139	0.0	-104.7	-1.000
111 ONT IND DES PROD DU PETROLE	1343.9	-104.3	-0.071	57.7	-4.4	-0.071	9.4	-0.7	-0.071	0.0	-21.0	-1.000
112 ONT IND CHIMIQUE & PROD CONN	2062.8	-695.2	-0.252	281.1	-94.7	-0.252	35.7	-12.0	-0.252	0.0	-493.9	-1.000
113 ONT IND MANUF DIVERSES	971.8	-238.6	-0.197	137.6	-33.8	-0.197	34.5	-8.5	-0.197	0.0	-190.8	-1.000
114 ONT IND DE LA CONSTRUCTION	6349.5	-84.8	-0.013	585.6	-7.8	-0.013	222.0	-3.0	-0.013	4.6	-0.3	-0.068
115 ONT TRANSPORTS & ENT	5328.1	-1070.3	-0.167	1063.8	-213.7	-0.167	99.6	-20.0	-0.167	0.0	-671.8	-1.000
116 ONT COMMUNICATIONS	2083.7	-105.3	-0.049	721.6	-36.8	-0.049	38.6	-2.0	-0.049	0.0	-16.9	-1.000
117 ONT ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	2258.2	-89.3	-0.038	1159.1	-45.8	-0.038	42.2	-1.7	-0.038	0.0	-0.5	-1.000
118 ONT COMMERCE DE GROS	2605.0	-729.2	-0.219	567.8	-153.4	-0.219	198.8	-55.7	-0.219	0.0	-528.9	-1.000
119 ONT COMMERCE DE DETAIL	8158.8	-185.0	-0.043	831.1	-37.0	-0.043	317.4	-14.1	-0.043	0.0	-103.6	-1.000
120 ONT IMM OCC PAR LEUR PROP	3226.3	0.0	0.0	1938.4	0.0	0.0	61.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
121 ONT AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	6631.0	-259.8	-0.038	1858.5	-72.8	-0.038	125.8	-4.9	-0.038	660.9	-47.0	-0.066
122 ONT ENSEIGN & SERV MEDICAUX	2022.3	-46.3	-0.023	1194.3	-27.7	-0.023	88.2	-2.0	-0.023	0.0	-0.0	-0.081
123 ONT SERV DIV & LOISIRS	1146.3	-18.5	-0.016	219.3	-3.5	-0.016	50.0	-0.8	-0.016	0.8	-0.1	-0.060
124 ONT SERV FOURNIS AUX ENT	5320.7	-152.7	-0.044	1131.1	-51.9	-0.044	145.0	-6.7	-0.044	545.8	-27.9	-0.049
125 ONT HEBERGEMENT,RESTAURATION	4294.0	-71.5	-0.016	899.2	-14.9	-0.016	187.2	-3.1	-0.016	5.0	-0.2	-0.046
126 ONT AUT SERV PERS & DIVERS	1378.9	-33.2	-0.023	394.5	-9.5	-0.023	60.1	-1.4	-0.023	0.7	-0.0	-0.054
127 ONT MARGES DE TRANSPORTS	2673.4	-210.7	-0.073	-0.0	0.0	-0.073	50.0	-3.9	-0.073	339.1	-36.6	-0.097
128 ONT FOURNI DE BUR, LAB, CAF	9803.6	-511.1	-0.096	0.0	-0.0	-0.096	209.4	-22.3	-0.096	536.4	-100.7	-0.158
129 ONT TOURISME, PROMOTION, PUB	2483.5	-264.2	-0.096	0.0	-0.0	-0.096	108.3	-11.5	-0.096	277.3	-52.1	-0.158

SIMULATION 2b: Aucune exportation par les secteurs où des droits de douane sont imposés.

REGION # WEST.CND

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1 ROC AGRICULTURE	5817.7	-18.6	-0.003	3090.9	-22.5	-0.007	267.1	-0.9	-0.003	543.1	-9.0	-0.016
2 ROC FORETS	1967.6	-4.9	-0.002	134.9	-0.3	-0.003	32.5	-0.1	-0.002	10.3	-0.3	-0.031
3 ROC PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	279.1	-1.2	-0.004	116.8	-0.5	-0.004	22.0	-0.1	-0.004	3.0	-0.4	-0.120
4 ROC MINES METALLIQUES	2264.7	-5.6	-0.002	712.1	-2.2	-0.003	21.8	-0.1	-0.002	212.5	-1.8	-0.008
5 ROC COMBUSTIBLES MINERAUX	5122.6	-33.1	-0.006	2090.2	-14.3	-0.007	49.3	-0.3	-0.006	76.6	-2.5	-0.032
6 ROC MINES & CARR NON METAL	208.5	-1.0	-0.005	77.6	-0.4	-0.005	2.0	-0.0	-0.005	17.5	-0.3	-0.019
7 ROC SERVICES MINIERS	401.3	-2.3	-0.006	53.1	-0.4	-0.008	3.9	-0.0	-0.006	47.9	-0.9	-0.018
8 ROC IND DES ALIM & BOISSONS	4803.5	-11.9	-0.002	392.1	-12.5	-0.031	91.1	-0.2	-0.002	412.0	-6.2	-0.015
9 ROC INDUSTRIE DU TABAC	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10 ROC CAOUT & PROD MAT PLAST	119.1	-88.3	-0.288	15.0	-7.8	-0.331	5.8	-2.8	-0.288	8.0	-87.6	-0.855
11 ROC INDUSTRIE DU CUIR	37.6	-0.7	-0.019	2.6	-0.4	-0.131	2.1	-0.0	-0.019	2.4	-0.5	-0.164
12 ROC INDUSTRIE DU TEXTILE	109.4	-23.1	-0.178	9.9	-3.5	-0.260	5.0	-1.1	-0.178	6.8	-14.7	-0.733
13 ROC BONNETERIE	34.2	-0.5	-0.105	3.4	-2.1	-0.380	2.2	-0.3	-0.105	8.0	-3.9	-0.328
14 ROC INDUSTRIE DU VETEMENT	229.2	-9.8	-0.041	12.9	-2.3	-0.155	13.1	-0.6	-0.041	7.8	-9.0	-0.535
15 ROC INDUSTRIE DU BOIS	2586.0	-9.3	-0.004	146.2	-2.7	-0.018	70.1	-0.3	-0.004	67.1	-4.9	-0.069
16 ROC INDUSTRIE DU MEUBLE	175.8	-0.3	-0.002	15.8	-0.4	-0.023	8.6	-0.0	-0.002	2.8	-0.2	-0.054
17 ROC INDUSTRIE DU PAPIER	2818.3	-6.0	-0.002	350.8	-3.5	-0.009	45.4	-0.1	-0.002	48.6	-1.3	-0.027
18 ROC IMPR, ED, & ACT ANNEXES	493.5	-2.1	-0.004	66.6	-0.4	-0.006	24.5	-0.1	-0.004	2.7	-0.1	-0.025
19 ROC IND METALLIQUE PRIMAIRE	967.6	-8.8	-0.009	120.8	-5.3	-0.042	26.6	-0.2	-0.009	57.6	-4.0	-0.065
20 ROC IND DES PROD METALLIQUES	963.5	-4.0	-0.004	114.9	-5.5	-0.046	33.1	-0.1	-0.004	89.4	-1.5	-0.030
21 ROC IND DE LA MACHINERIE	892.7	-0.8	-0.002	32.7	-1.8	-0.052	19.9	-0.0	-0.002	28.5	-0.2	-0.009
22 ROC IND DU MAT DE TRANSPORT	963.5	-4.9	-0.005	110.8	-3.2	-0.028	37.6	-0.2	-0.005	19.5	-1.1	-0.058
23 ROC IND DES APP ELECTRIQUES	291.3	-0.6	-0.002	35.4	-1.1	-0.030	13.9	-0.0	-0.002	10.7	-0.1	-0.011
24 ROC IND DES PROD MIN NON MET	550.1	-1.3	-0.002	123.4	-0.8	-0.006	16.4	-0.0	-0.002	10.0	-0.3	-0.027
25 ROC IND DES PROD DU PETROLE	2039.5	-11.9	-0.006	72.3	-1.7	-0.022	5.8	-0.0	-0.006	238.3	-3.9	-0.016
26 ROC IND CHIMIQUE : PROD CONN	595.5	-16.3	-0.027	95.0	-4.8	-0.048	11.5	-0.3	-0.027	32.5	-5.0	-0.134
27 ROC IND MANUF DIVERSES	121.1	-0.6	-0.005	17.4	-0.5	-0.027	9.4	-0.0	-0.005	6.1	-0.2	-0.035
28 ROC IND DE LA CONSTRUCTION	8105.8	-9.0	-0.001	769.0	-6.9	-0.001	231.7	-0.3	-0.001	2.3	-0.0	-0.018
29 ROC TRANSPORTS A ENT	3076.3	-172.9	-0.053	624.2	-35.1	-0.055	60.6	-3.4	-0.055	0.0	-188.8	-1.000
30 ROC COMMUNICATIONS	1300.8	-4.4	-0.004	348.6	-1.5	-0.004	21.7	-0.1	-0.004	3.0	-0.0	-0.010
31 ROC ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1265.9	-5.6	-0.004	682.5	-3.0	-0.004	24.9	-0.1	-0.004	0.0	-0.7	-1.000
32 ROC COMMERCE DE GROS	3380.2	-11.9	-0.004	710.9	-2.8	-0.004	253.6	-0.9	-0.004	185.5	-4.3	-0.029
33 ROC COMMERCE DE DETAIL	9507.4	-5.6	-0.001	914.4	-3.7	-0.004	338.1	-0.4	-0.001	88.0	-0.6	-0.007
34 ROC IMM OCC PAR LEUR PROP	2335.5	0.0	0.0	1403.2	0.0	0.0	45.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
35 ROC AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	4827.6	-21.1	-0.004	1690.6	-7.4	-0.004	93.4	-0.4	-0.004	174.3	-3.6	-0.020
36 ROC ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1365.0	-2.3	-0.001	1119.5	-1.4	-0.001	99.3	-0.1	-0.001	0.0	-0.0	-0.020
37 ROC SERV DIV & LOISIRS	5033.6	-0.7	-0.001	196.9	-0.1	-0.001	55.0	-0.0	-0.001	0.2	-0.0	-0.011
38 ROC SERV FOURNIS AUX ENT	3294.0	-7.3	-0.002	1184.6	-2.6	-0.002	175.4	-0.4	-0.002	184.8	-1.3	-0.007
39 ROC HEBERGEMENT,RESTAURATION	4910.4	-4.8	-0.001	1028.7	-1.0	-0.001	261.8	-0.3	-0.001	1.6	-0.0	-0.013
40 ROC AUT SERV PERS & DIVERS	1274.1	-1.5	-0.001	373.4	-0.4	-0.001	67.8	-0.1	-0.001	0.2	-0.0	-0.013
41 ROC MARGES DE TRANSPORTS	1115.7	-6.6	-0.006	-0.0	0.0	-0.006	22.0	-0.1	-0.006	53.4	-1.6	-0.029
42 ROC FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2168.4	-20.3	-0.009	0.0	-0.0	-0.009	115.8	-1.1	-0.009	90.0	-4.5	-0.048
43 ROC TOURISME, PROMOTION, PUB	1121.2	-10.5	-0.009	0.0	-0.0	-0.009	59.7	-0.6	-0.009	46.5	-2.3	-0.048

SIMULATION 3: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 100% des marges bénéficiaires minima.

REGION # QUEBEC

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
44 QUE AGRICULTURE	1358.5	-46.0	-0.033	618.3	-21.6	-0.034	82.2	-2.8	-0.033	35.1	-0.2	-0.005
45 QUE FORETS	489.3	-16.8	-0.033	32.8	-1.1	-0.033	17.4	-0.6	-0.033	33.5	-1.5	-0.042
46 QUE PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	18.0	-2.4	-0.118	8.5	-1.1	-0.118	1.7	-0.2	-0.118	0.9	-0.0	-0.004
47 QUE MINES METALLIQUES	664.4	-6.7	-0.010	289.1	-3.1	-0.010	15.5	-0.2	-0.010	69.7	-0.4	-0.005
48 QUE COMBUSTIBLES MINERAUX	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
49 QUE MINES & CARR NON METAL	508.2	-1.8	-0.003	219.3	-0.9	-0.004	12.8	-0.0	-0.003	38.2	-0.2	-0.004
50 QUE SERVICES MINIERS	61.5	-0.8	-0.013	10.4	-0.2	-0.017	1.4	-0.0	-0.013	3.7	-0.0	-0.008
51 QUE IND DES ALIM & BOISSONS	3739.7	-105.4	-0.027	276.7	-48.5	-0.149	64.3	-1.8	-0.027	748.7	-74.6	-0.091
52 QUE INDUSTRIE DU TABAC	86.8	-219.9	-0.716	9.7	-29.9	-0.755	1.9	-4.9	-0.718	5.7	-191.6	-0.971
53 QUE CAOUT & PROD MAT PLAST	293.4	-140.6	-0.329	36.9	-40.1	-0.949	10.9	-5.2	-0.329	63.5	-115.7	-0.686
54 QUE INDUSTRIE DU CUIR	137.2	-114.8	-0.456	5.6	-9.5	-0.727	8.8	-6.7	-0.456	23.1	-97.7	-0.809
55 QUE INDUSTRIE DU TEXTILE	554.3	-710.0	-0.562	39.3	-50.3	-0.562	20.0	-25.6	-0.562	0.0	-991.2	-1.000
56 QUE BONNETERIE	292.7	-114.0	-0.280	14.6	-29.0	-0.666	15.4	-5.2	-0.280	80.0	-81.6	-0.505
57 QUE INDUSTRIE DU VETEMENT	783.1	-621.2	-0.442	41.8	-53.2	-0.442	93.5	-33.5	-0.442	0.0	-587.5	-1.000
58 QUE INDUSTRIE DU BOIS	742.1	-21.7	-0.028	58.2	-13.2	-0.184	28.0	-0.8	-0.028	144.1	-2.1	-0.015
59 QUE INDUSTRIE DU MEUBLE	306.4	-134.6	-0.379	27.1	-20.0	-0.425	14.6	-0.7	-0.379	17.8	-180.4	-0.910
60 QUE INDUSTRIE DU PAPIER	2328.6	-82.8	-0.034	316.7	-66.6	-0.174	50.9	-1.8	-0.034	507.0	-26.8	-0.050
61 QUE IMPR, ED, & ACT ANNEXES	749.7	-21.4	-0.028	102.2	-11.2	-0.099	28.6	-0.8	-0.028	162.9	-5.8	-0.023
62 QUE IND METALLURGIE PRIMAIRE	1685.5	-42.4	-0.025	182.3	-38.5	-0.174	33.3	-0.9	-0.025	549.6	-7.3	-0.013
63 QUE IND DES PROD METALLIQUES	1118.3	-239.0	-0.176	121.9	-49.6	-0.289	37.5	-8.9	-0.176	186.8	-215.0	-0.535
64 QUE IND DE LA MACHINERIE	486.5	-4.6	-0.009	64.9	-10.5	-0.139	20.1	-0.2	-0.009	144.0	-1.2	-0.008
65 QUE IND DU MAT DE TRANSPORT	1291.0	-75.5	-0.055	72.3	-33.8	-0.319	35.0	-1.9	-0.055	215.2	-69.7	-0.296
66 QUE IND DES APP ELECTRIQUES	1041.6	-11.5	-0.011	120.0	-51.0	-0.299	38.8	-0.4	-0.011	491.5	-9.0	-0.008
67 QUE IND DES PROD MIN NON MET	580.3	-9.1	-0.015	125.7	-6.6	-0.050	17.8	-0.5	-0.015	87.9	-1.1	-0.012
68 QUE IND DES PROD DU PETROLE	1631.5	-27.4	-0.016	67.8	-5.0	-0.069	5.7	-0.1	-0.016	281.9	-7.7	-0.027
69 QUE IND CHIMIQUE & PROD CONN	847.9	-388.9	-0.312	106.0	-70.2	-0.399	21.9	-9.7	-0.312	216.2	-322.9	-0.599
70 QUE IND MANUF DIVERSES	380.0	-78.3	-0.171	81.0	-33.9	-0.452	17.9	-3.7	-0.171	199.8	-68.2	-0.255
71 QUE IND DE LA CONSTRUCTION	5671.0	-18.1	-0.003	476.8	-1.5	-0.003	140.6	-0.4	-0.003	5.3	-0.0	-0.008
72 QUE TRANSPORTS & ENT	2717.1	-384.8	-0.066	545.1	-87.0	-0.066	86.6	-5.9	-0.064	0.0	-134.1	-1.000
73 QUE COMMUNICATIONS	1083.0	-32.4	-0.011	320.8	-6.7	-0.020	36.5	-0.4	-0.011	57.5	-0.4	-0.007
74 QUE ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1151.9	-25.8	-0.022	686.1	-15.4	-0.022	36.7	-0.8	-0.022	73.2	-0.7	-0.009
75 QUE COMMERCE DE GROS	2503.5	-72.7	-0.028	766.5	-25.2	-0.032	159.8	-4.6	-0.028	983.3	-10.1	-0.011
76 QUE COMMERCE DE DETAIL	3598.9	-29.8	-0.008	966.5	-80.2	-0.085	229.7	-1.9	-0.008	691.3	-0.8	-0.001
77 QUE IMM OCC PAR LEUR PROP	2192.5	0.0	0.0	1316.1	0.0	0.0	39.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
78 QUE AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	8075.8	-65.5	-0.016	1375.6	-22.1	-0.016	74.0	-1.2	-0.016	1202.5	-10.0	-0.008
79 QUE ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1727.7	-5.3	-0.003	838.5	-2.6	-0.003	80.2	-0.2	-0.003	0.1	-0.0	-0.006
80 QUE SERV DIV & LOISIRS	1054.6	-2.0	-0.002	233.0	-0.4	-0.002	48.9	-0.1	-0.002	3.2	-0.0	-0.005
81 QUE SERV FOURNIS AUX ENT	2768.9	-18.7	-0.007	1086.7	-7.3	-0.007	128.5	-0.9	-0.007	584.8	-9.1	-0.007
82 QUE HEBERGEMENT,RESTAURATION	3666.8	-12.2	-0.003	651.8	-2.8	-0.003	170.2	-0.6	-0.003	7.5	-0.1	-0.008
83 QUE AUT SERV PERS & DIVERS	1182.8	-4.9	-0.004	359.8	-1.5	-0.004	54.9	-0.2	-0.004	0.8	-0.0	-0.009
84 QUE MARGES DE TRANSPORTS	1281.0	-36.1	-0.027	-0.0	0.0	-0.027	40.8	-1.2	-0.027	54.9	-0.7	-0.012
85 QUE FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2306.1	-85.5	-0.036	0.0	-0.0	-0.036	107.0	-4.0	-0.036	1012.8	-19.6	-0.019
86 QUE TOURISME, PROMOTION, PUB	1191.5	-44.2	-0.036	0.0	-0.0	-0.036	55.3	-2.0	-0.036	523.3	-10.1	-0.019

SIMULATION 3: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 100% des marges bénéficiaires minima.

REGION # ONTARIO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
87 ONT AGRICULTURE	3178.3	-89.3	-0.027	1156.9	-32.6	-0.027	116.7	-3.3	-0.027	6.5	-37.7	-0.853
88 ONT FORETS	307.6	-17.1	-0.053	17.6	-1.0	-0.053	10.5	-0.6	-0.053	3.9	-0.1	-0.035
89 ONT PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	19.9	-0.3	-0.019	8.7	-0.2	-0.019	1.4	-0.0	-0.019	0.1	-0.0	-0.112
90 ONT MINES METALLIQUES	2036.6	-15.1	-0.006	604.3	-4.3	-0.007	30.9	-0.2	-0.006	155.6	-1.6	-0.010
91 ONT COMBUSTIBLES MINERAUX	51.6	-0.7	-0.013	22.0	-0.3	-0.013	0.8	-0.0	-0.013	0.0	-0.0	-0.020
92 ONT MINES & CARR NON METAL	375.6	-1.8	-0.005	101.1	-0.6	-0.006	5.7	-0.0	-0.005	39.6	-0.2	-0.007
93 ONT SERVICES MINIERS	123.4	-1.3	-0.011	16.3	-0.2	-0.013	1.9	-0.0	-0.011	10.5	-0.2	-0.016
94 ONT IND DES ALIM & BOISSONS	5726.5	-38.9	-0.007	636.7	-29.2	-0.044	93.0	-0.6	-0.007	603.8	-10.1	-0.017
95 ONT INDUSTRIE DU TABAC	306.3	-92.2	-0.231	34.6	-27.6	-0.444	2.9	-0.9	-0.231	50.8	-84.8	-0.625
96 ONT CAOUT & PROD MAT PLAST	1187.8	-39.0	-0.032	175.0	-30.7	-0.149	36.1	-1.2	-0.032	195.7	-20.3	-0.094
97 ONT INDUSTRIE DU CUIR	266.3	-13.1	-0.047	8.4	-4.0	-0.488	12.6	-0.6	-0.047	48.6	-10.9	-0.183
98 ONT INDUSTRIE DU TEXTILE	767.2	-299.3	-0.281	70.0	-31.7	-0.311	29.7	-9.7	-0.281	21.2	-253.5	-0.923
99 ONT HONNETEXTE	133.5	-16.6	-0.112	10.0	-6.8	-0.405	7.0	-0.9	-0.112	26.1	-12.9	-0.321
100 ONT INDUSTRIE DU VETEMENT	369.1	-63.5	-0.147	20.6	-3.5	-0.147	20.8	-3.5	-0.147	0.0	-60.7	-1.000
101 ONT INDUSTRIE DU BOIS	618.1	-12.1	-0.019	36.8	-1.8	-0.048	21.6	-0.4	-0.019	39.9	-2.3	-0.055
102 ONT INDUSTRIE DU MEUBLE	657.0	-30.6	-0.046	56.1	-7.5	-0.118	25.3	-1.2	-0.046	32.7	-28.9	-0.469
103 ONT INDUSTRIE DU PAPIER	2205.8	-200.7	-0.083	203.1	-33.5	-0.142	46.7	-4.3	-0.083	133.3	-152.9	-0.534
104 ONT IMPR, ED, & ACT ANNEXES	1284.5	-26.5	-0.021	156.8	-7.2	-0.044	49.9	-1.1	-0.021	70.0	-3.2	-0.044
105 ONT IND METALLIQUE PRIMAIRE	3277.9	-68.1	-0.018	910.0	-33.9	-0.076	75.5	-1.8	-0.018	381.0	-83.6	-0.303
106 ONT IND DES PROD METALLIQUES	1459.5	-40.7	-0.012	394.7	-38.1	-0.088	94.8	-1.1	-0.012	326.3	-13.1	-0.039
107 ONT IND DE LA MACHINERIE	2136.8	-13.2	-0.006	218.2	-15.6	-0.067	60.7	-0.8	-0.006	220.1	-3.5	-0.015
108 ONT IND DU MAT DE TRANSPORT	7801.6	-31.6	-0.008	604.8	-58.6	-0.088	122.2	-0.5	-0.008	484.4	-10.9	-0.022
109 ONT IND DES APP ELECTRIQUES	2934.9	-60.3	-0.020	234.8	-55.2	-0.190	95.3	-2.0	-0.020	453.7	-45.9	-0.092
110 ONT IND DES PROD MIN NON MET	1125.2	-10.7	-0.009	182.3	-8.7	-0.045	30.6	-0.3	-0.009	101.3	-3.8	-0.033
111 ONT IND DES PROD DU PETROLE	1458.5	-33.7	-0.023	60.2	-1.9	-0.031	9.9	-0.2	-0.023	20.2	-0.8	-0.034
112 ONT IND CHIMIQUE & PROD CONN	2574.0	-184.0	-0.067	321.9	-53.9	-0.143	44.5	-3.2	-0.067	365.2	-128.7	-0.261
113 ONT IND MANUF DIVERSES	1184.5	-25.9	-0.021	151.5	-19.5	-0.116	42.0	-0.9	-0.021	179.9	-10.9	-0.057
114 ONT IND DE LA CONSTRUCTION	6399.2	-35.1	-0.005	590.2	-5.2	-0.005	223.8	-1.2	-0.005	0.8	-0.1	-0.018
115 ONT TRANSPORTS & ENT	5591.6	-606.4	-0.126	1116.4	-161.1	-0.126	104.5	-15.1	-0.126	0.0	-671.8	-1.000
116 ONT COMMUNICATIONS	2191.9	-27.1	-0.013	748.1	-10.5	-0.014	40.0	-0.5	-0.013	16.7	-0.2	-0.010
117 ONT ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	2328.3	-23.2	-0.010	1193.0	-11.9	-0.010	43.5	-0.4	-0.010	0.0	-0.5	-1.000
118 ONT COMMERCE DE GROS	3175.4	-158.9	-0.048	666.8	-34.3	-0.049	282.8	-12.1	-0.048	422.2	-106.8	-0.202
119 ONT COMMERCE DE DETAIL	4316.7	-27.1	-0.006	858.8	-9.3	-0.011	329.5	-2.1	-0.006	102.6	-1.0	-0.010
120 ONT IND ACC PAR LEUR PROP	3226.3	0.0	0.0	1938.9	0.0	0.0	61.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
121 ONT AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	6820.2	-70.5	-0.010	1911.6	-19.8	-0.010	129.8	-1.5	-0.010	695.3	-12.6	-0.018
122 ONT ENSEIGN & SERV MEDICAUX	2058.6	-10.5	-0.007	1213.4	-8.6	-0.007	89.6	-0.6	-0.007	0.0	-0.6	-0.022
123 ONT SERV DIV & LOISIRS	1158.9	-5.7	-0.005	221.7	-1.1	-0.005	50.5	-0.2	-0.005	0.9	-0.0	-0.016
124 ONT SERV FOURNIS AUX ENT	3402.9	-34.5	-0.010	1171.2	-11.7	-0.010	150.1	-1.5	-0.010	567.2	-6.5	-0.011
125 ONT HEBERGEMENT,RESTAURATION	4343.3	-22.0	-0.005	909.5	-4.6	-0.005	189.4	-1.0	-0.005	5.2	-0.1	-0.012
126 ONT AUT SERV PERS & DIVERS	1402.2	-9.9	-0.007	401.1	-2.8	-0.007	61.1	-0.4	-0.007	0.7	-0.0	-0.014
127 ONT MARGES DE TRANSPORTS	2836.7	-47.3	-0.016	-0.0	0.0	-0.016	55.0	-0.9	-0.016	365.2	-10.5	-0.028
128 ONT FOURNT DE BUR, L&M, CAF	5185.9	-128.8	-0.024	0.0	-0.0	-0.024	226.1	-5.6	-0.024	607.7	-29.4	-0.046
129 ONT TOURISME, PROMOTION, PUB	2681.1	-66.6	-0.024	0.0	-0.0	-0.024	116.9	-2.9	-0.024	314.2	-15.2	-0.046

SIMULATION 3: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 100% des marges bénéficiaires minima.

REGION 8 WEST.CND

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1 ROC AGRICULTURE	5818.8	-17.5	-0.003	3091.0	-21.9	-0.007	267.2	-0.8	-0.003	593.3	-8.8	-0.016
2 ROC FORETS	1968.0	-0.4	-0.002	134.9	-0.3	-0.002	32.5	-0.1	-0.002	10.5	-0.3	-0.030
3 ROC PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	279.2	-1.1	-0.004	116.8	-0.5	-0.004	22.0	-0.1	-0.004	3.1	-0.4	-0.118
4 ROC MINES METALLIQUES	2265.4	-4.9	-0.002	712.3	-2.0	-0.003	21.8	-0.0	-0.002	212.4	-1.7	-0.008
5 ROC COMBUSTIBLES MINERAUX	5138.4	-17.3	-0.003	2096.7	-7.8	-0.004	69.5	-0.2	-0.003	76.8	-2.4	-0.030
6 ROC MINES & CARR NON METAL	209.6	-0.9	-0.004	77.7	-0.4	-0.005	2.0	-0.0	-0.004	17.5	-0.3	-0.019
7 ROC SERVICES MINIERS	601.6	-2.0	-0.005	53.2	-0.4	-0.007	3.9	-0.0	-0.005	47.9	-0.8	-0.017
8 ROC IND DES ALIM & BOISSONS	4895.1	-10.5	-0.002	392.2	-12.6	-0.031	91.1	-0.2	-0.002	812.3	-6.0	-0.014
9 ROC INDUSTRIE DU TABAC	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10 ROC CAOUT & PROD MAT PLAST	119.4	-47.9	-0.286	15.1	-7.4	-0.330	5.8	-2.3	-0.286	8.1	-47.5	-0.855
11 ROC INDUSTRIE DU CUIR	37.6	-0.7	-0.018	2.6	-0.8	-0.130	2.1	-0.0	-0.018	2.4	-0.5	-0.168
12 ROC INDUSTRIE DU TEXTILE	109.6	-23.5	-0.176	9.0	-3.5	-0.260	5.0	-1.1	-0.176	6.9	-19.7	-0.741
13 ROC BONNETERIE	58.3	-3.9	-0.103	5.4	-2.1	-0.380	2.2	-0.3	-0.103	8.1	-3.9	-0.323
14 ROC INDUSTRIE DU VETEMENT	229.3	-0.8	-0.001	12.9	-2.3	-0.154	13.1	-0.6	-0.001	7.8	-9.0	-0.535
15 ROC INDUSTRIE DU BOIS	2586.8	-0.5	-0.005	186.2	-2.7	-0.018	70.1	-0.2	-0.003	67.1	-4.9	-0.068
16 ROC INDUSTRIE DU MEUBLE	175.9	-0.3	-0.002	15.8	-0.4	-0.023	8.6	-0.0	-0.002	2.8	-0.2	-0.053
17 ROC INDUSTRIE DU PAPIER	2814.9	-5.5	-0.002	350.9	-5.3	-0.009	65.4	-0.1	-0.002	48.7	-1.3	-0.026
18 ROC IMPR, ED, & ACT ANNEXES	698.5	-1.8	-0.003	66.7	-0.3	-0.004	28.5	-0.1	-0.003	2.7	-0.1	-0.022
19 ROC IND METALLIQUE PRIMAIRE	988.5	-8.1	-0.008	120.9	-5.2	-0.041	26.6	-0.2	-0.008	57.6	-4.0	-0.068
20 ROC IND DES PROD METALLIQUES	968.2	-3.0	-0.004	115.0	-5.4	-0.045	38.1	-0.1	-0.003	89.5	-1.4	-0.028
21 ROC IND DE LA MACHINERIE	492.9	-0.4	-0.001	32.7	-1.8	-0.051	19.9	-0.0	-0.001	20.5	-0.2	-0.008
22 ROC IND DU MAT DE TRANSPORT	966.6	-1.6	-0.002	111.2	-2.8	-0.025	37.8	-0.1	-0.002	19.8	-0.9	-0.042
23 ROC IND DES APP ELECTRIQUES	291.5	-0.4	-0.001	35.8	-1.1	-0.029	15.0	-0.0	-0.001	10.7	-0.1	-0.010
24 ROC IND DES PROD MIN NON MET	550.4	-1.0	-0.002	123.5	-0.7	-0.006	16.4	-0.0	-0.002	10.0	-0.3	-0.026
25 ROC IND DES PROD DU PETROLE	2045.6	-5.7	-0.003	72.5	-1.4	-0.019	5.9	-0.0	-0.003	239.3	-2.8	-0.012
26 ROC IND CHIMIQUE & PROD CONN	596.3	-15.6	-0.025	95.1	-4.7	-0.047	11.6	-0.3	-0.025	32.5	-5.0	-0.153
27 ROC IND MANUF DIVERSES	121.2	-0.5	-0.004	17.4	-0.5	-0.026	9.4	-0.0	-0.004	6.1	-0.2	-0.033
28 ROC IND DE LA CONSTRUCTION	8111.8	-3.0	-0.000	769.5	-0.3	-0.000	231.9	-0.1	-0.000	2.3	-0.0	-0.016
29 ROC TRANSPORTS & ENT	3237.9	-11.3	-0.003	654.6	-2.7	-0.004	63.8	-0.2	-0.003	146.9	-1.9	-0.013
30 ROC COMMUNICATIONS	1103.6	-1.6	-0.001	309.5	-0.6	-0.002	21.8	-0.0	-0.001	5.0	-0.0	-0.009
31 ROC ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1258.3	-5.2	-0.005	693.7	-1.7	-0.003	25.0	-0.1	-0.005	0.7	-0.0	-0.023
32 ROC COMMERCE DE GROS	3363.4	-8.7	-0.003	711.6	-2.2	-0.003	253.8	-0.7	-0.003	145.7	-4.0	-0.027
33 ROC COMMERCE DE DETAIL	9510.2	-2.8	-0.001	915.0	-3.1	-0.003	338.3	-0.2	-0.001	84.0	-0.6	-0.007
34 ROC I** OCC PAR LEUR PROP	2335.5	0.0	0.0	1403.2	0.0	0.0	45.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
35 ROC AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	8836.6	-12.1	-0.002	1693.8	-4.2	-0.002	93.6	-0.2	-0.002	174.7	-5.3	-0.018
36 ROC ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1866.3	-1.0	-0.001	1120.3	-0.6	-0.001	99.4	-0.1	-0.001	0.0	-0.0	-0.017
37 ROC SERV DIV & LOISIRS	1039.0	-0.3	-0.000	196.9	-0.1	-0.000	55.0	-0.0	-0.000	0.2	-0.0	-0.010
38 ROC SERV FOURNIS AUX ENT	3296.8	-0.5	-0.001	1165.6	-1.6	-0.001	175.5	-0.2	-0.001	184.9	-1.1	-0.006
39 ROC HEBERGEMENT,RESTAURATION	4921.1	-2.1	-0.000	1029.3	-0.4	-0.000	282.0	-0.1	-0.000	1.6	-0.0	-0.012
40 ROC AUT SERV PERS & DIVERS	1274.9	-0.7	-0.001	373.7	-0.2	-0.001	67.9	-0.0	-0.001	0.2	-0.0	-0.011
41 ROC MARGES DE TRANSPORTS	1116.9	-5.4	-0.005	-0.0	0.0	-0.005	22.0	-0.1	-0.005	53.5	-1.6	-0.028
42 ROC FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2175.7	-13.1	-0.006	0.0	-0.0	-0.006	115.8	-0.7	-0.006	90.4	-4.2	-0.044
43 ROC TOURISME, PROMOTION, PUB	1124.9	-6.8	-0.006	0.0	-0.0	-0.006	59.9	-0.4	-0.006	46.7	-2.2	-0.044

SIMULATION 4: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 95% des marges bénéficiaires minima.

REGION # QUEBEC

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
44 QUE AGRICULTURE	1359.1	-45.3	-0.032	616.6	-21.3	-0.033	82.3	-2.7	-0.032	35.1	-0.1	-0.004
45 QUE FORETS	489.9	-16.2	-0.032	32.9	-1.1	-0.032	17.4	-0.6	-0.032	33.5	-1.4	-0.041
46 QUE PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	18.1	-2.8	-0.115	8.5	-1.1	-0.115	1.7	-0.2	-0.115	0.9	-0.0	-0.003
47 QUE MINES METALLIQUES	664.6	-6.8	-0.010	289.3	-2.9	-0.010	15.5	-0.2	-0.010	69.7	-0.5	-0.005
48 QUE COMBUSTIBLES MINERAUX	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
49 QUE MINES & CARR NON METAL	584.3	-1.7	-0.003	214.8	-0.9	-0.004	12.8	-0.0	-0.003	38.2	-0.1	-0.004
50 QUE SERVICES MINIERS	61.6	-8.8	-0.015	10.4	-0.2	-0.017	1.4	-0.0	-0.015	3.7	-0.0	-0.007
51 QUE IND DES ALIM & BOISSONS	3741.3	-103.8	-0.027	276.8	-48.4	-0.149	64.3	-1.8	-0.027	749.1	-74.2	-0.090
52 QUE INDUSTRIE DU TABAC	86.4	-219.3	-0.718	9.7	-29.9	-0.755	1.9	-0.9	-0.718	5.7	-191.6	-0.971
53 QUE CAOUT & PROD MAT PLAST	298.1	-139.0	-0.322	37.0	-58.1	-0.448	10.9	-5.2	-0.322	63.7	-115.5	-0.645
54 QUE INDUSTRIE DU CUIR	137.3	-110.7	-0.455	3.6	-9.5	-0.727	8.0	-6.7	-0.455	23.1	-97.7	-0.809
55 QUE INDUSTRIE DU TEXTILE	569.4	-699.9	-0.550	30.4	-51.2	-0.572	20.5	-25.0	-0.550	12.5	-478.7	-0.975
56 QUE BONNETERIE	293.5	-113.3	-0.279	14.6	-29.0	-0.665	13.8	-5.2	-0.279	80.2	-81.4	-0.504
57 QUE INDUSTRIE DU VETEMENT	793.9	-411.4	-0.435	40.3	-33.6	-0.463	44.1	-34.0	-0.435	9.5	-578.0	-0.984
58 QUE INDUSTRIE DU BOIS	782.6	-21.2	-0.028	58.2	-13.1	-0.188	28.0	-0.8	-0.028	188.3	-1.6	-0.013
59 QUE INDUSTRIE DU MEUBLE	386.5	-188.6	-0.379	27.1	-28.0	-0.425	18.6	-8.7	-0.379	17.8	-180.6	-0.910
60 QUE INDUSTRIE DU PAPIER	2527.8	-29.6	-0.033	317.8	-66.5	-0.173	51.0	-1.7	-0.033	508.6	-25.2	-0.047
61 QUE IMPR, ED, & ACT ANNEXES	754.1	-18.9	-0.023	102.6	-10.7	-0.095	28.7	-0.7	-0.023	168.0	-2.7	-0.016
62 QUE IND METALLIQUE PRIMAIRE	1687.2	-40.7	-0.020	192.5	-38.3	-0.174	30.4	-0.6	-0.020	550.5	-6.3	-0.011
63 QUE IND DES PROD METALLIQUES	1119.5	-237.8	-0.175	122.0	-49.8	-0.288	37.6	-8.0	-0.175	187.1	-214.8	-0.534
64 QUE IND DE LA MACHINERIE	887.2	-3.9	-0.008	64.9	-10.5	-0.139	20.2	-0.2	-0.008	146.4	-0.6	-0.006
65 QUE IND DU MAT DE TRANSPORT	1292.8	-73.1	-0.054	72.6	-33.8	-0.318	33.0	-1.9	-0.054	213.3	-69.5	-0.246
66 QUE IND DES APP ELECTRIQUES	1043.3	-9.7	-0.009	120.5	-51.2	-0.298	38.8	-0.4	-0.009	492.4	-2.9	-0.006
67 QUE IND DES PROD MIN NON MET	580.9	-8.5	-0.014	125.9	-8.5	-0.049	17.8	-0.5	-0.014	88.1	-0.8	-0.009
68 QUE IND DES PROD DU PETROLE	1681.1	-17.8	-0.011	68.2	-4.6	-0.063	3.7	-0.0	-0.011	286.5	-3.2	-0.011
69 QUE IND CHIMIQUE & PROD CONN	849.5	-382.4	-0.311	106.2	-70.0	-0.398	21.5	-9.7	-0.311	216.7	-322.4	-0.598
70 QUE IND MANUF DIVERSES	380.7	-77.6	-0.169	81.1	-33.8	-0.451	17.9	-3.7	-0.169	209.2	-67.8	-0.253
71 QUE IND DE LA CONSTRUCTION	5673.7	-15.9	-0.003	477.6	-1.3	-0.003	140.6	-0.4	-0.003	5.3	-0.0	-0.005
72 QUE TRANSPORTS & ENT	2868.0	-41.4	-0.014	573.3	-8.8	-0.015	91.2	-1.3	-0.014	132.9	-1.1	-0.009
73 QUE COMMUNICATIONS	1086.5	-6.9	-0.006	321.6	-5.6	-0.017	34.6	-0.3	-0.006	57.6	-0.3	-0.006
74 QUE ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1153.1	-24.5	-0.021	686.9	-14.6	-0.021	36.8	-0.8	-0.021	75.4	-0.5	-0.007
75 QUE COMMERCE DE GROS	2510.4	-65.8	-0.026	768.6	-25.1	-0.029	160.2	-4.2	-0.026	946.5	-5.8	-0.007
76 QUE COMMERCE DE DETAIL	3601.7	-26.5	-0.007	967.3	-88.8	-0.084	229.9	-1.7	-0.007	691.5	-0.7	-0.001
77 QUE IMM DEC PAR LEUR PROP	2192.5	0.0	0.0	1316.1	0.0	0.0	39.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
78 QUE AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	6085.8	-55.8	-0.013	1379.6	-18.7	-0.013	74.2	-1.0	-0.013	1206.8	-5.7	-0.005
79 QUE ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1728.2	-8.7	-0.003	838.8	-2.3	-0.003	80.2	-0.2	-0.003	8.1	-0.0	-0.004
80 QUE SERV DIV & LOISIRS	1058.8	-1.7	-0.002	233.6	-0.8	-0.002	49.0	-0.1	-0.002	3.2	-0.0	-0.005
81 QUE SERV FOURNIS AUX ENT	2772.1	-15.8	-0.006	1087.9	-6.1	-0.006	128.7	-0.7	-0.006	586.2	-2.6	-0.004
82 QUE HEBERGEMENT,RESTAURATION	3667.8	-10.8	-0.003	852.1	-2.5	-0.003	170.2	-0.5	-0.003	7.5	-0.0	-0.005
83 QUE AUT SERV PERS & DIVERS	1182.9	-4.3	-0.004	359.5	-1.3	-0.004	54.9	-0.2	-0.004	0.8	-0.0	-0.005
84 QUE MARGES DE TRANSPORTS	1282.5	-34.8	-0.026	-0.0	0.0	-0.026	40.9	-1.1	-0.026	55.1	-0.6	-0.010
85 QUE FOURNI DE PUB, LAB, CAF	2318.5	-73.0	-0.031	0.0	-0.0	-0.031	107.6	-3.4	-0.031	1019.7	-12.6	-0.012
86 QUE TOURISME, PROMOTION, PUB	1197.9	-37.7	-0.031	0.0	-0.0	-0.031	55.6	-1.8	-0.031	526.9	-6.5	-0.012

SIMULATION 4: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 95% des marges bénéficiaires minima.

REGION 8 ONTARIO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
87 ONT AGRICULTURE	3180.4	-47.2	-0.027	1157.7	-31.9	-0.027	116.8	-5.2	-0.027	6.5	-57.7	-0.853
88 ONT FORETS	308.2	-16.5	-0.051	17.7	-1.0	-0.051	10.5	-0.4	-0.051	3.9	-0.1	-0.034
89 ONT PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	14.9	-0.3	-0.017	8.7	-0.2	-0.017	1.4	-0.0	-0.017	0.1	-0.0	-0.110
90 ONT MINES METALLIQUES	2037.7	-12.0	-0.006	604.6	-5.9	-0.006	30.9	-0.2	-0.006	155.6	-1.6	-0.010
91 ONT COMBUSTIBLES MINERAUX	51.9	-0.4	-0.007	22.1	-0.2	-0.008	0.8	-0.0	-0.007	0.0	-0.0	-0.018
92 ONT MINES & CARR NON METAL	375.7	-1.6	-0.004	181.2	-0.5	-0.005	5.7	-0.0	-0.004	58.6	-0.2	-0.007
93 ONT SERVICES MINIERS	123.6	-1.2	-0.010	16.0	-0.2	-0.012	1.9	-0.0	-0.010	10.5	-0.2	-0.016
94 ONT IND DES ALIM & BOISSONS	5730.9	-38.4	-0.006	637.2	-28.7	-0.043	93.1	-0.6	-0.006	604.1	-9.8	-0.016
95 ONT INDUSTRIE DU TABAC	306.3	-92.2	-0.231	30.6	-27.6	-0.444	2.9	-0.9	-0.231	50.8	-88.8	-0.625
96 ONT CAOUT & PROD MAT PLAST	1196.4	-30.5	-0.025	176.3	-20.3	-0.103	36.4	-0.9	-0.025	196.6	-19.3	-0.096
97 ONT INDUSTRIE DU CUIR	266.5	-12.9	-0.046	8.4	-8.0	-0.487	12.7	-0.6	-0.046	48.6	-10.8	-0.182
98 ONT INDUSTRIE DU TEXTILE	769.8	-297.0	-0.279	70.2	-31.5	-0.310	24.8	-9.6	-0.279	21.7	-255.0	-0.921
99 ONT BONNETERIE	133.9	-16.4	-0.109	10.0	-6.8	-0.404	7.0	-0.9	-0.109	26.3	-12.1	-0.315
100 ONT INDUSTRIE DU VETEMENT	375.7	-58.9	-0.136	19.8	-8.3	-0.178	20.6	-3.3	-0.136	4.7	-56.0	-0.923
101 ONT INDUSTRIE DU BOIS	619.2	-11.0	-0.017	36.9	-1.8	-0.046	21.7	-0.4	-0.017	40.0	-2.3	-0.055
102 ONT INDUSTRIE DU MEUBLE	658.1	-30.5	-0.046	56.2	-7.5	-0.117	25.3	-1.2	-0.046	32.7	-24.9	-0.469
103 ONT INDUSTRIE DU PAPIER	2209.8	-196.7	-0.082	203.8	-33.1	-0.140	46.8	-8.2	-0.082	133.6	-152.7	-0.583
104 ONT IMPR, ED, & ACT ANNEXES	1251.4	-19.6	-0.015	157.6	-6.5	-0.038	50.2	-0.8	-0.015	70.4	-2.9	-0.040
105 ONT IND METALLIQUE PRIMAIRE	3782.7	-63.3	-0.016	410.5	-33.4	-0.075	75.6	-1.3	-0.016	381.6	-45.1	-0.101
106 ONT IND DES PROD METALLIQUES	3464.9	-34.3	-0.010	395.5	-37.4	-0.086	95.0	-0.9	-0.010	326.8	-12.6	-0.037
107 ONT IND DE LA MACHINERIE	2140.2	-9.9	-0.005	218.5	-15.3	-0.065	60.8	-0.3	-0.005	224.4	-5.1	-0.018
108 ONT IND DU MAT DE TRANSPORT	7815.2	-20.0	-0.003	609.7	-57.7	-0.086	122.4	-0.3	-0.003	485.5	-9.7	-0.020
109 ONT IND DES APP ELECTRIQUES	2939.4	-55.8	-0.019	235.2	-54.8	-0.189	45.4	-1.8	-0.019	454.4	-45.1	-0.090
110 ONT IND DES PROD MIN NON MET	1127.5	-8.6	-0.008	182.7	-8.3	-0.044	30.7	-0.2	-0.006	101.4	-5.3	-0.052
111 ONT IND DES PROD DU PETROLE	1455.6	-14.6	-0.010	61.0	-1.1	-0.018	10.0	-0.1	-0.010	20.3	-0.7	-0.033
112 ONT IND CHIMIQUE & PROD CONN	2579.9	-178.1	-0.069	322.7	-55.1	-0.181	44.6	-3.1	-0.069	366.0	-127.9	-0.259
113 ONT IND MANUF DIVERSES	1187.0	-23.8	-0.019	151.8	-19.5	-0.114	42.1	-0.8	-0.019	180.2	-19.5	-0.055
114 ONT IND DE LA CONSTRUCTION	6021.9	-12.5	-0.002	592.3	-1.2	-0.002	224.6	-0.4	-0.002	4.8	-0.1	-0.016
115 ONT TRANSPORTS & ENT	6326.9	-71.5	-0.011	1262.9	-14.6	-0.011	118.5	-1.3	-0.011	661.5	-10.5	-0.015
116 ONT COMMUNICATIONS	2155.9	-13.2	-0.006	753.0	-5.5	-0.007	40.3	-0.2	-0.006	16.7	-0.1	-0.008
117 ONT ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	2530.1	-17.4	-0.007	1196.0	-8.9	-0.007	83.6	-0.3	-0.007	0.5	-0.0	-0.016
118 ONT COMMERCE DE GROS	3143.5	-140.8	-0.042	670.6	-30.5	-0.044	243.7	-10.7	-0.042	424.3	-104.2	-0.197
119 ONT COMMERCE DE DETAIL	8329.0	-14.8	-0.003	861.3	-6.8	-0.006	530.4	-1.1	-0.003	102.7	-1.0	-0.009
120 ONT IMM OCC PAR LEUR PROP	3226.5	0.0	0.0	1938.8	0.0	0.0	61.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
121 ONT AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	6845.9	-94.8	-0.007	1914.8	-12.6	-0.007	129.9	-0.9	-0.007	698.6	-11.3	-0.016
122 ONT ENSEIGN & SERV MEDICAUX	2061.3	-7.9	-0.004	1217.3	-4.7	-0.004	89.9	-0.3	-0.004	0.6	-0.0	-0.019
123 ONT SERV DIV & LOISIRS	1161.5	-4.1	-0.003	222.2	-0.6	-0.003	50.6	-0.1	-0.003	0.9	-0.0	-0.014
124 ONT SERV PROFES AUX ENT	3454.0	-23.4	-0.007	1175.0	-8.1	-0.007	150.6	-1.0	-0.007	568.0	-5.7	-0.010
125 ONT HEBERGEMENT,RESTAURATION	4453.3	-12.0	-0.003	911.6	-2.5	-0.003	189.8	-0.5	-0.003	5.2	-0.1	-0.010
126 ONT AUT SERV PERS & DIVERS	1406.3	-5.7	-0.004	402.3	-1.6	-0.004	61.3	-0.3	-0.004	0.7	-0.0	-0.012
127 ONT MARGES DE TRANSPORTS	2443.4	-40.7	-0.014	-0.0	0.0	-0.014	55.2	-0.8	-0.014	365.6	-10.1	-0.027
128 ONT FONCTION PUB, LAB, CAF	5222.7	-92.0	-0.017	0.0	-0.0	-0.017	227.7	-4.0	-0.017	610.2	-26.9	-0.042
129 ONT TOURISME, PROMOTION, PUB	2700.1	-47.5	-0.017	0.0	-0.0	-0.017	117.7	-2.1	-0.017	315.4	-13.9	-0.042

SIMULATION 4: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 95% des marges bénéficiaires minima.

REGION 8 REST.CND

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1 ROC AGRICULTURE	5918.8	-17.5	-0.005	3091.5	-21.9	-0.007	267.2	-0.8	-0.003	545.3	-6.8	-0.016
2 ROC FORETS	1968.0	-8.8	-0.002	138.9	-0.3	-0.002	32.5	-0.1	-0.002	10.3	-0.3	-0.029
3 ROC PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	219.2	-1.1	-0.008	116.9	-0.5	-0.004	22.0	-0.1	-0.008	3.1	-0.4	-0.118
4 ROC MINES METALLIQUES	2265.4	-4.8	-0.002	712.3	-2.0	-0.003	21.8	-0.0	-0.002	212.4	-1.7	-0.008
5 ROC COMBUSTIBLES MINERAUX	5138.4	-17.3	-0.003	2098.7	-7.8	-0.004	49.5	-0.2	-0.003	76.8	-2.4	-0.036
6 ROC MINES & CARR NON METAL	204.6	-0.9	-0.004	77.7	-0.4	-0.005	2.0	-0.0	-0.004	17.5	-0.3	-0.019
7 ROC SERVICES DIVERS	991.7	-2.0	-0.005	53.2	-0.4	-0.007	3.9	-0.0	-0.005	47.9	-0.8	-0.017
8 ROC IND DES ALIM & BOISSONS	4885.1	-10.5	-0.002	592.2	-12.8	-0.031	91.1	-0.2	-0.002	412.5	-6.6	-0.016
9 ROC INDUSTRIE DU TABAC	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10 ROC CAOUT & PROD MAT PLAST	119.4	-47.9	-0.286	15.1	-7.4	-0.330	5.4	-2.3	-0.286	8.1	-47.5	-0.855
11 ROC INDUSTRIE DU CUIR	57.6	-0.7	-0.018	2.6	-0.4	-0.130	2.1	-0.0	-0.018	2.4	-0.5	-0.185
12 ROC INDUSTRIE DU TEXTILE	169.6	-23.4	-0.176	9.9	-3.5	-0.259	5.0	-1.1	-0.176	6.9	-19.7	-0.741
13 ROC HABILLEMENT	38.4	-4.3	-0.101	3.4	-2.1	-0.381	2.2	-0.3	-0.101	6.2	-3.6	-0.317
14 ROC INDUSTRIE DU VETEMENT	229.3	-9.8	-0.041	12.9	-6.5	-0.150	13.1	-0.6	-0.041	7.8	-9.0	-0.535
15 ROC INDUSTRIE DU BOIS	2586.8	-8.5	-0.003	146.2	-2.7	-0.018	70.1	-0.2	-0.003	67.2	-8.9	-0.084
16 ROC INDUSTRIE DU MEUBLE	175.9	-0.3	-0.002	15.6	-0.4	-0.023	8.6	-0.0	-0.002	2.8	-0.2	-0.052
17 ROC INDUSTRIE DU PAPIER	2818.9	-5.5	-0.002	350.9	-3.5	-0.009	95.4	-0.1	-0.002	95.7	-1.3	-0.026
18 ROC IMPR, ED. & ACT ANNEXES	898.3	-1.4	-0.003	66.7	-0.5	-0.008	28.6	-0.1	-0.003	2.7	-0.1	-0.022
19 ROC IND METALLIQUE PRIMAIRE	988.3	-8.1	-0.008	120.9	-5.2	-0.041	26.6	-0.2	-0.008	57.6	-4.0	-0.066
20 ROC IND DES PROD METALLIQUES	964.2	-3.0	-0.003	115.0	-5.4	-0.045	33.1	-0.1	-0.003	49.5	-1.4	-0.028
21 ROC IND DE LA MACHINERIE	492.9	-0.6	-0.001	32.7	-1.8	-0.051	19.9	-0.0	-0.001	28.5	-0.2	-0.008
22 ROC IND DU MAT DE TRANSPORT	966.6	-1.6	-0.002	111.2	-2.8	-0.025	37.8	-0.1	-0.002	19.8	-0.9	-0.042
23 ROC IND DES APP ELECTRIQUES	291.5	-0.4	-0.001	35.4	-1.1	-0.029	15.0	-0.0	-0.001	10.7	-0.1	-0.010
24 ROC IND DES PROD MIN NON MET	550.4	-1.0	-0.002	123.5	-0.7	-0.006	16.4	-0.0	-0.002	10.8	-0.3	-0.026
25 ROC IND DES PROD DU PETROLE	2085.7	-5.7	-0.003	72.5	-1.4	-0.019	5.9	-0.0	-0.003	234.5	-2.8	-0.012
26 ROC IND CHIMIQUE & PROD CONS	596.3	-15.5	-0.025	95.1	-4.7	-0.047	11.6	-0.3	-0.025	32.6	-4.9	-0.132
27 ROC IND MANUF DIVERSES	121.2	-0.5	-0.004	17.4	-0.5	-0.028	9.4	-0.0	-0.004	6.1	-0.2	-0.033
28 ROC IND DE LA CONSTRUCTION	8111.8	-3.0	-0.000	769.5	-0.5	-0.000	231.9	-0.1	-0.000	2.3	-0.0	-0.016
29 ROC TRANSPORTS & ENT	3237.9	-11.2	-0.003	656.6	-2.7	-0.004	83.8	-0.2	-0.003	196.9	-1.9	-0.013
30 ROC COMMUNICATIONS	1103.6	-1.6	-0.001	389.5	-0.6	-0.002	21.8	-0.0	-0.001	5.0	-0.0	-0.009
31 ROC ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1268.3	-3.2	-0.003	685.7	-1.7	-0.003	25.0	-0.1	-0.003	0.7	-0.0	-0.023
32 ROC COMMERCE DE GROS	3383.5	-8.6	-0.003	711.6	-2.2	-0.003	253.6	-0.6	-0.003	185.8	-0.8	-0.027
33 ROC COMMERCE DE DETAIL	9510.2	-2.8	-0.001	915.0	-5.1	-0.003	538.3	-0.2	-0.001	84.0	-0.6	-0.007
34 ROC IND ACC PAR LEUR PROP	2335.5	0.0	0.0	1885.2	0.0	0.0	85.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
35 ROC AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	9436.7	-12.0	-0.002	1695.8	-8.2	-0.002	93.6	-0.2	-0.002	174.7	-3.2	-0.018
36 ROC ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1865.3	-1.0	-0.001	1120.3	-0.6	-0.001	94.4	-0.1	-0.001	0.0	-0.0	-0.017
37 ROC SERV DIV & LOISIRS	1038.0	-0.3	-0.000	196.9	-0.1	-0.000	55.6	-0.0	-0.000	0.2	-0.0	-0.010
38 ROC SERV FOURNIS AUX ENT	3296.8	-4.5	-0.001	1165.6	-1.6	-0.001	175.5	-0.2	-0.001	144.9	-1.1	-0.006
39 ROC HEBERGEMENT,RESTAURATION	8921.1	-2.1	-0.000	1029.3	-0.8	-0.000	262.0	-0.1	-0.000	1.6	-0.0	-0.012
40 ROC AUT SERV PERS & DIVERS	1274.9	-0.7	-0.001	373.7	-0.2	-0.001	67.9	-0.0	-0.001	0.2	-0.0	-0.031
41 ROC MARGES DE TRANSPORTS	1116.9	-5.4	-0.005	-0.0	0.0	-0.005	22.0	-0.1	-0.005	53.5	-1.6	-0.028
42 ROC FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2175.8	-13.0	-0.006	0.0	-0.0	-0.006	115.8	-0.7	-0.006	90.4	-0.1	-0.004
43 ROC TOURISME, PROMOTION, PUB	1129.9	-6.7	-0.006	0.0	-0.0	-0.006	59.9	-0.4	-0.006	46.7	-2.1	-0.044

SIMULATION 5: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 90% des marges bénéficiaires minima.

REGION # QUEBEC

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
44 QUE AGRICULTURE	1359.2	-45.2	-0.032	616.6	-21.6	-0.033	82.8	-2.7	-0.032	35.1	-0.1	-0.004
45 QUE FORETS	829.9	-16.2	-0.052	32.9	-1.1	-0.032	17.0	-0.6	-0.032	33.5	-1.8	-0.091
46 QUE PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	18.1	-2.3	-0.114	8.5	-1.1	-0.114	1.7	-0.2	-0.114	0.9	-0.0	-0.003
47 QUE MINES METALLIQUES	669.7	-6.4	-0.010	289.3	-2.9	-0.010	15.5	-0.1	-0.010	69.7	-0.5	-0.005
48 QUE COMBUSTIBLES MINERAUX	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
49 QUE MINES & CARR NON METAL	548.3	-1.7	-0.003	219.4	-0.9	-0.004	12.9	-0.0	-0.003	38.2	-0.1	-0.004
50 QUE SERVICES MINIERS	61.6	-0.8	-0.013	10.8	-0.2	-0.017	1.4	-0.0	-0.013	3.7	-0.0	-0.007
51 QUE IND DES ALIM & BOISSONS	3791.4	-103.7	-0.027	276.8	-68.6	-0.189	60.3	-1.8	-0.027	749.1	-28.2	-0.090
52 QUE INDUSTRIE DU TABAC	86.8	-219.8	-0.716	9.7	-29.9	-0.755	1.9	-6.4	-0.718	5.7	-191.6	-0.971
53 QUE CAOUT & PROD MAT PLAST	298.8	-139.6	-0.322	77.1	-36.0	-0.368	10.9	-5.2	-0.322	63.7	-135.4	-0.669
54 QUE INDUSTRIE DU CUIR	137.8	-114.7	-0.455	8.6	-9.5	-0.727	8.0	-6.6	-0.455	23.1	-97.1	-0.804
55 QUE INDUSTRIE DU TEXTILE	587.9	-476.8	-0.535	37.5	-52.1	-0.581	21.2	-28.8	-0.535	26.5	-464.7	-0.945
56 QUE BONNETERIE	298.5	-112.4	-0.274	18.7	-29.0	-0.666	15.5	-5.2	-0.276	80.8	-81.1	-0.502
57 QUE INDUSTRIE DU VETEMENT	883.4	-600.9	-0.428	38.7	-36.0	-0.845	84.7	-35.8	-0.428	19.8	-566.1	-0.967
58 QUE INDUSTRIE DU BOIS	742.6	-31.1	-0.028	58.2	-15.1	-0.184	24.8	-0.8	-0.028	186.5	-1.8	-0.015
59 QUE INDUSTRIE DU MEUBLE	306.5	-188.5	-0.374	27.1	-20.9	-0.435	14.6	-8.7	-0.374	17.8	-180.4	-0.910
60 QUE INDUSTRIE DU PAPIER	2528.5	-70.1	-0.033	317.1	-66.2	-0.173	51.0	-1.7	-0.033	508.6	-25.2	-0.047
61 QUE IMPR, ED, & ACT ANNEXES	755.2	-17.9	-0.023	102.6	-18.7	-0.095	28.7	-0.7	-0.023	168.8	-2.7	-0.016
62 QUE IND METALLIQUE PRIMAIRE	1687.3	-80.6	-0.029	182.5	-38.3	-0.174	58.4	-0.8	-0.029	550.5	-6.3	-0.011
63 QUE IND DES PROD METALLIQUES	1119.6	-237.7	-0.175	122.0	-69.6	-0.288	37.6	-8.8	-0.175	187.1	-214.4	-0.534
64 QUE IND DE LA MACHINERIE	487.2	-5.9	-0.008	65.0	-10.5	-0.139	20.2	-0.2	-0.008	186.0	-0.8	-0.006
65 QUE IND DU MAT DE TRANSPORT	1292.4	-74.1	-0.054	72.8	-53.4	-0.318	33.8	-1.9	-0.054	213.3	-69.5	-0.246
66 QUE IND DES APP ELECTRIQUES	1043.3	-9.6	-0.009	128.5	-51.2	-0.298	38.8	-0.4	-0.009	392.6	-2.9	-0.006
67 QUE IND DES PROD MIN NON MET	548.9	-6.5	-0.019	125.9	-6.5	-0.049	17.8	-0.5	-0.019	88.1	-0.8	-0.009
68 QUE IND DES PROD DU PETROLE	1641.2	-17.7	-0.011	68.2	-9.5	-0.063	5.7	-0.0	-0.011	286.5	-4.2	-0.011
69 QUE IND CHIMIQUE & PROD CONN	850.0	-382.5	-0.310	108.2	-76.0	-0.397	21.5	-9.7	-0.310	216.8	-322.5	-0.598
70 QUE IND MANUF DIVERSES	540.9	-77.8	-0.169	91.1	-55.8	-0.451	18.0	-5.6	-0.169	200.5	-67.7	-0.253
71 QUE IND DE LA CONSTRUCTION	5675.8	-15.5	-0.003	877.0	-1.5	-0.003	180.6	-0.4	-0.003	5.5	-0.0	-0.005
72 QUE TRANSPORTS & ENT	2860.4	-41.1	-0.013	573.3	-8.7	-0.015	91.2	-1.3	-0.014	132.9	-1.1	-0.009
73 QUE COMMUNICATIONS	1036.5	-0.8	-0.008	321.9	-5.6	-0.017	34.6	-0.3	-0.008	57.6	-0.5	-0.009
74 QUE ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1153.5	-24.5	-0.021	687.0	-14.5	-0.021	36.8	-0.8	-0.021	73.0	-0.5	-0.007
75 QUE COMMERCE DE GROS	2511.0	-65.2	-0.025	768.8	-22.9	-0.029	160.3	-4.2	-0.025	986.6	-6.8	-0.007
76 QUE COMMERCE DE DETAIL	3602.0	-26.2	-0.007	967.4	-88.5	-0.084	229.9	-1.7	-0.007	691.5	-0.7	-0.001
77 QUE IDM OCC PAR LEUR PROP	2192.5	0.0	0.0	1316.1	0.0	0.0	39.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
78 QUE AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	9085.9	-54.9	-0.013	1379.2	-18.5	-0.013	74.2	-1.0	-0.013	1206.4	-5.7	-0.005
79 QUE ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1726.5	-4.7	-0.003	838.8	-2.5	-0.003	80.2	-0.2	-0.003	0.1	-0.0	-0.004
80 QUE SERV DIV & LOISIRS	1053.9	-1.7	-0.002	233.0	-0.4	-0.002	84.0	-0.1	-0.002	3.2	-0.0	-0.001
81 QUE SERV FOURNIS AUX ENT	2772.2	-15.4	-0.006	1088.0	-6.0	-0.006	128.7	-0.7	-0.006	586.2	-2.6	-0.004
82 QUE HEBERGEMENT,RESTAURATION	3667.9	-10.4	-0.003	852.1	-2.5	-0.003	170.2	-0.5	-0.003	7.5	-0.0	-0.005
83 QUE AUT SERV PERS & DIVERS	1182.9	-4.5	-0.004	359.5	-1.3	-0.004	54.9	-0.2	-0.004	0.8	-0.0	-0.005
84 QUE MARGES DE TRANSPORTS	1282.6	-38.5	-0.026	-0.0	0.0	-0.026	80.9	-1.1	-0.026	55.1	-0.6	-0.010
85 QUE FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2418.9	-72.6	-0.030	0.0	-0.0	-0.030	107.6	-3.4	-0.030	1019.7	-12.6	-0.012
86 QUE TOURISME, PROMOTION, PUB	1198.1	-37.5	-0.030	0.0	-0.0	-0.030	55.6	-1.7	-0.030	526.9	-6.5	-0.012

SIMULATION 5: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 90% des marges bénéficiaires minima.

REGION 8 ONTARIO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
87 ONT AGRICULTURE	3180.8	-87.2	-0.027	1157.7	-31.9	-0.027	116.8	-3.2	-0.027	6.5	-37.7	-0.853
88 ONT FORETS	308.2	-16.5	-0.051	17.7	-1.0	-0.051	10.5	-0.6	-0.051	3.9	-0.1	-0.030
89 ONT PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	10.9	-0.2	-0.016	6.7	-0.1	-0.016	1.4	-0.0	-0.016	0.1	-0.0	-0.108
90 ONT MINES METALLIQUES	2037.7	-12.0	-0.006	604.7	-3.9	-0.006	30.9	-0.2	-0.006	155.6	-1.5	-0.010
91 ONT COMBUSTIBLES MINERAUX	51.9	-0.4	-0.007	22.1	-0.2	-0.008	0.8	-0.0	-0.007	0.0	-0.0	-0.017
92 ONT MINES & CARR NON METAL	375.7	-1.6	-0.004	101.2	-0.5	-0.005	5.7	-0.0	-0.004	30.6	-0.2	-0.007
93 ONT SERVICES MINIERS	123.6	-1.2	-0.010	16.8	-0.2	-0.012	1.9	-0.0	-0.010	10.5	-0.2	-0.015
94 ONT IND DES ALIM & BOISSONS	5731.0	-49.3	-0.009	637.2	-28.7	-0.043	95.1	-0.6	-0.006	609.1	-9.8	-0.015
95 ONT INDUSTRIE DU TABAC	306.3	-92.2	-0.231	38.6	-27.6	-0.688	2.9	-0.9	-0.231	50.8	-38.8	-0.825
96 ONT CAOUT & PROD MAT PLAST	1196.6	-30.5	-0.025	176.3	-29.1	-0.183	36.9	-0.9	-0.025	196.8	-19.2	-0.049
97 ONT INDUSTRIE DU CUIR	266.6	-12.8	-0.006	8.4	-5.8	-0.687	12.7	-0.4	-0.006	98.7	-10.8	-0.182
98 ONT INDUSTRIE DU TEXTILE	320.0	-296.1	-0.278	70.2	-51.5	-0.310	24.8	-9.6	-0.278	21.8	-252.9	-0.921
99 ONT HONNETERIE	138.3	-16.0	-0.107	10.8	-6.8	-0.808	7.1	-0.8	-0.107	26.6	-11.9	-0.318
100 ONT INDUSTRIE DU VETEMENT	375.8	-55.8	-0.129	19.0	-5.1	-0.210	28.9	-3.0	-0.129	9.6	-51.1	-0.881
101 ONT INDUSTRIE DU BOIS	619.2	-11.0	-0.017	36.9	-1.8	-0.036	21.7	-0.9	-0.017	90.9	-2.5	-0.058
102 ONT INDUSTRIE DU MEUBLE	634.1	-30.5	-0.036	56.2	-7.5	-0.111	25.3	-1.2	-0.046	32.7	-24.9	-0.869
103 ONT INDUSTRIE DU PAPIER	2209.5	-196.6	-0.082	203.8	-33.1	-0.130	86.8	-8.2	-0.082	135.6	-152.7	-0.533
104 ONT IMPR, ED, & ACT ANNEXES	1251.5	-19.5	-0.015	157.6	-6.3	-0.038	50.2	-0.8	-0.015	70.4	-2.9	-0.039
105 ONT IND METALLIQUE PRIMAIRE	3782.7	-63.2	-0.035	919.5	-33.8	-0.075	75.6	-1.3	-0.016	381.6	-43.1	-0.101
106 ONT IND DES PROD METALLIQUES	5465.0	-38.2	-0.010	595.5	-37.6	-0.086	95.0	-0.9	-0.010	126.8	-12.6	-0.037
107 ONT IND DE LA MACHINERIE	3180.2	-9.8	-0.005	218.5	-15.3	-0.065	60.8	-0.3	-0.005	224.5	-3.1	-0.010
108 ONT IND DU MAT DE TRANSPORT	7513.3	-19.9	-0.003	609.7	-51.7	-0.086	122.0	-0.3	-0.003	485.5	-4.7	-0.020
109 ONT IND DES APP ELECTRIQUES	2819.5	-55.8	-0.019	235.2	-54.6	-0.189	95.0	-1.8	-0.019	854.4	-45.1	-0.090
110 ONT IND DES PROD RAFF DU PET	1127.3	-4.5	-0.008	182.7	-8.3	-0.066	30.7	-0.2	-0.008	101.9	-3.3	-0.032
111 ONT IND DES PROD DU PETROLE	1053.6	-14.5	-0.010	61.0	-1.1	-0.018	10.0	-0.1	-0.010	20.3	-0.7	-0.035
112 ONT IND CHIMIQUE & PROD CONN	2579.9	-178.1	-0.065	322.7	-53.1	-0.191	44.6	-3.1	-0.065	365.9	-127.9	-0.259
113 ONT IND MANUF DIVERSES	1187.2	-23.2	-0.019	151.8	-10.5	-0.114	42.1	-0.8	-0.019	180.3	-10.4	-0.055
114 ONT IND DE LA CONSTRUCTION	6421.9	-12.5	-0.002	592.3	-1.1	-0.002	224.6	-0.4	-0.002	9.8	-0.1	-0.016
115 ONT TRANSPORTS & ENT	6327.2	-71.2	-0.011	1263.8	-14.5	-0.011	118.3	-1.3	-0.011	681.6	-10.2	-0.015
116 ONT COMMUNICATIONS	2155.9	-13.1	-0.006	755.8	-5.8	-0.007	80.3	-0.2	-0.006	14.7	-0.1	-0.008
117 ONT ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	2530.3	-17.8	-0.007	1196.0	-8.9	-0.007	45.6	-0.3	-0.007	0.5	-0.0	-0.016
118 ONT COMMERCE DE GROS	3143.5	-140.9	-0.042	670.6	-30.5	-0.046	243.7	-10.7	-0.042	824.5	-104.4	-0.147
119 ONT COMMERCE DE DETAIL	8329.1	-18.7	-0.003	861.3	-6.8	-0.008	330.9	-1.1	-0.003	102.7	-1.0	-0.009
120 ONT INT DEP PAR LEUR PROP	3326.3	0.0	0.0	1438.4	0.0	0.0	81.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
121 ONT AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	6466.2	-88.6	-0.006	1918.9	-12.5	-0.006	129.9	-0.8	-0.006	896.7	-11.2	-0.018
122 ONT ENSEIGN & SERV MEDICAUX	2061.3	-7.8	-0.004	1217.3	-4.6	-0.004	89.9	-0.3	-0.004	0.0	-0.0	-0.019
123 ONT SERV DIV & LOISIRS	1161.5	-3.1	-0.003	222.2	-0.6	-0.003	50.6	-0.1	-0.003	0.9	-0.0	-0.014
124 ONT SERV FOURNIS AUX ENT	3959.1	-25.3	-0.007	1175.1	-7.9	-0.007	150.6	-1.0	-0.007	588.1	-5.6	-0.010
125 ONT HEBERGEMENT,RESTAURATION	4558.3	-11.9	-0.003	911.6	-2.5	-0.003	189.8	-0.5	-0.003	5.2	-0.1	-0.010
126 ONT AUT SERV PERS & DIVERS	1406.8	-5.7	-0.004	402.3	-1.6	-0.004	81.3	-0.2	-0.004	0.7	-0.0	-0.012
127 ONT MARGES DE TRANSPORTS	2844.5	-40.5	-0.014	-0.0	0.0	-0.014	53.2	-0.8	-0.014	365.6	-10.1	-0.027
128 ONT FOURNI DE RUR, LAM, CAF	5223.3	-91.5	-0.017	0.0	-0.0	-0.017	227.7	-4.0	-0.017	610.3	-26.8	-0.042
129 ONT TOURISME, PROMOTION, PUB	2700.3	-47.3	-0.017	0.0	-0.0	-0.017	117.7	-2.1	-0.017	315.5	-13.8	-0.042

SIMULATION 5: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 90% des marges bénéficiaires minima.

REGION # WEST_CND

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1 ROC AGRICULTURE	5818.9	-17.5	-0.003	5091.5	-21.9	-0.007	267.2	-0.8	-0.003	584.3	-8.8	-0.016
2 ROC FORETS	1968.1	-8.4	-0.002	139.9	-0.3	-0.002	32.5	-0.1	-0.002	10.3	-0.3	-0.029
3 ROC PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	279.3	-1.1	-0.004	116.9	-0.5	-0.004	22.0	-0.1	-0.004	5.1	-0.4	-0.114
4 ROC MINES METALLIQUES	2245.9	-0.8	-0.002	712.3	-2.0	-0.003	21.8	-0.0	-0.002	212.4	-1.7	-0.008
5 ROC COMBUSTIBLES MINERAUX	5138.5	-17.2	-0.003	2096.7	-7.8	-0.004	99.5	-0.2	-0.003	76.8	-2.4	-0.030
6 ROC MINES & CARR NON METAL	204.6	-0.9	-0.004	77.7	-0.4	-0.005	2.0	-0.0	-0.004	17.5	-0.3	-0.019
7 ROC SERVICES MINIERS	401.7	-2.0	-0.005	55.2	-0.3	-0.007	3.9	-0.0	-0.005	47.9	-0.8	-0.017
8 ROC IND DES ALIM & BOISSONS	4845.2	-10.2	-0.002	392.2	-12.4	-0.031	91.1	-0.2	-0.002	412.3	-6.0	-0.014
9 ROC INDUSTRIE DU TABAC	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10 ROC CAOUT & PROD MAT PLAST	119.4	-47.9	-0.286	15.1	-7.4	-0.330	5.8	-2.3	-0.286	8.1	-47.5	-0.855
11 ROC INDUSTRIE DU CUIR	37.6	-0.7	-0.018	2.4	-0.8	-0.158	2.1	-0.0	-0.018	2.8	-0.5	-0.163
12 ROC INDUSTRIE DU TEXTILE	109.7	-23.4	-0.176	10.0	-5.5	-0.259	5.0	-1.1	-0.176	6.9	-19.6	-0.700
13 ROC BONNETERIE	34.5	-4.2	-0.099	3.4	-2.1	-0.381	2.2	-0.2	-0.099	6.3	-3.7	-0.510
14 ROC INDUSTRIE DU VETEMENT	229.3	-9.8	-0.041	12.9	-2.3	-0.154	13.1	-0.5	-0.041	7.8	-4.0	-0.535
15 ROC INDUSTRIE DU BOIS	2586.8	-8.5	-0.003	196.2	-2.7	-0.018	70.1	-0.2	-0.003	67.2	-8.9	-0.068
16 ROC INDUSTRIE DU MEUBLE	175.9	-0.3	-0.002	15.8	-0.4	-0.025	8.6	-0.0	-0.002	2.8	-0.2	-0.051
17 ROC INDUSTRIE DU PAPIER	2818.9	-5.5	-0.002	350.9	-4.5	-0.009	85.4	-0.1	-0.002	48.7	-1.3	-0.025
18 ROC IMPR, ED, & ACT ANNEXES	496.3	-1.4	-0.003	66.7	-0.3	-0.004	21.6	-0.1	-0.003	2.7	-0.1	-0.022
19 ROC IND METALLIQUE PRIMAIRE	988.3	-8.1	-0.008	120.9	-5.2	-0.041	28.6	-0.2	-0.008	57.6	-4.0	-0.064
20 ROC IND DES PROD METALLIQUES	969.2	-3.0	-0.003	115.0	-5.4	-0.045	55.1	-0.1	-0.003	49.5	-1.8	-0.028
21 ROC IND DE LA MACHINERIE	892.9	-0.6	-0.001	32.7	-1.8	-0.051	19.9	-0.0	-0.001	20.5	-0.2	-0.006
22 ROC IND DU MAT DE TRANSPORT	986.6	-1.6	-0.002	111.2	-2.8	-0.025	37.8	-0.1	-0.002	19.8	-0.9	-0.002
23 ROC IND DES APP ELECTRIQUES	291.5	-0.8	-0.001	35.4	-1.1	-0.029	15.0	-0.0	-0.001	10.7	-0.1	-0.010
24 ROC IND DES PROD MIN NON MET	550.8	-1.0	-0.002	123.5	-0.7	-0.006	16.8	-0.0	-0.002	10.0	-0.5	-0.026
25 ROC IND DES PROD DU PETROLE	2885.7	-5.7	-0.003	72.5	-1.8	-0.019	5.9	-0.0	-0.003	234.4	-2.8	-0.011
26 ROC IND CHIMIQUE & PROD CONN	596.3	-15.5	-0.025	95.1	-4.7	-0.047	11.6	-0.3	-0.025	32.6	-4.9	-0.151
27 ROC IND MANUF DIVERSES	121.2	-0.5	-0.005	17.8	-0.5	-0.026	9.4	-0.0	-0.004	6.1	-0.2	-0.033
28 ROC IND DE LA CONSTRUCTION	8111.9	-3.0	-0.000	769.5	-0.3	-0.000	231.9	-0.1	-0.000	2.3	-0.0	-0.016
29 ROC TRANSPORTS & ENT	3238.0	-11.2	-0.003	656.6	-2.7	-0.004	63.8	-0.2	-0.003	146.9	-1.9	-0.013
30 ROC COMMUNICATIONS	1103.6	-1.6	-0.001	389.5	-0.6	-0.002	21.8	-0.0	-0.001	3.0	-0.0	-0.009
31 ROC ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1268.3	-3.2	-0.003	685.7	-1.7	-0.003	25.0	-0.1	-0.003	0.7	-0.0	-0.023
32 ROC COMMERCE DE GROS	5383.5	-8.6	-0.003	711.6	-2.1	-0.003	253.8	-0.6	-0.003	145.8	-3.9	-0.026
33 ROC COMMERCE DE DETAIL	9510.2	-2.7	-0.001	915.0	-3.1	-0.003	538.3	-0.2	-0.001	84.0	-0.6	-0.007
34 ROC IND OCC PAR LEUR PROP	2335.5	0.0	0.0	1403.2	0.0	0.0	45.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
35 ROC AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	9336.8	-12.0	-0.002	1893.5	-8.2	-0.002	93.6	-0.2	-0.002	174.8	-3.2	-0.018
36 ROC ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1866.3	-1.0	-0.001	1120.3	-2.6	-0.001	99.4	-0.1	-0.001	0.0	-0.0	-0.017
37 ROC SERV DIV A LOISIRS	1038.0	-0.3	-0.000	196.4	-0.1	-0.000	55.0	-0.0	-0.000	0.2	-0.0	-0.010
38 ROC SERV FOURNIS AUX ENT	3296.8	-8.4	-0.001	1165.6	-1.6	-0.001	175.5	-0.2	-0.001	184.9	-1.1	-0.006
39 ROC HEBERGEMENT,RESTAURATION	9421.1	-2.1	-0.000	1629.3	-0.9	-0.000	262.0	-0.1	-0.000	1.6	-0.0	-0.012
40 ROC AUT SERV PERS A DIVERS	1278.9	-0.7	-0.001	373.7	-0.2	-0.001	67.9	-0.0	-0.001	0.2	-0.0	-0.011
41 ROC MARGES DE TRANSPORTS	1116.9	-5.4	-0.005	-0.0	0.0	-0.005	22.0	-0.1	-0.005	55.5	-1.5	-0.026
42 ROC FOURNI DE BUR, LAM, CAF	2175.8	-13.0	-0.006	0.0	-0.0	-0.006	115.8	-0.7	-0.006	90.4	-4.1	-0.043
43 ROC TOURISME, PROMOTION, PUB	1125.0	-6.7	-0.006	0.0	-0.0	-0.006	59.9	-0.4	-0.006	46.7	-2.1	-0.043

SIMULATION 6: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 85% des marges bénéficiaires minima.

REGION # QUEBEC

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
84 QUE AGRICULTURE	1359.6	-85.1	-0.062	618.7	-21.3	-0.033	82.3	-2.7	-0.032	35.1	-0.1	-0.004
85 QUE FORETS	490.0	-16.1	-0.032	32.9	-1.1	-0.032	17.4	-0.6	-0.032	33.5	-1.8	-0.041
86 QUE PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	18.2	-2.5	-0.132	0.5	-1.1	-0.112	1.7	-0.2	-0.112	0.9	-0.0	-0.003
87 QUE MINES METALLIQUES	644.7	-6.8	-0.010	289.3	-2.9	-0.010	15.5	-0.1	-0.010	69.7	-0.5	-0.005
88 QUE COMBUSTIBLES MINERAUX	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
89 QUE MINES & CARR NON METAL	544.3	-1.7	-0.003	214.4	-0.9	-0.004	12.8	-0.0	-0.003	38.2	-0.1	-0.004
90 QUE SERVICES MINIERS	61.6	-0.8	-0.013	10.8	-0.2	-0.017	1.4	-0.0	-0.013	3.7	-0.0	-0.007
91 QUE IND DES ALIM & BOISSONS	5781.5	-105.6	-0.027	276.9	-88.4	-0.149	64.3	-1.8	-0.027	749.2	-74.1	-0.090
92 QUE INDUSTRIE DU TABAC	86.9	-219.5	-0.718	9.7	-29.9	-0.755	1.9	-0.9	-0.718	5.7	-191.6	-0.971
93 QUE CAOUT & PROD MAT PLAST	294.6	-139.5	-0.321	37.1	-30.0	-0.447	10.9	-5.2	-0.321	63.8	-115.4	-0.644
94 QUE INDUSTRIE DU CUIR	137.9	-114.5	-0.455	5.6	-9.5	-0.727	8.0	-6.6	-0.455	23.1	-97.7	-0.809
95 QUE INDUSTRIE DU TEXTILE	607.6	-97.7	-0.519	35.6	-53.0	-0.592	21.9	-28.6	-0.519	91.3	-949.9	-0.916
96 QUE BONNETERIE	295.2	-111.6	-0.278	14.7	-23.9	-0.603	13.5	-5.1	-0.278	80.7	-40.9	-0.501
97 QUE INDUSTRIE DU VETEMENT	818.2	-590.1	-0.420	37.8	-58.1	-0.587	45.5	-32.8	-0.420	29.6	-557.9	-0.950
98 QUE INDUSTRIE DU BOIS	1327.7	-21.1	-0.028	58.2	-15.1	-0.186	28.0	-0.8	-0.028	140.1	-1.8	-0.013
99 QUE INDUSTRIE DU MEUBLE	304.5	-188.5	-0.374	21.1	-20.0	-0.625	13.6	-4.7	-0.374	17.8	-180.8	-0.910
00 QUE INDUSTRIE DU PAPIER	2328.7	-78.5	-0.033	317.1	-66.1	-0.173	51.0	-1.7	-0.033	508.7	-25.1	-0.047
01 QUE IMPR, ED, & ACT ANNEXES	753.5	-17.5	-0.023	102.7	-18.7	-0.099	28.7	-0.7	-0.023	184.0	-2.7	-0.014
02 QUE IND METALLIQUE PRIMAIRE	1487.6	-88.6	-0.023	182.5	-58.5	-0.173	38.4	-0.8	-0.023	550.5	-6.3	-0.011
03 QUE IND DES PROD METALLIQUES	1119.7	-237.6	-0.175	122.0	-89.8	-0.288	37.6	-8.0	-0.175	187.1	-219.8	-0.539
04 QUE IND DE LA MACHINERIE	487.2	-3.8	-0.008	65.0	-10.5	-0.139	28.2	-0.2	-0.008	186.4	-0.8	-0.006
05 QUE IND DU MAT DE TRANSPORT	1292.8	-74.0	-0.054	72.8	-53.8	-0.318	33.8	-1.9	-0.054	213.3	-69.5	-0.246
06 QUE IND DES APP ELECTRIQUES	1093.4	-9.6	-0.009	128.8	-51.2	-0.298	38.8	-0.4	-0.009	492.9	-2.9	-0.006
07 QUE IND DES PROD NON MET	581.0	-8.5	-0.014	125.4	-8.5	-0.064	17.8	-0.3	-0.014	88.1	-0.8	-0.009
08 QUE IND DES PROD DU PETROLE	1691.3	-17.8	-0.011	80.2	-0.6	-0.005	3.7	-0.0	-0.011	286.5	-3.1	-0.011
09 QUE IND CHIMIQUE & PROD CONN	850.5	-381.8	-0.310	100.3	-69.4	-0.397	21.5	-9.6	-0.310	216.9	-322.2	-0.598
10 QUE IND MANUF DIVERSES	581.1	-77.2	-0.168	81.2	-33.8	-0.451	18.0	-3.6	-0.168	200.4	-67.6	-0.252
11 QUE IND DE LA CONSTRUCTION	5674.0	-15.2	-0.003	477.0	-1.3	-0.003	140.6	-0.4	-0.003	5.3	-0.0	-0.000
12 QUE TRANSPORTS & ENT	2860.7	-40.8	-0.018	575.8	-8.7	-0.015	91.2	-1.3	-0.018	132.9	-1.3	-0.008
13 QUE COMMUNICATIONS	1086.7	-8.7	-0.008	321.9	-5.6	-0.017	34.7	-0.3	-0.008	57.6	-0.3	-0.004
14 QUE ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	3153.5	-28.2	-0.021	687.1	-19.8	-0.021	56.8	-0.8	-0.021	73.4	-0.5	-0.007
15 QUE COMMERCE DE GROS	2511.6	-68.5	-0.025	769.0	-22.7	-0.029	180.5	-0.1	-0.025	946.6	-0.8	-0.001
16 QUE COMMERCE DE DETAIL	5602.8	-25.9	-0.007	967.5	-88.2	-0.090	224.9	-1.7	-0.007	691.5	-0.6	-0.001
17 QUE IMM OCC PAR LEUR PROP	2192.5	0.0	0.0	1334.1	0.0	0.0	54.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
18 QUE AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	4046.5	-58.8	-0.013	1374.4	-18.8	-0.013	78.2	-1.0	-0.013	1206.8	-5.7	-0.005
19 QUE ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1728.3	-8.6	-0.005	838.8	-2.2	-0.003	80.2	-0.2	-0.003	0.1	-0.0	-0.000
20 QUE SERV DIV & LOISIRS	1054.9	-1.7	-0.002	233.0	-0.4	-0.002	44.0	-0.1	-0.002	3.2	-0.0	-0.003
21 QUE SERV FOURNIS AUX ENT	2772.3	-15.3	-0.005	1088.0	-6.0	-0.005	128.7	-0.7	-0.005	586.2	-2.6	-0.004
22 QUE HEBERGEMENT,RESTAURATION	3667.9	-10.7	-0.003	852.2	-2.5	-0.003	170.2	-0.5	-0.003	7.5	-0.0	-0.000
23 QUE AUT SERV PERS & DIVERS	1182.9	-4.3	-0.004	359.5	-1.3	-0.004	58.9	-0.2	-0.004	0.8	-0.0	-0.005
24 QUE MARGES DE TRANSPORTS	1282.9	-38.2	-0.026	-0.0	0.0	-0.026	40.9	-1.1	-0.026	55.1	-0.6	-0.010
25 QUE FOURNI DE RUR, LAB, CAP	2319.4	-72.3	-0.030	0.0	-0.0	-0.030	107.6	-3.3	-0.030	1019.8	-12.5	-0.012
26 QUE TOURISME, PROMOTION, PUB	1198.3	-37.3	-0.030	0.0	-0.0	-0.030	55.6	-1.7	-0.030	526.9	-6.5	-0.012

SIMULATION 6: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 85% des marges bénéficiaires minima.

REGION # ONTARIO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
87 ONT AGRICULTURE	3180.5	-87.1	-0.027	1157.7	-31.9	-0.027	116.8	-3.2	-0.027	6.5	-37.7	-0.853
88 ONT FORETS	308.2	-16.5	-0.051	17.7	-1.0	-0.051	10.5	-0.6	-0.051	3.9	-0.1	-0.034
89 ONT PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	14.9	-0.2	-0.016	8.7	-0.1	-0.016	1.4	-0.0	-0.016	0.1	-0.0	-0.106
90 ONT MINES METALLIQUES	2037.8	-11.9	-0.006	604.7	-3.9	-0.006	30.9	-0.2	-0.006	155.6	-1.5	-0.010
91 ONT COMBUSTIBLES MINERAUX	51.9	-0.4	-0.007	22.1	-0.2	-0.007	0.8	-0.0	-0.007	0.0	-0.0	-0.017
92 ONT MINES & CARR NON METAL	375.7	-1.6	-0.004	101.2	-0.5	-0.005	5.7	-0.0	-0.004	34.6	-0.2	-0.007
93 ONT SERVICES MINIERS	123.6	-1.2	-0.010	16.9	-0.2	-0.012	1.9	-0.0	-0.010	10.5	-0.2	-0.016
94 ONT IND DES ALIM & BOISSONS	5731.1	-34.2	-0.006	637.2	-28.6	-0.043	93.1	-0.6	-0.006	608.2	-9.7	-0.016
95 ONT INDUSTRIE DU TABAC	306.3	-92.2	-0.231	38.6	-27.6	-0.083	2.9	-0.9	-0.231	30.8	-84.8	-0.625
96 ONT CAOUT & PROD MAT PLAST	1196.8	-30.0	-0.028	175.3	-28.3	-0.143	34.0	-0.9	-0.024	146.9	-19.0	-0.088
97 ONT INDUSTRIE DU CUIR	266.7	-12.7	-0.045	6.4	[illegible]	-0.447	12.1	-0.6	-0.045	18.7	-10.8	-0.181
98 ONT INDUSTRIE DU TEXTILE	778.5	-295.9	-0.277	70.2	-51.4	-0.309	[illegible]	-9.5	-0.277	21.8	-252.8	-0.920
99 ONT BONNETERIE	134.6	-15.7	-0.104	10.0	-5.8	-0.095	[illegible]	-0.6	-0.104	26.8	-11.7	-0.300
100 ONT INDUSTRIE DU VETEMENT	388.0	[illegible]	-0.112	18.2	-5.9	-0.244	21.2	-2.7	-0.112	18.8	-45.9	-0.757
101 ONT INDUSTRIE DU BOIS	619.3	-10.9	-0.017	30.9	-1.9	-0.086	21.7	-0.8	-0.017	40.0	-2.3	-0.058
102 ONT INDUSTRIE DU MEUBLE	638.1	-30.5	-0.086	55.2	-1.5	-0.117	25.3	-1.2	-0.086	32.7	-28.9	-0.469
103 ONT INDUSTRIE DU PAPIER	2209.6	-196.5	-0.082	203.5	-33.1	-0.180	86.8	-4.2	-0.082	133.5	-152.7	-0.533
104 ONT IMPR, ED. & ACT ANNEXES	1251.6	-19.5	-0.015	157.7	-6.3	-0.038	50.2	-0.4	-0.015	70.8	-2.9	-0.039
105 ONT IND METALLIQUE PRIMAIRE	3792.8	-63.2	-0.016	410.5	-33.8	-0.075	75.6	-1.3	-0.016	301.6	-43.0	-0.101
106 ONT IND DES PROD METALLIQUES	3465.1	-34.1	-0.010	349.5	-37.3	-0.086	95.0	-0.9	-0.010	329.0	-12.6	-0.037
107 ONT IND DE LA MACHINERIE	2140.3	-9.8	-0.005	218.5	-15.3	-0.065	60.8	-0.3	-0.005	229.5	-3.1	-0.014
108 ONT IND DU MAT DE TRANSPORT	7813.4	-19.9	-0.003	603.7	-57.7	-0.086	122.4	-0.5	-0.003	445.6	-4.7	-0.014
109 ONT IND DES APP ELECTRIQUES	2939.5	-55.7	-0.019	235.2	-54.8	-0.189	95.8	-1.8	-0.019	450.4	-45.1	-0.090
110 ONT IND DES PROD MIN NON MET	1127.3	-8.5	-0.007	182.7	-8.3	-0.044	30.7	-0.2	-0.007	101.4	-3.3	-0.032
111 ONT IND DES PROD DU PETROLE	1453.7	-14.5	-0.010	61.0	-1.1	-0.018	10.0	-0.1	-0.010	20.3	-0.7	-0.033
112 ONT IND CHIMIQUE & PROD CONN	2580.0	-178.0	-0.065	322.7	-53.1	-0.191	44.6	-3.1	-0.065	365.9	-128.0	-0.259
113 ONT IND MANUF DIVERSES	1187.4	-23.0	-0.019	151.8	-19.5	-0.114	42.1	-0.8	-0.019	180.4	-10.3	-0.054
114 ONT IND DE LA CONSTRUCTION	6921.9	-12.4	-0.002	592.3	-1.1	-0.002	224.6	-0.3	-0.002	4.8	-0.1	-0.016
115 ONT TRANSPORTS & ENT	6327.6	-70.8	-0.011	1263.0	-14.4	-0.011	118.3	-1.3	-0.011	651.6	-10.1	-0.015
116 ONT COMMUNICATIONS	2156.0	-13.0	-0.006	753.0	-5.4	-0.007	40.3	-0.2	-0.006	16.7	-0.1	-0.008
117 ONT ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	2330.1	-17.3	-0.007	1196.0	-8.9	-0.007	43.6	-0.3	-0.007	0.5	-0.0	-0.016
118 ONT COMMERCE DE GROS	3193.5	-140.8	-0.042	670.6	-30.5	-0.044	293.7	-10.7	-0.042	420.3	-104.6	-0.198
119 ONT COMMERCE DE DETAIL	4329.2	-14.6	-0.003	661.3	-6.8	-0.008	330.4	-1.1	-0.003	102.7	-0.9	-0.009
120 ONT IMM OCC PAR LEUR PROP	3226.3	0.0	0.0	1938.4	0.0	0.0	61.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
121 ONT AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	6846.5	-44.3	-0.006	1916.9	-12.4	-0.006	129.9	-0.8	-0.006	696.8	-11.1	-0.016
122 ONT ENSEIGN & SERV MEDICAUX	2061.3	-7.8	-0.004	1217.3	-4.6	-0.004	89.9	-0.3	-0.004	0.0	-0.0	-0.019
123 ONT SERV DIV & LOISIRS	1161.5	-3.1	-0.003	222.2	-0.6	-0.003	50.6	-0.1	-0.003	0.9	-0.0	-0.014
124 ONT SERV FOURNIS AUX ENT	3354.2	-23.2	-0.007	1175.1	-7.9	-0.007	150.6	-1.0	-0.007	568.1	-5.6	-0.010
125 ONT HEBERGEMENT,RESTAURATION	4353.4	-11.9	-0.003	911.6	-2.5	-0.003	189.8	-0.5	-0.003	5.2	-0.1	-0.010
126 ONT AUT SERV PERS & DIVERS	1406.4	-5.7	-0.004	402.3	-1.6	-0.004	61.3	-0.2	-0.004	0.7	-0.0	-0.012
127 ONT MARGES DE TRANSPORTS	2843.7	-40.3	-0.014	-0.0	0.0	-0.014	53.2	-0.8	-0.014	365.7	-10.0	-0.027
128 ONT FOURNI DE BUR, LAB, CAF	5223.5	-91.2	-0.017	0.0	-0.0	-0.017	227.7	-4.0	-0.017	610.5	-25.6	-0.042
129 ONT TOURISME, PROMOTION, PUB	2700.5	-47.1	-0.017	0.0	-0.0	-0.017	117.7	-2.1	-0.017	315.6	-13.8	-0.042

SIMULATION 6: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 85% des marges bénéficiaires minima.

REGION * REST.CAN

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	ROC AGRICULTURE	5742.3	-94.0	-0.016	3051.5	-61.8	-0.020	263.7	-4.3	-0.016	503.7	-48.4	-0.088
2	ROC FORETS	1963.7	-8.8	-0.004	134.6	-0.6	-0.005	32.5	-0.1	-0.004	10.1	-0.5	-0.050
3	ROC PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	274.2	-6.1	-0.022	114.8	-2.6	-0.022	21.6	-0.5	-0.022	2.9	-0.5	-0.151
4	ROC MINES METALLIQUES	2254.5	-11.8	-0.005	710.1	-4.2	-0.006	21.8	-0.1	-0.005	210.7	-3.4	-0.016
5	ROC COMBUSTIBLES MINERAUX	5096.3	-59.4	-0.012	2079.5	-25.0	-0.012	49.1	-0.6	-0.012	75.1	-4.1	-0.051
6	ROC MINES & CARR NON METAL	203.3	-2.2	-0.011	77.2	-0.4	-0.011	2.0	-0.0	-0.011	17.2	-0.7	-0.037
7	ROC SERVICES MINIERS	398.9	-4.7	-0.012	52.8	-0.7	-0.014	3.8	-0.0	-0.012	87.1	-1.7	-0.034
8	ROC IND DES ALIM & BOISSONS	4742.1	-113.3	-0.023	566.1	-18.6	-0.046	89.2	-2.1	-0.023	327.5	-90.8	-0.217
9	ROC INDUSTRIE DU TABAC	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10	ROC CAOUT & PROD MAT PLAST	110.7	-56.7	-0.339	14.9	-7.6	-0.339	5.4	-2.8	-0.339	0.0	-55.6	-1.000
11	ROC INDUSTRIE DU CUIR	37.5	-0.8	-0.022	2.6	-0.4	-0.132	2.1	-0.0	-0.022	2.4	-0.5	-0.173
12	ROC INDUSTRIE DU TEXTILE	102.5	-30.5	-0.230	10.2	-3.2	-0.237	4.7	-1.4	-0.230	0.6	-25.9	-0.976
13	ROC BONNETERIE	34.0	-8.2	-0.111	3.4	-2.1	-0.382	2.2	-0.3	-0.111	0.0	-8.0	-0.335
14	ROC INDUSTRIE DU VETEMENT	221.1	-12.0	-0.067	13.8	-1.9	-0.095	12.7	-0.4	-0.067	1.9	-14.9	-0.085
15	ROC INDUSTRIE DU BOIS	2580.2	-15.1	-0.006	185.7	-3.0	-0.020	69.9	-0.4	-0.006	65.5	-8.5	-0.040
16	ROC INDUSTRIE DU MEUBLE	172.4	-3.3	-0.019	15.9	-0.3	-0.019	8.4	-0.2	-0.019	0.0	-3.0	-1.000
17	ROC INDUSTRIE DU PAPIER	2277.8	-11.4	-0.008	550.1	-0.1	-0.011	95.3	-0.2	-0.008	40.1	-1.9	-0.037
18	ROC IMPR, ED, & ACT CONNEXES	441.0	-4.6	-0.009	66.2	-0.7	-0.010	20.3	-0.2	-0.009	2.7	-0.1	-0.041
19	ROC IND METALLIQUE PRIMAIRE	935.9	-26.9	-0.022	114.8	-6.7	-0.053	26.2	-0.6	-0.022	55.2	-6.8	-0.109
20	ROC IND DES PROD METALLIQUES	952.0	-15.3	-0.016	114.2	-6.2	-0.052	32.7	-0.5	-0.016	92.8	-7.1	-0.150
21	ROC IND DE LA MACHINERIE	467.1	-26.1	-0.053	32.6	-1.0	-0.053	38.9	-1.1	-0.053	0.0	-24.7	-1.000
22	ROC IND DU MAT DE TRANSPORT	941.3	-6.9	-0.007	110.7	-3.3	-0.029	37.5	-0.1	-0.007	18.8	-1.8	-0.089
23	ROC IND DES APP ELECTRIQUES	290.2	-1.7	-0.006	35.3	-1.2	-0.033	14.9	-0.1	-0.006	10.6	-0.2	-0.020
24	ROC IND DES PROD MIN NON MET	530.0	-2.6	-0.005	123.2	-1.0	-0.008	16.4	-0.1	-0.005	9.8	-0.5	-0.098
25	ROC IND DES PROD DU PETROLE	2027.5	-21.8	-0.011	71.9	-2.0	-0.027	5.8	-0.1	-0.011	236.2	-6.0	-0.025
26	ROC IND CHIMIQUE & PROD CONN	585.3	-26.5	-0.043	93.4	-6.3	-0.063	11.3	-0.2	-0.043	30.2	-7.3	-0.194
27	ROC IND MANUF DIVERSES	120.7	-0.9	-0.008	17.3	-0.5	-0.030	9.4	-0.1	-0.006	6.0	-0.3	-0.050
28	ROC IND DE LA CONSTRUCTION	8100.3	-14.5	-0.002	768.6	-1.0	-0.002	231.6	-0.4	-0.002	2.3	-0.1	-0.026
29	ROC TRANSPORTS & ENT	3059.1	-190.0	-0.058	620.7	-38.6	-0.058	60.3	-3.7	-0.058	0.0	-140.6	-1.000
30	ROC COMMUNICATIONS	1091.7	-14.5	-0.012	395.9	-4.3	-0.012	21.5	-0.3	-0.012	0.0	-3.1	-1.000
31	ROC ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1260.9	-10.6	-0.008	679.8	-5.7	-0.008	24.9	-0.2	-0.008	0.0	-0.7	-1.000
32	ROC COMMERCE DE GROS	3226.3	-165.6	-0.049	678.9	-34.9	-0.049	292.0	-12.4	-0.049	0.0	-149.7	-1.000
33	ROC COMMERCE DE DETAIL	4500.4	-12.6	-0.003	913.1	-5.0	-0.005	337.6	-0.9	-0.003	82.0	-2.6	-0.031
34	ROC IMM OCC PAR LEUR PROP	2335.5	0.0	0.0	1003.2	0.0	0.0	45.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
35	ROC AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	4406.4	-42.3	-0.004	1663.2	-14.8	-0.009	93.0	-0.8	-0.009	172.9	-5.1	-0.029
36	ROC ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1863.0	-4.2	-0.002	1118.4	-2.5	-0.002	99.2	-0.2	-0.002	0.0	-0.0	-0.027
37	ROC SERV DIV & LOISIRS	1033.1	-1.2	-0.001	146.8	-0.2	-0.001	55.0	-0.1	-0.001	0.2	-0.0	-0.016
38	ROC SERV FOURNIS AUX ENT	3286.1	-15.1	-0.005	1161.9	-5.4	-0.005	174.9	-0.6	-0.005	183.9	-2.1	-0.011
39	ROC HEBERGEMENT,RESTAURATION	4914.3	-8.9	-0.002	1027.9	-1.9	-0.002	261.6	-0.5	-0.002	1.6	-0.0	-0.019
40	ROC AUT SERV PERS & DIVERS	1272.7	-2.8	-0.002	373.0	-0.8	-0.002	67.8	-0.2	-0.002	0.2	-0.0	-0.019
41	ROC MARGES DE TRANSPORTS	1108.0	-14.3	-0.013	-0.0	0.0	-0.013	21.8	-0.3	-0.013	52.3	-2.8	-0.051
42	ROC FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2146.4	-42.4	-0.019	0.0	-0.0	-0.019	114.3	-2.3	-0.019	87.7	-6.8	-0.072
43	ROC TOURISME, PROMOTION, PUB	1109.7	-21.9	-0.019	0.0	-0.0	-0.019	59.1	-1.2	-0.019	45.3	-3.5	-0.072

SIMULATION 7: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 110% des marges bénéficiaires minima.

REGION # QUEBEC

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
44 QUE AGRICULTURE	1230.6	-173.8	-0.124	558.2	-72.7	-0.125	74.5	-10.5	-0.124	36.8	-0.5	-0.013
45 QUE FORETS	479.1	-27.0	-0.053	32.1	-1.8	-0.054	17.0	-1.0	-0.053	32.2	-2.8	-0.080
46 QUE PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	17.4	-3.0	-0.169	6.2	-1.4	-0.149	1.6	-0.3	-0.149	0.9	-0.0	-0.020
47 QUE MINES METALLIQUES	657.9	-13.2	-0.020	288.3	-5.9	-0.020	15.4	-0.3	-0.020	69.1	-1.0	-0.014
48 QUE COMBUSTIBLES MINERAUX	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
49 QUE MINES A EXCL QUE METAL	585.9	-8.1	-0.007	213.4	-1.8	-0.008	12.8	-0.1	-0.007	57.3	-1.0	-0.027
50 QUE SERVICES MINIERS	60.7	-1.6	-0.026	18.3	-0.5	-0.030	1.4	-0.0	-0.026	5.6	-0.1	-0.021
51 QUE IND DES ALIM & BOISSONS	3066.5	-778.8	-0.203	249.6	-15.7	-0.253	52.7	-13.4	-0.203	184.5	-636.8	-0.776
52 QUE INDUSTRIE DU TABAC	81.6	-224.6	-0.734	18.1	-49.5	-0.735	1.8	-5.0	-0.734	3.7	-145.6	-0.991
53 QUE CAOUT & PROD MAT PLAST	258.5	-179.5	-0.819	35.3	-51.0	-0.811	9.4	-6.5	-0.814	35.6	-145.5	-0.929
54 QUE INDUSTRIE DU CUIR	135.5	-118.6	-0.470	1.0	-0.3	-0.306	7.7	-6.3	-0.470	20.2	-198.6	-0.833
55 QUE INDUSTRIE DU TEXTILE	506.0	-718.3	-0.588	38.7	-51.9	-0.588	19.7	-25.4	-0.566	0.0	-499.2	-1.000
56 QUE BONNETERIE	282.0	-128.7	-0.593	15.5	-28.1	-0.645	12.9	-5.7	-0.307	38.2	-41.3	-0.965
57 QUE INDUSTRIE DU VETEMENT	782.2	-522.1	-0.893	41.0	-55.2	-0.883	33.5	-33.6	-0.883	0.0	-584.5	-1.000
58 QUE INDUSTRIE DU BOIS	735.7	-30.1	-0.039	57.5	-11.0	-0.198	27.1	-1.1	-0.039	142.2	-0.0	-0.027
59 QUE INDUSTRIE DU MEUBLE	289.6	-285.8	-0.413	27.7	-19.5	-0.413	13.7	-9.6	-0.413	0.0	-179.2	-1.000
60 QUE INDUSTRIE DU PAPIER	2271.3	-136.1	-0.057	311.1	-72.2	-0.188	99.6	-5.0	-0.051	477.3	-56.5	-0.106
61 QUE IMPR, ED, & ACT ANNEXES	735.1	-78.8	-0.089	106.8	-15.9	-0.118	28.8	-1.4	-0.089	158.3	-8.4	-0.051
62 QUE IND METALLIQUE PRIMAIRE	1641.1	-86.9	-0.050	177.8	-45.0	-0.195	33.3	-1.6	-0.050	530.0	-26.8	-0.048
63 QUE IND DES PROD METALLIQUES	973.5	-583.8	-0.283	116.8	-58.7	-0.319	32.7	-17.9	-0.283	59.7	-542.1	-0.851
64 QUE IND DE LA MACHINERIE	482.8	-8.3	-0.017	68.8	-11.0	-0.146	20.0	-0.3	-0.017	108.4	-2.8	-0.019
65 QUE IND DU MAT DE TRANSPORT	1225.8	-142.7	-0.104	75.4	-30.7	-0.290	31.2	-3.6	-0.104	149.7	-155.2	-0.471
66 QUE IND DES APP ELECTRIQUES	1027.3	-25.6	-0.029	119.0	-52.8	-0.307	38.2	-1.0	-0.029	881.8	-15.5	-0.027
67 QUE IND DES PROD MIN NON MET	572.5	-17.2	-0.029	124.1	-8.5	-0.063	17.5	-0.5	-0.029	85.9	-5.8	-0.054
68 QUE IND DES PROD DU PETROLE	1618.9	-44.0	-0.027	67.2	-5.6	-0.077	3.7	-0.1	-0.027	276.5	-15.1	-0.045
69 QUE IND CHIMIQUE & PROD CONN	649.7	-582.6	-0.473	89.4	-86.8	-0.493	16.8	-14.7	-0.473	49.5	-484.8	-0.909
70 QUE IND MANUF DIVERSES	306.5	-152.0	-0.332	36.8	-34.9	-0.515	14.4	-7.2	-0.332	129.8	-138.2	-0.515
71 QUE IND DE LA CONSTRUCTION	5656.8	-32.3	-0.006	475.6	-2.7	-0.006	140.2	-0.8	-0.006	5.2	-0.1	-0.016
72 QUE TRANSPORTS & ENT	2688.8	-216.7	-0.075	538.6	-43.5	-0.075	85.6	-6.9	-0.075	0.0	-134.1	-1.000
73 QUE COMMUNICATIONS	1019.0	-78.4	-0.070	308.6	-22.8	-0.070	32.5	-2.4	-0.070	0.0	-57.9	-1.000
74 QUE FINCT,GAT & AUT SERV PUB	1059.5	-118.2	-0.100	631.1	-70.4	-0.100	33.8	-3.8	-0.100	0.0	-73.9	-1.000
75 QUE COMMERCE DE GROS	2465.3	-110.9	-0.043	758.8	-36.9	-0.047	157.4	-7.1	-0.043	933.6	-19.8	-0.021
76 QUE COMMERCE DE DETAIL	3584.3	-43.9	-0.012	962.5	-93.8	-0.088	228.8	-2.8	-0.012	690.9	-1.2	-0.002
77 QUE IND OCC PAR LEUR PROP	2192.5	0.0	0.0	1316.1	0.0	0.0	39.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
78 QUE AUT FIN, ASS & SER IMMOB	9042.9	-97.9	-0.024	1364.7	-33.1	-0.024	73.4	-1.8	-0.024	1192.3	-28.2	-0.017
79 QUE ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1728.1	-8.8	-0.005	836.8	-4.3	-0.005	80.0	-0.4	-0.005	0.1	-0.0	-0.016
80 QUE SERV DIV A LOISIRS	1053.3	-3.3	-0.003	232.7	-0.7	-0.003	48.9	-0.2	-0.003	3.2	-0.0	-0.011
81 QUE SERV FOURNIS AUX ENT	2756.7	-32.8	-0.012	1081.1	-12.9	-0.012	127.8	-1.5	-0.012	579.8	-9.1	-0.015
82 QUE HEBERGEMENT,RESTAURATION	3658.8	-20.3	-0.006	849.9	-4.7	-0.006	169.8	-0.9	-0.006	7.4	-0.1	-0.016
83 QUE AUT SERV PERS & DIVERS	1179.2	-8.1	-0.007	358.4	-2.4	-0.007	54.7	-0.4	-0.007	0.8	-0.0	-0.018
84 QUE MARGES DE TRANSPORTS	1258.5	-62.5	-0.047	-0.0	0.0	-0.047	40.0	-2.0	-0.047	54.1	-1.5	-0.024
85 QUE FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2250.0	-141.5	-0.059	0.0	-0.0	-0.059	104.4	-6.6	-0.059	990.0	-42.3	-0.041
86 QUE TOURISME, PROMOTION, PUB	1162.5	-73.1	-0.059	0.0	-0.0	-0.059	54.0	-3.4	-0.059	511.5	-21.9	-0.041

SIMULATION 7: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 110% des marges bénéficiaires minima.

REGION # ONTARIO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
87 ONT AGRICULTURE	3197.5	-120.1	-0.037	1185.8	-43.7	-0.037	115.6	-0.4	-0.037	0.0	-44.2	-1.000
88 ONT FORETS	292.3	-32.4	-0.100	16.8	-1.9	-0.100	10.0	-1.1	-0.100	5.9	-0.2	-0.051
89 ONT PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	14.8	-0.0	-0.020	0.7	-0.2	-0.024	1.0	-0.0	-0.024	0.1	-0.0	-0.142
90 ONT MINES METALLIQUES	2014.3	-35.4	-0.017	597.7	-10.9	-0.018	30.6	-0.5	-0.017	154.1	-5.1	-0.020
91 ONT COMBUSTIBLES MINERAUX	50.9	-1.3	-0.026	21.7	-0.6	-0.026	0.8	-0.0	-0.026	0.0	-0.0	-0.024
92 ONT MINES & CARR NON METAL	372.6	-4.8	-0.013	100.3	-1.4	-0.013	5.7	-0.1	-0.013	54.4	-0.5	-0.013
93 ONT SERVICES MINIERS	121.2	-3.5	-0.028	16.1	-0.5	-0.031	1.8	-0.1	-0.028	10.3	-0.3	-0.032
94 ONT IND DES ALIM & BOISSONS	5665.6	-99.7	-0.017	630.8	-35.0	-0.053	92.0	-1.6	-0.017	569.9	-98.0	-0.072
95 ONT INDUSTRIE DU TABAC	249.9	-108.5	-0.277	36.0	-26.1	-0.420	2.8	-1.0	-0.272	35.4	-100.1	-0.739
96 ONT CAOUT & PROD MAT PLAST	1157.1	-54.8	-0.049	172.2	-33.8	-0.162	35.5	-1.8	-0.049	190.0	-26.0	-0.120
97 ONT INDUSTRIE DU CUIR	269.7	-18.7	-0.053	8.4	-8.0	-0.487	12.6	-0.7	-0.053	47.8	-11.7	-0.196
98 ONT INDUSTRIE DU TEXTILE	746.7	-519.8	-0.300	71.2	-30.5	-0.300	28.1	-10.3	-0.300	0.0	-276.7	-1.000
99 ONT BONNETERIE	132.5	-17.8	-0.119	9.9	-0.9	-0.409	7.0	-0.9	-0.119	25.9	-12.6	-0.328
100 ONT INDUSTRIE DU VETEMENT	364.5	-54.1	-0.148	20.5	-3.6	-0.148	20.3	-3.5	-0.148	0.0	-60.7	-1.000
101 ONT INDUSTRIE DU BOIS	609.6	-20.6	-0.033	36.3	-2.3	-0.060	21.3	-0.7	-0.033	39.2	-3.0	-0.071
102 ONT INDUSTRIE DU MEUBLE	603.8	-65.2	-0.098	57.8	-6.2	-0.098	28.0	-2.6	-0.095	0.0	-61.6	-1.000
103 ONT INDUSTRIE DU PAPIER	2024.6	-381.5	-0.159	194.1	-37.5	-0.159	42.9	-8.1	-0.159	0.0	-285.2	-1.000
104 ONT IMPR, ED, & ACT ANNEXES	1145.6	-125.8	-0.099	187.8	-16.2	-0.099	96.0	-5.0	-0.099	0.0	-73.3	-1.000
105 ONT IND METALLIQUE PRIMAIRE	3678.0	-167.9	-0.098	800.3	-43.5	-0.098	73.5	-3.4	-0.044	359.0	-70.7	-0.166
106 ONT PRO DES PROD METALLIQUES	3193.5	-305.7	-0.087	583.0	-59.8	-0.115	87.6	-8.4	-0.087	118.6	-225.8	-0.650
107 ONT IND DE LA MACHINERIE	2122.8	-27.6	-0.013	216.7	-17.1	-0.073	60.3	-0.8	-0.013	221.8	-5.8	-0.025
108 ONT IND DU MAT DE TRANSPORT	7779.1	-58.1	-0.007	607.6	-59.8	-0.090	121.9	-0.4	-0.007	977.2	-18.0	-0.036
109 ONT IND DES APP ELECTRIQUES	2663.0	-332.2	-0.111	234.8	-55.6	-0.192	86.4	-10.8	-0.111	215.5	-284.1	-0.569
110 ONT IND DES PROD MIN NON MET	1088.3	-131.5	-0.116	168.9	-22.1	-0.116	27.3	-3.6	-0.116	0.0	-104.7	-1.000
111 ONT IND DES PROD DU PETROLE	1410.7	-57.5	-0.039	54.2	-2.9	-0.047	9.8	-0.4	-0.039	19.8	-1.2	-0.056
112 ONT IND CHIMIQUE & PROD CONN	2151.9	-606.1	-0.220	293.2	-82.6	-0.220	37.2	-10.5	-0.220	0.0	-493.9	-1.000
113 ONT IND MANUF DIVERSES	1170.7	-39.7	-0.033	149.9	-21.8	-0.125	81.5	-1.4	-0.033	176.0	-14.7	-0.077
114 ONT IND DE LA CONSTRUCTION	6583.1	-51.2	-0.008	588.7	-4.7	-0.008	223.2	-1.8	-0.008	4.8	-0.1	-0.026
115 ONT TRANSPORTS & ENT	5501.5	-896.9	-0.140	1040.4	-179.1	-0.140	102.9	-16.8	-6.180	0.0	-671.8	-1.000
116 ONT COMMUNICATIONS	2114.0	-55.0	-0.025	138.3	-20.1	-0.026	34.5	-1.0	-0.025	18.6	-0.3	-0.016
117 ONT ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	2296.2	-51.3	-0.022	1176.6	-26.5	-0.022	42.9	-1.0	-0.022	0.0	-0.5	-1.000
118 ONT COMMERCE DE GROS	2710.2	-628.0	-0.187	569.9	-131.2	-0.187	206.8	-47.6	-0.187	0.0	-520.9	-1.000
119 ONT COMMERCE DE DETAIL	8296.7	-87.1	-0.011	850.8	-13.3	-0.015	327.9	-3.6	-0.011	101.8	-1.8	-0.018
120 ONT IND DEC PAR LEUR PROP	3226.3	0.0	0.0	1938.8	0.0	0.0	61.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
121 ONT AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	6757.3	-133.5	-0.019	1893.9	-37.8	-0.019	128.2	-2.5	-0.019	698.5	-17.7	-0.025
122 ONT ENSEIGN & SERV MEDICAUX	2082.6	-26.5	-0.013	1206.3	-15.7	-0.013	89.1	-1.2	-0.013	0.0	-0.0	-0.030
123 ONT SERV DIV & LOISIRS	1154.2	-10.3	-0.009	220.8	-2.0	-0.009	50.5	-0.5	-0.009	0.9	-0.0	-0.022
124 ONT SERV FOURNIS AUX ENT	3886.6	-78.8	-0.020	1158.9	-24.1	-0.020	188.5	-3.1	-0.020	565.2	-10.5	-0.018
125 ONT HEBERGEMENT,RESTAURATION	8325.0	-80.2	-0.009	905.7	-8.4	-0.009	188.6	-1.8	-0.009	5.2	-0.1	-0.017
126 ONT AUT SERV PERS & DIVERS	1392.9	-19.1	-0.014	398.5	-5.5	-0.014	80.7	-0.8	-0.014	0.7	-0.0	-0.020
127 ONT MARGES DE TRANSPORTS	2784.4	-99.7	-0.035	-0.0	0.0	-0.035	52.1	-1.9	-0.035	357.6	-18.1	-0.048
128 ONT FONCT DE BIEN, LAB, CAF	5054.6	-258.1	-0.049	0.0	-0.0	-0.049	220.5	-11.3	-0.049	592.8	-44.3	-0.070
129 ONT TOURISME, PROMOTION, PUB	2618.2	-133.4	-0.049	0.0	-0.0	-0.049	114.0	-5.8	-0.049	306.5	-22.9	-0.070

SIMULATION 7: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 110% des marges bénéficiaires minima.

REGION 8 WEST.CND

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1 RDC AGRICULTURE	5614.7	-221.6	-0.038	2983.8	-129.6	-0.042	257.8	-10.2	-0.038	490.6	-61.5	-0.111
2 RDC FORETS	1936.8	-35.7	-0.018	132.8	-2.5	-0.018	12.0	-0.6	-0.018	10.0	-0.7	-0.063
3 RDC PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	257.7	-22.7	-0.081	107.8	-9.5	-0.081	20.3	-1.8	-0.081	2.9	-0.6	-0.182
4 RDC MINES METALLIQUES	2236.9	-33.4	-0.015	703.8	-11.0	-0.015	21.5	-0.3	-0.015	199.5	-19.5	-0.086
5 RDC COMBUSTIBLES MINERAUX	5078.6	-77.1	-0.015	2872.5	-42.2	-0.015	68.9	-0.7	-0.015	73.3	-5.4	-0.074
6 RDC MINES A CARACTON METAL	200.2	-5.3	-0.026	76.8	-2.0	-0.026	1.9	-0.1	-0.026	15.3	-2.5	-0.161
7 RDC SERVICES SINCIES	391.2	-12.0	-0.031	51.8	-1.8	-0.035	5.8	-0.1	-0.031	41.6	-7.1	-0.166
8 RDC IND DES ALIM & BOISSONS	4581.7	-475.7	-0.098	365.1	-59.5	-0.098	82.4	-8.9	-0.098	0.0	-418.5	-1.000
9 RDC INDUSTRIE DU TABAC	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10 RDC CAOUT & PROD MAT PLAST	110.2	-57.2	-0.342	14.0	-7.7	-0.542	5.0	-2.8	-0.382	0.0	-55.6	-1.000
11 RDC INDUSTRIE DU CHIM	37.4	-0.9	-0.029	2.4	-0.4	-0.139	2.1	-0.1	-0.029	2.3	-0.5	-0.180
12 RDC INDUSTRIE DU TEXTILE	101.3	-31.2	-0.235	10.3	-3.2	-0.235	0.5	-1.0	-0.235	0.0	-26.5	-1.000
13 RDC PAPETERIE	37.9	-0.9	-0.110	5.0	-0.1	-0.385	0.2	-0.3	-0.110	7.9	-1.1	-0.140
14 RDC INDUSTRIE DU VETEMENT	221.1	-16.8	-0.075	19.1	-1.1	-0.075	12.6	-1.0	-0.075	0.0	-16.9	-1.000
15 RDC INDUSTRIE DU BOIS	2506.1	-69.2	-0.038	193.8	-5.1	-0.038	62.9	-2.3	-0.038	0.0	-72.0	-1.000
16 RDC INDUSTRIE DU MEUBLE	172.7	-3.5	-0.020	15.9	-0.3	-0.020	8.8	-0.2	-0.020	0.0	-3.8	-1.000
17 RDC INDUSTRIE DU PAPIER	2705.8	-18.5	-0.007	349.4	-0.8	-0.018	85.2	-0.5	-0.007	87.2	-2.4	-0.050
18 RDC IMPR, ED, & ACT ANNEXES	885.6	-18.1	-0.020	65.6	-1.4	-0.020	28.1	-0.5	-0.020	0.0	-2.5	-1.000
19 RDC IND METALLIQUE PRIMAIRE	918.4	-38.0	-0.040	117.3	-4.9	-0.070	25.8	-1.1	-0.030	53.6	-8.0	-0.150
20 RDC IND DES PROD METALLIQUES	903.7	-85.6	-0.056	112.5	-7.9	-0.066	31.0	-2.2	-0.066	0.0	-51.0	-1.000
21 RDC IND DE LA MACHINERIE	866.9	-27.0	-0.055	52.6	-1.9	-0.055	18.8	-1.1	-0.055	0.0	-28.7	-1.000
22 RDC IND DU MAT DE TRANSPORT	859.1	-4.1	-0.009	110.5	-3.5	-0.031	57.5	-0.4	-0.009	18.2	-2.4	-0.119
23 RDC IND DES APP ELECTRIQUES	287.2	-2.7	-0.009	35.2	-1.3	-0.036	10.8	-0.1	-0.009	10.5	-0.3	-0.025
24 RDC IND DES PROD MIN NON MET	506.7	-0.7	-0.008	122.7	-1.5	-0.012	15.5	-0.1	-0.008	9.5	-0.8	-0.080
25 RDC IND DES PROD DU PETROLE	2817.5	-33.8	-0.016	71.5	-2.4	-0.032	5.8	-0.1	-0.016	230.1	-8.0	-0.033
26 RDC IND CHIMIQUE & PROD CONN	579.2	-32.6	-0.053	92.5	-7.2	-0.073	11.2	-0.6	-0.053	29.0	-8.5	-0.227
27 RDC IND MANUF DIVERSES	120.3	-1.3	-0.011	17.3	-0.6	-0.033	9.3	-0.1	-0.011	5.9	-0.8	-0.063
28 RDC IND DE LA CONSTRUCTION	3072.8	-22.8	-0.005	767.7	-2.1	-0.005	231.4	-0.6	-0.003	2.3	-0.1	-0.031
29 RDC TRANSPORTS A ENT	3039.3	-209.8	-0.065	616.7	-82.5	-0.065	59.9	-4.1	-0.065	0.0	-148.8	-1.000
30 RDC COMMUNICATIONS	1946.7	-18.5	-0.017	348.3	-5.9	-0.017	21.0	-0.4	-0.017	0.0	-5.1	-1.000
31 RDC ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1252.4	-19.1	-0.015	675.2	-10.3	-0.015	28.7	-0.4	-0.015	0.0	-0.7	-1.000
32 RDC COMMERCE DE GROS	3213.7	-178.8	-0.053	676.2	-37.5	-0.053	291.1	-15.4	-0.053	0.0	-149.7	-1.000
33 RDC COMMERCE DE DETAIL	4011.1	-101.8	-0.023	897.0	-20.7	-0.023	330.9	-7.6	-0.023	0.0	-89.6	-1.000
34 RDC IMM REC PAR LEUR PROP	2335.5	0.0	0.0	1905.2	0.0	0.0	85.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
35 RDC AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	3782.6	-66.2	-0.018	1678.8	-23.2	-0.018	92.5	-1.3	-0.014	171.8	-6.1	-0.034
36 RDC ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1860.4	-6.9	-0.004	1116.8	-0.1	-0.004	99.0	-0.4	-0.004	0.0	-0.0	-0.033
37 RDC SERV DIV & LOISIRS	1032.3	-2.0	-0.002	196.6	-0.4	-0.002	55.0	-0.1	-0.002	0.2	-0.0	-0.019
38 RDC SERV FOURNIS AUX ENT	3279.0	-22.3	-0.007	1159.3	-7.9	-0.007	170.6	-1.2	-0.007	183.4	-2.6	-0.014
39 RDC HEBERGEMENT,RESTAURATION	8908.7	-10.5	-0.003	1026.7	-3.0	-0.003	261.3	-0.8	-0.003	1.6	-0.0	-0.023
40 RDC AUT SERV PERS & DIVERS	1270.7	-0.8	-0.004	372.5	-1.4	-0.004	67.7	-0.3	-0.004	0.2	-0.0	-0.024
41 RDC MARGES DE TRANSPORTS	1095.8	-26.5	-0.024	-0.0	0.0	-0.024	21.6	-0.5	-0.024	51.4	-3.6	-0.066
42 RDC FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2120.2	-68.6	-0.031	0.0	-0.0	-0.031	112.9	-3.7	-0.031	86.3	-8.2	-0.087
43 RDC TOURISME, PROMOTION, PUB	1096.2	-35.5	-0.031	0.0	-0.0	-0.031	58.4	-1.9	-0.031	44.6	-4.3	-0.087

SIMULATION 8: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 120% des marges bénéficiaires minima.

REGION 8 QUEBEC

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
84 QUE AGRICULTURE	1187.2	-217.2	-0.155	538.5	-99.4	-0.156	71.9	-13.1	-0.155	34.1	-1.2	-0.033
85 QUE FORETS	472.2	-33.9	-0.067	31.7	-2.3	-0.067	16.3	-1.2	-0.067	31.8	-3.1	-0.090
86 QUE PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	17.1	-3.3	-0.162	8.1	-1.6	-0.162	1.6	-0.3	-0.162	0.9	-0.1	-0.076
87 QUE MINES METALLIQUES	616.1	-55.0	-0.082	268.1	-24.1	-0.082	14.4	-1.3	-0.082	67.2	-2.9	-0.041
88 QUE COMBUSTIBLES MINERAUX	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
89 QUE MINES & CARR NON METAL	536.7	-13.2	-0.024	209.9	-5.4	-0.025	12.5	-0.3	-0.028	37.0	-1.5	-0.038
90 QUE SERVICES MINIERS	55.6	-6.8	-0.109	9.4	-1.2	-0.113	1.3	-0.2	-0.109	3.5	-0.2	-0.058
91 QUE IND DES ALIM & BOISSONS	2848.1	-1001.0	-0.260	249.6	-89.7	-0.260	48.9	-17.2	-0.260	0.0	-825.3	-1.000
92 QUE INDUSTRIE DU TABAC	80.0	-226.2	-0.739	10.3	-29.2	-0.739	1.8	-5.0	-0.739	0.0	-197.3	-1.000
93 QUE CAOUT & PROD MAT PLAST	226.0	-208.0	-0.479	34.2	-32.9	-0.490	8.8	-7.7	-0.479	5.8	-173.8	-0.970
94 QUE INDUSTRIE DU CUIR	130.1	-122.0	-0.484	8.0	-9.0	-0.689	7.5	-7.1	-0.488	17.5	-105.3	-0.855
95 QUE INDUSTRIE DU TEXTILE	541.0	-[illegible]	-0.572	58.3	-51.2	-0.572	19.5	-26.0	-0.572	0.0	-491.2	-1.000
96 QUE BONNETERIE	272.5	-136.3	-0.350	16.3	-27.3	-0.626	12.5	-6.2	-0.330	61.4	-109.2	-0.620
97 QUE INDUSTRIE DU VETEMENT	781.5	-622.7	-0.443	91.6	-55.3	-0.443	43.4	-38.6	-0.443	0.0	-567.5	-1.000
98 QUE INDUSTRIE DU BOIS	728.8	-35.3	-0.046	57.1	-14.2	-0.200	27.5	-1.3	-0.046	140.5	-5.7	-0.039
99 QUE INDUSTRIE DU MEUBLE	284.2	-205.9	-0.413	27.7	-19.5	-0.413	13.7	-9.6	-0.413	0.0	-198.2	-1.000
00 QUE INDUSTRIE DU PAPIER	2228.2	-179.2	-0.074	305.0	-28.5	-0.208	68.8	-5.9	-0.078	870.3	-65.5	-0.119
01 QUE IMPR, ED, & ACT ANNEXES	561.6	-209.5	-0.271	82.3	-31.1	-0.274	21.4	-8.0	-0.271	6.4	-169.3	-0.961
02 QUE IND METALLIQUE PRIMAIRE	1253.8	-474.5	-0.275	147.5	-73.3	-0.332	25.5	-9.7	-0.275	210.4	-586.9	-0.822
03 QUE IND DES PROD METALLIQUES	904.5	-452.8	-0.334	118.5	-57.2	-0.334	30.3	-15.2	-0.334	0.0	-301.8	-1.000
04 QUE IND DE LA MACHINERIE	474.9	-11.2	-0.023	68.0	-11.8	-0.151	19.9	-0.5	-0.023	143.2	-4.0	-0.027
05 QUE IND DU MAT DE TRANSPORT	1163.6	-202.9	-0.148	78.2	-27.9	-0.263	29.7	-5.2	-0.148	92.6	-190.3	-0.673
06 QUE IND DES APP ELECTRIQUES	1918.3	-36.7	-0.035	118.0	-53.8	-0.313	37.8	-1.4	-0.035	478.2	-21.1	-0.043
07 QUE IND DES PROD MIN NON MET	565.6	-23.8	-0.040	122.7	-9.7	-0.073	17.3	-0.7	-0.040	84.5	-4.5	-0.050
08 QUE IND DES PROD DU PETROLE	1601.0	-57.9	-0.035	66.6	-6.2	-0.085	3.7	-0.1	-0.035	273.6	-15.1	-0.055
09 QUE IND CHIMIQUE & PROD CONS	587.1	-645.2	-0.524	83.9	-92.3	-0.524	18.8	-16.3	-0.524	0.0	-539.1	-1.000
10 QUE IND MANUF DIVERSES	256.6	-201.6	-0.440	35.3	-91.7	-0.556	12.1	-9.5	-0.440	82.5	-185.5	-0.692
11 QUE IND DE LA CONSTRUCTION	5648.1	-81.0	-0.007	474.8	-3.8	-0.007	140.0	-1.0	-0.007	5.2	-0.1	-0.021
12 QUE TRANSPORTS & ENT	2662.9	-238.6	-0.082	538.2	-47.9	-0.082	84.9	-7.6	-0.082	0.0	-134.1	-1.000
13 QUE COMMUNICATIONS	1011.6	-83.9	-0.077	302.8	-25.1	-0.077	32.3	-2.7	-0.077	0.0	-57.9	-1.000
14 QUE ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1041.2	-136.5	-0.116	620.2	-81.3	-0.116	33.2	-4.4	-0.116	0.0	-73.9	-1.000
15 QUE COMMERCE DE GROS	2436.6	-139.0	-0.054	795.9	-45.7	-0.054	155.5	-8.9	-0.054	925.8	-27.6	-0.029
16 QUE COMMERCE DE DETAIL	3576.5	-51.8	-0.014	960.1	-45.7	-0.091	228.3	-3.3	-0.014	640.6	-1.6	-0.002
17 QUE INST OCC PAR LEUR PROP	2192.5	0.0	0.0	1316.1	0.0	0.0	34.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
18 QUE AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	4020.8	-120.0	-0.029	1357.2	-40.5	-0.029	73.0	-2.2	-0.029	1186.2	-26.3	-0.022
19 QUE ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1721.7	-11.2	-0.006	835.6	-5.4	-0.006	79.9	-0.5	-0.006	0.1	-0.0	-0.020
20 QUE SERV DIV & LOISIRS	1052.4	-8.2	-0.008	252.5	-0.9	-0.004	48.8	-0.2	-0.004	3.2	-0.0	-0.010
21 QUE SERV FOURNIS AUX ENT	2746.3	-41.3	-0.015	1077.8	-16.2	-0.015	127.5	-1.9	-0.015	577.1	-11.8	-0.020
22 QUE HEBERGEMENT,RESTAURATION	3652.8	-25.9	-0.007	848.6	-0.0	-0.007	169.5	-1.2	-0.007	7.8	-0.2	-0.021
23 QUE AUT SERV PERS & DIVERS	1177.0	-10.5	-0.009	357.7	-3.1	-0.009	54.6	-0.5	-0.009	0.8	-0.0	-0.023
24 QUE MARGES DE TRANSPORTS	1235.5	-81.6	-0.062	-0.0	0.0	-0.062	39.4	-2.6	-0.062	53.4	-2.2	-0.039
25 QUE FOURNI DE MUR, LAB, CAF	2215.3	-176.2	-0.074	0.0	-0.0	-0.074	102.8	-8.2	-0.074	975.6	-58.7	-0.055
26 QUE TOURISME, PROMOTION, PUB	1144.6	-91.0	-0.074	0.0	-0.0	-0.074	53.1	-4.2	-0.074	504.1	-29.3	-0.055

SIMULATION 8: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 120% des marges bénéficiaires minima.

REGION # ONTARIO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
87 ONT AGRICULTURE	3129.7	-137.9	-0.042	1139.4	-50.2	-0.042	114.9	-5.1	-0.042	0.0	-44.2	-1.000
88 ONT FORETS	290.3	-33.4	-0.106	16.6	-2.0	-0.106	9.9	-1.2	-0.106	3.8	-0.5	-0.065
89 ONT PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	14.7	-0.4	-0.027	8.6	-0.2	-0.027	1.4	-0.0	-0.027	0.1	-0.0	-0.152
90 ONT MINES METALLIQUES	1946.2	-103.5	-0.051	577.5	-31.1	-0.051	29.5	-1.6	-0.051	143.8	-15.5	-0.085
91 ONT COMBUSTIBLES MINERAUX	50.6	-1.7	-0.032	21.6	-0.7	-0.032	0.8	-0.0	-0.032	0.0	-0.0	-0.034
92 ONT MINES & CARR NON METAL	331.0	-46.5	-0.123	89.2	-12.5	-0.123	5.0	-0.7	-0.123	0.0	-34.9	-1.000
93 ONT SERVICES MINIERS	114.6	-10.2	-0.082	15.2	-1.0	-0.080	1.7	-0.2	-0.082	9.2	-1.0	-0.133
94 ONT IND DES ALIM & BOISSONS	5654.7	-130.6	-0.023	627.6	-38.2	-0.057	91.5	-2.1	-0.023	558.2	-55.7	-0.091
95 ONT INDUSTRIE DU TABAC	275.0	-125.4	-0.510	37.3	-28.8	-0.400	2.6	-1.2	-0.310	21.5	-114.0	-0.842
96 ONT CAOUT & PROD MAT PLAST	1114.6	-112.3	-0.092	168.7	-57.0	-0.180	33.9	-3.4	-0.092	147.5	-66.6	-0.314
97 ONT INDUSTRIE DU CUIR	263.1	-16.5	-0.058	8.4	-7.9	-0.485	12.5	-0.8	-0.058	47.0	-12.4	-0.209
98 ONT INDUSTRIE DU TEXTILE	748.2	-322.2	-0.302	71.0	-30.7	-0.302	24.0	-10.4	-0.302	0.0	-274.7	-1.000
99 ONT BONNETERIE	131.9	-18.4	-0.123	9.9	-6.9	-0.411	6.9	-1.0	-0.125	25.7	-12.8	-0.333
100 ONT INDUSTRIE DU VETEMENT	368.3	-64.3	-0.149	20.5	-3.6	-0.149	20.3	-3.6	-0.149	0.0	-60.7	-1.000
101 ONT INDUSTRIE DU BOIS	605.8	-24.4	-0.039	36.1	-2.6	-0.066	21.2	-0.9	-0.039	58.9	-3.4	-0.080
102 ONT INDUSTRIE DU MEUBLE	602.6	-66.0	-0.099	57.3	-6.3	-0.099	23.9	-2.6	-0.099	0.0	-61.6	-1.000
103 ONT INDUSTRIE DU PAPIER	2006.5	-399.5	-0.166	197.3	-39.3	-0.166	42.5	-8.5	-0.166	0.0	-286.2	-1.000
104 ONT IMPR, ED, & ACT ANNEXES	1132.1	-138.9	-0.109	146.0	-17.9	-0.109	45.4	-5.6	-0.109	0.0	-75.3	-1.000
105 ONT IND METALLIQUE PRIMAIRE	3291.4	-604.6	-0.157	374.1	-69.8	-0.157	64.8	-12.1	-0.157	0.0	-424.7	-1.000
106 ONT IND DES PROD METALLIQUES	3036.2	-465.0	-0.132	375.6	-57.3	-0.132	83.5	-12.7	-0.132	0.0	-359.4	-1.000
107 ONT IND DE LA MACHINERIE	2112.1	-38.0	-0.018	215.7	-18.1	-0.077	60.0	-1.1	-0.018	220.0	-7.6	-0.053
108 ONT IND DU MAT DE TRANSPORT	7762.1	-71.1	-0.009	605.7	-60.7	-0.091	121.6	-1.1	-0.009	471.4	-23.8	-0.048
109 ONT IND DES APP ELECTRIQUES	2439.0	-556.3	-0.196	234.2	-55.8	-0.192	79.2	-18.1	-0.186	17.7	-481.9	-0.965
110 ONT IND DES PROD MIN NON MET	996.5	-139.3	-0.123	167.6	-23.4	-0.123	27.1	-3.8	-0.123	0.0	-104.7	-1.000
111 ONT IND DES PROD DU PETROLE	1400.5	-67.7	-0.046	58.8	-5.3	-0.058	9.7	-0.5	-0.046	19.5	-1.7	-0.080
112 ONT IND CHIMIQUE & PROD CONN	2124.8	-629.2	-0.228	290.1	-85.7	-0.228	36.8	-10.9	-0.228	0.0	-445.9	-1.000
113 ONT IND MANUF DIVERSES	1137.5	-72.9	-0.060	147.5	-23.8	-0.139	40.5	-2.6	-0.060	150.4	-40.4	-0.212
114 ONT IND DE LA CONSTRUCTION	6372.7	-61.6	-0.010	587.7	-5.7	-0.010	222.6	-2.2	-0.010	4.7	-0.2	-0.031
115 ONT TRANSPORTS & ENT	5445.8	-953.0	-0.149	1087.2	-190.5	-0.149	101.8	-17.8	-0.149	0.0	-671.8	-1.000
116 ONT COMMUNICATIONS	2102.8	-66.3	-0.031	734.4	-24.0	-0.032	39.3	-1.2	-0.031	16.5	-0.5	-0.021
117 ONT ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	2280.1	-67.4	-0.029	1170.3	-34.6	-0.029	42.6	-1.3	-0.029	0.0	-0.5	-1.000
118 ONT COMMERCE DE GROS	2677.1	-657.1	-0.197	563.0	-138.2	-0.197	204.3	-50.2	-0.197	0.0	-528.9	-1.000
119 ONT COMMERCE DE DETAIL	8185.2	-158.6	-0.037	836.4	-31.7	-0.037	319.4	-12.1	-0.037	0.0	-103.6	-1.000
120 ONT IMP DCC PAR LEUR PROP	3224.5	0.0	0.0	1934.4	0.0	0.0	61.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
121 ONT AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	6723.5	-167.4	-0.024	1864.4	-46.9	-0.024	127.6	-3.2	-0.024	686.7	-21.5	-0.030
122 ONT ENSEIGN & SERV MEDICAUX	2036.6	-32.5	-0.016	1202.7	-19.2	-0.016	84.8	-1.4	-0.016	0.0	-0.0	-0.036
123 ONT SERV DIV & LOISIRS	1151.9	-12.7	-0.011	220.4	-2.4	-0.011	50.2	-0.6	-0.011	0.8	-0.0	-0.027
124 ONT SERV FOURNIS AUX ENT	3388.2	-89.5	-0.026	1152.6	-30.4	-0.026	147.7	-3.9	-0.026	560.7	-15.0	-0.023
125 ONT HEBERGEMENT,RESTAURATION	8315.9	-49.4	-0.011	903.8	-10.3	-0.011	188.2	-2.2	-0.011	5.2	-0.1	-0.021
126 ONT AUT SERV PERS & DIVERS	1384.6	-23.5	-0.017	397.2	-6.7	-0.017	60.5	-1.0	-0.017	0.7	-0.0	-0.025
127 ONT MARGES DE TRANSPORTS	2748.6	-135.5	-0.047	-0.0	0.0	-0.047	51.4	-2.5	-0.047	352.2	-23.5	-0.063
128 ONT FOURNI DE RUR, LAN, CAF	4983.4	-330.8	-0.062	0.0	-0.0	-0.062	217.3	-14.4	-0.062	543.8	-55.4	-0.094
129 ONT TOURISME, PROMOTION, PUB	2576.7	-171.0	-0.062	0.0	-0.0	-0.062	112.3	-7.5	-0.062	301.8	-27.6	-0.084

SIMULATION 8: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée à 120% des marges bénéficiaires minima.

REGION # REST.CND

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	ROC	AGRICULTURE	5611.9	-224.4	-0.038	2982.3	-151.1	-0.042	257.7	-10.3	-0.038	490.4	-61.7	-0.112
2	ROC	FORETS	1916.4	-56.0	-0.028	131.9	-3.8	-0.028	31.7	-0.9	-0.028	0.6	-10.6	-1.000
3	ROC	PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	257.5	-22.9	-0.082	107.8	-9.6	-0.082	20.5	-1.8	-0.082	2.9	-0.6	-0.163
4	ROC	MINES METALLIQUES	2027.5	-242.8	-0.107	637.9	-76.8	-0.107	19.5	-2.3	-0.107	0.0	-214.1	-1.000
5	ROC	COMBUSTIBLES MINERAUX	4949.4	-206.3	-0.040	2019.6	-88.9	-0.040	47.7	-2.0	-0.040	72.9	-6.3	-0.079
6	ROC	MINES & CARR NON METAL	198.1	-7.4	-0.036	75.2	-2.8	-0.036	1.9	-0.1	-0.036	15.0	-2.9	-0.161
7	ROC	SERVICES MINIERS	385.4	-18.2	-0.045	51.0	-2.5	-0.047	3.7	-0.2	-0.045	40.6	-6.2	-0.168
8	ROC	IND DES ALIM & BOISSONS	4378.5	-476.9	-0.098	364.9	-39.7	-0.098	82.3	-9.0	-0.098	0.0	-418.3	-1.000
9	ROC	INDUSTRIE DU TABAC	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10	ROC	CAOUT & PROD MAT PLAST	109.9	-57.5	-0.348	14.7	-7.7	-0.348	5.9	-2.8	-0.348	0.0	-55.6	-1.000
11	ROC	INDUSTRIE DU CUIR	36.9	-1.3	-0.035	2.5	-0.4	-0.141	2.1	-0.1	-0.035	2.3	-0.6	-0.205
12	ROC	INDUSTRIE DU TEXTILE	101.4	-31.7	-0.238	10.2	-3.2	-0.238	8.6	-1.4	-0.238	0.0	-26.5	-1.000
13	ROC	BONNETERIE	36.0	-6.7	-0.157	3.4	-2.0	-0.574	2.1	-0.4	-0.157	6.3	-5.6	-0.470
14	ROC	INDUSTRIE DU VETEMENT	221.0	-18.1	-0.076	14.1	-1.1	-0.076	12.6	-1.0	-0.076	0.0	-16.9	-1.000
15	ROC	INDUSTRIE DU BOIS	2499.1	-96.2	-0.037	143.4	-5.5	-0.037	67.7	-2.6	-0.037	0.0	-72.0	-1.000
16	ROC	INDUSTRIE DU MEUBLE	172.5	-3.7	-0.021	15.9	-0.3	-0.021	8.4	-0.2	-0.021	0.0	-3.0	-1.000
17	ROC	INDUSTRIE DU PAPIER	2755.8	-68.6	-0.024	345.6	-8.6	-0.024	44.3	-1.1	-0.024	0.0	-50.0	-1.000
18	ROC	IMPR, ED. & ACT ANNEXES	886.3	-9.4	-0.019	65.6	-1.3	-0.020	24.2	-0.5	-0.019	2.6	-0.2	-0.055
19	ROC	IND METALLIQUE PRIMAIRE	914.4	-42.0	-0.044	116.7	-9.4	-0.079	25.6	-1.2	-0.044	53.3	-8.3	-0.134
20	ROC	IND DES PROD METALLIQUES	901.2	-66.0	-0.068	112.2	-8.2	-0.068	31.0	-2.3	-0.068	0.0	-51.0	-1.000
21	ROC	IND DE LA MACHINERIE	465.8	-27.6	-0.056	32.5	-1.9	-0.056	18.8	-1.1	-0.056	0.0	-24.7	-1.000
22	ROC	IND DU MAT DE TRANSPORT	956.2	-11.9	-0.012	110.3	-3.7	-0.032	37.4	-0.5	-0.012	17.3	-3.3	-0.162
23	ROC	IND DES APP ELECTRIQUES	288.8	-3.1	-0.011	35.1	-1.4	-0.038	14.8	-0.2	-0.011	10.5	-0.3	-0.028
24	ROC	IND DES PROD MIN NON MET	545.4	-6.0	-0.011	122.0	-1.8	-0.015	16.3	-0.2	-0.011	9.8	-0.9	-0.089
25	ROC	IND DES PROD DU PETROLE	1776.2	-275.2	-0.134	64.0	-9.9	-0.134	5.1	-0.8	-0.134	0.0	-242.1	-1.000
26	ROC	IND CHIMIQUE & PROD CONN	561.1	-50.7	-0.083	90.4	-9.4	-0.094	10.9	-1.0	-0.083	17.0	-20.5	-0.546
27	ROC	IND MANUF DIVERSES	120.0	-1.6	-0.013	17.2	-0.6	-0.035	9.3	-0.1	-0.013	5.9	-0.8	-0.065
28	ROC	IND DE LA CONSTRUCTION	8072.6	-42.2	-0.005	765.8	-4.0	-0.005	230.8	-1.2	-0.005	2.3	-0.1	-0.034
29	ROC	TRANSPORTS & ENT	3021.4	-227.7	-0.070	613.1	-86.2	-0.070	59.5	-8.5	-0.070	0.0	-140.8	-1.000
30	ROC	COMMUNICATIONS	1088.0	-21.2	-0.019	383.8	-6.7	-0.019	21.4	-0.4	-0.019	0.0	-5.1	-1.000
31	ROC	ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1230.1	-41.4	-0.033	663.2	-22.3	-0.033	24.2	-0.8	-0.033	0.0	-0.7	-1.000
32	ROC	COMMERCE DE GROS	3207.4	-184.7	-0.058	674.9	-38.9	-0.058	240.6	-13.9	-0.058	0.0	-149.7	-1.000
33	ROC	COMMERCE DE DETAIL	4404.8	-106.1	-0.024	896.5	-21.6	-0.024	330.6	-8.0	-0.024	0.0	-48.6	-1.000
34	ROC	IMP OCC PAR LEUR PROP	2335.5	0.0	0.0	1403.2	0.0	0.0	85.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
35	ROC	AUT'FIN, ASS & AFF IMMOB	4749.3	-99.5	-0.021	1663.2	-34.8	-0.021	91.9	-1.9	-0.021	171.3	-6.7	-0.038
36	ROC	ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1858.3	-9.0	-0.005	1115.5	-5.4	-0.005	98.9	-0.5	-0.005	0.0	-0.0	-0.036
37	ROC	SERV DIV & LOISIRS	1031.7	-2.6	-0.003	196.5	-0.5	-0.003	54.9	-0.1	-0.003	0.2	-0.0	-0.021
38	ROC	SERV FOURNIS AUX ENT	3268.6	-32.6	-0.010	1155.7	-11.5	-0.010	174.0	-1.7	-0.010	183.2	-2.9	-0.015
39	ROC	HEBERGEMENT,RESTAURATION	4908.2	-19.0	-0.004	1025.7	-4.0	-0.004	261.1	-1.0	-0.004	1.6	-0.0	-0.026
40	ROC	AUT SERV PERS & DIVERS	1269.0	-6.5	-0.005	372.0	-1.9	-0.005	67.6	-0.3	-0.005	0.2	-0.0	-0.025
41	ROC	MARGES DE TRANSPORTS	1090.5	-31.8	-0.028	-0.0	0.0	-0.028	21.5	-0.6	-0.028	51.3	-3.4	-0.069
42	ROC	FOURNI DE BUR, LAN, CAF	2097.6	-91.2	-0.042	0.0	-0.0	-0.042	111.7	-4.9	-0.042	85.4	-9.2	-0.097
43	ROC	TOURISME, PROMOTION, PUB	1084.5	-47.1	-0.042	0.0	-0.0	-0.042	57.7	-2.5	-0.042	44.1	-4.7	-0.097

SIMULATION 9: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée au niveau des marges bénéficiaires moyennes observées entre 1961 et 1974.

REGION # QUEBEC

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
44 QUE AGRICULTURE	1185.6	-218.8	-0.156	537.8	-100.1	-0.157	71.8	-13.2	-0.156	34.0	-1.2	-0.035
45 QUE FORETS	420.5	-85.6	-0.169	28.2	-5.7	-0.169	15.0	-3.0	-0.169	0.0	-35.0	-1.000
46 QUE PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	17.1	-3.3	-0.163	8.1	-1.6	-0.163	1.6	-0.3	-0.163	0.9	-0.1	-0.077
47 QUE MINES METALLIQUES	608.2	-62.9	-0.098	260.7	-27.5	-0.098	14.2	-1.5	-0.098	66.9	-3.1	-0.045
48 QUE COMBUSTIBLES MINERAUX	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
49 QUE MINES & CARR NON METAL	539.9	-15.1	-0.027	209.1	-6.1	-0.028	12.5	-0.4	-0.027	36.9	-1.4	-0.036
50 QUE SERVICES MINIERS	58.5	-7.8	-0.126	9.2	-1.4	-0.129	1.3	-0.2	-0.126	3.5	-0.2	-0.062
51 QUE IND DES ALIM & BOISSONS	2881.9	-1003.2	-0.261	240.4	-83.9	-0.261	98.8	-17.2	-0.261	0.0	-823.5	-1.000
52 QUE INDUSTRIE DU TABAC	80.0	-226.2	-0.739	10.3	-29.2	-0.739	1.8	-5.0	-0.739	0.0	-147.5	-1.000
53 QUE CAOUT & PROD MAT PLAST	233.8	-200.2	-0.461	30.2	-32.9	-0.491	8.7	-7.4	-0.461	14.8	-164.4	-0.917
54 QUE INDUSTRIE DU CUIR	110.2	-141.9	-0.563	5.6	-7.4	-0.567	6.4	-8.2	-0.563	0.4	-120.8	-0.997
55 QUE INDUSTRIE DU TEXTILE	533.8	-730.9	-0.578	37.8	-51.8	-0.578	19.2	-26.5	-0.578	0.0	-491.2	-1.000
56 QUE BONNETERIE	223.7	-183.0	-0.450	21.1	-22.6	-0.517	10.5	-8.4	-0.450	14.6	-147.6	-0.910
57 QUE INDUSTRIE DU VETEMENT	779.6	-620.7	-0.445	41.7	-53.4	-0.445	43.5	-34.7	-0.445	0.0	-587.5	-1.000
58 QUE INDUSTRIE DU BOIS	624.9	-136.9	-0.179	54.5	-16.8	-0.235	23.6	-5.2	-0.179	50.9	-95.3	-0.652
59 QUE INDUSTRIE DU MEUBLE	290.0	-203.0	-0.412	27.6	-19.6	-0.416	13.7	-9.6	-0.412	1.5	-196.7	-0.993
60 QUE INDUSTRIE DU PAPIER	2247.0	-160.8	-0.067	308.3	-75.0	-0.196	49.2	-3.5	-0.067	467.3	-66.5	-0.125
61 QUE IMPR, ED, & ACT ANNEXES	718.4	-52.7	-0.068	98.0	-15.4	-0.135	27.4	-2.0	-0.068	154.3	-12.4	-0.074
62 QUE IND METALLIQUE PRIMAIRE	1179.4	-548.5	-0.317	141.6	-79.1	-0.359	24.0	-11.2	-0.317	150.4	-406.4	-0.730
63 QUE IND DES PROD METALLIQUES	908.5	-408.8	-0.331	113.7	-57.9	-0.337	30.5	-15.1	-0.331	10.3	-391.5	-0.974
64 QUE IND DE LA MACHINERIE	477.9	-13.1	-0.027	63.8	-11.6	-0.154	19.8	-0.5	-0.027	142.3	-4.9	-0.033
65 QUE IND DU MAT DE TRANSPORT	1067.4	-299.1	-0.219	82.9	-23.2	-0.219	27.3	-7.6	-0.219	0.0	-282.8	-1.000
66 QUE IND DES APP ELECTRIQUES	1012.7	-90.3	-0.038	117.6	-54.2	-0.316	37.7	-1.5	-0.038	872.3	-23.0	-0.046
67 QUE IND DES PROD MIN NON MET	562.9	-2[illegible]5	-0.045	122.1	-10.3	-0.078	17.3	-0.8	-0.045	83.8	-5.1	-0.056
68 QUE IND DES PROD DU PETROLE	1322.4	-336.5	-0.203	58.1	-14.8	-0.203	3.0	-0.8	-0.203	0.0	-289.6	-1.000
69 QUE IND CHIMIQUE & PROD CONN	583.9	-647.4	-0.525	83.6	-92.6	-0.525	14.8	-16.4	-0.525	0.0	-539.1	-1.000
70 QUE IND MANUF DIVERSES	246.9	-211.4	-0.461	32.6	-42.4	-0.565	11.6	-10.0	-0.461	75.7	-194.3	-0.725
71 QUE IND DE LA CONSTRUCTION	5643.3	-45.9	-0.008	474.4	-3.9	-0.008	139.9	-1.1	-0.008	5.2	-0.1	-0.025
72 QUE TRANSPORTS & ENT	2651.5	-250.0	-0.086	531.9	-50.1	-0.086	89.5	-8.0	-0.086	0.0	-134.1	-1.000
73 QUE COMMUNICATIONS	1013.2	-82.2	-0.075	302.9	-24.6	-0.075	32.3	-2.4	-0.075	0.0	-57.9	-1.000
74 QUE ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1112.4	-65.2	-0.055	662.6	-38.9	-0.055	35.5	-2.1	-0.055	71.7	-2.3	-0.031
75 QUE COMMERCE DE GROS	2424.7	-151.5	-0.059	742.3	-49.3	-0.062	158.8	-9.7	-0.059	922.2	-31.2	-0.033
76 QUE COMMERCE DE DETAIL	3573.2	-55.1	-0.015	959.1	-84.6	-0.092	228.1	-3.5	-0.015	690.3	-1.4	-0.003
77 QUE IMM OCC PAR LEUR PROP	2192.5	0.0	0.0	1516.1	0.0	0.0	39.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
78 QUE AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	4007.1	-133.7	-0.032	1352.6	-45.1	-0.032	72.8	-2.4	-0.032	1181.3	-31.2	-0.026
79 QUE ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1721.1	-11.8	-0.007	835.3	-5.7	-0.007	79.9	-0.5	-0.007	0.1	-0.0	-0.024
80 QUE SERV DIV & LOISIRS	1052.2	-4.8	-0.004	232.4	-1.0	-0.004	48.8	-0.2	-0.004	3.1	-0.1	-0.017
81 QUE SERV FOURNIS AUX ENT	2741.1	-46.4	-0.017	1075.8	-18.2	-0.017	127.2	-2.2	-0.017	574.4	-14.4	-0.025
82 QUE HEBERGEMENT,RESTAURATION	3651.4	-27.3	-0.007	498.3	-6.3	-0.007	169.5	-1.3	-0.007	7.3	-0.2	-0.025
83 QUE AUT SERV PERS & DIVERS	1176.4	-10.8	-0.009	357.6	-3.3	-0.009	54.6	-0.5	-0.009	0.8	-0.0	-0.028
84 QUE MARGES DE TRANSPORTS	1232.1	-85.0	-0.065	-0.0	0.0	-0.065	34.3	-2.7	-0.065	55.2	-2.5	-0.044
85 QUE FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2193.5	-198.0	-0.083	0.0	-0.0	-0.083	101.8	-9.2	-0.083	967.3	-65.1	-0.063
86 QUE TOURISME, PROMOTION, PUB	1133.3	-102.3	-0.083	0.0	-0.0	-0.083	52.6	-4.7	-0.083	499.8	-33.6	-0.063

SIMULATION 9: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée au niveau des marges bénéficiaires moyennes observées entre 1961 et 1974.

REGION # ONTARIO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
87 ONT AGRICULTURE	3118.5	-149.1	-0.046	1135.3	-54.3	-0.046	114.5	-5.5	-0.046	0.0	-44.2	-1.000
88 ONT FORETS	279.1	-45.6	-0.140	16.0	-2.6	-0.140	9.5	-1.6	-0.140	0.0	-4.1	-1.000
89 ONT PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	14.7	-0.4	-0.028	8.6	-0.2	-0.028	1.8	-0.0	-0.028	0.1	-0.0	-0.155
90 ONT MINES METALLIQUES	1789.7	-260.0	-0.127	531.4	-77.2	-0.127	27.1	-3.9	-0.127	0.0	-157.2	-1.000
91 ONT COMBUSTIBLES MINERAUX	50.3	-1.9	-0.037	21.4	-0.8	-0.037	0.8	-0.0	-0.037	0.0	-0.0	-0.037
92 ONT MINES & CARR NON METAL	362.0	-15.4	-0.041	97.4	-4.2	-0.042	5.5	-0.2	-0.041	32.7	-2.1	-0.061
93 ONT SERVICES MINIERS	113.0	-11.7	-0.098	15.0	-1.4	-0.096	1.7	-0.2	-0.098	9.0	-1.6	-0.153
94 ONT IND DES ALIM & BOISSONS	5626.5	-138.8	-0.025	626.7	-39.1	-0.059	91.4	-2.3	-0.024	557.6	-56.3	-0.092
95 ONT INDUSTRIE DU TABAC	253.8	-108.7	-0.755	39.2	-23.0	-0.369	2.4	-1.4	-0.363	1.4	-138.1	-0.990
96 ONT CARBU & PROD MAT PLAST	1146.0	-80.8	-0.066	169.3	-34.3	-0.176	38.9	-2.5	-0.066	184.6	-51.4	-0.185
97 ONT INDUSTRIE DU CUIR	225.7	-55.7	-0.199	11.5	-4.8	-0.296	10.6	-2.6	-0.199	10.6	-48.6	-0.621
98 ONT INDUSTRIE DU TEXTILE	739.3	-227.1	-0.307	70.5	-31.2	-0.307	23.8	-10.6	-0.307	0.0	-274.7	-1.000
99 ONT APPAREILS	115.8	-34.9	-0.232	11.0	-5.8	-0.347	6.1	-1.8	-0.232	10.2	-28.2	-0.734
100 ONT INDUSTRIE DU VETEMENT	368.0	-68.6	-0.149	20.5	-3.6	-0.149	20.3	-3.6	-0.149	0.0	-60.7	-1.000
101 ONT INDUSTRIE DU BOIS	561.5	-68.9	-0.109	34.8	-4.2	-0.109	19.6	-2.4	-0.109	0.0	-62.3	-1.000
102 ONT INDUSTRIE DU MEUBLE	602.7	-65.9	-0.099	57.3	-6.4	-0.100	25.9	-2.6	-0.099	0.7	-61.0	-0.989
103 ONT INDUSTRIE DU PAPIER	1999.3	-406.7	-0.169	196.6	-40.8	-0.169	42.4	-8.6	-0.169	0.0	-286.2	-1.000
104 ONT PROD. ED. & ACT ANNEXES	1124.8	-146.2	-0.115	145.1	-18.9	-0.115	45.1	-5.9	-0.115	0.0	-23.3	-1.000
105 ONT IND METALLIQUE PRIMAIRE	3222.9	-623.1	-0.162	371.9	-71.9	-0.162	64.4	-12.5	-0.162	0.0	-923.7	-1.000
106 ONT IND DES PROD METALLIQUES	3023.1	-476.1	-0.136	379.0	-58.9	-0.136	82.9	-13.1	-0.136	0.0	-533.8	-1.000
107 ONT IND DE LA MACHINERIE	2106.3	-43.8	-0.020	215.2	-18.6	-0.080	59.8	-1.2	-0.020	218.9	-8.7	-0.038
108 ONT IND DU MAT DE TRANSPORT	3607.2	-226.0	-0.029	606.7	-58.7	-0.088	119.2	-3.5	-0.029	380.5	-158.7	-0.312
109 ONT IND DES APP ELECTRIQUES	2915.3	-579.9	-0.198	243.9	-56.1	-0.198	78.8	-15.6	-0.198	0.0	-699.5	-1.000
110 ONT IND DES PROD AIM NON MET	992.7	-133.2	-0.126	168.9	-29.3	-0.126	27.0	-3.9	-0.126	0.0	-104.7	-1.000
111 ONT IND DES PROD DU PETROLE	1578.2	-89.9	-0.061	56.3	-5.0	-0.061	9.5	-0.6	-0.061	0.0	-21.0	-1.000
112 ONT IND CHIMIQUE & PROD CONN	2117.7	-680.3	-0.232	288.6	-87.2	-0.232	36.6	-11.3	-0.232	0.0	-493.9	-1.000
113 ONT IND MANUF DIVERSES	1098.8	-111.6	-0.092	185.1	-26.2	-0.155	39.0	-4.0	-0.092	115.9	-74.9	-0.393
114 ONT IND DE LA CONSTRUCTION	6366.5	-67.8	-0.011	587.2	-6.2	-0.011	222.6	-2.4	-0.011	9.7	-0.2	-0.030
115 ONT TRANSPORTS & ENT	5421.5	-976.9	-0.155	1082.4	-195.0	-0.353	101.4	-18.3	-0.155	0.0	-671.8	-1.000
116 ONT COMMUNICATIONS	2098.2	-70.8	-0.045	732.8	-25.6	-0.034	59.2	-1.3	-0.033	18.5	-0.4	-0.025
117 ONT ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	2274.1	-73.3	-0.031	1167.3	-37.6	-0.031	42.5	-1.4	-0.031	0.0	-0.5	-1.000
118 ONT COMM-CE DE GROS	2662.3	-672.0	-0.202	559.8	-141.3	-0.202	203.2	-51.3	-0.202	0.0	-528.9	-1.000
119 ONT COMMERCE DE DETAIL	4180.0	-163.8	-0.038	835.8	-32.7	-0.038	319.0	-12.5	-0.038	0.0	-105.6	-1.000
120 ONT IMM DEC PAR LEUR PROP	3226.3	0.0	0.0	1938.8	0.0	0.0	61.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
121 ONT AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	6703.6	-187.2	-0.027	1674.9	-52.5	-0.027	127.2	-3.6	-0.027	684.7	-23.3	-0.033
122 ONT ENSEIGN & SERV MEDICAUX	2033.6	-35.5	-0.017	1201.0	-21.0	-0.017	88.7	-1.5	-0.017	0.0	-0.0	-0.040
123 ONT SERV DIV & LOISIRS	1150.7	-13.9	-0.012	220.1	-2.7	-0.012	50.2	-0.6	-0.012	0.8	-0.0	-0.030
124 ONT SERV FOURNIS AUX ENT	3375.8	-103.6	-0.030	1187.8	-35.2	-0.030	187.1	-5.5	-0.030	559.5	-14.2	-0.025
125 ONT HEBERGEMENT,RESTAURATION	4511.3	-53.9	-0.012	902.8	-11.3	-0.012	188.0	-2.4	-0.012	5.2	-0.1	-0.023
126 ONT AUT SERV PERS & DIVERS	1386.7	-25.4	-0.018	396.7	-7.3	-0.018	60.5	-1.1	-0.018	0.7	-0.0	-0.027
127 ONT MARGES DE TRANSPORTS	2735.7	-188.3	-0.051	-0.0	0.0	-0.051	51.2	-2.6	-0.051	351.2	-24.5	-0.065
128 ONT FOURNI DE BUR, LAB, CAF	8996.0	-368.7	-0.069	0.0	-0.0	-0.069	215.6	-16.1	-0.069	577.8	-59.3	-0.093
129 ONT TOURISME, PROMOTION, PUB	2557.1	-190.6	-0.069	0.0	-0.0	-0.069	111.5	-8.3	-0.069	298.7	-30.7	-0.093

SIMULATION 9: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée au niveau des marges bénéficiaires moyennes observées entre 1961 et 1974.

REGION # REST.CND

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1 ROC AGRICULTURE	5617.3	-219.0	-0.038	2985.2	-128.2	-0.041	257.9	-10.1	-0.036	490.8	-61.3	-0.111
2 ROC FORETS	1936.8	-35.6	-0.018	132.8	-2.5	-0.018	32.8	-0.6	-0.018	10.0	-0.6	-0.055
3 ROC PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	257.7	-22.6	-0.081	107.8	-9.5	-0.081	20.3	-1.8	-0.081	2.9	-0.6	-0.182
4 ROC MINES METALLIQUES	2253.6	-16.7	-0.007	708.6	-5.7	-0.008	21.7	-0.2	-0.007	209.7	-0.4	-0.020
5 ROC COMBUSTIBLES MINERAUX	4976.9	-178.8	-0.035	2030.8	-75.7	-0.035	47.9	-1.7	-0.035	74.7	-4.5	-0.056
6 ROC MINES & CARR NON METAL	282.0	-3.4	-0.011	76.7	-1.3	-0.017	1.9	-0.0	-0.017	17.0	-0.8	-0.047
7 ROC SERVICES MINIERS	596.7	-6.9	-0.011	525.5	-1.0	-0.019	3.8	-0.1	-0.017	46.6	-2.1	-0.044
8 ROC IND DES ALIM & BOISSONS	4182.1	-473.3	-0.097	165.2	-39.9	-0.097	82.4	-8.9	-0.097	0.0	-818.5	-1.000
9 ROC INDUSTRIE DU TABAC	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10 ROC CAOUT & PROD MAT PLAST	110.2	-57.2	-0.342	18.8	-7.7	-0.342	5.4	-2.6	-0.342	0.0	-55.0	-1.000
11 ROC INDUSTRIE DU CUIR	37.2	-1.0	-0.027	3.6	-0.4	-0.116	2.1	-0.1	-0.027	2.3	-0.5	-0.187
12 ROC INDUSTRIE DU TEXTILE	102.0	-31.1	-0.234	10.3	-3.1	-0.234	4.6	-1.8	-0.234	0.0	-20.3	-1.000
13 ROC HABILLEMENT	58.0	-8.8	-0.112	3.0	-2.1	-0.383	2.2	-0.3	-0.112	7.9	-0.8	-0.137
14 ROC INDUSTRIE DU VETEMENT	222.6	-16.5	-0.069	13.8	-1.0	-0.091	12.7	-0.9	-0.069	1.5	-13.5	-0.909
15 ROC INDUSTRIE DU BOIS	2505.4	-89.9	-0.035	145.1	-5.2	-0.035	67.9	-2.4	-0.035	0.0	-72.8	-1.000
16 ROC INDUSTRIE DU MEUBLE	174.0	-2.2	-0.013	15.8	-0.2	-0.022	8.5	-0.1	-0.013	1.3	-1.7	-0.565
17 ROC INDUSTRIE DU PAPIER	2808.0	-16.8	-0.006	389.6	-2.6	-0.013	85.2	-0.5	-0.006	98.6	-1.4	-0.039
18 ROC IMPR, ED, & ACT ANNEXES	998.7	-7.0	-0.014	65.9	-1.0	-0.015	24.3	-0.3	-0.014	2.7	-0.1	-0.095
19 ROC IND PETROLIERE PRIMAIRE	938.1	-22.2	-0.023	119.2	-6.9	-0.055	26.2	-0.6	-0.023	55.3	-6.2	-0.101
20 ROC IND DES PROD METALLIQUES	954.0	-13.2	-0.014	113.9	-6.5	-0.058	32.8	-0.5	-0.014	98.1	-2.8	-0.056
21 ROC IND DE LA MECANIQUE	866.7	-26.8	-0.056	32.6	-1.9	-0.056	14.8	-1.1	-0.058	0.0	-24.7	-1.000
22 ROC IND DU MAT DE TRANSPORT	959.0	-9.1	-0.009	110.5	-3.5	-0.031	37.5	-0.4	-0.009	18.2	-2.4	-0.118
23 ROC IND DES APP ELECTRIQUES	289.4	-2.5	-0.009	35.2	-1.3	-0.036	14.8	-0.1	-0.009	10.6	-0.2	-0.021
24 ROC IND DES PROD MIN NON MET	587.0	-4.4	-0.008	122.7	-1.5	-0.012	16.3	-0.1	-0.008	9.7	-0.6	-0.059
25 ROC IND DES PROD DU PETROLE	1745.9	-267.4	-0.130	64.3	-9.6	-0.130	5.1	-0.8	-0.130	0.0	-282.1	-1.000
26 ROC IND CHIMIQUE & PROD CONN	579.6	-32.2	-0.053	92.5	-7.2	-0.072	11.2	-0.6	-0.053	29.8	-7.7	-0.204
27 ROC IND MANUF DIVERSES	120.4	-1.3	-0.010	17.3	-0.6	-0.033	9.4	-0.1	-0.010	6.0	-0.3	-0.050
28 ROC IND DE LA CONSTRUCTION	8082.6	-32.5	-0.004	768.8	-3.1	-0.004	231.1	-0.9	-0.004	2.3	-0.1	-0.028
29 ROC TRANSPORTS & ENT	5036.2	-212.9	-0.066	618.1	-43.2	-0.066	59.8	-4.2	-0.066	0.0	-148.8	-1.000
30 ROC COMMUNICATIONS	1091.3	-13.9	-0.013	585.6	-4.5	-0.013	21.5	-0.3	-0.013	3.0	-0.1	-0.019
31 ROC ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1282.3	-29.2	-0.023	669.7	-15.7	-0.023	24.5	-0.6	-0.023	0.0	-0.7	-1.000
32 ROC COMMERCE DE GROS	5215.0	-177.0	-0.052	676.5	-17.3	-0.052	241.2	-13.3	-0.052	0.0	-149.7	-1.000
33 ROC COMMERCE DE DETAIL	8492.5	-20.4	-0.005	911.5	-6.6	-0.007	337.0	-1.5	-0.005	81.3	-3.3	-0.039
34 ROC INM OCC PAR LEUR PROP	2335.5	0.0	0.0	1403.2	0.0	0.0	85.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
35 ROC AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	4771.7	-77.0	-0.016	1671.0	-27.0	-0.016	92.3	-1.5	-0.016	172.4	-5.6	-0.031
36 ROC ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1860.6	-6.7	-0.004	1116.9	-4.0	-0.004	99.1	-0.4	-0.004	0.0	-0.0	-0.030
37 ROC SERV DIV & LOISIRS	1032.4	-1.9	-0.002	196.6	-0.4	-0.002	55.0	-0.1	-0.002	0.2	-0.0	-0.018
38 ROC SERV FOURNIS AUX ENT	3276.9	-24.3	-0.007	1158.6	-8.6	-0.007	174.5	-1.3	-0.007	183.6	-2.4	-0.013
39 ROC HEBERGEMENT,RESTAURATION	8909.0	-14.2	-0.003	1026.7	-4.0	-0.003	261.3	-0.8	-0.003	1.6	-0.0	-0.021
40 ROC AUT SERV PERS & DIVERS	1270.7	-4.8	-0.004	372.5	-1.4	-0.004	67.6	-0.3	-0.004	0.2	-0.0	-0.021
41 ROC MARGES DE TRANSPORTS	1097.4	-24.9	-0.022	-0.0	0.0	-0.022	21.6	-0.5	-0.022	51.9	-3.1	-0.057
42 ROC FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2123.2	-65.6	-0.030	0.0	-0.0	-0.030	113.0	-3.5	-0.030	87.0	-7.5	-0.080
43 ROC TOURISME, PROMOTION, PUB	1097.8	-33.9	-0.030	0.0	-0.0	-0.030	58.4	-1.8	-0.030	45.0	-3.9	-0.080

SIMULATION 10: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée au point milieu entre la marge bénéficiaire minimum et la marge moyenne.

REGION # QUEBEC

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
44 QUE AGRICULTURE	1188.2	-216.2	-0.154	539.0	-98.9	-0.155	71.9	-13.1	-0.154	34.1	-1.2	-0.033
45 QUE FORETS	488.2	-61.9	-0.122	29.8	-4.2	-0.122	15.8	-2.2	-0.122	0.0	-35.0	-1.000
46 QUE PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	17.1	-3.3	-0.162	8.1	-1.6	-0.162	1.6	-0.3	-0.162	0.9	-0.1	-0.076
47 QUE MINES METALLIQUES	650.3	-16.8	-0.025	284.8	-7.4	-0.025	15.3	-0.4	-0.025	69.0	-1.1	-0.015
48 QUE COMBUSTIBLES MINERAUX	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
49 QUE MINES & CARR NON METAL	535.2	-0.8	-0.009	213.2	-2.1	-0.010	12.7	-0.1	-0.009	37.4	-1.0	-0.025
50 QUE SERVICES MINIERS	60.3	-2.1	-0.033	10.2	-0.4	-0.037	1.4	-0.0	-0.033	3.6	-0.1	-0.029
51 QUE IND DES ALIM & BOISSONS	2796.2	-998.9	-0.260	240.8	-84.5	-0.260	88.9	-17.2	-0.260	0.0	-823.3	-1.000
52 QUE INDUSTRIE DU TABAC	80.1	-226.2	-0.739	10.3	-29.2	-0.739	1.8	-5.0	-0.739	0.0	-197.3	-1.000
53 QUE CAOUT & PROD MAT PLAST	258.9	-175.1	-0.803	35.2	-31.9	-0.475	9.6	-6.5	-0.403	56.2	-142.9	-0.798
54 QUE INDUSTRIE DU CUIR	121.8	-130.2	-0.517	9.7	-8.3	-0.636	7.1	-7.5	-0.517	10.1	-110.7	-0.916
55 QUE INDUSTRIE DU TEXTILE	541.3	-723.0	-0.572	38.3	-51.2	-0.572	19.5	-26.0	-0.572	0.0	-491.2	-1.000
56 QUE BONNETERIE	255.6	-151.1	-0.376	18.2	-25.4	-0.582	11.6	-7.0	-0.376	42.6	-119.0	-0.736
57 QUE INDUSTRIE DU VETEMENT	781.9	-625.5	-0.444	41.7	-33.3	-0.444	85.4	-54.6	-0.444	0.0	-587.5	-1.000
58 QUE INDUSTRIE DU BOIS	732.1	-31.7	-0.042	57.4	-13.9	-0.195	27.6	-1.2	-0.042	140.1	-6.1	-0.041
59 QUE INDUSTRIE DU MEUBLE	500.1	-192.9	-0.391	27.5	-19.9	-0.421	14.2	-9.1	-0.391	10.5	-187.7	-0.947
60 QUE INDUSTRIE DU PAPIER	2265.7	-181.7	-0.059	310.3	-72.9	-0.190	49.6	-3.1	-0.059	476.6	-57.2	-0.107
61 QUE IMPR, ED, & ACT ANNEXES	724.4	-42.6	-0.055	90.3	-14.0	-0.124	27.8	-1.6	-0.055	157.2	-9.5	-0.057
62 QUE IND METALLIQUE PRIMAIRE	1607.5	-128.5	-0.070	175.2	-85.6	-0.206	32.7	-2.5	-0.070	501.1	-55.8	-0.100
63 QUE IND DES PROD METALLIQUES	999.1	-358.2	-0.264	117.0	-58.5	-0.318	33.5	-12.0	-0.264	89.2	-312.6	-0.778
64 QUE IND DE LA MACHINERIE	481.3	-9.8	-0.020	69.2	-11.2	-0.149	19.9	-0.4	-0.020	143.7	-3.5	-0.024
65 QUE IND DU MAT DE TRANSPORT	1156.3	-210.2	-0.158	78.7	-27.5	-0.259	29.5	-5.4	-0.158	85.0	-197.8	-0.699
66 QUE IND DES APP ELECTRIQUES	1019.8	-33.1	-0.031	118.4	-58.3	-0.311	37.9	-1.2	-0.031	475.6	-19.7	-0.040
67 QUE IND DES PROD MIN NON MET	570.1	-19.3	-0.033	125.6	-8.8	-0.066	17.5	-0.6	-0.033	85.2	-5.8	-0.062
68 QUE IND DES PROD DU PETROLE	1609.3	-89.6	-0.050	67.0	-5.9	-0.080	3.7	-0.1	-0.030	274.9	-14.7	-0.051
69 QUE IND CHIMIQUE & PROD CONN	595.2	-637.1	-0.517	85.1	-91.1	-0.517	15.0	-16.1	-0.517	0.0	-539.1	-1.000
70 QUE IND MANUF DIVERSES	305.0	-113.2	-0.287	36.6	-16.5	-0.488	16.3	-5.3	-0.287	168.4	-99.6	-0.372
71 QUE IND DE LA CONSTRUCTION	5650.8	-39.4	-0.006	875.8	-2.9	-0.006	180.1	-0.9	-0.006	5.2	-0.1	-0.020
72 QUE TRANSPORTS & ENT	2675.3	-226.2	-0.078	536.7	-85.4	-0.078	85.5	-7.2	-0.078	0.0	-139.1	-1.000
73 QUE COMMUNICATIONS	1017.0	-78.4	-0.072	304.0	-23.4	-0.072	32.4	-2.5	-0.072	0.0	-57.9	-1.000
74 QUE ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1133.5	-48.1	-0.037	675.2	-26.3	-0.037	36.1	-1.4	-0.037	72.3	-1.7	-0.022
75 QUE COMMERCE DE GROS	2458.0	-122.2	-0.047	751.3	-40.3	-0.051	156.6	-7.8	-0.047	929.6	-23.8	-0.025
76 QUE COMMERCE DE DETAIL	3579.5	-48.8	-0.013	960.9	-90.8	-0.090	228.5	-3.1	-0.013	690.6	-1.5	-0.002
77 QUE IMM DEC PAR LEUR PROP	2192.5	0.0	0.0	1316.1	0.0	0.0	39.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
78 QUE AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	8030.2	-110.6	-0.027	1360.8	-37.3	-0.027	73.2	-2.0	-0.027	1187.0	-25.5	-0.021
79 QUE ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1725.2	-9.7	-0.006	836.3	-4.7	-0.006	80.0	-0.5	-0.006	0.1	-0.0	-0.020
80 QUE SERV DIV A LOISIRS	1053.0	-3.6	-0.003	232.6	-0.8	-0.003	48.9	-0.2	-0.003	3.2	-0.0	-0.014
81 QUE SERV FOURNIS AUX ENT	2764.9	-37.7	-0.014	1079.2	-14.8	-0.014	127.6	-1.7	-0.014	576.0	-14.9	-0.018
82 QUE HEBERGEMENT,RESTAURATION	3656.2	-22.4	-0.006	849.8	-5.2	-0.006	169.7	-1.0	-0.006	7.4	-0.2	-0.020
83 QUE AUT SERV PERS & DIVERS	1178.3	-8.9	-0.007	358.1	-2.7	-0.007	54.7	-0.4	-0.007	0.8	-0.0	-0.022
84 QUE MARGES DE TRANSPORTS	1247.1	-69.9	-0.053	-0.0	0.0	-0.053	39.8	-2.2	-0.053	53.8	-1.8	-0.033
85 QUE FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2232.2	-159.3	-0.067	0.0	-0.0	-0.067	103.6	-7.4	-0.067	982.2	-50.1	-0.049
86 QUE TOURISME, PROMOTION, PUB	1153.3	-82.3	-0.067	0.0	-0.0	-0.067	53.5	-3.8	-0.067	507.5	-25.9	-0.049

SIMULATION 10: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée au point milieu entre la marge bénéficiaire minimum et la marge moyenne.

REGION # ONTARIO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
87 ONT AGRICULTURE	3131.5	-136.1	-0.042	1140.0	-49.5	-0.042	115.0	-5.0	-0.042	0.0	-44.2	-1.000
88 ONT FORETS	281.2	-43.5	-0.138	16.1	-2.5	-0.138	9.6	-1.5	-0.138	0.0	-0.1	-1.000
89 ONT PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	14.8	-0.1	-0.026	8.6	-0.2	-0.026	1.4	-0.0	-0.026	0.1	-0.0	-0.151
90 ONT MINES METALLIQUES	2010.8	-38.9	-0.019	596.6	-11.9	-0.020	30.5	-0.6	-0.019	153.2	-4.0	-0.026
91 ONT COMBUSTIBLES MINERAUX	50.9	-1.4	-0.027	21.7	-0.6	-0.027	0.8	-0.0	-0.027	0.0	-0.0	-0.031
92 ONT MINES & CARR NON METAL	372.1	-5.2	-0.014	100.2	-1.5	-0.015	5.6	-0.1	-0.018	30.3	-0.6	-0.017
93 ONT SERVICES MINIERS	120.9	-3.9	-0.031	16.0	-0.6	-0.033	1.8	-0.1	-0.031	10.2	-0.4	-0.041
94 ONT IND DES ALIM & BOISSONS	5638.5	-126.8	-0.022	628.0	-37.8	-0.057	91.6	-2.1	-0.022	559.0	-54.9	-0.089
95 ONT INDUSTRIE DU TABAC	276.8	-121.7	-0.305	37.2	-25.0	-0.402	2.7	-1.2	-0.305	23.1	-112.4	-0.829
96 ONT CAOUT & PROD MAT PLAST	1160.5	-66.6	-0.054	171.5	-59.4	-0.167	35.5	-2.0	-0.054	188.5	-27.4	-0.127
97 ONT INDUSTRIE DU CUIR	297.0	-32.4	-0.116	9.7	-6.6	-0.406	11.7	-1.5	-0.116	31.9	-27.5	-0.463
98 ONT INDUSTRIE DU TEXTILE	705.8	-320.7	-0.301	71.1	-30.6	-0.301	28.1	-10.3	-0.301	0.0	-274.7	-1.000
99 ONT BONNETERIE	131.3	-19.0	-0.126	9.9	-6.9	-0.410	6.9	-1.0	-0.126	25.3	-13.2	-0.343
100 ONT INDUSTRIE DU VETEMENT	368.4	-68.2	-0.148	20.5	-5.6	-0.148	20.3	-3.5	-0.148	0.0	-60.7	-1.000
101 ONT INDUSTRIE DU BOIS	566.0	-68.2	-0.102	34.7	-3.9	-0.102	19.8	-2.2	-0.102	0.0	-42.3	-1.000
102 ONT INDUSTRIE DU MEUBLE	621.6	-87.0	-0.070	56.6	-7.1	-0.111	24.7	-1.9	-0.070	18.5	-43.1	-0.700
103 ONT INDUSTRIE DU PAPIER	2016.3	-389.7	-0.162	198.2	-38.5	-0.162	82.7	-8.3	-0.162	0.0	-288.2	-1.000
104 ONT IMPR, ED, & ACT ANNEXES	1185.3	-85.7	-0.067	150.5	-15.4	-0.082	47.6	-3.4	-0.067	93.7	-29.5	-0.403
105 ONT IND METALLIQUE PRIMAIRE	3855.1	-190.9	-0.050	398.6	-45.2	-0.102	73.1	-3.6	-0.050	540.0	-84.7	-0.195
106 ONT IND DES PROD METALLIQUES	3288.0	-215.2	-0.061	388.3	-48.5	-0.112	90.1	-5.9	-0.061	216.1	-125.3	-0.365
107 ONT IND DE LA MACHINERIE	2117.9	-32.1	-0.015	216.3	-17.5	-0.075	60.1	-0.9	-0.015	221.0	-6.6	-0.029
108 ONT IND DU MAT DE TRANSPORT	7769.3	-63.9	-0.008	607.3	-60.1	-0.090	121.7	-1.0	-0.008	472.5	-22.7	-0.046
109 ONT IND DES APP ELECTRIQUES	2488.2	-551.1	-0.184	234.7	-55.3	-0.191	79.3	-17.9	-0.184	17.8	-481.7	-0.968
110 ONT IND DES PROD MIN NON MET	1019.9	-115.9	-0.102	170.3	-20.7	-0.108	27.7	-3.2	-0.102	17.1	-87.7	-0.837
111 ONT IND DES PROD DU PETROLE	1407.4	-60.8	-0.041	59.1	-3.1	-0.049	9.7	-0.4	-0.041	19.6	-1.3	-0.064
112 ONT IND CHIMIQUE & PROD CONN	2180.8	-617.2	-0.224	291.7	-88.1	-0.224	37.0	-10.7	-0.224	0.0	-493.9	-1.000
113 ONT IND MANUF DIVERSES	1167.9	-42.5	-0.035	149.5	-21.8	-0.127	41.9	-1.5	-0.035	176.0	-14.8	-0.078
114 ONT IND DE LA CONSTRUCTION	6379.3	-55.0	-0.009	588.3	-5.1	-0.009	223.1	-1.9	-0.009	4.8	-0.1	-0.024
115 ONT TRANSPORTS & ENT	5478.3	-422.1	-0.144	1093.4	-184.1	-0.144	102.4	-17.2	-0.144	0.0	-671.8	-1.000
116 ONT COMMUNICATIONS	2107.5	-61.5	-0.028	736.1	-22.3	-0.029	39.4	-1.2	-0.028	16.5	-0.5	-0.019
117 ONT ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	2292.6	-54.9	-0.023	1176.8	-28.2	-0.023	42.9	-1.0	-0.023	0.0	-0.5	-1.000
118 ONT COMMERCE DE GROS	2696.5	-637.8	-0.191	567.0	-138.1	-0.191	205.8	-48.7	-0.191	0.0	-526.9	-1.000
119 ONT COMMERCE DE DETAIL	8190.8	-153.4	-0.035	837.8	-30.7	-0.035	319.8	-11.7	-0.035	0.0	-195.8	-1.000
120 ONT IMM OCC PAR LEUR PROP	3226.3	0.0	0.0	1938.8	0.0	0.0	61.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
121 ONT AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	6735.8	-155.3	-0.023	1487.8	-43.5	-0.023	127.8	-2.9	-0.023	688.6	-19.3	-0.027
122 ONT ENSEIGN & SERV MEDICAUX	2040.1	-29.1	-0.014	1204.8	-17.2	-0.014	88.9	-1.3	-0.014	0.0	-0.0	-0.033
123 ONT SERV DIV & LOISIRS	1158.2	-11.4	-0.010	220.6	-2.2	-0.010	50.3	-0.5	-0.010	0.8	-0.0	-0.025
124 ONT SERV FOURNIS AUX ENT	3397.2	-80.3	-0.023	1155.7	-27.3	-0.023	148.1	-3.5	-0.023	561.8	-11.9	-0.021
125 ONT HEBERGEMENT,RESTAURATION	4521.1	-44.2	-0.010	404.9	-4.3	-0.010	188.4	-1.9	-0.010	5.2	-0.1	-0.019
126 ONT AUT SERV PERS & DIVERS	1391.3	-20.6	-0.015	398.0	-6.0	-0.015	60.7	-0.9	-0.015	0.7	-0.0	-0.023
127 ONT MARGES DE TRANSPORTS	2771.9	-112.1	-0.039	-0.0	0.0	-0.039	51.8	-2.1	-0.039	355.5	-20.2	-0.054
128 ONT FOURNI DE MIN, L&M, CAF	5023.8	-290.9	-0.055	0.0	-0.0	-0.055	219.0	-12.7	-0.055	588.9	-48.7	-0.077
129 ONT IGOUISME, PROMOTION, PUB	2597.3	-150.3	-0.055	0.0	-0.0	-0.055	113.2	-6.6	-0.055	304.2	-25.2	-0.077

SIMULATION 10: Impact des restrictions tarifaires lorsque la capacité d'absorption est fixée au point milieu entre la marge bénéficiaire minimum et la marge moyenne.

REGION # RFST.CND

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	ROC	AGRICULTURE	5819.0	-17.4	-0.003	3091.5	-21.8	-0.007	267.2	-0.8	-0.003	583.8	-8.3	-0.015
2	ROC	FORETS	1968.0	-8.4	-0.002	134.9	-0.3	-0.002	32.5	-0.1	-0.002	10.4	-0.3	-0.025
3	ROC	PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	279.6	-0.8	-0.003	117.0	-0.3	-0.003	22.0	-0.1	-0.003	3.4	-0.0	-0.007
4	ROC	MINES METALLIQUES	2265.3	-5.0	-0.002	712.3	-2.1	-0.003	21.8	-0.0	-0.002	212.5	-1.6	-0.008
5	ROC	COMBUSTIBLES MINERAUX	5128.5	-31.2	-0.006	2091.0	-13.5	-0.006	89.4	-0.3	-0.006	77.0	-2.1	-0.027
6	ROC	MINES & CARR NON METAL	208.6	-0.9	-0.004	77.7	-0.4	-0.005	2.0	-0.0	-0.004	17.5	-0.3	-0.018
7	ROC	SERVICES MINIERS	801.6	-2.0	-0.005	53.2	-0.4	-0.007	3.9	-0.0	-0.005	87.9	-0.8	-0.016
8	ROC	IND DES ALIM & BOISSONS	9884.9	-10.5	-0.002	403.7	-0.9	-0.002	91.1	-0.2	-0.002	412.8	-5.5	-0.013
9	ROC	INDUSTRIE DU TABAC	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10	ROC	CAOUT & PROD MAT PLAST	165.5	-1.9	-0.011	22.2	-0.3	-0.011	8.1	-0.1	-0.011	58.2	-1.4	-0.024
11	ROC	INDUSTRIE DU CUIR	37.6	-0.6	-0.017	2.6	-0.4	-0.132	2.1	-0.0	-0.017	2.5	-0.4	-0.140
12	ROC	INDUSTRIE DU TEXTILE	111.1	-22.5	-0.185	10.0	-3.4	-0.255	5.0	-1.0	-0.185	7.4	-19.1	-0.721
13	ROC	BONNETERIE	41.8	-0.9	-0.021	3.2	-2.5	-0.819	2.8	-0.1	-0.021	11.6	-0.4	-0.033
14	ROC	INDUSTRIE DU VETEMENT	239.4	-9.7	-0.040	12.6	-2.4	-0.155	13.1	-0.6	-0.040	7.9	-9.0	-0.532
15	ROC	INDUSTRIE DU BOIS	2546.6	-8.7	-0.003	186.2	-2.7	-0.018	70.1	-0.2	-0.003	67.4	-4.7	-0.065
16	ROC	INDUSTRIE DU MEUBLE	175.9	-0.2	-0.001	15.8	-0.4	-0.029	8.6	-0.0	-0.001	2.9	-0.1	-0.029
17	ROC	INDUSTRIE DU PAPIER	2819.3	-5.0	-0.002	350.9	-3.1	-0.009	85.9	-0.1	-0.002	49.1	-0.8	-0.017
18	ROC	IMPR, ED, & ACT ANNEXES	895.9	-1.8	-0.004	66.6	-0.3	-0.005	28.5	-0.1	-0.004	2.7	-0.0	-0.018
19	ROC	IND METALLIQUE PRIMAIRE	988.3	-8.1	-0.008	120.9	-5.2	-0.041	26.6	-0.2	-0.008	57.7	-3.9	-0.063
20	ROC	IND DES PROD METALLIQUES	963.7	-3.5	-0.004	114.9	-5.4	-0.045	33.1	-0.1	-0.004	49.6	-1.4	-0.027
21	ROC	IND DE LA MACHINERIE	892.8	-0.7	-0.001	38.4	-0.0	-0.001	19.9	-0.0	-0.001	24.5	-0.2	-0.007
22	ROC	IND DU MAT DE TRANSPORT	963.5	-4.7	-0.005	113.8	-0.6	-0.005	37.6	-0.2	-0.005	19.6	-1.0	-0.049
23	ROC	IND DES APP ELECTRIQUES	291.3	-0.6	-0.002	35.8	-1.1	-0.030	14.9	-0.0	-0.002	10.7	-0.1	-0.009
24	ROC	IND DES PROD MIN NON MET	550.5	-0.9	-0.002	123.5	-0.7	-0.006	16.4	-0.0	-0.002	10.0	-0.2	-0.023
25	ROC	IND DES PROD DU PETROLE	2040.7	-10.6	-0.005	72.3	-1.6	-0.022	5.8	-0.0	-0.005	239.2	-3.0	-0.012
26	ROC	IND CHIMIQUE & PROD CONN	602.3	-9.5	-0.016	96.0	-3.8	-0.038	11.7	-0.2	-0.016	33.6	-3.9	-0.105
27	ROC	IND MANUF DIVERSES	121.2	-0.4	-0.003	17.4	-0.5	-0.026	9.4	-0.0	-0.003	6.2	-0.1	-0.019
28	ROC	IND DE LA CONSTRUCTION	8106.4	-8.8	-0.001	769.0	-0.8	-0.001	231.8	-0.2	-0.001	2.3	-0.0	-0.011
29	ROC	TRANSPORTS & ENT	3078.4	-170.8	-0.053	624.6	-34.7	-0.053	60.7	-3.4	-0.053	0.0	-108.8	-1.000
30	ROC	COMMUNICATIONS	1101.2	-4.0	-0.004	388.8	-1.4	-0.004	21.7	-0.1	-0.004	3.0	-0.0	-0.008
31	ROC	ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1267.0	-4.5	-0.004	683.1	-2.4	-0.004	25.0	-0.1	-0.004	0.0	-0.7	-1.000
32	ROC	COMMERCE DE GROS	3383.1	-9.0	-0.003	711.5	-2.2	-0.003	253.8	-0.7	-0.003	147.2	-2.5	-0.017
33	ROC	COMMERCE DE DETAIL	4508.0	-5.0	-0.001	918.5	-3.6	-0.004	338.2	-0.4	-0.001	84.1	-0.5	-0.006
34	ROC	IMM OCC PAR LEUR PROP	2335.5	0.0	0.0	1403.2	0.0	0.0	45.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
35	ROC	AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	8831.0	-17.7	-0.004	1691.8	-6.2	-0.004	93.5	-0.3	-0.004	175.9	-2.1	-0.012
36	ROC	ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1865.2	-2.0	-0.001	1119.7	-1.2	-0.001	99.3	-0.1	-0.001	0.0	-0.0	-0.011
37	ROC	SERV DIV & LOISIRS	1033.7	-0.6	-0.001	196.9	-0.1	-0.001	55.0	-0.0	-0.001	0.2	-0.0	-0.007
38	ROC	SERV FOURNIS AUX ENT	3295.1	-6.2	-0.002	1165.0	-2.2	-0.002	175.4	-0.3	-0.002	185.1	-1.0	-0.005
39	ROC	HEBERGEMENT,RESTAURATION	4918.9	-4.3	-0.001	1028.8	-0.9	-0.001	261.9	-0.2	-0.001	1.6	-0.0	-0.008
40	ROC	AUT SERV PERS & DIVERS	1274.2	-1.3	-0.001	373.5	-0.8	-0.001	67.8	-0.1	-0.001	0.2	-0.0	-0.008
41	ROC	MARGES DE TRANSPORTS	1117.4	-5.0	-0.004	-0.0	0.0	-0.004	22.0	-0.1	-0.004	58.0	-1.0	-0.019
42	ROC	FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2171.9	-16.9	-0.008	0.0	-0.0	-0.008	115.6	-0.9	-0.008	91.4	-3.2	-0.034
43	ROC	TOURISME, PROMOTION, PUB	1122.9	-8.7	-0.008	0.0	-0.0	-0.008	59.8	-0.5	-0.008	47.2	-1.6	-0.034

SIMULATION 11: Impact des restrictions tarifaires lorsqu'un libre échange sur les principaux secteurs à déficit commercial est permis.

REGION 8 QUEBEC

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
84 QUE AGRICULTURE	1362.5	-41.9	-0.030	618.1	-19.8	-0.031	82.5	-2.5	-0.030	35.1	-0.2	-0.004
85 QUE FORETS	891.9	-14.2	-0.028	33.0	-1.0	-0.028	17.5	-0.5	-0.028	33.5	-1.5	-0.042
86 QUE PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	20.3	-0.1	-0.007	9.6	-0.1	-0.007	1.9	-0.0	-0.007	0.9	-0.0	-0.003
87 QUE MINES METALLIQUES	668.9	-6.1	-0.009	289.8	-2.8	-0.010	15.5	-0.1	-0.009	69.7	-0.3	-0.005
88 QUE COMBUSTIBLES MINERAUX	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
89 QUE MINES & CARR NON METAL	508.8	-1.6	-0.003	218.9	-0.8	-0.004	12.8	-0.0	-0.003	38.2	-0.1	-0.004
90 QUE SERVICES MINIERS	81.6	-0.8	-0.012	10.4	-0.2	-0.016	1.4	-0.0	-0.012	3.7	-0.0	-0.007
91 QUE IND DES ALIM & BOISSONS	3784.7	-100.4	-0.026	277.1	-68.2	-0.188	68.4	-1.7	-0.026	789.7	-73.6	-0.089
92 QUE INDUSTRIE DU TABAC	86.8	-219.8	-0.718	9.7	-29.9	-0.755	1.9	-0.9	-0.718	5.7	-191.6	-0.971
93 QUE CAOUT & PROD MAT PLAST	306.1	-127.9	-0.295	38.6	-28.5	-0.425	11.3	-8.7	-0.295	66.1	-113.1	-0.631
94 QUE INDUSTRIE DU CUIR	160.1	-111.9	-0.488	3.6	-9.4	-0.721	8.1	-6.5	-0.488	23.5	-97.2	-0.805
95 QUE INDUSTRIE DU TEXTILE	1216.1	-98.5	-0.038	86.1	-3.4	-0.038	43.8	-1.7	-0.038	844.5	-26.7	-0.059
96 QUE BONNETERIE	400.0	-6.8	-0.017	42.9	-0.7	-0.017	18.3	-0.3	-0.017	157.7	-3.8	-0.024
97 QUE INDUSTRIE DU VETEMENT	1398.5	-5.8	-0.004	78.7	-0.3	-0.004	77.7	-0.3	-0.004	583.3	-0.2	-0.001
98 QUE INDUSTRIE DU BOIS	743.4	-20.4	-0.027	58.3	-13.0	-0.183	28.0	-0.8	-0.027	189.2	-2.0	-0.010
99 QUE INDUSTRIE DU MEUBLE	308.9	-184.1	-0.373	27.2	-20.0	-0.424	10.6	-8.7	-0.373	17.8	-180.4	-0.910
60 QUE INDUSTRIE DU PAPIER	2383.6	-63.8	-0.027	373.1	-10.2	-0.027	51.4	-1.4	-0.027	508.0	-25.8	-0.048
61 QUE IMPR, ED, & ACT ANNEXES	758.4	-16.7	-0.022	102.8	-10.5	-0.093	28.8	-0.6	-0.022	163.3	-3.4	-0.020
62 QUE IND METALLIQUE PRIMAIRE	1688.0	-40.0	-0.023	215.7	-5.1	-0.023	34.4	-0.8	-0.023	550.1	-6.8	-0.012
63 QUE IND DES PROD METALLIQUES	1121.5	-235.8	-0.174	122.2	-49.2	-0.287	37.6	-7.9	-0.174	187.3	-214.5	-0.534
64 QUE IND DE LA MACHINERIE	487.5	-3.6	-0.007	65.0	-10.4	-0.138	20.2	-0.1	-0.007	146.1	-1.1	-0.007
65 QUE IND DU MAT DE TRANSPORT	1291.7	-78.8	-0.055	72.3	-33.8	-0.318	33.0	-1.9	-0.055	213.3	-69.6	-0.296
66 QUE IND DES APP ELECTRIQUES	1083.7	-9.2	-0.009	120.7	-51.1	-0.297	38.8	-0.3	-0.009	491.5	-3.8	-0.008
67 QUE IND DES PROD MIN NON MET	582.1	-7.3	-0.012	126.1	-6.3	-0.047	17.9	-0.2	-0.012	88.1	-0.9	-0.010
68 QUE IND DES PROD DU PETROLE	1635.8	-23.1	-0.014	48.0	-4.8	-0.086	3.7	-0.1	-0.014	282.1	-7.5	-0.026
69 QUE IND CHIMIQUE & PROD CONN	868.0	-368.3	-0.296	108.5	-67.7	-0.384	21.9	-9.2	-0.296	221.1	-318.0	-0.590
70 QUE IND MANUF DIVERSES	391.8	-66.5	-0.145	82.3	-32.6	-0.435	18.5	-3.1	-0.145	206.0	-62.0	-0.231
71 QUE IND DE LA CONSTRUCTION	5676.4	-12.7	-0.002	477.2	-1.1	-0.002	140.7	-0.3	-0.002	5.3	-0.0	-0.008
72 QUE TRANSPORTS & ENT	2731.3	-170.2	-0.059	587.9	-38.1	-0.059	87.1	-5.4	-0.059	0.0	-134.1	-1.000
73 QUE COMMUNICATIONS	1086.1	-9.3	-0.009	321.7	-5.7	-0.018	34.6	-0.3	-0.009	57.5	-0.4	-0.006
74 QUE ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1159.0	-18.6	-0.016	690.4	-11.1	-0.016	37.0	-0.6	-0.016	73.3	-0.7	-0.009
75 QUE COMMERCE DE GROS	2530.2	-86.0	-0.018	774.7	-17.0	-0.021	161.5	-2.9	-0.018	944.0	-9.4	-0.010
76 QUE COMMERCE DE DETAIL	3615.4	-12.8	-0.004	971.3	-88.4	-0.080	230.8	-0.8	-0.004	691.4	-0.7	-0.001
77 QUE IMM OCC PAR LEUR PROP	2192.5	0.0	0.0	1316.1	0.0	0.0	39.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
78 QUE AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	8099.5	-81.4	-0.010	1383.7	-14.0	-0.010	74.4	-0.8	-0.010	1203.0	-9.5	-0.008
79 QUE ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1729.0	-3.9	-0.002	839.1	-1.9	-0.002	80.2	-0.2	-0.002	0.1	-0.0	-0.001
80 QUE SERV DIV & LOISIRS	1055.2	-1.4	-0.001	233.1	-0.3	-0.001	89.0	-0.1	-0.001	3.2	-0.0	-0.005
81 QUE SERV FOURNIS AUX ENT	2773.0	-14.5	-0.005	1088.3	-5.7	-0.005	128.7	-0.7	-0.005	585.0	-3.8	-0.006
82 QUE HEBERGEMENT,RESTAURATION	3649.6	-9.0	-0.002	852.5	-2.1	-0.002	170.3	-0.8	-0.002	7.5	-0.1	-0.001
83 QUE AUT SERV PERS & DIVERS	1183.6	-3.6	-0.003	359.8	-1.1	-0.003	58.9	-0.2	-0.003	0.8	-0.0	-0.008
84 QUE MARGES DE TRANSPORTS	1293.9	-23.2	-0.018	-0.0	0.0	-0.018	41.3	-0.7	-0.018	55.0	-0.6	-0.012
85 QUE FOURNI DE RUR, LAB, CAF	2326.9	-60.6	-0.027	0.0	-0.0	-0.027	108.0	-3.0	-0.027	1013.8	-18.6	-0.018
86 QUE TOURISME, PROMOTION, PUB	1202.2	-33.4	-0.027	0.0	-0.0	-0.027	55.8	-1.5	-0.027	523.8	-9.6	-0.018

SIMULATION 11: Impact des restrictions tarifaires lorsqu'un libre échange sur les principaux secteurs à déficit commercial est permis.

REGION # ONTARIO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
87 ONT AGRICULTURE	3179.3	-88.3	-0.027	1157.3	-32.3	-0.027	116.8	-3.2	-0.027	6.5	-37.7	-0.853
88 ONT FORETS	307.9	-16.8	-0.052	17.7	-1.0	-0.052	10.5	-0.6	-0.052	3.9	-0.1	-0.030
89 ONT PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	18.9	-0.3	-0.017	8.7	-0.2	-0.017	1.4	-0.0	-0.017	0.2	-0.0	-0.007
90 ONT MINES METALLIQUES	2037.3	-12.4	-0.006	604.5	-4.1	-0.007	30.9	-0.2	-0.006	155.7	-1.5	-0.009
91 ONT COMBUSTIBLES MINERAUX	51.6	-0.7	-0.013	22.0	-0.3	-0.013	0.8	-0.0	-0.013	0.0	-0.0	-0.012
92 ONT MINES & CARR NON METAL	375.7	-1.7	-0.004	101.1	-0.5	-0.005	5.7	-0.0	-0.004	38.6	-0.2	-0.006
93 ONT SERVICES MINIERS	123.5	-1.2	-0.010	16.4	-0.2	-0.012	1.9	-0.0	-0.010	10.5	-0.2	-0.015
94 ONT IND DES ALIM & BOISSONS	5729.6	-35.7	-0.006	661.7	-4.1	-0.006	93.1	-0.6	-0.006	605.5	-8.4	-0.014
95 ONT INDUSTRIE DU TABAC	306.3	-92.2	-0.231	34.6	-27.6	-0.444	2.9	-0.9	-0.231	50.8	-84.8	-0.625
96 ONT CAOUT & PROD MAT PLAST	1196.2	-30.7	-0.025	200.5	-5.1	-0.025	36.4	-0.9	-0.025	202.8	-13.1	-0.061
97 ONT INDUSTRIE DU CUIR	268.0	-11.4	-0.041	8.2	-8.1	-0.496	12.7	-0.5	-0.041	50.1	-9.4	-0.157
98 ONT INDUSTRIE DU TEXTILE	785.0	-201.6	-0.264	70.7	-31.0	-0.305	25.3	-9.1	-0.264	27.9	-236.8	-0.898
99 ONT BONNETERIE	185.6	-5.3	-0.035	9.2	-7.6	-0.450	7.6	-0.3	-0.035	37.3	-1.2	-0.032
100 ONT INDUSTRIE DU VETEMENT	569.3	-105.3	-0.106	20.6	-3.5	-0.146	20.4	-3.5	-0.146	0.0	-60.7	-1.000
101 ONT INDUSTRIE DU BOIS	618.7	-11.5	-0.018	36.8	-1.8	-0.047	21.6	-0.4	-0.018	80.1	-2.2	-0.052
102 ONT INDUSTRIE DU MEUBLE	636.0	-30.6	-0.046	56.2	-7.5	-0.118	25.3	-1.2	-0.046	32.7	-28.9	-0.469
103 ONT INDUSTRIE DU PAPIER	7267.6	-196.4	-0.042	203.2	-33.8	-0.181	86.8	-4.2	-0.042	132.6	-155.7	-0.537
104 ONT IMPR, ED, & ACT ANNEXES	1247.7	-23.3	-0.018	157.1	-6.8	-0.042	50.1	-0.9	-0.018	70.9	-2.4	-0.032
105 ONT IND METALLIQUE PRIMAIRE	5740.6	-65.8	-0.017	810.2	-33.6	-0.076	75.6	-1.3	-0.017	382.2	-62.5	-0.100
106 ONT IND DES PROD METALLIQUES	3862.1	-37.1	-0.011	395.0	-17.8	-0.067	94.9	-1.0	-0.011	327.9	-11.5	-0.034
107 ONT IND DE LA MACHINERIE	2138.5	-11.6	-0.005	232.5	-1.5	-0.005	60.7	-0.3	-0.005	224.9	-2.7	-0.012
108 ONT IND DU MAT DE TRANSPORT	7804.7	-28.5	-0.004	665.6	-2.4	-0.004	122.3	-0.4	-0.004	486.2	-9.0	-0.018
109 ONT IND DES APP ELECTRIQUES	2936.3	-58.9	-0.020	234.9	-55.1	-0.190	95.3	-1.9	-0.020	854.1	-85.4	-0.091
110 ONT IND DES PROD MIN NON MET	1126.4	-9.4	-0.008	182.5	-8.5	-0.045	30.6	-0.3	-0.008	101.8	-2.9	-0.028
111 ONT IND DES PROD DU PETROLE	1835.3	-32.9	-0.022	60.2	-1.9	-0.031	9.9	-0.2	-0.022	20.4	-0.6	-0.029
112 ONT IND CHIMIQUE & PROD CONN	2580.1	-178.0	-0.065	322.6	-53.2	-0.142	44.6	-5.1	-0.065	363.8	-130.0	-0.263
113 ONT IND MANUF DIVERSES	1191.3	-19.1	-0.016	151.8	-19.5	-0.114	82.2	-0.7	-0.016	185.5	-5.3	-0.028
114 ONT IND DE LA CONSTRUCTION	6400.1	-34.2	-0.005	590.2	-3.2	-0.005	223.8	-1.2	-0.005	0.8	-0.1	-0.011
115 ONT TRANSPORTS & ENT	5599.5	-798.9	-0.125	1116.0	-159.5	-0.125	104.7	-14.9	-0.125	0.0	-671.8	-1.000
116 ONT COMMUNICATIONS	2183.0	-26.1	-0.012	748.4	-10.0	-0.013	40.1	-0.5	-0.012	16.7	-0.1	-0.008
117 ONT ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	2325.1	-22.3	-0.010	1193.5	-11.5	-0.010	83.5	-0.4	-0.010	0.0	-0.5	-1.000
118 ONT COMMERCE DE GROS	3168.7	-165.5	-0.050	665.4	-35.7	-0.051	241.8	-12.6	-0.050	410.9	-118.0	-0.223
119 ONT COMMERCE DE DETAIL	8318.8	-25.0	-0.006	859.1	-9.0	-0.010	329.6	-1.9	-0.006	105.3	-0.4	-0.004
120 ONT IMM OCC PAR LEUR PROP	3228.3	0.0	0.0	1936.4	0.0	0.0	61.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
121 ONT AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	6827.9	-62.9	-0.009	1913.7	-17.6	-0.009	129.6	-1.2	-0.009	706.7	-7.2	-0.010
122 ONT ENSEIGN & SERV MEDICAUX	2055.5	-13.6	-0.007	1213.9	-8.0	-0.007	89.6	-0.6	-0.007	0.0	-0.0	-0.012
123 ONT SERV DIV & LOISIRS	1159.3	-5.3	-0.005	221.8	-1.0	-0.005	50.5	-0.2	-0.005	0.9	-0.0	-0.009
124 ONT SERV FOURNIS AUX ENT	3486.3	-31.1	-0.009	1172.4	-10.6	-0.009	150.3	-1.4	-0.009	569.0	-4.8	-0.008
125 ONT HEBERGEMENT,RESTAURATION	4348.7	-20.6	-0.005	909.8	-4.3	-0.005	189.4	-0.9	-0.005	5.2	-0.0	-0.007
126 ONT AUT SERV PERS & DIVERS	1402.8	-9.3	-0.007	401.3	-2.7	-0.007	61.2	-0.4	-0.007	0.7	-0.0	-0.009
127 ONT MARGES DE TRANSPORTS	2842.8	-41.2	-0.014	-0.0	0.0	-0.014	53.2	-0.8	-0.014	369.0	-6.7	-0.018
128 ONT FOURNI DE BUR, LAB, CAF	5199.1	-115.6	-0.022	0.0	-0.0	-0.022	226.7	-5.0	-0.022	616.6	-20.5	-0.032
129 ONT TOURISME, PROMOTION, PUB	2687.9	-59.8	-0.022	0.0	-0.0	-0.022	117.2	-2.6	-0.022	318.8	-10.6	-0.032

SIMULATION 11: Impact des restrictions tarifaires lorsqu'un libre échange sur les principaux secteurs à déficit commercial est permis.

REGION # REST.CND

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1 ROC AGRICULTURE	5825.5	-10.8	-0.002	3094.9	-18.4	-0.006	267.5	-0.5	-0.002	548.6	-3.5	-0.006
2 ROC FORETS	1968.1	-4.4	-0.002	134.9	-0.3	-0.002	32.5	-0.1	-0.002	10.4	-0.3	-0.025
3 ROC PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	279.8	-0.6	-0.002	117.1	-0.2	-0.002	22.1	-0.0	-0.002	3.4	-0.0	-0.009
4 ROC MINES METALLIQUES	2265.9	-4.4	-0.002	712.5	-1.9	-0.003	21.8	-0.0	-0.002	212.6	-1.2	-0.006
5 ROC COMBUSTIBLES MINERAUX	5120.7	-26.9	-0.005	2092.8	-11.8	-0.006	49.4	-0.3	-0.005	78.0	-1.1	-0.014
6 ROC MINES & CARR NON METAL	204.7	-0.7	-0.004	77.7	-0.3	-0.004	2.0	-0.0	-0.004	17.6	-0.2	-0.012
7 ROC SERVICES MINIERS	901.8	-1.8	-0.004	53.2	-0.4	-0.007	3.9	-0.0	-0.004	48.1	-0.6	-0.012
8 ROC IND DES ALIM & BOISSONS	4849.0	-6.4	-0.001	404.1	-0.5	-0.001	91.2	-0.1	-0.001	836.0	-2.2	-0.005
9 ROC INDUSTRIE DU TABAC	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10 ROC CAOUT & PROD MAT PLAST	119.2	-48.1	-0.288	15.0	-7.4	-0.331	5.8	-2.3	-0.286	8.1	-47.6	-0.855
11 ROC INDUSTRIE DU CUIR	37.6	-0.6	-0.017	2.6	-0.4	-0.132	2.1	-0.0	-0.017	2.4	-0.4	-0.141
12 ROC INDUSTRIE DU TEXTILE	110.2	-22.9	-0.172	10.0	-3.5	-0.258	5.0	-1.0	-0.172	7.0	-19.5	-0.735
13 ROC BONNETERIE	40.8	-2.0	-0.047	3.2	-2.2	-0.404	2.4	-0.1	-0.047	10.5	-1.8	-0.120
14 ROC INDUSTRIE DU VETEMENT	229.4	-9.7	-0.041	12.8	-2.4	-0.155	13.1	-0.6	-0.041	7.9	-9.0	-0.533
15 ROC INDUSTRIE DU BOIS	2586.7	-8.6	-0.003	146.2	-2.7	-0.018	70.1	-0.2	-0.003	67.5	-4.6	-0.063
16 ROC INDUSTRIE DU MEUBLE	175.9	-0.2	-0.001	15.8	-0.4	-0.024	8.6	-0.0	-0.001	2.9	-0.1	-0.030
17 ROC INDUSTRIE DU PAPIER	2819.2	-5.2	-0.002	350.9	-3.3	-0.009	45.4	-0.1	-0.002	89.0	-0.9	-0.019
18 ROC IMPR, ED, & ACT ANNEXES	493.9	-1.7	-0.003	66.6	-0.3	-0.005	24.5	-0.1	-0.003	2.7	-0.0	-0.016
19 ROC IND METALLIQUE PRIMAIRE	949.1	-7.3	-0.008	125.2	-1.0	-0.008	26.6	-0.2	-0.008	57.9	-3.7	-0.060
20 ROC IND DES PROD METALLIQUES	964.0	-3.2	-0.003	115.0	-5.4	-0.045	33.1	-0.1	-0.003	89.8	-1.2	-0.023
21 ROC IND DE LA MACHINERIE	892.8	-0.6	-0.001	32.7	-1.8	-0.052	19.9	-0.0	-0.001	24.5	-0.2	-0.007
22 ROC IND DU MAT DE TRANSPORT	965.5	-4.6	-0.005	113.4	-0.5	-0.005	37.6	-0.2	-0.005	19.6	-1.0	-0.048
23 ROC IND DES APP ELECTRIQUES	291.4	-0.5	-0.002	36.5	-0.1	-0.002	15.0	-0.0	-0.002	10.7	-0.1	-0.008
24 ROC IND DES PROD MIN NON MET	550.3	-1.1	-0.002	123.5	-0.7	-0.006	16.8	-0.0	-0.002	10.1	-0.2	-0.016
25 ROC IND DES PROD DU PETROLE	2041.7	-9.7	-0.005	72.3	-1.6	-0.022	5.9	-0.0	-0.005	239.6	-2.5	-0.010
26 ROC IND CHIMIQUE & PROD CONN	599.6	-12.2	-0.020	97.8	-2.0	-0.020	11.6	-0.2	-0.020	34.9	-2.6	-0.069
27 ROC IND MANUF DIVERSES	121.2	-0.4	-0.003	17.4	-0.5	-0.027	9.4	-0.0	-0.003	6.2	-0.1	-0.017
28 ROC IND DE LA CONSTRUCTION	9106.7	-8.2	-0.001	769.0	-0.8	-0.001	231.8	-0.2	-0.001	2.3	-0.0	-0.011
29 ROC TRANSPORTS & ENT	3078.6	-170.6	-0.053	624.7	-30.6	-0.053	60.7	-3.4	-0.053	0.0	-148.8	-1.000
30 ROC COMMUNICATIONS	1101.2	-4.0	-0.004	308.8	-1.4	-0.004	21.7	-0.1	-0.004	3.0	-0.0	-0.007
31 ROC ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1256.6	-4.9	-0.004	682.8	-2.7	-0.004	25.0	-0.1	-0.004	0.0	-0.7	-1.000
32 ROC COMMERCE DE GROS	3382.8	-9.2	-0.003	711.5	-2.3	-0.003	253.8	-0.7	-0.003	197.2	-2.6	-0.017
33 ROC COMMERCE DE DETAIL	8508.3	-4.6	-0.001	914.6	-3.5	-0.004	338.2	-0.3	-0.001	84.3	-0.2	-0.003
34 ROC IMM OCC PAR LEUR PROP	23335.5	0.0	0.0	1403.2	0.0	0.0	95.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
35 ROC AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	9831.4	-17.3	-0.004	1691.9	-6.1	-0.004	93.5	-0.3	-0.004	175.9	-2.1	-0.012
36 ROC ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1865.2	-2.0	-0.001	1119.7	-1.2	-0.001	99.3	-0.1	-0.001	0.0	-0.0	-0.011
37 ROC SERV DIV & LOISIRS	1033.7	-0.6	-0.001	196.9	-0.1	-0.001	55.0	-0.0	-0.001	0.2	-0.0	-0.007
38 ROC SERV FOURNIS AUX ENT	3295.3	-6.0	-0.002	1145.1	-2.1	-0.002	175.4	-0.3	-0.002	185.2	-0.9	-0.005
39 ROC HEBERGEMENT,RESTAURATION	4918.9	-0.3	-0.001	1028.8	-0.9	-0.001	261.9	-0.2	-0.001	1.6	-0.0	-0.008
40 ROC AUT SERV PERS & DIVERS	1274.2	-1.3	-0.001	373.5	-0.4	-0.001	67.8	-0.1	-0.001	0.2	-0.0	-0.008
41 ROC MARGES DE TRANSPORTS	1117.1	-5.3	-0.005	-0.0	0.0	-0.005	22.0	-0.1	-0.005	58.1	-1.0	-0.018
42 ROC FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2172.2	-16.6	-0.008	0.0	-0.0	-0.008	115.6	-0.9	-0.008	91.9	-2.7	-0.028
43 ROC TOURISME, PROMOTION, PUB	1123.1	-8.6	-0.008	0.0	-0.0	-0.008	59.8	-0.5	-0.008	47.5	-1.4	-0.028

SIMULATION 12: Impact des restrictions tarifaires lorsqu'un libre échange restreint sur les secteurs où les exportations sont les plus importantes est permis.

REGION # QUEBEC

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
44 QUE AGRICULTURE	1378.0	-26.5	-0.019	625.1	-12.8	-0.020	83.4	-1.6	-0.019	35.1	-0.1	-0.004
45 QUE FORETS	492.0	-14.1	-0.028	33.0	-1.0	-0.028	17.5	-0.5	-0.028	33.5	-1.4	-0.041
46 QUE PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	20.3	-0.2	-0.008	9.5	-0.1	-0.008	1.9	-0.0	-0.008	0.9	-0.0	-0.003
47 QUE MINES METALLIQUES	666.3	-8.8	-0.007	290.0	-2.2	-0.008	15.6	-0.1	-0.007	69.7	-0.3	-0.004
48 QUE COMBUSTIBLES MINERAUX	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
49 QUE MINES & CARR NON METAL	588.7	-1.2	-0.002	214.5	-0.7	-0.003	12.8	-0.0	-0.002	38.2	-0.1	-0.003
50 QUE SERVICES MINIERS	61.8	-0.6	-0.009	10.4	-0.1	-0.014	1.4	-0.0	-0.009	3.7	-0.0	-0.006
51 QUE IND DES ALIM & BOISSONS	3928.6	-16.5	-0.004	323.9	-1.4	-0.004	65.6	-0.3	-0.004	819.8	-3.5	-0.004
52 QUE INDUSTRIE DU TABAC	86.4	-219.8	-0.715	9.7	-29.9	-0.755	1.9	-4.9	-0.718	5.7	-191.6	-0.971
53 QUE CAOUT & PROD MAT PLAST	305.4	-128.6	-0.296	38.5	-28.6	-0.427	11.3	-4.8	-0.296	66.0	-113.2	-0.632
54 QUE INDUSTRIE DU CUIR	140.0	-112.1	-0.445	3.6	-9.4	-0.721	8.1	-6.5	-0.445	23.5	-97.3	-0.805
55 QUE INDUSTRIE DU TEXTILE	660.1	-604.3	-0.878	46.8	-82.8	-0.478	23.8	-21.8	-0.478	0.0	-691.2	-1.000
56 QUE BONNETERIE	319.0	-87.8	-0.216	15.9	-27.7	-0.635	14.6	-6.0	-0.216	86.9	-78.7	-0.452
57 QUE INDUSTRIE DU VETEMENT	1391.0	-13.3	-0.009	79.3	-0.7	-0.009	77.3	-0.7	-0.009	583.2	-4.3	-0.007
58 QUE INDUSTRIE DU BOIS	743.9	-19.9	-0.026	58.3	-13.8	-0.182	28.1	-0.8	-0.026	144.2	-2.0	-0.014
59 QUE INDUSTRIE DU MEUBLE	508.9	-184.2	-0.378	27.2	-20.8	-0.424	10.6	-8.7	-0.378	17.8	-180.8	-0.910
60 QUE INDUSTRIE DU PAPIER	2382.4	-65.0	-0.027	372.9	-10.3	-0.027	51.3	-1.4	-0.027	508.9	-26.9	-0.047
61 QUE IMPR, PU, & ACT ANNEXES	756.3	-14.8	-0.019	103.1	-10.3	-0.090	28.8	-0.6	-0.019	163.7	-3.0	-0.018
62 QUE IND METALLIQUE PRIMAIRE	1692.9	-35.0	-0.020	216.3	-0.5	-0.020	34.5	-0.7	-0.020	551.6	-5.2	-0.009
63 QUE IND DES PROD METALLIQUES	1125.8	-231.4	-0.171	122.7	-48.7	-0.284	57.8	-7.8	-0.171	188.0	-213.8	-0.532
64 QUE IND DE LA MACHINERIE	887.8	-3.2	-0.007	65.1	-10.4	-0.137	20.2	-0.1	-0.007	196.2	-1.0	-0.007
65 QUE IND DU MAT DE TRANSPORT	1292.0	-78.5	-0.055	72.4	-33.6	-0.318	33.0	-1.9	-0.055	213.3	-69.5	-0.246
66 QUE IND DES APP ELECTRIQUES	1085.4	-7.6	-0.007	120.8	-51.0	-0.297	38.9	-0.3	-0.007	492.8	-2.5	-0.005
67 QUE IND DES PROD MIN NON MET	583.6	-5.8	-0.010	126.5	-5.9	-0.065	17.9	-0.2	-0.010	88.1	-0.9	-0.010
68 QUE IND DES PROD DU PETROLE	1639.3	-19.6	-0.012	68.1	-4.7	-0.065	3.7	-0.0	-0.012	282.8	-6.8	-0.024
69 QUE IND CHIMIQUE & PROD CONN	1191.7	-38.6	-0.031	170.7	-5.5	-0.031	30.2	-1.0	-0.031	528.8	-10.3	-0.019
70 QUE IND MANUF DIVERSES	393.1	-65.1	-0.142	42.5	-32.5	-0.433	18.5	-3.1	-0.142	206.7	-61.3	-0.229
71 QUE IND DE LA CONSTRUCTION	5676.9	-12.2	-0.002	477.3	-1.0	-0.002	140.7	-0.3	-0.002	5.3	-0.0	-0.007
72 QUE TRANSPORTS & ENT	2733.8	-168.1	-0.058	548.3	-33.7	-0.058	87.2	-5.4	-0.058	0.0	-134.1	-1.000
73 QUE COMMUNICATIONS	1087.2	8.2	-0.007	322.0	-5.4	-0.017	38.7	-0.3	-0.007	57.6	-0.3	-0.005
74 QUE ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1161.0	-6.6	-0.014	691.6	-9.9	-0.014	37.0	-0.5	-0.014	73.5	-0.6	-0.008
75 QUE COMMERCE DE GROS	2530.0	-46.2	-0.018	774.6	-17.1	-0.022	161.5	-3.0	-0.018	906.7	-8.7	-0.009
76 QUE COMMERCE DE DETAIL	3615.2	-13.0	-0.004	971.3	-80.5	-0.080	230.7	-0.8	-0.004	691.4	-0.7	-0.001
77 QUE INN OCC PAR LEUR PROP	2192.5	0.0	0.0	1316.1	0.0	0.0	39.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
78 QUE AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	4099.9	-41.0	-0.010	1383.9	-13.8	-0.010	74.4	-0.7	-0.010	1203.6	-8.9	-0.007
79 QUE ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1729.6	-3.3	-0.002	839.4	-1.6	-0.002	80.3	-0.2	-0.002	0.1	-0.0	-0.007
80 QUE SERV DIV & LOISIRS	1055.4	-1.2	-0.001	233.1	-0.3	-0.001	89.0	-0.1	-0.001	3.2	-0.0	-0.005
81 QUE SERV FOURNIS AUX ENT	2779.6	-12.9	-0.005	1088.9	-5.1	-0.005	128.8	-0.6	-0.005	585.5	-3.4	-0.006
82 QUE HEBERGEMENT,RESTAURATION	3671.0	-7.6	-0.002	852.9	-1.8	-0.002	170.4	-0.4	-0.002	7.5	-0.1	-0.007
83 QUE AUT SERV PERS & DIVERS	1180.2	-3.1	-0.003	359.9	-0.9	-0.003	55.0	-0.1	-0.003	0.8	-0.0	-0.007
84 QUE MARGES DE TRANSPORTS	1294.7	-22.3	-0.017	-0.0	0.0	-0.017	81.3	-0.7	-0.017	55.1	-0.6	-0.010
85 QUE FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2335.9	-55.6	-0.023	0.0	-0.0	-0.023	108.4	-2.6	-0.023	1015.6	-16.7	-0.016
86 QUE TOURISME, PROMOTION, PUB	1206.9	-28.7	-0.023	0.0	-0.0	-0.023	56.0	-1.3	-0.023	524.7	-8.7	-0.016

SIMULATION 12: Impact des restrictions tarifaires lorsqu'un libre échange restreint sur les secteurs où les exportations sont les plus importantes est permis.

REGION 8 ONTARIO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
87 ONT AGRICULTURE	3181.5	-86.1	-0.026	1158.1	-31.5	-0.026	116.8	-3.2	-0.026	6.5	-37.7	-0.852
88 ONT FORETS	308.2	-16.5	-0.051	17.7	-1.0	-0.051	10.5	-0.6	-0.051	3.9	-0.1	-0.030
89 ONT PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	10.9	-0.3	-0.017	8.7	-0.2	-0.017	1.4	-0.0	-0.017	0.2	-0.0	-0.008
90 ONT MINES METALLIQUES	2039.2	-10.5	-0.005	605.1	-3.5	-0.006	30.9	-0.2	-0.005	156.0	-1.1	-0.007
91 ONT COMBUSTIBLES MINERAUX	51.7	-0.6	-0.011	22.0	-0.3	-0.011	0.8	-0.0	-0.011	0.0	-0.0	-0.012
92 ONT MINES & CARR NON METAL	375.9	-1.4	-0.004	101.2	-0.5	-0.005	5.7	-0.0	-0.004	34.7	-0.2	-0.005
93 ONT SERVICES MINIERS	123.7	-1.0	-0.008	16.4	-0.2	-0.010	1.9	-0.0	-0.008	10.5	-0.1	-0.012
94 ONT IND DES ALIM & BOISSONS	5137.5	-27.9	-0.005	662.6	-3.2	-0.005	93.2	-0.5	-0.005	610.1	-3.8	-0.006
95 ONT INDUSTRIE DU TABAC	306.3	-92.2	-0.231	34.6	-27.6	-0.444	2.9	-0.9	-0.231	50.8	-84.8	-0.625
96 ONT CAOUT & PROD MAT PLAST	1198.4	-28.5	-0.023	175.7	-30.0	-0.146	36.5	-0.9	-0.023	203.5	-12.5	-0.058
97 ONT INDUSTRIE DU CUIR	268.0	-11.4	-0.041	8.3	-8.1	-0.495	12.7	-0.5	-0.041	50.0	-9.4	-0.159
98 ONT INDUSTRIE DU TEXTILE	774.4	-292.1	-0.274	70.4	-31.3	-0.308	25.0	-9.4	-0.274	23.2	-251.5	-0.916
99 ONT BONNETERIE	141.5	-8.7	-0.058	9.5	-7.3	-0.437	7.4	-0.5	-0.058	34.0	-4.5	-0.117
100 ONT INDUSTRIE DU VETEMENT	369.3	-63.4	-0.146	20.6	-3.5	-0.146	20.4	-3.5	-0.146	0.0	-60.7	-1.000
101 ONT INDUSTRIE DU BOIS	619.0	-11.2	-0.018	76.9	-1.8	-0.047	21.6	-0.4	-0.018	40.1	-2.1	-0.051
102 ONT INDUSTRIE DU MEUBLE	638.2	-30.4	-0.046	56.2	-7.5	-0.117	25.3	-1.2	-0.046	32.7	-28.9	-0.469
103 ONT INDUSTRIE DU PAPIER	2211.2	-194.8	-0.081	203.5	-35.0	-0.140	46.8	-4.1	-0.081	133.1	-153.2	-0.535
104 ONT IMPR, ED, & ACT ANNEXES	1250.2	-20.8	-0.016	157.4	-6.5	-0.040	50.2	-0.8	-0.016	71.1	-2.2	-0.029
105 ONT IND METALLIQUE PRIMAIRE	3787.4	-58.6	-0.015	837.1	-6.8	-0.015	75.7	-1.2	-0.015	383.7	-80.9	-0.096
106 ONT IND DES PROD METALLIQUES	3468.2	-31.0	-0.009	395.6	-37.3	-0.086	95.1	-0.8	-0.009	329.7	-9.7	-0.029
107 ONT IND DE LA MACHINERIE	2139.8	-10.3	-0.005	218.4	-15.4	-0.066	60.8	-0.3	-0.005	225.1	-2.4	-0.011
108 ONT IND DU MAT DE TRANSPORT	7806.3	-26.9	-0.003	665.1	-2.3	-0.003	122.3	-0.4	-0.003	486.4	-8.8	-0.018
109 ONT IND DES APP ELECTRIQUES	2982.3	-12.9	-0.004	288.7	-1.2	-0.004	96.8	-0.4	-0.004	495.4	-4.2	-0.008
110 ONT IND DES PROD MIN NON MET	1128.2	-7.6	-0.007	182.7	-8.3	-0.043	30.7	-0.2	-0.007	102.7	-2.0	-0.019
111 ONT IND DES PROD DU PETROLE	1438.9	-29.2	-0.020	60.4	-1.8	-0.028	9.9	-0.2	-0.020	20.6	-0.4	-0.017
112 ONT IND CHIMIQUE & PROD CONN	2690.8	-67.2	-0.024	366.7	-9.2	-0.024	86.5	-1.2	-0.024	464.6	-29.3	-0.059
113 ONT IND MANUF DIVERSES	1193.0	-17.4	-0.014	152.0	-19.4	-0.113	42.3	-0.6	-0.014	186.4	-6.4	-0.023
114 ONT IND DE LA CONSTRUCTION	6401.7	-32.6	-0.005	590.4	-3.0	-0.005	223.9	-1.1	-0.005	4.8	-0.1	-0.011
115 ONT TRANSPORTS & ENT	5605.8	-792.6	-0.124	1119.2	-158.3	-0.124	104.8	-14.8	-0.124	0.0	-671.8	-1.000
116 ONT COMMUNICATIONS	2145.3	-23.7	-0.011	749.3	-9.1	-0.012	80.1	-0.4	-0.011	16.7	-0.1	-0.007
117 ONT ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	2328.6	-18.8	-0.008	1195.3	-9.7	-0.008	43.5	-0.4	-0.008	0.0	-0.5	-1.000
118 ONT COMMERCE DE GROS	3173.2	-161.1	-0.048	666.8	-34.8	-0.050	232.2	-12.3	-0.048	811.3	-117.6	-0.222
119 ONT COMMERCE DE DETAIL	8320.4	-23.4	-0.005	859.5	-8.6	-0.010	329.7	-1.8	-0.005	103.1	-0.6	-0.005
120 ONT IMM OCC PAR LEUR PROP	3226.3	0.0	0.0	1938.8	0.0	0.0	61.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
121 ONT AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	6831.9	-58.9	-0.009	1918.8	-16.5	-0.009	129.7	-1.1	-0.009	700.6	-7.5	-0.010
122 ONT ENSEIGN & SERV MEDICAUX	2056.7	-12.4	-0.006	1218.6	-7.3	-0.006	89.7	-0.5	-0.006	0.0	-0.0	-0.013
123 ONT SERV DIV & LOISIRS	1159.7	-4.8	-0.004	221.9	-0.9	-0.004	50.6	-0.2	-0.004	0.9	-0.0	-0.009
124 ONT SERV FOURNIS AUX ENT	3409.7	-27.7	-0.008	1173.6	-9.4	-0.008	150.4	-1.2	-0.008	569.4	-4.3	-0.007
125 ONT HEBERGEMENT,RESTAURATION	4386.5	-18.8	-0.004	910.2	-3.9	-0.004	189.5	-0.8	-0.004	5.2	-0.0	-0.007
126 ONT AUT SERV PERS & DIVERS	1403.9	-8.2	-0.006	401.6	-2.3	-0.006	61.2	-0.4	-0.006	0.7	-0.0	-0.008
127 ONT MARGES DE TRANSPORTS	2847.0	-37.0	-0.013	-0.0	0.0	-0.013	53.2	-0.7	-0.013	369.3	-6.4	-0.017
128 ONT FOURNI DE AUR, LAB, CAF	5212.6	-102.0	-0.019	0.0	-0.0	-0.019	227.3	-4.4	-0.019	619.8	-17.3	-0.027
129 ONT TOURISME, PROMOTION, PUB	2694.9	-52.7	-0.019	0.0	-0.0	-0.019	117.5	-2.3	-0.019	320.4	-9.0	-0.027

SIMULATION 12: Impact des restrictions tarifaires lorsqu'un libre échange restreint sur les secteurs où les exportations sont les plus importantes est permis.

REGION # REST,CND

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1 ROC AGRICULTURE	5825.0	-11.3	-0.002	3094.6	-18.7	-0.006	267.5	-0.5	-0.002	588.3	-3.8	-0.007
2 ROC FORETS	1968.0	-4.5	-0.002	134.9	-0.3	-0.002	32.5	-0.1	-0.002	10.4	-0.3	-0.027
3 ROC PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	279.4	-1.0	-0.003	116.9	-0.4	-0.003	22.0	-0.1	-0.003	3.1	-0.4	-0.115
4 ROC MINES METALLIQUES	2267.5	-2.7	-0.001	713.0	-1.4	-0.002	21.8	-0.0	-0.001	213.4	-0.7	-0.003
5 ROC COMBUSTIBLES MINERAUX	5128.8	-26.9	-0.005	2092.8	-11.7	-0.006	49.4	-0.3	-0.005	78.0	-1.1	-0.015
6 ROC MINES & CARR NON METAL	208.9	-0.5	-0.003	77.8	-0.2	-0.003	2.9	-0.0	-0.003	17.7	-0.1	-0.007
7 ROC SERVICES MINIERS	482.4	-1.2	-0.003	53.3	-0.3	-0.005	3.9	-0.0	-0.003	48.4	-0.3	-0.007
8 ROC IND DES ALIM & BOISSONS	8898.6	-6.8	-0.001	404.0	-0.6	-0.001	91.2	-0.1	-0.001	815.8	-2.5	-0.006
9 ROC INDUSTRIE DU TABAC	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10 ROC CAOUT & PROD MAT PLAST	119.2	-48.2	-0.288	15.0	-7.4	-0.331	5.8	-2.3	-0.288	8.1	-47.6	-0.855
11 ROC INDUSTRIE DU CUIR	37.6	-0.7	-0.019	2.6	-0.4	-0.131	2.1	-0.0	-0.019	2.4	-0.5	-0.143
12 ROC INDUSTRIE DU TEXTILE	109.5	-23.5	-0.177	9.9	-3.5	-0.260	5.0	-1.1	-0.177	6.8	-19.7	-0.702
13 ROC BONNETERIE	38.3	-4.5	-0.105	3.4	-2.1	-0.380	2.2	-0.3	-0.105	8.1	-3.9	-0.327
14 ROC INDUSTRIE DU VETEMENT	229.2	-9.8	-0.041	12.9	-2.3	-0.155	13.1	-0.6	-0.041	7.8	-9.0	-0.535
15 ROC INDUSTRIE DU BOIS	2586.7	-8.7	-0.003	146.2	-2.7	-0.018	70.1	-0.2	-0.003	67.8	-8.6	-0.064
16 ROC INDUSTRIE DU MEUBLE	175.9	-0.3	-0.002	15.8	-0.4	-0.023	8.6	-0.0	-0.002	2.8	-0.1	-0.050
17 ROC INDUSTRIE DU PAPIER	2818.9	-5.5	-0.002	350.9	-3.5	-0.009	45.8	-0.1	-0.002	48.8	-1.1	-0.023
18 ROC IMPR, ED, & ACT ANNEXES	493.8	-1.8	-0.004	46.6	-0.3	-0.005	24.5	-0.1	-0.004	2.7	-0.1	-0.020
19 ROC IND METALLIQUE PRIMAIRE	952.7	-3.7	-0.004	125.6	-0.5	-0.004	26.7	-0.1	-0.004	60.7	-0.8	-0.014
20 ROC IND DES PROD METALLIQUES	968.4	-2.9	-0.003	120.0	-0.8	-0.003	33.1	-0.1	-0.003	50.1	-0.8	-0.016
21 ROC IND DE LA MACHINERIE	392.8	-0.6	-0.001	32.7	-1.8	-0.052	19.9	-0.0	-0.001	24.5	-0.1	-0.005
22 ROC IND DU MAT DE TRANSPORT	963.5	-8.7	-0.005	110.8	-3.2	-0.028	37.6	-0.2	-0.005	19.6	-1.0	-0.049
23 ROC IND DES APP ELECTRIQUES	291.4	-0.5	-0.002	36.4	-0.1	-0.002	15.0	-0.0	-0.002	10.7	-0.1	-0.008
24 ROC IND DES PROD MIN NON MET	550.8	-1.0	-0.002	123.5	-0.7	-0.006	16.4	-0.0	-0.002	10.1	-0.2	-0.015
25 ROC IND DES PROD DU PETROLE	2041.6	-9.8	-0.005	72.3	-1.6	-0.022	5.9	-0.0	-0.005	239.5	-2.6	-0.011
26 ROC IND CHIMIQUE & PROD CONN	599.2	-12.6	-0.021	97.7	-2.1	-0.021	11.6	-0.2	-0.021	34.7	-2.8	-0.075
27 ROC IND MANUF DIVERSES	121.1	-0.5	-0.004	17.4	-0.5	-0.027	9.4	-0.0	-0.004	6.1	-0.2	-0.029
28 ROC IND DE LA CONSTRUCTION	8106.6	-8.2	-0.001	749.0	-0.8	-0.001	231.8	-0.2	-0.001	2.3	-0.0	-0.015
29 ROC TRANSPORTS & ENT	3078.4	-170.8	-0.053	624.6	-34.7	-0.053	60.7	-3.4	-0.053	0.0	-188.8	-1.000
30 ROC COMMUNICATIONS	1101.1	-4.0	-0.004	384.8	-1.4	-0.004	21.7	-0.1	-0.004	3.0	-0.0	-0.007
31 ROC ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1256.6	-4.9	-0.004	682.8	-2.6	-0.004	25.0	-0.1	-0.004	0.0	-0.7	-1.000
32 ROC COMMERCE DE GROS	3382.0	-10.1	-0.003	711.3	-2.5	-0.003	253.7	-0.8	-0.003	186.4	-3.4	-0.022
33 ROC COMMERCE DE DETAIL	4508.2	-4.8	-0.001	914.6	-3.5	-0.004	338.2	-0.4	-0.001	84.3	-0.3	-0.003
34 ROC IMM OCC PAR LEUR PROP	2335.5	0.0	0.0	1403.2	0.0	0.0	45.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
35 ROC AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	4830.4	-18.3	-0.004	1691.6	-6.4	-0.004	93.5	-0.4	-0.004	175.0	-2.9	-0.017
36 ROC ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1845.2	-2.1	-0.001	1119.6	-1.2	-0.001	99.3	-0.1	-0.001	0.0	-0.0	-0.016
37 ROC SERV DIV & LOISIRS	1033.7	-0.6	-0.001	196.9	-0.1	-0.001	55.0	-0.0	-0.001	0.2	-0.0	-0.009
38 ROC SERV FOURNIS AUX ENT	3295.2	-6.1	-0.002	1165.1	-2.2	-0.002	175.4	-0.3	-0.002	185.1	-1.0	-0.005
39 ROC HEBERGEMENT,RESTAURATION	8918.8	-4.4	-0.001	1028.8	-0.9	-0.001	261.9	-0.2	-0.001	1.6	-0.0	-0.011
40 ROC AUT SERV PERS & DIVERS	1274.2	-1.3	-0.001	373.5	-0.4	-0.001	67.8	-0.1	-0.001	0.2	-0.0	-0.010
41 ROC MARGES DE TRANSPORTS	1116.9	-5.4	-0.005	-0.0	0.0	-0.005	22.0	-0.1	-0.005	53.9	-1.1	-0.020
42 ROC FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2171.4	-17.3	-0.008	0.0	-0.0	-0.008	115.6	-0.9	-0.008	91.1	-3.4	-0.036
43 ROC TOURISME, PROMOTION, PUB	1122.7	-9.0	-0.008	0.0	-0.0	-0.008	59.8	-0.5	-0.008	47.1	-1.8	-0.036

SIMULATION 13: Impact des restrictions tarifaires lorsqu'un libre échange restreint portant sur les secteurs à forte interpénétration est permis.

REGION # QUEBEC

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
44 QUE AGRICULTURE	1375.5	-29.0	-0.021	624.0	-13.9	-0.022	83.2	-1.8	-0.021	35.1	-0.1	-0.004
45 QUE FORETS	491.3	-15.0	-0.030	32.9	-1.0	-0.030	17.5	-0.5	-0.030	33.5	-1.4	-0.041
46 QUE PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	18.1	-2.3	-0.113	8.5	-1.1	-0.113	1.7	-0.2	-0.113	0.9	-0.0	-0.003
47 QUE MINES METALLIQUES	668.5	-2.6	-0.004	290.9	-1.3	-0.004	15.6	-0.1	-0.004	69.9	-0.2	-0.002
48 QUE COMBUSTIBLES MINERAUX	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
49 QUE MINES & CARR NON METAL	509.2	-0.8	-0.001	214.7	-0.5	-0.002	12.8	-0.0	-0.001	38.2	-0.1	-0.003
50 QUE SERVICES MINIERS	62.1	-0.3	-0.005	10.5	-0.1	-0.009	1.5	-0.0	-0.005	3.7	-0.0	-0.004
51 QUE IND DES ALIM & BOISSONS	7826.9	-18.3	-0.005	323.7	-1.5	-0.005	65.8	-0.3	-0.005	819.7	-3.6	-0.004
52 QUE INDUSTRIE DU TABAC	86.9	-219.8	-0.718	9.7	-29.9	-0.755	1.9	-4.9	-0.718	5.7	-191.6	-0.971
53 QUE CAOUT & PROD MAT PLAST	297.3	-136.7	-0.315	37.4	-29.7	-0.442	11.0	-5.1	-0.315	68.3	-119.9	-0.641
54 QUE INDUSTRIE DU CUIR	137.4	-114.7	-0.455	3.6	-9.5	-0.727	8.0	-6.6	-0.455	23.1	-97.7	-0.809
55 QUE INDUSTRIE DU TEXTILE	555.5	-708.8	-0.561	39.4	-50.2	-0.561	20.0	-25.5	-0.561	0.0	-491.2	-1.000
56 QUE BONNETERIE	292.8	-113.9	-0.280	14.6	-29.0	-0.666	13.4	-5.2	-0.280	80.0	-81.5	-0.505
57 QUE INDUSTRIE DU VETEMENT	783.2	-621.1	-0.442	41.9	-33.2	-0.442	43.5	-34.5	-0.442	0.0	-587.5	-1.000
58 QUE INDUSTRIE DU BOIS	743.7	-20.0	-0.026	58.3	-13.0	-0.182	28.0	-0.8	-0.026	144.2	-2.0	-0.014
59 QUE INDUSTRIE DU MEUBLE	308.7	-184.3	-0.374	27.2	-20.0	-0.424	14.6	-8.7	-0.374	17.8	-180.4	-0.910
60 QUE INDUSTRIE DU PAPIER	2335.2	-72.1	-0.030	318.2	-65.1	-0.170	51.2	-1.6	-0.030	509.7	-25.1	-0.047
61 QUE IMPR, ED. & ACT ANNEXES	754.2	-16.9	-0.022	102.8	-10.6	-0.093	28.8	-0.6	-0.022	163.6	-3.1	-0.019
62 QUE IND METALLIQUE PRIMAIRE	1713.9	-18.5	-0.008	218.9	-1.9	-0.008	34.9	-0.3	-0.008	552.5	-4.3	-0.008
63 QUE IND DES PROD METALLIQUES	1340.9	-16.9	-0.012	169.3	-2.1	-0.012	45.0	-0.6	-0.012	398.2	-3.6	-0.009
64 QUE IND DE LA MACHINERIE	487.6	-3.5	-0.007	65.0	-10.4	-0.138	20.2	-0.1	-0.007	148.2	-1.0	-0.007
65 QUE IND DU MAT DE TRANSPORT	1292.0	-74.5	-0.055	72.4	-33.8	-0.318	33.0	-1.9	-0.055	213.3	-69.5	-0.246
66 QUE IND DES APP ELECTRIQUES	1085.1	-7.8	-0.007	170.5	-1.3	-0.007	38.9	-0.3	-0.007	492.8	-2.5	-0.005
67 QUE IND DES PROD MIN NON MET	583.7	-5.7	-0.010	126.5	-5.9	-0.044	17.9	-0.2	-0.010	88.1	-0.9	-0.010
68 QUE IND DES PROD DU PETROLE	1639.0	-19.9	-0.012	68.1	-4.7	-0.065	3.7	-0.0	-0.012	282.9	-6.8	-0.023
69 QUE IND CHIMIQUE & PROD CONN	1190.2	-42.1	-0.034	170.2	-6.0	-0.034	30.1	-1.1	-0.034	528.4	-10.7	-0.020
70 QUE IND MANUF DIVERSES	383.1	-75.2	-0.164	91.4	-33.6	-0.488	18.1	-3.5	-0.164	201.8	-66.6	-0.248
71 QUE IND DE LA CONSTRUCTION	5675.6	-13.5	-0.002	677.1	-1.1	-0.002	140.7	-0.3	-0.002	5.3	-0.0	-0.007
72 QUE TRANSPORTS & ENT	2729.9	-171.6	-0.059	587.6	-34.9	-0.059	81.0	-5.5	-0.059	0.0	-138.1	-1.000
73 QUE COMMUNICATIONS	1085.4	-10.0	-0.009	121.5	-5.9	-0.018	38.6	-0.3	-0.009	57.6	-0.3	-0.005
74 QUE ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	1140.6	-17.1	-0.014	691.3	-10.2	-0.014	57.0	-0.5	-0.014	73.4	-0.6	-0.008
75 QUE COMMERCE DE GROS	2516.3	-57.9	-0.022	771.0	-20.6	-0.026	140.7	-3.7	-0.022	984.7	-8.7	-0.009
76 QUE COMMERCE DE DETAIL	3602.9	-25.3	-0.007	967.7	-88.1	-0.083	230.0	-1.6	-0.007	691.4	-0.7	-0.001
77 QUE IMM OCC PAR LEUR PROP	2192.5	0.0	0.0	1316.1	0.0	0.0	39.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
78 QUE AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	8087.0	-55.8	-0.013	1379.5	-18.2	-0.013	74.2	-1.0	-0.013	1203.6	-8.9	-0.007
79 QUE ENSEIGN & SERV MEDICAUX	1729.2	-3.7	-0.002	839.2	-1.8	-0.002	80.3	-0.2	-0.002	0.1	-0.0	-0.007
80 QUE SERV DIV & LOISIRS	1055.2	-1.4	-0.001	233.1	-0.3	-0.001	49.0	-0.1	-0.001	3.2	-0.0	-0.005
81 QUE SERV FOURNIS AUX ENT	2773.6	-14.0	-0.005	1088.5	-5.5	-0.005	128.7	-0.6	-0.005	585.4	-3.4	-0.006
82 QUE HEBERGEMENT,RESTAURATION	3670.1	-8.6	-0.002	852.6	-2.0	-0.002	170.3	-0.4	-0.002	7.5	-0.1	-0.007
83 QUE AUT SERV PERS & DIVERS	1183.8	-3.4	-0.003	359.8	-1.0	-0.003	54.9	-0.2	-0.003	0.8	-0.0	-0.008
84 QUE MARGES DE TRANSPORTS	1292.2	-24.8	-0.019	-0.0	0.0	-0.019	41.2	-0.8	-0.019	55.1	-0.6	-0.010
85 QUE FOURNI DE BUR, LAB, CAF	2325.5	-66.0	-0.028	0.0	-0.0	-0.028	107.9	-3.1	-0.028	1015.6	-16.7	-0.016
86 QUE TOURISME, PROMOTION, PUB	1201.5	-34.1	-0.028	0.0	-0.0	-0.028	55.8	-1.6	-0.028	524.8	-8.6	-0.016

SIMULATION 13: Impact des restrictions tarifaires lorsqu'un libre échange restreint portant sur les secteurs à forte interpénétration est permis.

REGION # ONTARIO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
87 ONT AGRICULTURE	3181.2	-86.4	-0.026	1157.9	-31.6	-0.027	116.8	-3.2	-0.026	6.5	-37.7	-0.852
88 ONT FORETS	308.2	-16.5	-0.051	17.7	-1.0	-0.051	10.5	-0.6	-0.051	3.9	-0.1	-0.032
89 ONT PECHE, CHASSE & PIEGEAGE	14.9	-0.3	-0.018	8.7	-0.2	-0.018	1.4	-0.0	-0.018	0.1	-0.0	-0.108
90 ONT MINES METALLIQUES	2044.1	-5.6	-0.003	606.6	-2.0	-0.003	31.0	-0.1	-0.003	156.6	-0.6	-0.004
91 ONT COMBUSTIBLES MINERAUX	51.7	-0.6	-0.011	22.0	-0.2	-0.011	0.8	-0.0	-0.011	0.0	-0.0	-0.016
92 ONT MINES & CARR NON METAL	376.5	-0.8	-0.00[illegible]	101.4	-0.3	-0.003	5.7	-0.0	-0.002	34.8	-0.1	-0.003
93 ONT SERVICES MINIERS	124.2	-0.6	-0.005	16.8	-0.1	-0.007	1.9	-0.0	-0.005	10.6	-0.1	-0.006
94 ONT IND DES ALIM & BOISSONS	5736.4	-28.9	-0.005	682.5	-3.3	-0.005	93.2	-0.5	-0.005	609.5	-4.4	-0.007
95 ONT INDUSTRIE DU TABAC	306.3	-92.2	-0.231	34.6	-27.6	-0.444	2.9	-0.9	-0.231	50.8	-84.8	-0.625
96 ONT CAOUT & PROD MAT PLAST	1195.3	-33.6	-0.027	175.5	-30.1	-0.147	36.3	-1.0	-0.027	198.6	-17.2	-0.080
97 ONT INDUSTRIE DU CUIR	266.5	-12.9	-0.046	8.4	-8.0	-0.488	12.6	-0.6	-0.046	48.6	-10.8	-0.182
98 ONT INDUSTRIE DU TEXTILE	767.9	-298.6	-0.280	70.1	-31.6	-0.311	24.6	-9.6	-0.280	21.3	-253.4	-0.923
99 ONT CONFECTION	193.6	-16.7	-0.111	10.0	-6.8	-0.404	1.0	-0.9	-0.111	26.2	-12.3	-0.320
100 ONT INDUSTRIE DU VETEMENT	369.1	-63.5	-0.147	20.6	-5.5	-0.147	20.4	-3.5	-0.147	0.0	-60.7	-1.000
101 ONT INDUSTRIE DU BOIS	918.9	-31.3	-0.018	36.9	-1.8	-0.047	21.6	-0.4	-0.018	40.1	-2.2	-0.051
102 ONT INDUSTRIE DU MEUBLE	858.1	-30.5	-0.046	56.2	-7.5	-0.117	25.3	-1.2	-0.046	32.7	-28.9	-0.469
103 ONT INDUSTRIE DU PAPIER	2210.9	-195.2	-0.081	205.6	-33.0	-0.140	96.8	-8.1	-0.081	133.6	-152.5	-0.533
104 ONT IMPR, ED, & ACT ANNEXES	1269.1	-21.9	-0.017	157.3	-6.6	-0.040	50.1	-0.9	-0.017	70.7	-2.6	-0.035
105 ONT IND METALLIQUE PRIMAIRE	3822.7	-23.5	-0.006	441.1	-2.7	-0.006	76.4	-0.5	-0.006	815.6	-4.8	-0.021
106 ONT IND DES PROD METALLIQUES	1471.1	-28.1	-0.008	429.4	-3.5	-0.008	95.2	-0.8	-0.008	332.4	-7.0	-0.021
107 ONT IND DE LA MACHINERIE	2139.6	-10.5	-0.005	218.4	-15.4	-0.066	60.8	-0.3	-0.005	225.1	-2.5	-0.011
108 ONT IND DU MAT DE TRANSPORT	7665.8	-27.4	-0.003	609.1	-58.3	-0.087	122.3	-0.4	-0.003	486.1	-9.1	-0.018
109 ONT IND DES APP ELECTRIQUES	2982.2	-13.0	-0.004	286.7	-1.3	-0.004	96.8	-0.4	-0.004	995.4	-4.2	-0.008
110 ONT IND DES PROD MIN NON MET	1128.5	-7.3	-0.006	182.6	-8.2	-0.043	30.7	-0.2	-0.006	102.9	-1.9	-0.018
111 ONT IND DES PROD DU PETROLE	1439.1	-29.1	-0.020	60.9	-1.7	-0.028	9.9	-0.2	-0.020	20.6	-0.4	-0.020
112 ONT IND CHIMIQUE & PROD CONN	2686.0	-72.0	-0.026	346.0	-9.6	-0.028	86.4	-1.2	-0.026	481.2	-32.7	-0.066
113 ONT IND MANUF DIVERSES	1188.0	-22.8	-0.019	151.8	-19.5	-0.114	46.1	-0.8	-0.019	181.7	-9.1	-0.048
114 ONT IND DE LA CONSTRUCTION	6481.7	-32.6	-0.005	590.4	-3.0	-0.005	225.9	-1.1	-0.005	4.8	-0.1	-0.015
115 ONT TRANSPORTS & ENT	5605.3	-793.1	-0.129	1119.1	-158.3	-0.124	184.8	-14.8	-0.124	0.0	-671.8	-1.000
116 ONT COMMUNICATIONS	2145.1	-23.9	-0.011	749.2	-9.2	-0.012	48.1	-0.4	-0.011	16.7	-0.1	-0.007
117 ONT ELECT,GAZ & AUT SERV PUB	2329.0	-18.4	-0.008	1195.5	-9.5	-0.008	43.5	-0.3	-0.008	0.0	-0.5	-1.000
118 ONT COMMERCE DE GROS	5182.4	-151.9	-0.046	668.3	-32.8	-0.047	242.9	-11.6	-0.046	421.7	-107.2	-0.203
119 ONT COMMERCE DE DETAIL	8319.7	-24.1	-0.006	859.4	-8.7	-0.010	329.7	-1.8	-0.006	102.8	-0.9	-0.008
120 ONT IMM OCC PAR LEUR PROP	3226.3	0.0	0.0	1936.4	0.0	0.0	61.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
121 ONT AUT FIN, ASS & AFF IMMOB	6828.7	-62.0	-0.009	1914.0	-17.4	-0.009	129.6	1.2	-0.009	697.7	-10.2	-0.014
122 ONT ENSEIGN & SERV MEDICAUX	2056.5	-12.6	-0.006	1214.5	-7.5	-0.006	89.7	-0.6	-0.006	0.0	-0.0	-0.018
123 ONT SERV DIV & LOISIRS	1159.6	-4.9	-0.004	221.9	-0.9	-0.004	50.6	-0.2	-0.004	0.9	-0.0	-0.013
124 ONT SERV FOURNIS AUX ENT	3489.1	-28.3	-0.008	1173.3	-9.6	-0.008	150.4	-1.2	-0.008	569.0	-8.7	-0.008
125 ONT HEBERGEMENT,RESTAURATION	8396.1	-19.2	-0.004	910.1	-0.0	-0.004	189.5	-0.8	-0.004	5.2	-0.0	-0.009
126 ONT AUT SERV PERS & DIVERS	1403.7	-8.3	-0.006	401.6	-2.4	-0.006	61.2	-0.4	-0.006	0.7	-0.0	-0.010
127 ONT MARGES DE TRANSPORTS	2846.6	-37.4	-0.013	-0.0	0.0	-0.013	53.2	-0.7	-0.013	348.5	-7.2	-0.019
128 ONT FOURNI DE BUR, LAB, CAF	5288.3	-106.4	-0.020	0.0	-0.0	-0.020	227.1	-4.6	-0.020	615.1	-22.0	-0.035
129 ONT TOURISME, PROMOTION, PUB	2692.6	-55.0	-0.020	0.0	-0.0	-0.020	117.4	-2.4	-0.020	318.0	-11.4	-0.035

SIMULATION 13: Impact des restrictions tarifaires lorsqu'un libre échange restreint portant sur les secteurs à forte interpénétration est permis.

Achevé d'imprimer à
Québec en février 1979, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec

Editeur officiel
du Québec
**Service des
impressions
en régie**

Février 1979